

LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

1

Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives

Avec la collaboration de :

Henri ATANGANA ONDOA,
Université de Yaoundé II, Cameroun

Mohamed AYADI,
Université de Tunis, Tunisie

Abdelali BEN MBARKA,
Université de Tunis, Tunisie

Théophile DZAKA-KIKOUTA,
Université Marien Ngouabi de Brazzaville,
Congo, et Université Kongo, RD Congo

Jean-Damascène HABARUREMA,
ministère des Finances du Québec, Québec

Rachidi KOTCHONI,
Université Paris Nanterre, France,
et Banque mondiale, Bénin

Catherine MABENGE,
Université de Strasbourg, France

Leslyne NDJABA,
Université de Montréal, Québec

Sourour RAMZI,
Université de Tunis, Tunisie

Merci à nos partenaires :

Québec 

AUF 
Agence
UNIVERSITAIRE
de FRANCOPHONIE


ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Observatoire de la
Francophonie économique

Université 
de Montréal
et du monde.

Chaleureux remerciements aux évaluateurs :

Désiré AVOM, Cameroun

Houda Hakim GUERMAZI, Tunisie

Jean-Damascène HABARUREMA, Québec

Lamine KEITA, Mali

Rachidi KOTCHONI, Bénin

Soulaimane LAGHZAoui, Maroc

Claude MONTMARQUETTE, Québec

Leslyne NDJABA, Québec

Tite Tshibangu BONDO, Québec

Sous la direction de :
Brahim Boudarbat

La Francophonie économique 1

SITUATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Septembre 2018

Merci aux partenaires de l'Observatoire de la Francophonie économique
de l'Université de Montréal :



SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Introduction..... | 3 |
| IDENTIFIER LES DÉFIS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE | |
| Brahim BOUDARBAT, directeur de l'OFÉ | |
| Chapitre 1..... | 6 |
| CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES | |
| Jean-Damascène HABARUREMA, ministère des Finances du Québec | |
| Chapitre 2..... | 31 |
| CARACTÉRISATION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE | |
| Rachidi KOTCHONI , Université Paris Nanterre et Banque mondiale | |
| Chapitre 3..... | 48 |
| LA TRANSITION DES ÉTUDES AU MARCHÉ DU TRAVAIL CHEZ LES JEUNES DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE | |
| Brahim BOUDARBAT et Leslyne NDJABA, Université de Montréal | |
| Chapitre 4..... | 89 |
| POURQUOI LES PERFORMANCES ET LES ACQUIS COGNITIFS DES ÉLÈVES DES PAYS DU MAGHREB SONT-ILS FAIBLES ? | |
| Mohamed AYADI, Abdelali BEN MBARKA et Sourour RAMZI, ISG, Université de Tunis | |
| Chapitre 5..... | 118 |
| ENJEUX DE L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES ET LES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE | |
| Théophile DZAKA-KIKOUTA, Université Marien Nguouabi de Brazzaville au Congo et Université Kongo en République démocratique du Congo | |
| Catherine MABENGE, doctorante à l'Université de Strasbourg, France | |
| Chapitre 6..... | 154 |
| LES FACTEURS D'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE FRANCOPHONE SUBSAHARIENNE | |
| Henri ATANGANA ONDOA, Université de Yaoundé II, Cameroun | |

Synthèse et conclusion 181

ENJEUX, DÉFIS ET PISTES POUR L'AVENIR

Brahim BOUDARBAT, directeur de l'OFE

Introduction

IDENTIFIER LES DÉFIS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Brahim BOUDARBAT, directeur de l'OFÉ

L'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal a été créé en juin 2017 en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan pour ce qui est des questions liées à la Francophonie économique et donc, un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique. Il nourrit un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain.

C'est dans cet esprit que l'OFÉ a consacré son premier rapport à l'analyse de la situation économique en Afrique francophone, une région du monde qui, avec sa population d'un demi-milliard d'habitants, est très importante pour l'avenir de la francophonie. Cette population, qui devrait doubler à l'horizon 2050, sera constituée dans une proportion de 26 % de jeunes de 15 à 29 ans. C'est donc dire que pour les pays de l'Afrique francophone, les défis visant à mettre en valeur ce potentiel démographique et à assurer un avenir décent à leurs habitants seront majeurs. Toutefois, avant de pouvoir les relever, il importe de bien les identifier.

Ce premier rapport de l'OFÉ poursuit cet objectif grâce à la contribution d'une dizaine de chercheurs. Il porte sur plusieurs pays et régions, et traite de sujets importants pour le présent et le futur de l'Afrique francophone comme la croissance, l'industrialisation, l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat.

À la fois descriptives et analytiques, les six études présentées dans ce rapport brossent un portrait de la situation économique en Afrique francophone et traitent de ses enjeux et de ses perspectives.

Le premier chapitre porte sur la croissance économique en Afrique francophone et traite des tendances et des perspectives d'avenir dans cette région du monde. On y examine un ensemble d'indicateurs de la vitalité économique des pays de la région, dont le produit intérieur brut, le PIB par habitant, l'investissement, la dette et l'inflation. Ensuite, on formule un ensemble de recommandations à même d'assurer une croissance durable et inclusive.

Le deuxième chapitre propose une caractérisation de l'espace économique africain francophone et s'interroge sur l'existence d'une dynamique économique francophone. Il examine, entre autres, le degré de diversification des exportations des pays africains francophones, l'intensité des échanges commerciaux entre ces pays, l'environnement des affaires et la gouvernance.

Dans le troisième chapitre, on brosse un portrait du marché du travail en Afrique francophone. On y étudie la participation au marché du travail et le chômage dans l'ensemble et chez les jeunes de 15 à 29 ans dans une trentaine de pays. Ensuite, l'étude met à contribution les données de l'Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active, afin d'analyser la situation des jeunes par rapport au système éducatif et au marché du travail. Cette analyse donne lieu à un ensemble de recommandations visant à améliorer le taux de scolarisation des jeunes et leur transition vers l'emploi pour leur propre bien-être et celui de la société dans laquelle ils évoluent.

Le quatrième chapitre s'inscrit dans la même veine en s'intéressant aux performances et aux acquis cognitifs des élèves des pays du Maghreb. En particulier, les auteurs tentent d'expliquer les faibles performances des élèves maghrébins par comparaison à ceux des pays de l'OCDE et du Sud-Est asiatique. Ce chapitre aborde également la question des inégalités sur le plan des acquis cognitifs et de l'accès à l'éducation et à la connaissance dans les pays du Maghreb. Des politiques sont proposées pour améliorer les résultats scolaires des élèves de cette région du monde.

Le cinquième chapitre est consacré à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique francophone. L'entrepreneuriat peut en effet jouer un rôle important pour faciliter l'intégration économique des jeunes et des femmes, dans un contexte marqué par des taux de chômage élevés et une croissance non inclusive. L'étude identifie les principaux obstacles que rencontrent les jeunes et les femmes entrepreneures dans la concrétisation de leurs projets. Elle dresse ensuite une liste de pistes de solution qui pourraient contribuer à réduire ces obstacles et stimuler la culture entrepreneuriale chez les groupes en question.

Enfin, le sixième chapitre est le fruit d'une réflexion sur l'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne. L'objectif est d'identifier les facteurs internes et externes susceptibles de contribuer à une industrialisation forte et dynamique de la région. Pour réaliser cet exercice, l'auteur a eu recours à des analyses économétriques mettant à contribution des données de la Banque mondiale et de la CNUCED pour la période allant de 2002 à 2016.

La dernière section est un tour d'horizon des principaux résultats de l'ensemble des études qui constituent ce rapport.

Toutes les études présentées utilisent des données pertinentes et récentes issues de sources nationales, d'organismes internationaux, d'études et de rapports reconnus. Elles permettent d'avoir une vision juste et actuelle de l'économie africaine francophone, de ses défis et de ses enjeux, assortie d'une liste des politiques publiques à instaurer pour les relever.

Ce premier rapport de l'OFE s'inscrit en droite ligne avec la stratégie économique de la Francophonie. Il présente les premiers résultats de recherches économiques effectuées sous l'égide de l'OFE et qui seront, sans doute, d'un grand intérêt pour les décideurs de politiques publiques et les organismes qui soutiennent le développement en Afrique. D'autres rapports, portant sur des thématiques ciblées et d'autres régions de la Francophonie, suivront.

Chapitre 1

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES

Jean-Damascène HABARUREMA, ministère des Finances du Québec

Évolution de la croissance économique

Après deux décennies de faible croissance (années 1970 et 1980), les économies africaines francophones, comme d'autres économies africaines en général, ont renoué avec la croissance au milieu des années 1990, en raison principalement de la hausse des cours des produits de base, des politiques favorables à la stabilité économique et de l'entrée de capitaux à la recherche de bons rendements.

Deux décennies de stagnation et de contraction

Au cours des années 1970, la hausse des prix des matières premières s'était accompagnée d'une forte hausse des recettes des exportations et avait permis de financer d'importants programmes d'investissement et de dépenses publiques.

Toutefois, au début des années 1980, la baisse des cours des matières premières s'est accompagnée de la crise de la dette et de la mise en place de programmes d'ajustement structurel qui ont ralenti la croissance économique et ont fait baisser le niveau de vie de la population.

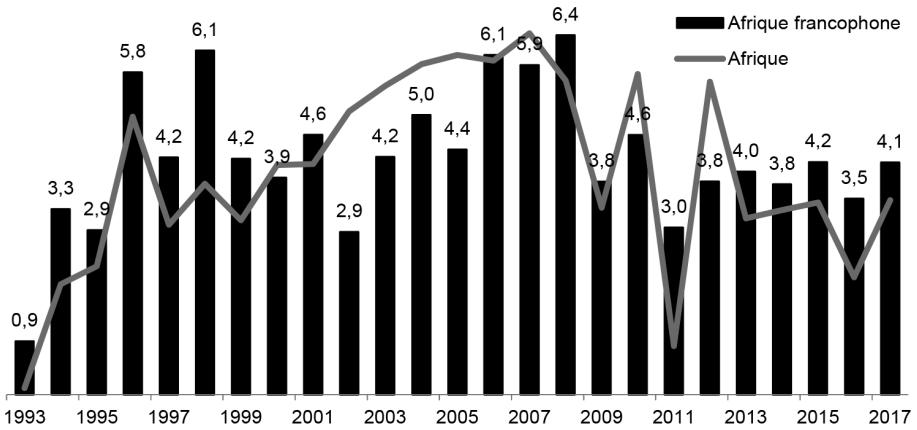
D'autres facteurs expliquent l'atonie de la croissance économique au cours des années 1980 et au début des années 1990, notamment des conflits armés, une instabilité politique et une gestion macroéconomique problématique.

Redressement de la croissance depuis le milieu des années 1990

Au milieu des années 1990, la croissance économique des pays africains francophones a amorcé son redressement. Depuis 1995, le produit intérieur brut y a crû de 4,7% par an en moyenne, et cette croissance s'est généralisée dans la plupart de ces pays. Plus de 50% des pays africains francophones ont affiché un taux de croissance annuel moyen du PIB de 4% ou plus entre 1995 et 2017.

Cependant, certains pays aux prises avec des conflits armés, notamment le Burundi et la République centrafricaine, ont enregistré en moyenne des croissances anémiques de 1,8 et de 0,6% respectivement. Ces taux de croissance de l'économie inférieurs à ceux de la population ont entraîné des baisses de niveau de vie parmi la population.

Graphique 1 – Croissance du PIB réel en Afrique et en Afrique francophone (%)



Sources : Fonds monétaire international et Banque africaine de développement.

L'essor économique des pays africains francophones depuis le milieu des années 1990 a été soutenu par une combinaison de facteurs externes et internes favorables.

Parmi les facteurs externes, plusieurs travaux mentionnent la hausse des cours du pétrole et des matières premières en raison de la forte demande des pays émergents du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et l'essor des capitaux étrangers à la recherche de rendements plus élevés, les taux d'intérêt ayant été ramenés autour de zéro dans les pays occidentaux.

D'autres facteurs externes ont contribué à cette bonne performance économique, principalement une augmentation de l'aide extérieure (constituée en partie de remises de dettes) et une conjoncture économique mondiale très favorable avant la crise de 2008.

Sur le plan interne, la croissance des pays africains francophones a été stimulée par le haut niveau d'investissement public dans les infrastructures (ports, réseaux de transport et production électrique), une augmentation de

la productivité agricole et un secteur des services dynamique (transports, télécommunications, services financiers et tourisme).

Des travaux de Shantayanan Davaradjan et Wolfgang Fengler¹ montrent que l'amélioration de la gestion macroéconomique dans l'ensemble des pays africains demeure un des facteurs déterminants de cette embellie économique, car elle a inspiré la confiance aux investisseurs et aux consommateurs. Selon ces auteurs, grâce au renforcement de leurs politiques macroéconomiques, ces pays ont su tirer parti de la hausse des prix des matières premières et éviter l'effondrement lorsque les cours ont chuté.

D'autres facteurs ont contribué, notamment l'évolution démographique, l'urbanisation et les progrès techniques.

Faible amélioration des niveaux de vie, malgré deux décennies d'embellie économique

En dépit d'une croissance continue depuis deux décennies, le PIB par habitant de plusieurs pays africains francophones demeure faible.

Plusieurs études montrent que la forte croissance économique du continent ne s'est pas accompagnée de changements structurels significatifs de l'économie. La majeure partie des pays affichent un PIB par habitant évalué en parité de pouvoir d'achat (PPA) inférieur à 5 000 \$ et ceux qui dépassent ce seuil sont soit des exportateurs de pétrole ou de minerais, soit des économies plus diversifiées (Cap-Vert, Égypte, Maroc, Maurice, Tunisie et Seychelles).

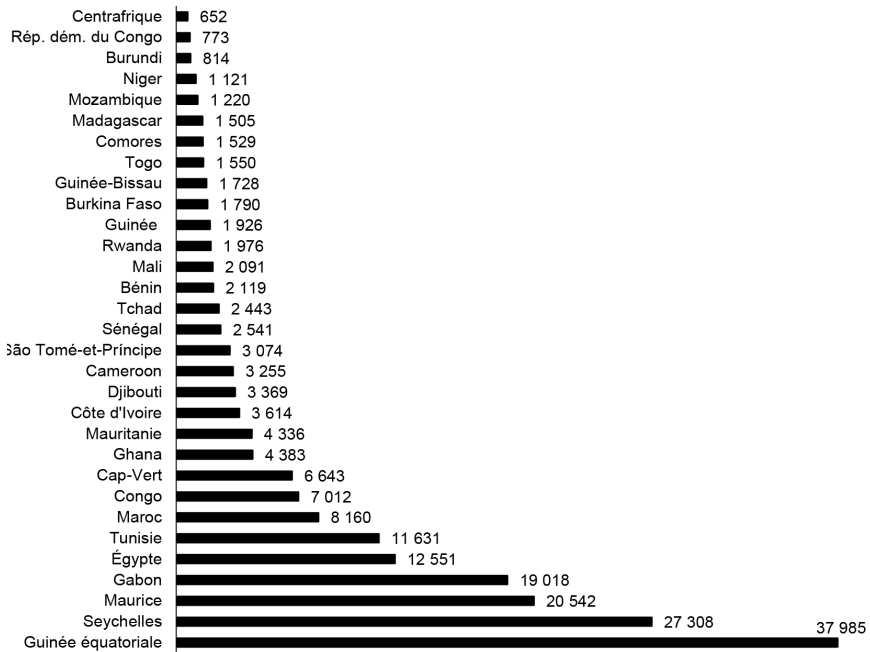
L'analyse de l'évolution des niveaux de vie des populations (PIB par habitant) dans les pays africains francophones sur une longue période (1980-2016) montre des écarts importants. Comme l'illustre le graphique ci-après, dix pays africains francophones ont enregistré des croissances annuelles moyennes de leur PIB par habitant supérieures à 2 % pour la période 1980-2016. Il s'agit de la Guinée équatoriale (10,5 %), de Maurice (4,1 %), du Cap-Vert (3,4 %), du Mozambique (2,9 %), de l'Éthiopie (2,6 %), des Seychelles (2,5 %), du Tchad (2,3 %), de l'Égypte (2,2 %), du Burkina Faso (2,2 %), du Maroc (2,2 %) et de la Tunisie (2,2 %).

¹ Devaradjan, S. et Fengler, W. « L'essor économique de l'Afrique, motifs d'optimisme et de pessimisme », *Revue d'économie du développement*, 2013/4 (Vol. 21), p. 97-113.

Neuf pays africains francophones ont connu des croissances annuelles moyennes de leur niveau de vie positives mais inférieures à 2%. Ces pays sont le Ghana (1,6%), le Rwanda (1,5%), l'Angola (1,3%), le Mali (1,1%), le Congo (1%), le Sénégal (0,6%), la Guinée-Bissau (0,4%), le Bénin (0,4%) et le Cameroun (0,3%).

Toutefois, dix pays ont affiché des croissances annuelles moyennes négatives au cours de la même période. Il s'agit de la République démocratique du Congo (- 2,2%), de la République centrafricaine (- 1,2%), de Madagascar (- 1,1%), du Togo (- 0,8%), du Niger (- 0,7%), du Gabon (- 0,5%), des Comores (- 0,4%), de São Tomé-et-Principe (- 0,3%) et du Burundi (- 0,1%).

Graphique 2 – PIB par habitant des pays africains francophones en 2016 (en dollars américains et parité des pouvoirs d'achat)



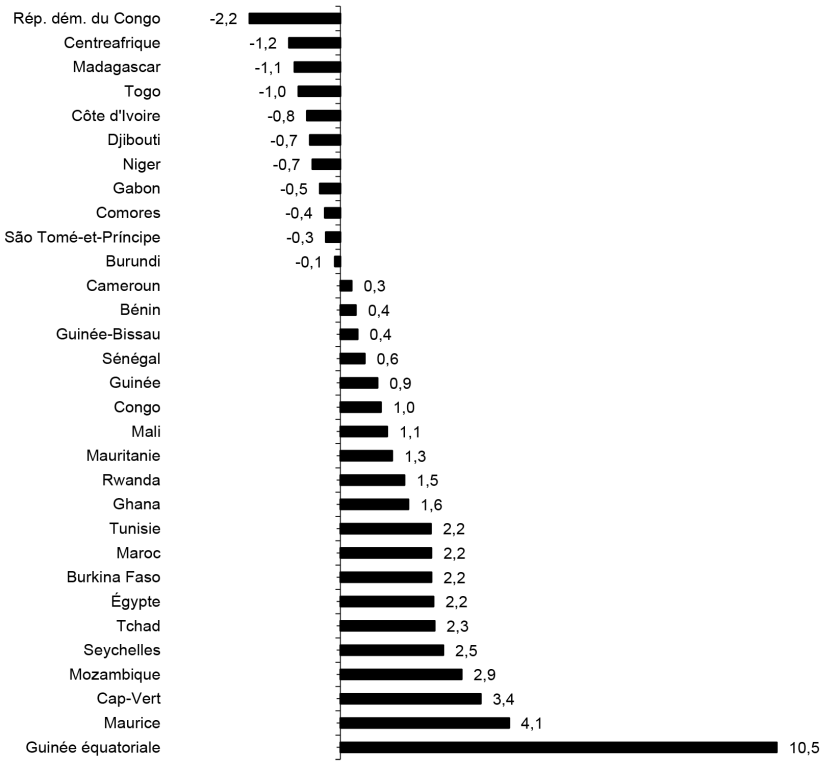
Note : Les données sur la croissance du PIB par habitant pour la Guinée, Djibouti et la Mauritanie ne sont pas disponibles pour la période 1980-1989.

Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Plusieurs facteurs expliquent ce retard des pays africains sur le plan du niveau de vie, principalement la forte croissance démographique, la

faiblesse de l'épargne intérieure, les inégalités, les conflits, la mauvaise gouvernance et le niveau initial du PIB par habitant.

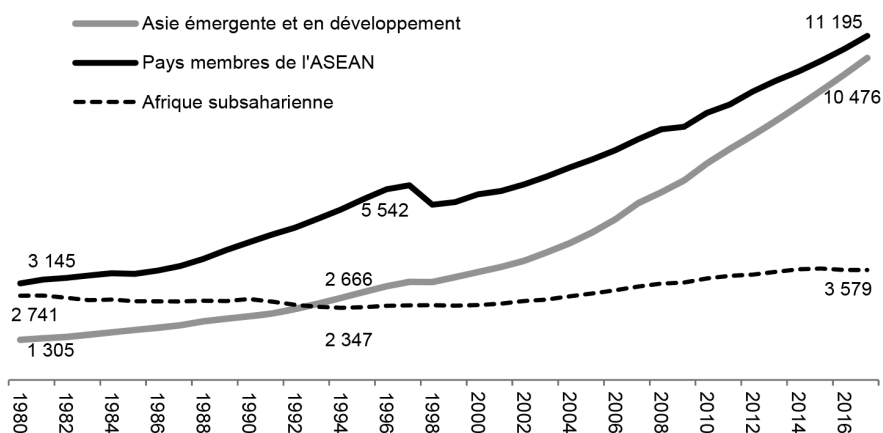
Graphique 3 – Évolution du PIB par habitant des pays africains francophones – 1980-2016 (%)



Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Comparativement à d'autres régions émergentes et en développement, le continent africain accuse un retard au chapitre du niveau de vie. Alors que le niveau de vie en Afrique subsaharienne dépassait celui de l'Asie émergente et en développement au début des années 1980, l'écart s'est réduit et le niveau de vie actuel en Asie émergente et en développement est trois fois plus élevé. Le niveau de vie y est passé de 1 305 dollars en 1980 à 10 476 dollars en 2017, alors que celui des populations africaines est passé de 2 741 dollars à 3 579 dollars au cours de la même période. Au cours de la période 1980-1995, le niveau de vie en Afrique subsaharienne était en baisse, passant de 2 741 dollars par habitant en 1980 à 2 347 dollars en 1995.

Graphique 4 – Évolution du PIB par habitant des pays des régions émergentes et en développement – 1980-2017 (\$)



Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

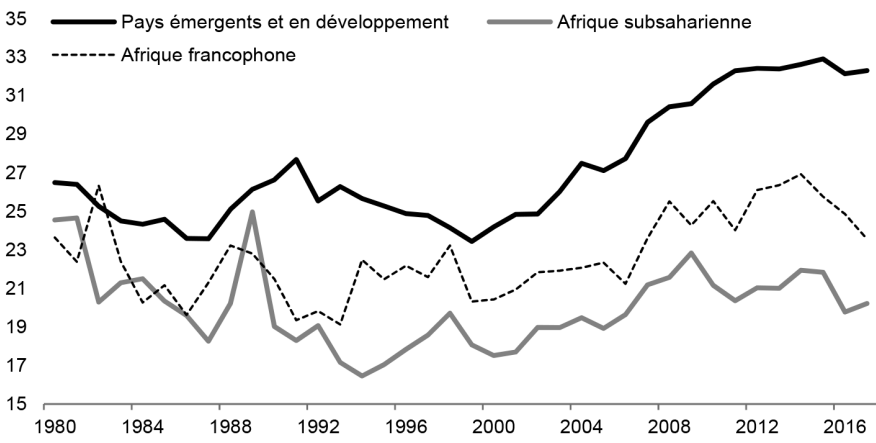
Amélioration de l'investissement pour le maintien d'une croissance solide

Pour maintenir une croissance solide, les pays africains francophones auront besoin d'améliorer l'investissement. Le ratio d'investissement a baissé en Afrique au cours des années 1980 et au début de la décennie 1990, passant de 26,2% du PIB en 1982 à 19,1% en 1993 pour les pays africains francophones. La reprise de l'investissement amorcée dès le milieu des années 1990 n'a pas été suffisamment vigoureuse pour permettre le rattrapage par rapport au ratio des économies émergentes et en développement.

Plus récemment, l'évolution de la conjoncture économique mondiale et principalement le ralentissement de la croissance de l'économie chinoise ont eu un impact sur les investissements en Afrique francophone.

En 2017, le ratio d'investissement en Afrique francophone s'établissait à 23,6% du PIB, contre 32,2% pour les pays émergents et en voie de développement. Pour l'Afrique subsaharienne, le ratio d'investissement est demeuré plus faible et comptait pour 20,2% du PIB.

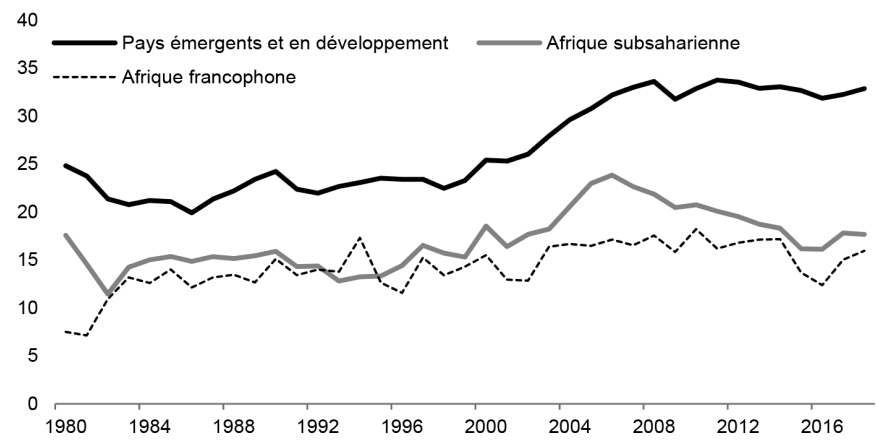
Graphique 5 – Investissement en Afrique francophone, en Afrique subsaharienne et dans les pays émergents et en développement – 1980-2017 (% du PIB)



Source : calculs de l’auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

L’investissement en Afrique francophone est pénalisé par la pénurie de capitaux. Depuis le début des années 1980, le taux d’épargne en Afrique francophone est demeuré inférieur à la moyenne de l’Afrique subsaharienne et est de loin plus faible que le taux d’épargne dans les pays émergents et en développement.

Graphique 6 – Épargne en Afrique francophone, en Afrique subsaharienne et dans les pays émergents et en développement –1980-2018 (% du PIB)



Source : calculs de l’auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

En 2017, le taux d'épargne dans les pays africains francophones représentait 16% du PIB, comparativement à 17,6% en Afrique subsaharienne et à 32,2% dans les pays émergents et en développement.

Les pays africains francophones devraient encourager l'épargne pour améliorer l'investissement et réduire la dépendance à l'épargne étrangère en adoptant des réformes du secteur financier visant à faciliter l'accès au système bancaire et en mettant en place une bonne politique de taux d'intérêt.

Atténuation des tensions inflationnistes

Au cours des dernières années, les tensions inflationnistes ont amorcé une tendance baissière dans plusieurs pays africains francophones en raison principalement de la baisse des prix des denrées alimentaires à la suite de l'atténuation des sécheresses et du durcissement des politiques monétaires dans certains pays. Le taux d'inflation médian des pays africains francophones est passé de 4,9% en 2011 à 3% en 2017.

Toutefois, le portrait de l'inflation diffère selon les pays et les régions. Au sein des pays de l'UEMOA et de la CEMAC, l'inflation a fléchi et est resté maîtrisée en raison de l'ancrage du franc CFA² à l'euro.

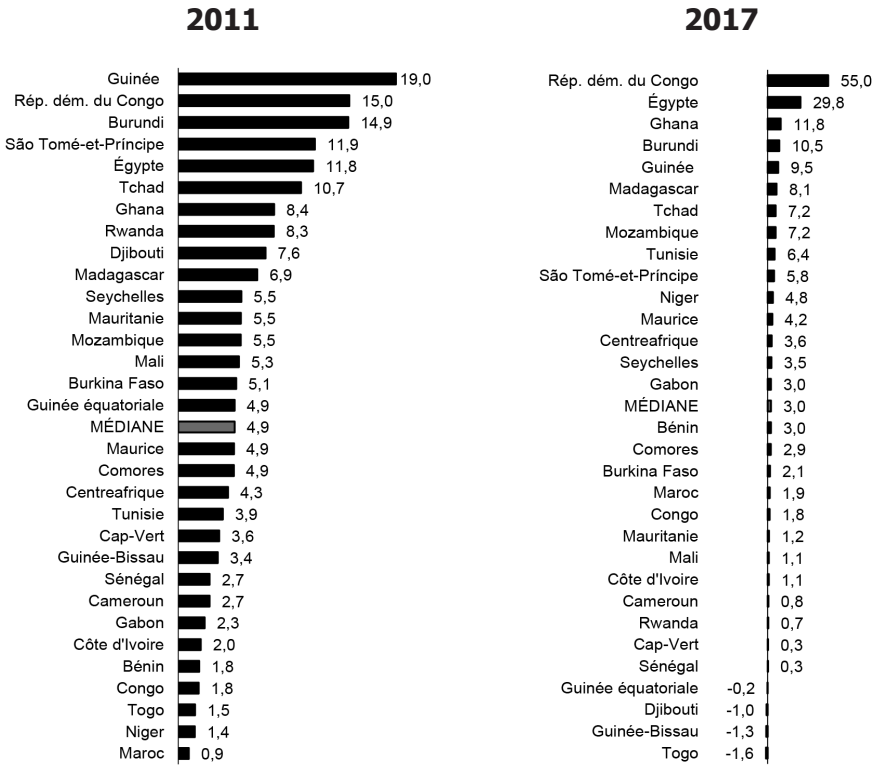
En 2017, quatre pays ont enregistré une inflation supérieure à 10% : la République démocratique du Congo (55%), l'Égypte (30%), le Ghana (12%) et le Burundi (10%).

Par ailleurs, quatre pays ont affiché des taux d'inflation négatifs sans toutefois sombrer dans un épisode de déflation soutenue. Il s'agit de la Guinée équatoriale (- 0,2%), de Djibouti (- 1%), de la Guinée-Bissau (- 1,3%) et du Togo (- 1,6%).

En 2018, le taux d'inflation médian devrait fléchir et s'établir à 2,8%.

² Le franc CFA est la monnaie commune de 14 pays africains membres de la zone franc : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. La zone franc est constituée de zones géopolitiques où sont utilisées des monnaies qui étaient autrefois liées au franc français (anciennes colonies ou territoires d'outre-mer) et qui sont aujourd'hui liées à l'euro par un système de parité fixe garanti par le Trésor français.

Graphique 7 – Inflation des pays (%)



Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Détérioration de la situation budgétaire des pays

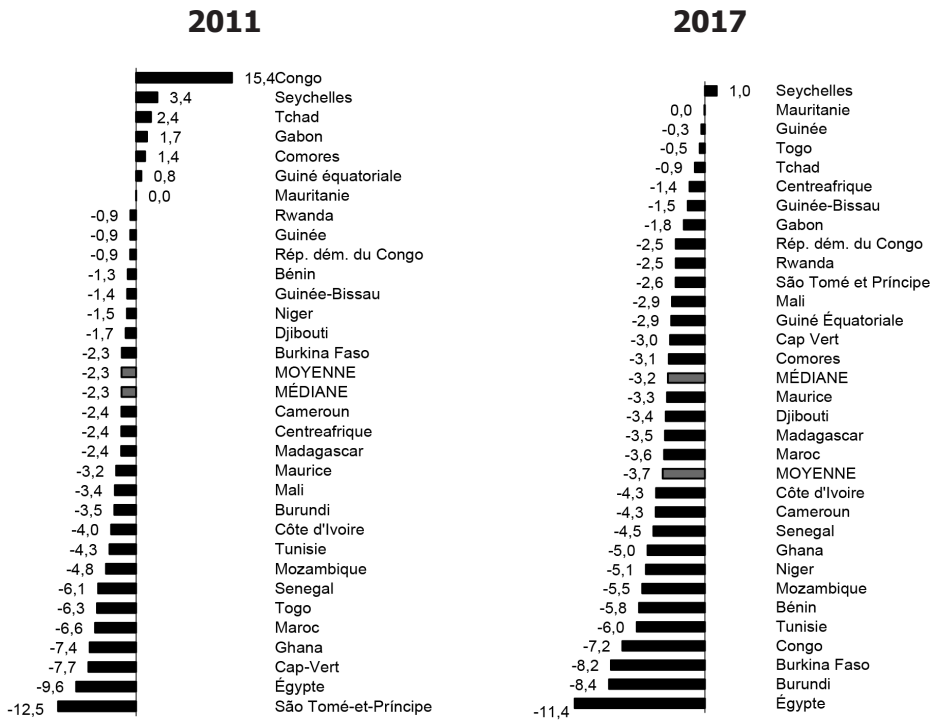
Les déficits budgétaires se sont creusés dans plusieurs pays africains francophones au cours des dernières années. Le déficit budgétaire médian est passé de - 2,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2011 à - 3,2% en 2017. Le nombre pays en situation de surplus budgétaire est passé de six en 2011 à un seul pays en 2017.

La grande majorité des pays producteurs de pétrole et de matières premières ont vu leurs finances publiques se détériorer, notamment le Congo, dont le solde budgétaire est passé d'un surplus évalué à plus de 15% du PIB en 2011 à un déficit de plus de 7% en 2017. Au Burkina Faso, le déficit budgétaire s'est aggravé, passant de 2,3% du PIB en 2011 à 8,2%.

Les déficits se sont détériorés aussi dans les pays moins riches en ressources naturelles, notamment en Égypte, où le déficit est passé de plus de 9% du PIB en 2011 à plus de 11% en 2017. Au Burundi, le déficit budgétaire est

passé de 3,5 % du PIB en 2011 à 8,4 % en 2017, le pays étant plongé dans une crise politique.

Graphique 8 – Solde budgétaire des pays (% du PIB)



Source : calculs de l’auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Un endettement de plus en plus lourd

Deux décennies après le lancement de l’initiative de la communauté internationale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)³ en 1996 et de l’Initiative d’allégement de la dette multilatérale (IADM) en 2005, plusieurs organisations internationales multiplient les alertes sur l’augmentation des vulnérabilités liées à la montée de l’endettement public de certains pays africains depuis la crise financière qui a détérioré les conditions budgétaires de certains pays, principalement les producteurs de pétrole et de matières premières.

³ L’initiative PPTE visait la réduction à un niveau soutenable du poids de la dette extérieure de certains pays africains.

Lors de la 18^e réunion annuelle de l'Institut de la finance internationale (IIF) et du Club de Paris en juin 2018, les participants ont conclu que la possibilité de soutenir la dette de certains pays africains est compromise en raison de leur situation économique et financière difficile. Selon leur communiqué, un nombre élevé de pays fait face à des risques accrus sous l'effet d'une hausse de leur dette publique et du recours accru à des instruments de dette plus variés et plus complexes.

Pour l'année 2017, la dette publique dépasse 50% du PIB dans près de 60% des pays, ce qui représente un risque élevé de surendettement. La dette moyenne est de 59,7% du PIB, tandis que la dette médiane est évaluée à 54,6% du PIB.

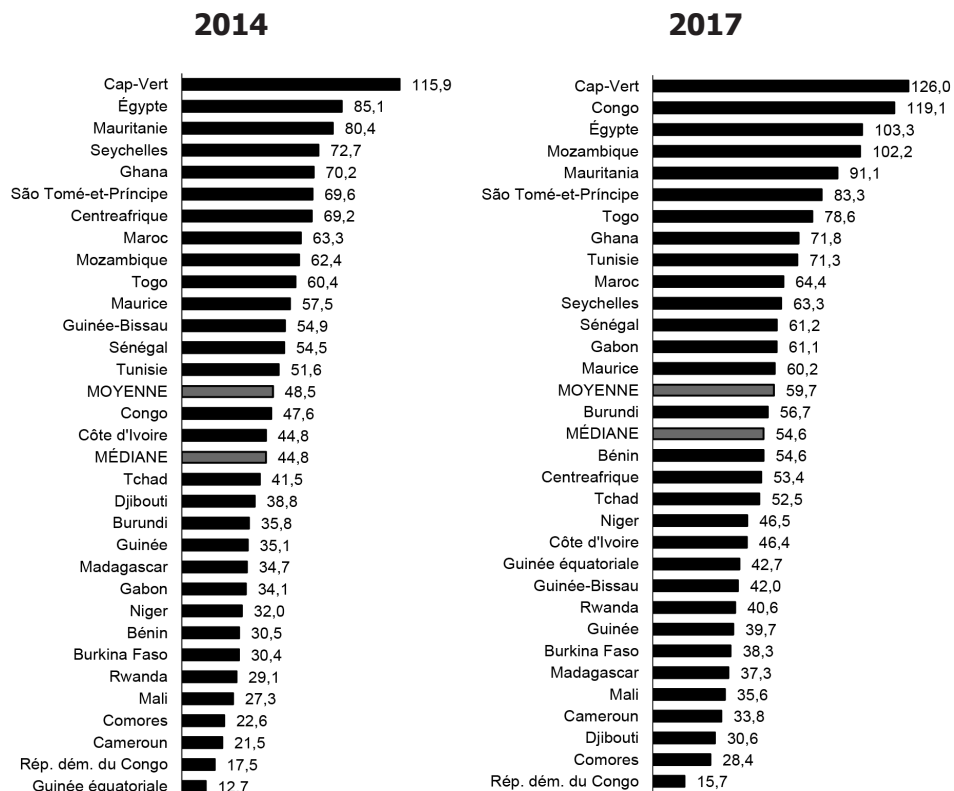
Toutefois, cette moyenne cache des disparités importantes entre les pays. Les quatre pays africains francophones les plus endettés sont le Cap-Vert (126% du PIB), le Congo (119,1%), l'Égypte (103,3%) et le Mozambique (102,2%).

Bien que dans certains pays, une partie importante de cet endettement ait servi à la réalisation de plans de développement des infrastructures visant à stimuler la croissance et à générer des devises étrangères, et que les dettes ont été contractées à des taux d'intérêt moins hauts, il n'en demeure pas moins que les coûts d'emprunt sont élevés et que les pays doivent prendre des mesures d'assainissement budgétaire.

Par ailleurs, la dette des pays africains francophones inquiète par sa forte progression au cours des dernières années.

Depuis 2012, la dette publique en Afrique francophone n'a cessé d'augmenter, passant d'une moyenne de 40,5% du PIB à une moyenne de 55,5% en 2017, en raison du creusement des déficits budgétaires, d'un ralentissement de la croissance, de la hausse des charges d'intérêt et d'une dépréciation de certaines monnaies.

Graphique 9 – Dette publique des pays (% du PIB)

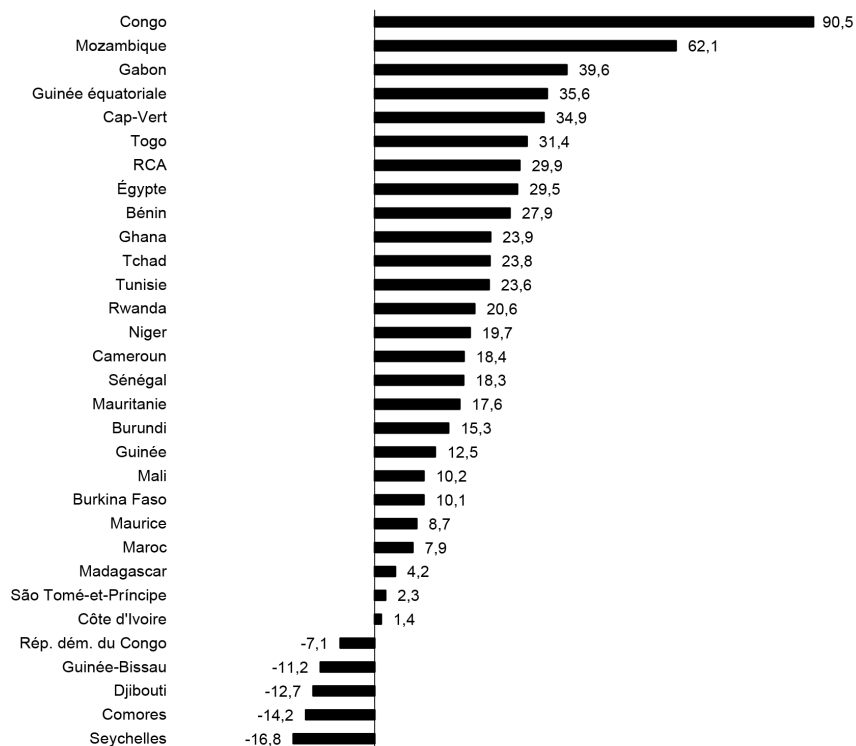


Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Huit pays africains francophones ont enregistré une hausse de leur dette publique de 30% et plus. Il s'agit du Congo (90,5%), du Mozambique (62,1%), du Gabon (39,6%), de la Guinée équatoriale (35,6%), du Cap-Vert (34,9%), du Togo (31,4%), de la République centrafricaine (29,9%) et de l'Égypte (29,5%).

Cinq pays ont accusé une baisse du ratio de leur dette publique par rapport à leur PIB au cours de la même période. Il s'agit des Seychelles (– 16,8%), des Comores (– 14,2%), de Djibouti (– 12,7%), de la Guinée Bissau (– 11,2%) et de la République démocratique du Congo (– 7,1%).

Graphique 10 – Évolution de la dette publique des pays africains francophones – 2012-2017 (% du PIB)



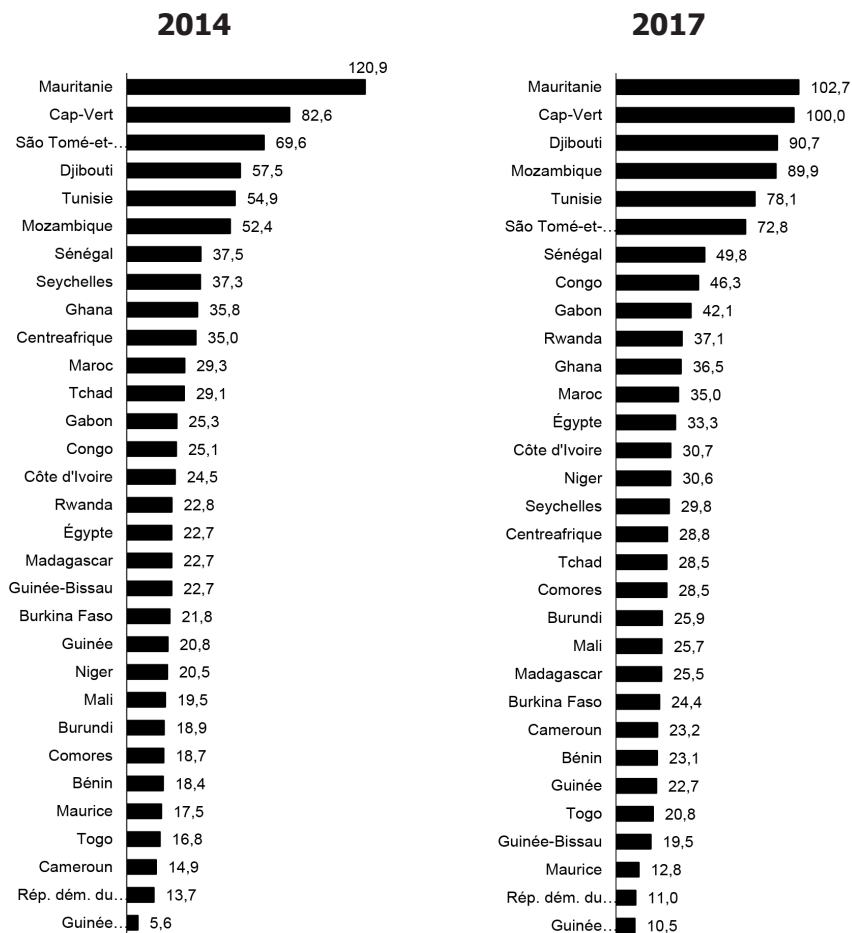
Source : compilation de l'auteur à partir des statistiques du Fonds monétaire international.

Enfin, la dette des pays africains francophones inquiète par sa composition, qui a beaucoup évolué depuis la crise financière. Nombre d'investisseurs à la recherche d'obligations à haut rendement se sont tournés vers l'Afrique après la crise financière qui a fait chuter les résultats dans les économies avancées.

Les travaux de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international montrent que certains pays africains ont eu recours aux marchés de capitaux internationaux pour compenser la baisse progressive du financement concessionnel.

Pour l'année 2017, la dette extérieure des pays africains francophones représentait en moyenne 40% du PIB, comparativement à 33% en 2014.

Graphique 11 – Dette extérieure des pays (% du PIB)



Source : calculs de l'auteur à partir des données du Fonds monétaire international.

Les pays les plus exposés par leur dette extérieure en 2017 sont principalement la Mauritanie (avec une dette extérieure représentant 102 % du PIB), le Cap-Vert (100 %), Djibouti⁴ (90,7 %), le Mozambique (89,9 %), la Tunisie (78,1 %), le São Tomé-et-Principe (72,8 %) et le Sénégal (49,8 %).

Un tel niveau d'endettement extérieur en devises expose les pays à la volatilité du taux de change et aussi aux risques liés au refinancement et à la hausse des taux d'intérêt par les banques centrales des économies avancées.

⁴ Pour les pays de l'Afrique du Nord, la dette extérieure en 2014 est constituée d'une moyenne des années 2000 à 2014.

Perspectives économiques favorables pour l'Afrique francophone

La croissance économique des pays africains francophones se raffermi, soutenue par une forte croissance mondiale, une amélioration des cours des matières premières, l'amélioration des conditions financières et un renforcement de la demande intérieure générée par la consommation, l'investissement et les dépenses publiques dans certains pays.

Tableau 1 – Évolution du PIB réel des pays africains francophones (variations en %)

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 ^p |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| Afrique subsaharienne (45 pays) | 5,3 | 5,1 | 3,4 | 2,1 | 3,5 | 3,8 |
| Pays membres francophonie (31 pays) | 3,4 | 4,0 | 4,4 | 3,5 | 4,1 | 4,7 |
| Bénin | 6,6 | 6,5 | 4,2 | 4,3 | 5,6 | 6,0 |
| Burkina Faso | 6,0 | 4,5 | 4,0 | 5,9 | 6,2 | 6,0 |
| Burundi | 5,3 | 4,6 | - 4,0 | - 0,4 | - 0,6 | 0,0 |
| Cap-Vert | 0,8 | 1,1 | 1,3 | 3,8 | 3,9 | 4,1 |
| Cameroun | 5,5 | 5,9 | 5,7 | 4,5 | 3,8 | 4,2 |
| RCA | - 36,7 | 1,0 | 4,8 | 4,6 | 4,5 | 4,7 |
| Tchad | 5,7 | 6,7 | 1,8 | - 6,4 | - 1,0 | 3,4 |
| Comores | 3,5 | 2,3 | 1,0 | 3,2 | 3,0 | 3,3 |
| Congo | 3,3 | 6,5 | 2,6 | - 2,5 | - 2,7 | 2,4 |
| Rép. dém. du Congo | 8,5 | 9,5 | 6,9 | 2,4 | 3,3 | 4,4 |
| Côte d'Ivoire | 9,1 | 8,8 | 9,0 | 8,5 | 7,7 | 7,4 |
| Djibouti | 5,0 | 6,0 | 6,5 | 6,4 | 6,5 | 6,2 |
| Égypte | 2,5 | 2,7 | 4,3 | 4,3 | 4,2 | 5,0 |
| Gabon | 5,6 | 5,5 | 4,0 | 2,5 | 1,1 | 2,8 |
| Ghana | 7,3 | 4,0 | 3,9 | 3,6 | 7,7 | 7,9 |
| Guinée | 3,5 | 2,0 | 1,3 | 6,1 | 6,4 | 5,6 |
| Guinée-Bissau | 2,4 | 1,3 | 5,2 | 5,6 | 5,3 | 5,1 |
| Guinée équatoriale | - 4,1 | - 0,6 | - 8,3 | - 8,9 | - 5,1 | - 5,4 |
| Madagascar | 2,3 | 3,3 | 3,1 | 4,2 | 4,0 | 4,8 |
| Mali | 2,1 | 7,1 | 6,0 | 5,8 | 5,4 | 5,0 |
| Mauritanie | 5,8 | 6,3 | 1,0 | 1,7 | 3,3 | 2,9 |

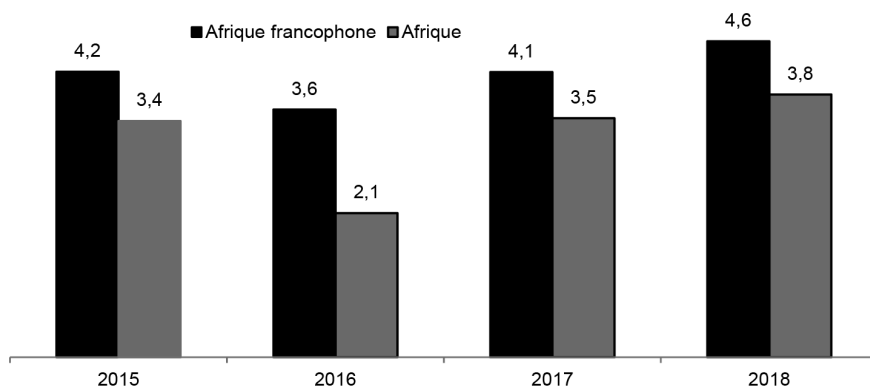
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 ^p |
|-----------------|------|------|------|------|------|-------------------|
| Maurice | 3,2 | 3,6 | 3,5 | 3,8 | 3,9 | 4,0 |
| Maroc | 4,6 | 2,6 | 4,5 | 1,3 | 4,1 | 3,1 |
| Mozambique | 7,2 | 7,4 | 6,6 | 3,8 | 3,5 | 3,8 |
| Niger | 5,3 | 7,2 | 3,7 | 5,1 | 5,3 | 5,3 |
| Rwanda | 4,7 | 7,2 | 7,6 | 6,0 | 5,7 | 6,6 |
| São Tomé-et-Pr. | 4,5 | 5,0 | 4,0 | 3,1 | 4,6 | 5,2 |
| Sénégal | 3,6 | 4,2 | 6,6 | 6,7 | 6,9 | 6,8 |
| Seychelles | 5,4 | 5,6 | 5,9 | 5,0 | 3,9 | 3,4 |
| Togo | 5,1 | 5,8 | 5,3 | 5,0 | 4,7 | 5,1 |
| Tunisie | 2,4 | 2,3 | 1,1 | 1,0 | 2,0 | 2,7 |

(p) : prévision.

Source: estimations de l'auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

La croissance économique pour l'ensemble des pays africains francophones devrait poursuivre son accélération et s'établir à 4,7% en 2018, après une hausse de 4,1% en 2017 et de 3,5% en 2016. La croissance s'accélère dans deux tiers des pays francophones de la région et devrait atteindre 5% et plus dans 13 pays. Les économies peu diversifiées des pays exportateurs de pétrole et de minerais demeurent affectées par la faiblesse des cours.

Graphique 12 – Croissance du PIB réel en Afrique et en Afrique francophone (%)



Source: estimations de l'auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

En comparaison, pour l'ensemble des pays du continent africain, la Banque africaine de développement table sur une croissance économique de 3,6 % en 2017 et de 3,5 % en 2018 qui sera freinée par les grandes économies productrices de pétrole et de produits de base, dont la reprise reste fragile (Nigéria, Angola et Afrique du Sud).

Croissance vigoureuse en Afrique de l'Ouest francophone

Dans l'ensemble des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)⁵, la croissance économique a été robuste au cours des dernières années et elle demeurera vigoureuse à 6,4 % en 2018.

En **Côte d'Ivoire**, la hausse du PIB devrait s'établir à 7,4 % en 2018, après une progression de 7,7 % en 2017 et de 8,5 % en 2016. La croissance sera soutenue par une amélioration significative du climat des affaires, une hausse de la demande intérieure et la poursuite des réformes structurelles mises en place.

Au **Sénégal**, la croissance économique demeurera robuste et sera de près de 7 % en 2018 (comme elle l'a été en 2017), en raison de la hausse des investissements dans les hydrocarbures et dans les transports.

Au **Burkina Faso**, la croissance devrait atteindre 6 % en 2018, après une hausse de 6,2 % en 2017, en raison des investissements publics du Plan national de développement économique et social et des bonnes performances des secteurs miniers et agricoles.

Au **Mali**, la croissance du PIB devrait ralentir légèrement, passant de 5,8 % en 2016 à 5,4 % en 2017 et à 5 % en 2018, pénalisée par la persistance des menaces à la sécurité nationale.

Au **Niger**, le PIB réel devrait s'accroître de 5,3 % en 2018 comme elle l'a fait en 2017, propulsé notamment par la vigueur des secteurs des hydrocarbures et des services.

Au **Bénin**, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6 % en 2018 après une hausse de 5,6 % en 2017, en raison de la vigueur de la production agricole, de l'augmentation des investissements publics et du dynamisme du secteur des services.

Au **Togo**, le PIB devrait progresser de 5,1 % en 2018 contre 4,7 % en 2017, tirée par la production agricole, les gains de productivité résultant de la modernisation des infrastructures et les financements extérieurs.

⁵ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

En **Guinée-Bissau**, soutenue par les bonnes performances du secteur primaire, la croissance économique devrait se stabiliser à 5,1% en 2018, en léger ralentissement par rapport à une hausse de 5,3% en 2017.

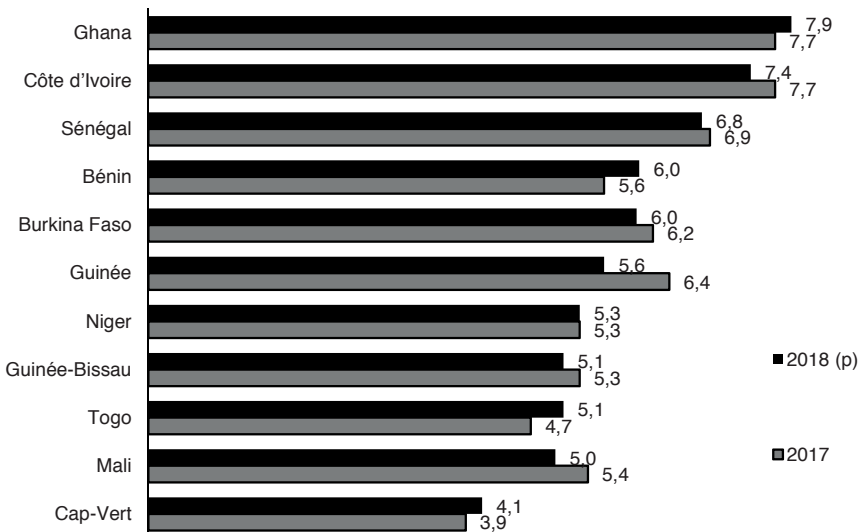
Les autres économies de l’Afrique de l’Ouest

En **Guinée**, les perspectives économiques demeurent favorables; la croissance devrait demeurer robuste à 5,6% en 2018, soutenue par une activité dynamique dans les secteurs des mines et de la construction, et par une bonne production agricole. En 2017, la croissance du PIB était de 6,4%.

Au **Cap-Vert**, la croissance devrait s’accélérer à 3,9% en 2017 puis à 4,1% en 2018, sous l’effet d’un regain de confiance, de la vigueur de la production agricole et du tourisme, et de la poursuite des réformes structurelles.

Au **Ghana**, la croissance du PIB devrait se redresser pour atteindre 7,7% en 2017 et 7,9% en 2018, sous l’effet de l’expansion du secteur pétrolier et des secteurs agricole et industriel. En 2016, l’activité économique avait ralenti et affichait une croissance du PIB de 3,6%, la plus faible progression en 25 ans.

Graphique 13 – Croissance du PIB réel des pays francophones de l’Afrique de l’Ouest (%)



(p) : prévision.

Source: estimations de l’auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

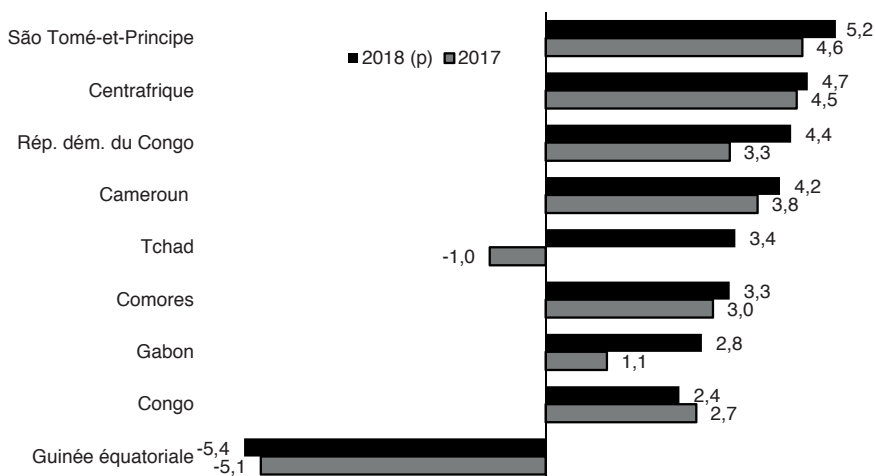
Perspectives difficiles en Afrique centrale francophone

L'activité économique des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)⁶ demeure pénalisée par la baisse des cours du pétrole, la réduction des dépenses et les menaces à la sécurité dans certains pays. Les perspectives de la région s'améliorent, malgré des risques importants.

Le Fonds monétaire international⁷ estime que pour l'ensemble des pays membres de la CEMAC, la croissance est au plus bas depuis 20 ans et restera négative en 2017, s'établissant à -0,1% après une contraction de -0,5% en 2016. En 2018, l'activité économique devrait se redresser et la croissance économique devrait s'établir à 1,7%.

Au **Cameroun**, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4,2% contre une hausse de 3,8% en 2017, en raison de la hausse des exportations et de la production énergétique.

Graphique 14 – Croissance du PIB réel des pays francophones de l'Afrique centrale (%)



(p) : prévision.

Source: estimations de l'auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

⁶ Gabon, Cameroun, Tchad, République démocratique du Congo et Guinée équatoriale.

⁷ FMI, Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne, avril 2018.

Au **Gabon**, aidée par la remontée des cours des ressources naturelles et du pétrole et les investissements prévus dans le Plan de relance économique, la croissance économique devrait s'accélérer pour s'établir à 2,7% en 2018, après une hausse de 1% en 2017.

Au **Tchad**, la croissance devrait se redresser pour atteindre 3,4% en 2018, après deux années de contraction économique causée par la baisse des prix pétroliers, une situation tendue sur le plan de la sécurité, une hausse du service de la dette extérieure et une réduction des dépenses budgétaires.

En **République du Congo**, la croissance économique devrait atteindre 2,4% en 2018, soutenue par la hausse de la production pétrolière et par l'atténuation des contraintes qui ont causé la contraction de l'économie au cours des deux dernières années.

En **République centrafricaine**, soutenue par des investissements dans les secteurs forestier et minier et par l'amélioration de la sécurité, la croissance devrait s'accélérer pour s'établir à 4,7% en 2018, comparativement à une hausse de 4,5% en 2017.

En **Guinée équatoriale**, affectée par la chute de la production pétrolière, la contraction du PIB national devrait atteindre - 5,4% en 2018, après une baisse de la croissance de 5,1% en 2017. En 2016, le produit intérieur brut avait reculé de 8,9%.

Les autres économies de la région d'Afrique centrale

En **République démocratique du Congo**, les perspectives économiques demeurent tributaires de l'évolution des cours des matières premières et du climat politique. Soutenue par le regain d'activité dans le secteur extractif, la croissance du PIB réel devrait s'accélérer à 4,4% en 2018, après une croissance de 3,3% en 2017.

Au **São Tomé-et-Principe**, la croissance économique devrait poursuivre sa progression à 5,2% en 2018, soutenue par les secteurs des services et de la construction. En 2017, l'économie a crû de 4,6%.

Expansion généralisée en Afrique du Nord francophone

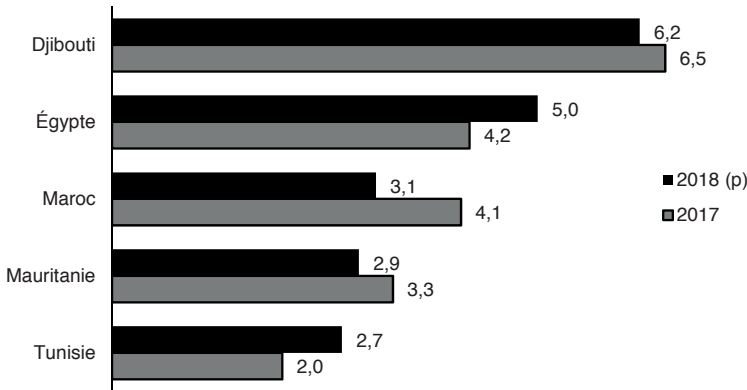
Les pays francophones de l'Afrique du Nord devraient connaître une accélération de leur croissance 2018, en raison de réformes structurelles qui stimulent la demande intérieure et les exportations.

En **Égypte**, la croissance économique devrait s'accélérer en 2018 et s'établir à 5%, après une hausse de 4,2% en 2017. Elle sera soutenue

par la progression des investissements et des exportations ainsi que par la hausse de la consommation.

Au **Maroc**, la croissance économique devrait se stabiliser à 3%, après un rebond de la croissance du PIB en 2017 à 4,1%. Les conditions favorables qui ont soutenu cette reprise demeurent principalement l'activité agricole, un rebond de l'activité manufacturière et des services, ainsi que la montée du cours des phosphates.

Graphique 15 – Croissance du PIB réel des pays francophones de l'Afrique du Nord (%)



(p): prévision.

Source: estimations de l'auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

En **Tunisie**, la reprise économique entamée en 2017 (2%) devrait se poursuivre en 2018 avec une croissance de 2,7% soutenue par l'agriculture, le tourisme et l'amélioration du climat des affaires.

En **Mauritanie**, la croissance économique devrait se stabiliser autour de 3%, en raison des investissements publics et des réformes structurelles mises en place.

À **Djibouti**, l'expansion économique amorcée depuis quelques années devrait se poursuivre en 2018 avec une croissance du PIB de 6,2% portée par des investissements publics et privés.

Expansion à plusieurs vitesses en Afrique de l'Est et dans les pays de l'Océan indien

Les perspectives de croissance économique dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien varient considérablement.

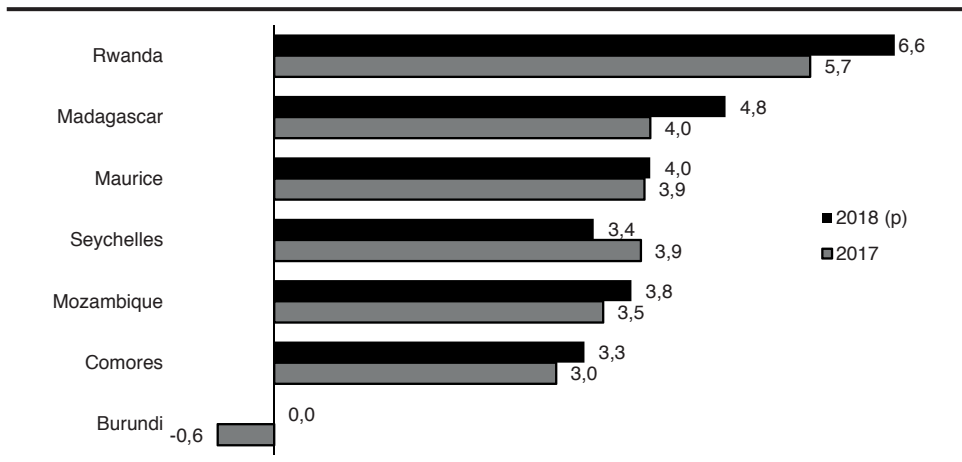
À **Maurice**, la croissance du PIB devrait se stabiliser autour de 4%, soutenue par une conjoncture mondiale favorable et des investissements dans les secteurs des services et de la construction.

Au **Rwanda**, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 6,6% en 2018, après un ralentissement à 5,7% en 2017. Elle sera soutenue par des investissements dans les infrastructures publiques et des mesures favorisant la transformation structurelle.

Au **Burundi**, la conjoncture économique demeurera difficile en 2018, pénalisée par une crise politique et par une baisse de la production agricole due à des chocs climatiques. Une croissance nulle est attendue en 2018, après deux années de contraction économique.

À **Madagascar**, l'activité économique devrait poursuivre sa progression en 2018 et afficher une croissance de 4,8%, après une hausse de 4% en 2017. Elle sera portée par une hausse de l'investissement public, un rebond dans le secteur agricole et la bonne tenue de l'industrie et des services.

Graphique 16 – Croissance du PIB réel dans les pays francophones de l'Afrique de l'Est et de l'Océan indien (%)



(p): prévision.

Source: estimations de l'auteur à partir des prévisions du Fonds monétaire international et de la Banque africaine de développement.

Aux **Seychelles**, la croissance économique devrait atteindre 3,4% en 2018, en léger recul par rapport à une augmentation du PIB de 3,9% en 2017. Elle sera favorisée par une hausse des investissements étrangers et du tourisme, une forte production dans le secteur de la pêche et l'élargissement du crédit au secteur privé.

Aux **Comores**, l'activité économique devrait poursuivre son renforcement avec l'amélioration de la situation énergétique, des infrastructures et du climat des affaires. La croissance économique devrait s'établir à 3,3 % en 2018, après avoir été de 3 % en 2017.

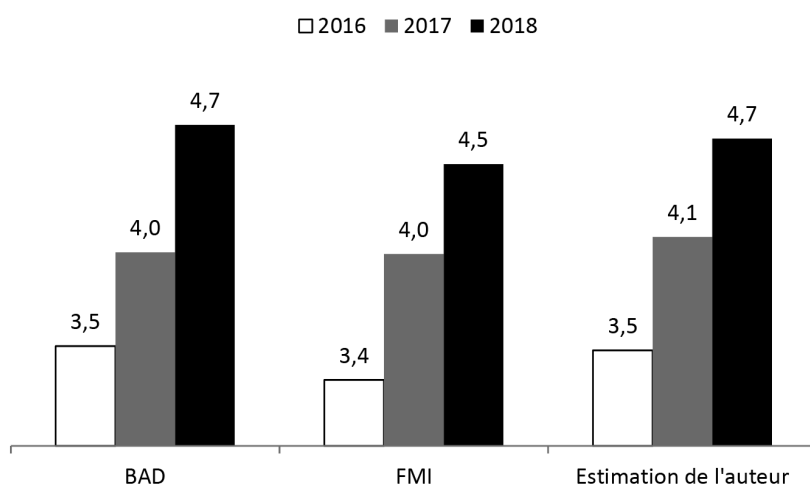
Au **Mozambique**, la croissance économique devrait dépasser légèrement 3 % en 2018, en raison du raffermissement des cours des matières premières et de la hausse des exportations. En 2016, en raison de la découverte d'une dette de deux milliards de dollars par la mission de vérification du FMI, l'économie du Mozambique a ralenti et a connu une croissance du PIB de 3,8 %, après une hausse de 6,6 % l'année précédente.

Des prévisions comparables à celles des autres prévisionnistes

Au chapitre de la croissance économique des pays africains francophones, les prévisions de l'auteur sont comparables à la moyenne des autres prévisionnistes, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement.

Pour l'année 2018, l'auteur prévoit une hausse de 4,7 % du PIB réel, ce qui est similaire aux prévisions de la Banque africaine de développement et légèrement supérieur à celles du FMI (4,5 %).

Graphique 17 – Croissance du PIB réel (%)



Sources : estimations de l'auteur, Fonds monétaire international et Banque africaine de développement.

Des risques toujours présents

Plusieurs facteurs de nature externe et interne pourraient influencer notre prévision à la baisse.

Au niveau mondial, les principaux risques pouvant affecter la performance économique des pays africains francophones sont principalement la hausse importante de la volatilité des marchés financiers, la vulnérabilité de certains pays face à la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées, une intensification des mesures protectionnistes – qui pourrait limiter la croissance du commerce mondial – et la montée des tensions géopolitiques, qui pourrait freiner l'activité économique.

Parmi les facteurs internes figurent l'incertitude sur les plans de la politique et de la sécurité dans plusieurs pays qui pourrait nuire à la confiance des ménages et des investisseurs, la hausse du taux d'endettement et la vulnérabilité liée aux catastrophes naturelles comme les inondations, les sécheresses et les épidémies.

Les pays africains francophones sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles en raison de leur faible capacité d'adaptation, de l'importance de la part de l'agriculture dans le PIB et de sa dépendance à la météo, du niveau élevé de la pauvreté absolue et du développement limité des secteurs financiers.

Conclusion et recommandations

Depuis le milieu des années 1990, la croissance économique des pays africains francophones s'est accélérée en raison principalement de facteurs internes comme les réformes structurelles, l'amélioration du climat des affaires et la baisse des conflits armés. Des facteurs externes ont aussi stimulé la croissance, principalement la hausse des cours des matières premières et la forte affluence de capitaux à la recherche de rendements élevés.

Les perspectives de croissance économique des pays africains francophones demeurent favorables. La croissance économique se raffermi, soutenue par une forte croissance mondiale, une amélioration des cours des matières premières, l'amélioration des conditions financières et un renforcement de la demande intérieure générée par la consommation, l'investissement et les dépenses publiques dans certains pays.

Pour l'ensemble des pays africains francophones, la progression du PIB devrait poursuivre sur sa lancée et s'établir à 4,7% en 2018, après une hausse de 4,1% en 2017 et de 3,5% en 2016.

Toutefois, le niveau de vie des populations africaines francophones demeure faible malgré une embellie économique sur une longue période, et ce, en raison de divers facteurs comme une forte croissance démographique, une épargne intérieure insuffisante, la hausse des inégalités, les conflits armés et une mauvaise gouvernance.

Même si les réformes économiques des dernières années ont permis aux pays de se donner des marges de manœuvre en cas de crise économique, le creusement des déficits budgétaires et l'alourdissement de la dette risquent de compromettre les perspectives de croissance.

D'autres risques baissiers pointent à l'horizon ; il s'agit principalement de la vulnérabilité de certains pays face à la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées, de l'intensification des mesures protectionnistes, de l'incertitude sur les plans de la politique et de la sécurité dans plusieurs pays (qui pourrait affecter négativement la confiance des ménages et des investisseurs) et de la vulnérabilité liée aux catastrophes naturelles comme les inondations, la sécheresse et les épidémies.

Pour connaître une croissance durable, les pays africains francophones devraient poursuivre les réformes favorisant davantage la diversification économique en fonction de la situation et de la dotation de chaque pays, la stabilité macroéconomique et l'investissement.

De plus, des progrès importants devront être faits en matière de bonne gouvernance en se dotant d'institutions solides et en améliorant les cadres législatifs et réglementaires pour rassurer les investisseurs.

Par ailleurs, les pays devraient tout faire pour prévenir les conflits armés, qui nuisent beaucoup à la croissance et détruisent le capital humain et matériel.

Enfin, la politique budgétaire devrait être réorientée en adoptant des mesures qui améliorent la situation budgétaire des pays sans comprimer les dépenses en éducation, en santé et en infrastructures.

Chapitre 2

CARACTÉRISATION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Rachidi KOTCHONI⁸, Université Paris Nanterre et Banque mondiale

La Francophonie : un espace à géométrie variable

Il n'existe aucune définition claire et unique de ce qu'est «l'espace francophone», mais plutôt un ensemble de critères permettant de délimiter un espace dont les frontières restent néanmoins floues. Une façon de délimiter cet espace consiste à le définir comme étant l'ensemble des pays du monde ayant le français comme langue officielle (définition *de jure*). Cependant, cette définition a le défaut d'exclure les pays n'ayant pas le français comme langue officielle, mais où le français est d'un usage courant. Pour remédier à cette insuffisance, on pourrait plutôt définir l'espace francophone comme étant «l'ensemble des pays dont une partie significative de la population est francophone (définition *de facto*)». Le point faible de cette seconde définition est assez évident : à partir de quel seuil doit-on considérer que la proportion de la population parlant le français est significative ?

D'autres critères, notamment de nature politique, interviennent dans la définition de ce qu'est l'espace francophone. Par exemple, un pays comme l'Algérie, qui satisfait à la définition *de facto*, n'est pas membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), tandis qu'un pays comme l'Égypte, qui ne satisfait à aucune des deux définitions, en fait partie. Pour des raisons pratiques, nous retiendrons dans ce travail que l'espace francophone est constitué de l'ensemble des pays qui satisfont à l'une ou l'autre des deux définitions. Les Comores et les Seychelles ne sont pas prises en compte dans notre analyse.

⁸ Les points de vue et les opinions formulés dans ce chapitre sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Université Paris Nanterre ou de la Banque mondiale.

Répartition géographique

Si on subdivise l’Afrique en cinq grandes régions – Afrique du Nord, Afrique de l’Est, Afrique centrale, Afrique de l’Ouest, Afrique australe –, on trouve que ce continent compte au total vingt-quatre pays francophones répartis comme suit :

Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie.

Afrique de l’Est : Burundi, Djibouti, Madagascar, Rwanda.

Afrique centrale : Cameroun, République centrafricaine, Gabon, République démocratique du Congo, République du Congo et Tchad.

Afrique de l’Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d’Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Afrique australe : aucun pays francophone.

Le tableau 1 présente le nombre et la proportion de pays francophones par région de l’Afrique. On voit que l’Afrique de l’Ouest, l’Afrique centrale et l’Afrique du Nord possèdent les plus grandes concentrations de pays francophones, tandis que l’Afrique australe n’en compte aucun. Au total, selon nos critères, plus de 40 % de pays africains sont francophones.

Tableau 1 – Répartition des pays africains francophones par région

| | Nombre total de pays | Pays francophones | |
|--------------------|-------------------------|-------------------|----------------|
| | | Nombre | Proportion (%) |
| Afrique du Nord | 6 | 3 | 50 |
| Afrique de l’Est | 18 | 4 | 22 |
| Afrique centrale | 9 | 6 | 67 |
| Afrique de l’Ouest | 16 | 11 | 69 |
| Afrique australe | 5 | – | – |
| Total | 54 | 24 | 43 |

Source : calculs de l’auteur.

Poids démographique

Les pays francophones cumulent environ 80 % de la population de l’Afrique centrale, 38 % de l’Afrique du Nord et 36 % de l’Afrique de l’Ouest. L’Afrique de l’Est possède la plus faible proportion de citoyens francophones (11 %). Ces proportions sont restées relativement stables depuis les années 1990

(Tableau 2). Le poids démographique des pays francophones en Afrique de l'Ouest paraît faible si l'on tient compte de leur nombre dans la région. Cette faiblesse s'explique par la présence du Nigéria, qui compte près de 150 millions d'habitants.

Tableau 2 – Population francophone par rapport à la population totale de la région (%).

| | 1990 | 2000 | 2010 |
|--------------------|-------|-------|-------|
| Afrique du Nord | 41,85 | 40,48 | 38,84 |
| Afrique de l'Est | 12,55 | 11,88 | 11,86 |
| Afrique centrale | 82,18 | 82,11 | 81,35 |
| Afrique de l'Ouest | 35,07 | 36,32 | 36,58 |

Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

Poids économique

Le tableau 3 présente le PIB réel des pays francophones par rapport au PIB réel de l'ensemble des pays de leur région. Les données utilisées couvrent la période allant de 2010 à 2016. On constate que le poids économique des pays francophones varie considérablement d'une région à l'autre. En Afrique du Nord et en Afrique centrale, les pays francophones comptent pour environ 50 % du PIB de leurs régions respectives. En Afrique du Nord en particulier, ce pourcentage est supérieur à 50 % pour chacune des cinq dernières années.

Les pays francophones représentent moins de 10 % du PIB en Afrique de l'Est, ce qui s'explique par leur faible concentration dans la région. En Afrique de l'Ouest, région dominée par le Nigéria et le Ghana, la part du PIB qui revient aux pays francophones est inférieure à 20 %.

Tableau 3 – Poids des pays francophones dans le PIB réel (% par région)

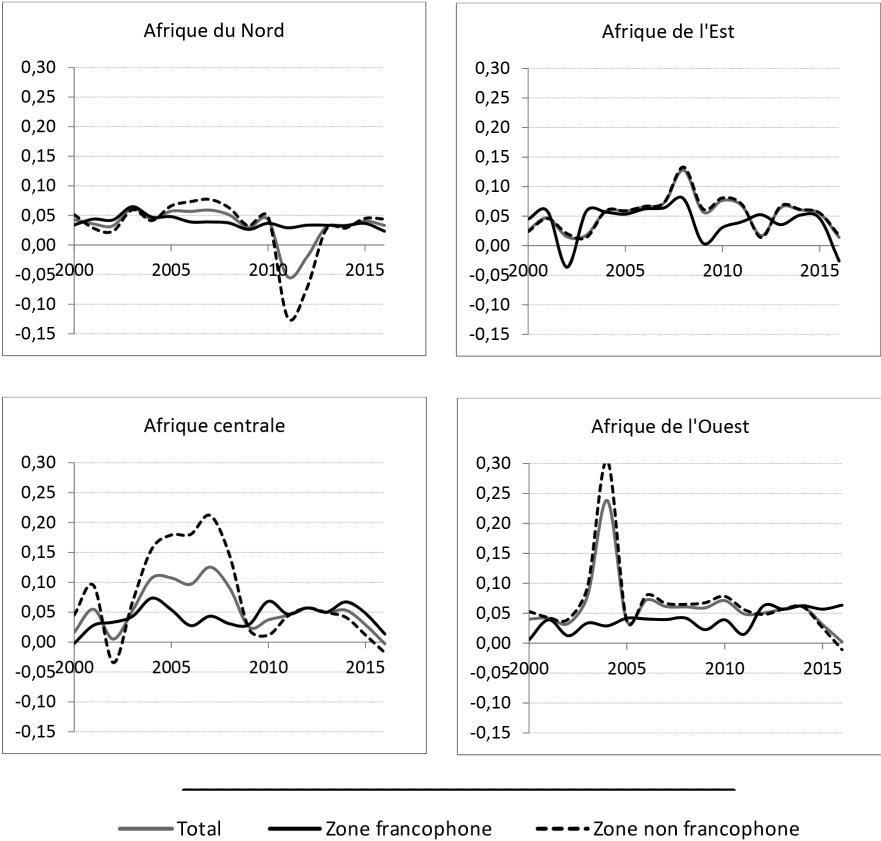
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Afrique du Nord | 45,37 | 49,33 | 52,05 | 52,21 | 52,32 | 52,11 | 51,62 |
| Afrique de l'Est | 8,17 | 7,96 | 8,24 | 8,01 | 7,95 | 7,88 | 7,57 |
| Afrique centrale | 46,40 | 46,47 | 46,48 | 46,50 | 47,11 | 47,99 | 48,77 |
| Afrique de l'Ouest | 17,65 | 17,08 | 17,28 | 17,28 | 17,30 | 17,73 | 18,82 |

Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

Courbes de croissance

La figure 1 présente le taux de croissance du PIB réel par région de 2000 à 2016. Premièrement, on note que les pays francophones ne sont pas strictement dominés sur l'ensemble de la période en termes de taux de croissance, sauf en Afrique de l'Ouest, où ce constat est fortement nuancé. En effet, les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont enregistré des taux de croissance moins élevés que les autres pays de la région entre 2000 et 2010.

Figure 1 – Taux de croissance du PIB réel par région



Source: calcul de l'auteur à partir de des données de la Banque mondiale «Indicateurs du développement dans le monde», 2017.

Deuxièmement, les courbes de croissance du PIB réel des régions francophones affichent une plus grande stabilité que celles des pays non francophones. Les fluctuations du PIB réel répondent à plusieurs facteurs, au nombre desquels la stabilité politique, la discipline monétaire, les cours des matières premières et les conditions climatiques. Des analyses plus approfondies sont nécessaires pour mieux identifier les raisons de la faible volatilité du PIB dans les pays de l'Afrique francophone.

Tableau 4 – Taux de croissance du PIB réel par pays (%)

| Pays | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Moyenne |
|--------------------|--------|------|------|--------|--------|---------|
| Côte d'Ivoire | 10,71 | 8,89 | 8,79 | 8,84 | 8,34 | 9,11 |
| Djibouti | – | – | 8,92 | 9,68 | 8,72 | 9,10 |
| Rwanda | 8,65 | 4,66 | 7,62 | 8,87 | 5,98 | 7,14 |
| Rép. dém. du Congo | 7,09 | 8,48 | 9,47 | 6,92 | 2,40 | 6,84 |
| Niger | 11,85 | 5,27 | 7,53 | 4,34 | 4,93 | 6,75 |
| Guinée | 5,92 | 3,93 | 3,71 | 3,81 | 10,45 | 5,53 |
| Burkina Faso | 6,45 | 5,79 | 4,33 | 3,89 | 5,92 | 5,27 |
| Cameroun | 4,54 | 5,40 | 5,88 | 5,65 | 4,45 | 5,18 |
| Togo | 4,82 | 3,97 | 5,87 | 5,38 | 5,40 | 5,09 |
| Sénégal | 4,41 | 3,46 | 4,08 | 6,46 | 6,74 | 5,02 |
| Bénin | 4,82 | 7,19 | 6,35 | 2,10 | 3,96 | 4,87 |
| Gabon | 5,25 | 5,64 | 4,31 | 3,88 | 2,08 | 4,22 |
| Mauritanie | 5,80 | 6,09 | 5,58 | 1,40 | 2,00 | 4,15 |
| Mali | – 0,84 | 2,30 | 7,04 | 5,96 | 5,80 | 4,01 |
| Centrafrique | 4,11 | – | 1,04 | 4,8 | 4,53 | 3,61 |
| Tchad | 8,88 | 5,70 | 6,90 | 2,77 | – 6,26 | 3,46 |
| Algérie | 3,37 | 2,77 | 3,79 | 3,76 | 3,30 | 3,40 |
| Maroc | 3,01 | 4,54 | 2,67 | 4,55 | 1,22 | 3,19 |
| Madagascar | 3,03 | 2,26 | 3,32 | 3,12 | 4,18 | 3,18 |
| Guinée-Bissau | – 1,71 | 3,26 | 0,96 | 6,13 | 6,26 | 2,93 |
| Congo | 3,80 | 3,44 | 6,78 | 2,65 | – 2,80 | 2,73 |
| Tunisie | 4,00 | 2,88 | 2,97 | 1,15 | 1,11 | 2,42 |
| Burundi | 4,02 | 4,59 | 4,66 | – 3,92 | – 0,57 | 1,70 |
| Cap-Vert | 1,08 | 0,80 | 0,61 | 1,01 | 3,82 | 1,46 |

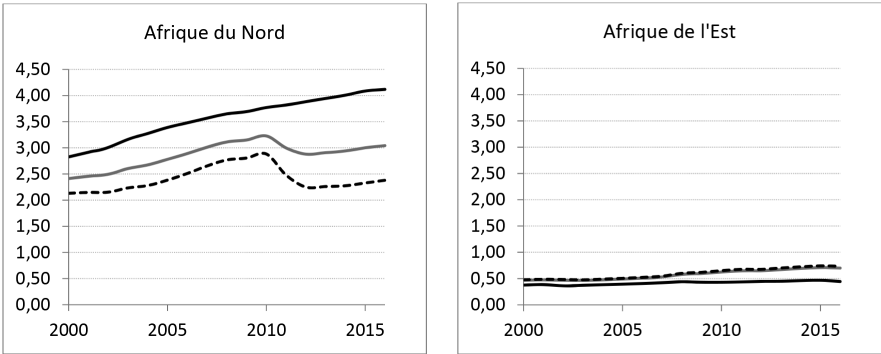
Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

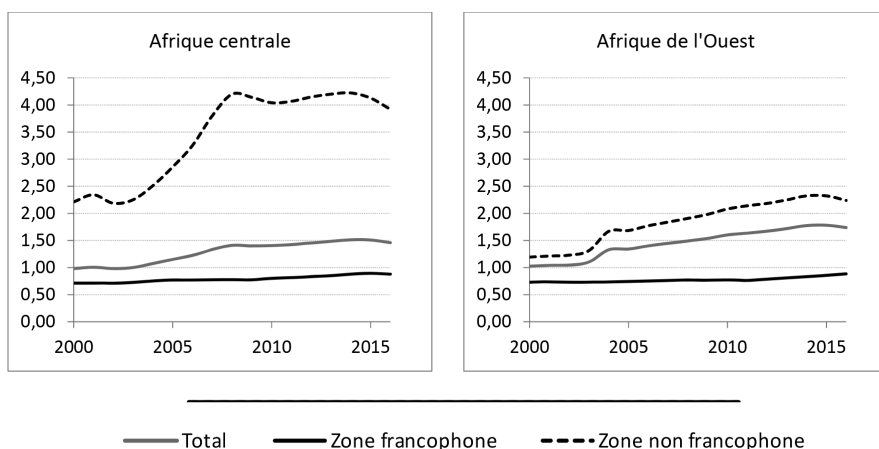
Le tableau 4 présente le taux de croissance du PIB réel par pays. Dans l'ensemble, on note que les pays africains francophones progressent à un rythme élevé. La Côte d'Ivoire et le Djibouti se démarquent avec des taux de croissance supérieurs à 9%. D'autres pays comme le Rwanda, la République démocratique du Congo ou encore le Niger affichent de forts taux de croissance. Parmi les pays qui croissent moins vite, on trouve la Tunisie, le Burundi et le Cap-Vert.

PIB par habitant

Le PIB par habitant permet de mieux apprécier le niveau de richesse des pays, car il prend en compte la taille de la population qui se partage la richesse créée. En Afrique du Nord, le PIB par habitant des pays francophones est supérieur à celui des pays non francophones et croît à un rythme soutenu d'environ 3,5% par an depuis les années 2000 (Figure 2). Dans cette région, l'écart de richesse s'est davantage creusé en faveur des pays francophones au cours des dernières années. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans les autres régions du continent africain, notamment en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, où les pays francophones sont nettement moins riches que les pays non francophones.

Figure 2 – Évolution du PIB par habitant entre 2000 et 2016 (milliers de dollars)





Source: calcul de l’auteur à partir de des données de la Banque mondiale « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

Lorsqu’on examine la croissance du PIB par habitant (Figure 2), on constate que seuls les pays francophones de l’Afrique du Nord réalisent un parcours sans faute en n’affichant que des taux positifs pendant toute la période 2000-2016. Dans les autres régions, le PIB par habitant a souvent affiché des taux de croissance proche de zéro, voire négatifs. Cela montre que la pression démographique a été plus forte que la croissance du PIB dans ces régions.

Inflation

Le déflateur du PIB et l’Indice des prix à la consommation (IPC) sont les deux indices souvent utilisés pour apprécier l’augmentation du niveau général des prix. L’inflation calculée à partir de l’IPC se concentre sur la cherté de la vie telle que perçue par les ménages, tandis que l’inflation déduite du déflateur du PIB couvre l’économie dans son ensemble. Dans les pays développés où les systèmes de collectes statistiques sont performants et les données économiques fiables, ces deux mesures de l’inflation sont fortement corrélées. Dans les pays africains, les données sont malheureusement moins fiables. Il est donc utile ici d’examiner les deux indices en vue d’aboutir à des conclusions robustes.

Le tableau 5 présente les taux annuels moyens d’inflation pour les périodes 2007-2016 et 2012-2016 selon l’IPC et le déflateur du PIB. La comparaison de ces deux périodes permet de savoir si l’inflation s’est accélérée ou a diminué au fil du temps. Mis à part quelques pays comme la République

centrafricaine, la Guinée, le Burundi et, dans une moindre mesure, Madagascar, l'Afrique francophone est une zone où l'inflation est maîtrisée. La République démocratique du Congo, qui a connu des périodes de forte inflation, connaît actuellement d'une inflation assez faible.

Second fait marquant qui ressort de ce tableau : les taux d'inflation ont globalement décéléré en Afrique francophone. Sur l'ensemble de la région, l'inflation moyenne est passée de 3,93 à 1,57 % selon le déflateur du PIB, et de 4,20 à 3,34 % selon l'IPC. Cela peut être vu comme la conséquence d'une gestion monétaire qui s'assainit au fil du temps, combinée à une diminution des tensions politiques et sociales dans les pays concernés.

Tableau 5 – Inflation moyenne sur la période 2007-2016 (%)

| Pays | Inflation du déflateur | | Inflation d'après l'IPC | |
|-----------------------|------------------------|-------------|-------------------------|--------------|
| | 2007-2016 | 2012-2016 | 2007-2016 | 2012-2016 |
| Algérie | 4,21 | 0,19 | 4,88 | 5,23 |
| Bénin | 2,24 | 1,70 | 2,21 | 1,17 |
| Burkina Faso | 2,96 | 1,17 | 1,93 | 0,95 |
| Burundi | 10,98 | 9,01 | 9,95 | 8,18 |
| Cap-Vert | 1,14 | 0,25 | 2,10 | 0,50 |
| Cameroun | 0,15 | - 2,42 | 2,38 | 2,07 |
| Centrafrique | 4,92 | 6,46 | 8,03 | 13,03 |
| Tchad | - 0,01 | - 3,15 | 2,28 | 3,78 |
| Rép. dém. du Congo | 11,60 | 2,55 | 6,86 | 2,20 |
| Congo | - 2,30 | - 9,99 | 3,49 | 3,30 |
| Côte d'Ivoire | 3,61 | 3,09 | 2,15 | 1,26 |
| Djibouti | 3,87 | 2,75 | 3,65 | 1,86 |
| Gabon | 0,75 | - 4,43 | 2,44 | 1,91 |
| Guinée | 8,72 | 5,94 | 13,44 | 10,59 |
| Guinée-Bissau | 4,53 | 2,98 | 2,54 | 0,98 |
| Madagascar | 7,54 | 6,28 | 7,88 | 6,33 |
| Mali | 4,28 | 2,40 | 2,19 | 1,04 |
| Mauritanie | 4,20 | - 0,87 | 4,31 | 2,90 |
| Maroc | 1,42 | 1,15 | 1,54 | 1,36 |
| Niger | 3,19 | 1,44 | 1,82 | 0,60 |
| Rwanda | 6,22 | 3,73 | 6,27 | 4,09 |
| Sénégal | 1,66 | 0,10 | 1,57 | 0,40 |

| Pays | Inflation du déflateur | | Inflation d'après l'IPC | |
|----------------------------|------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| | 2007-2016 | 2012-2016 | 2007-2016 | 2012-2016 |
| Togo | 4,17 | 2,91 | 2,53 | 1,44 |
| Tunisie | 4,19 | 4,47 | 4,42 | 4,89 |
| Moyenne francophone | 3,93 | 1,57 | 4,20 | 3,34 |

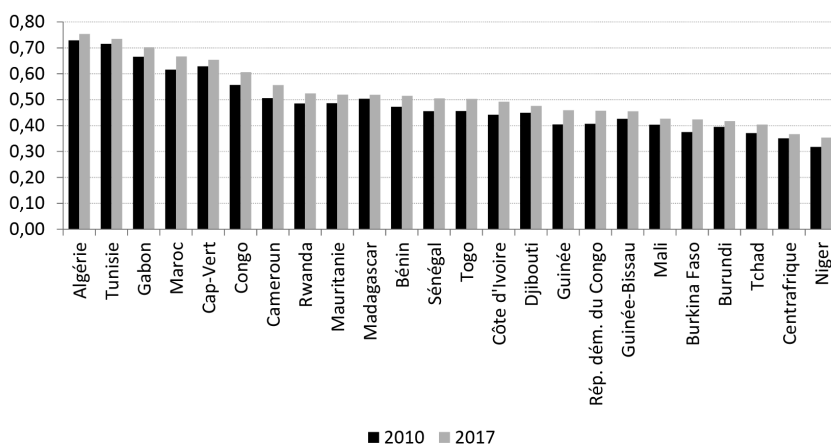
Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

Indicateur de développement humain (IDH)

L'Indicateur de développement humain (IDH) mesure le niveau de développement des pays au-delà des aspects purement économiques. Il synthétise les performances d'un pays selon trois dimensions : la santé, le niveau de vie et le niveau d'éducation.

Selon les données du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Maurice et la Tunisie sont les deux pays de l'espace francophone africain qui enregistraient le meilleur IDH (0,781 et 0,725) en 2015 (Figure 3). Ces pays arrivent respectivement au deuxième et au troisième rang en Afrique. Mis à part la République du Congo, tous les pays francophones africains ont connu une amélioration de leur IDH entre 2010 et 2015, même si beaucoup de progrès reste à faire.

Figure 3 – IDH par pays de l'espace francophone africain en 2010 et 2015



Source : données acquises sur le site du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), <http://hdr.undp.org/en/composite/trends>.

Flux commerciaux

L'Afrique francophone a connu une baisse de ses échanges commerciaux avec le reste de l'Afrique entre 2013 et 2014. En effet, les exportations totales ont diminué de 13,8% entre 2013 et 2014, et les importations totales ont baissé de 10,6% durant la même période.

Les échanges entre pays francophones étaient estimés à 6 900 millions de dollars américains en 2014, contre 6 964 millions de dollars en 2013, soit une diminution de 0,91%. Elles constituent 59,8% des exportations totales en direction de l'Afrique et 46,6% des importations totales en provenance de l'Afrique. La part des exportations à l'extérieur des pays francophones dans les échanges totaux avec le reste de l'Afrique est en baisse, en particulier entre 2013 et 2014. De même, la part des importations à l'extérieur de la francophonie est en baisse. Cette tendance permet d'avancer que les liens commerciaux entre les pays francophones de l'Afrique se sont solidifiés récemment.

Tableau 6 – Flux commerciaux des pays francophones africains de 2010 à 2014 (M\$ US)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------------------------------|---------|---------|----------|----------|----------|
| Exportations totales vers l'Afrique | 9254,97 | 9861,45 | 11114,93 | 13374,31 | 11532,28 |
| Exportations hors Francophonie | 4713,08 | 4723,69 | 5415,73 | 6410,41 | 4631,96 |
| <i>Exportations totales (%)</i> | 50,9 | 47,90 | 48,72 | 47,93 | 40,17 |
| Échanges dans la Francophonie | 4541,9 | 5137,75 | 5699,19 | 6963,92 | 6900,32 |
| <i>Exportations totales (%)</i> | 49,1 | 52,10 | 51,28 | 52,07 | 59,83 |
| <i>Importations totales (%)</i> | 40,7 | 42,3 | 40,15 | 42,02 | 46,59 |
| Importations hors Francophonie | 6611,6 | 7008,1 | 8495,09 | 9610,78 | 7910,68 |
| <i>Importations totales (%)</i> | 59,3 | 57,70 | 59,85 | 57,98 | 53,41 |

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|---------|----------|----------|----------|-------|
| Importations totales en provenance de l'Afrique | 11153,5 | 12145,82 | 14194,28 | 16574,69 | 14811 |

Sources: Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) 2014 et calculs des auteurs.

Figure 4 – Importations intra et hors Francophonie de 2010 à 2014 (M\$ US)

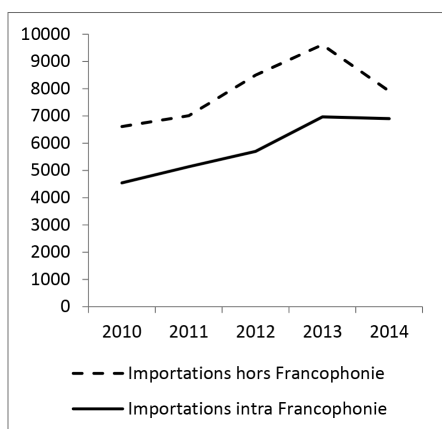
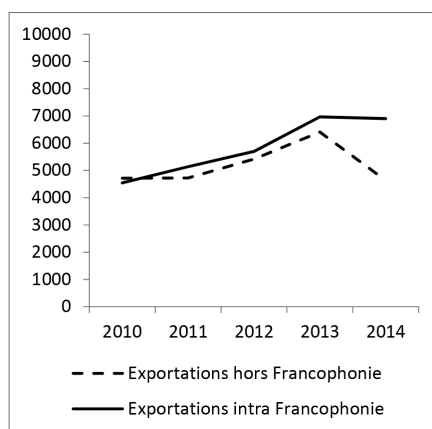


Figure 5 – Exportations intra et hors Francophonie de 2010 à 2014 (M\$ US)



Sources: Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) 2014 et calculs des auteurs.

Avantages comparatifs

Les exportations des pays francophones ne sont pas assez diversifiées et sont fortement concentrées sur des matières premières telles que le coton, l'or, le pétrole, le cacao, le cuivre, l'or et l'uranium. Il y a aussi quelques produits plus ou moins élaborés tels que les voitures (Maroc), les engrais chimiques (Maroc), du ciment (Togo), des vêtements (Tunisie) ou encore des produits issus de l'agroalimentaire tels que le thé et le café (Burundi), et les poissons congelés (Mauritanie). Cette faible diversification rend les recettes générées par les exportations très vulnérables, notamment en raison des risques climatiques et de la volatilité des cours mondiaux des matières premières.

Tableau 7 – Produits exportés et avantages comparatifs

| Pays | Produits exportés | Avantages comparatifs | Année de référence |
|--------------------|--|--|--------------------|
| Algérie | Gaz de pétrole (42 %), pétrole brut (33 %), pétrole raffiné (18 %) | Gaz de pétrole (42 %) | 2016 |
| Bénin | Coton (42 %), fruits, noix (14 %) | Coton (42 %) | 2015 |
| Burkina Faso | Or (62 %), coton (14 %) | Or (62 %) | 2015 |
| Burundi | Café et substituts (34 %), thé et substituts (12 %) | Café et substituts (34 %) | 2015 |
| Cameroun | Pétrole (40 %), cacao (21 %) | Pétrole (40 %) | 2015 |
| Cap-Vert | Poisson traité (37 %), poisson congelé non-filet (30 %) | Poisson traité (37 %) | 2016 |
| Congo | Pétrole (54,5 %), cuivre raffiné (31,1 %) | Pétrole (54,5 %) | 2016 |
| Rép. dém. du Congo | Cuivre raffiné (52,4 %), cobalt (16,8 %) | Cuivre raffiné (52,4 %) | 2016 |
| Côte d'Ivoire | Cacao (42 %), produits pétroliers (11 %) | Cacao (42 %) | 2015 |
| Djibouti | Charbon (27,5 %), café (20,4 %) | Charbon (27,5 %) | 2016 |
| Gabon | Pétrole (84 %), bois (5 %) | Pétrole (84 %) | 2006 |
| Guinée | Or (40 %), aluminium (37 %) | Or (40 %) | 2015 |
| Guinée-Bissau | Noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou (77 %), poisson congelé (5,6 %) | Noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou (77 %) | 2016 |
| Madagascar | Nickel (25 %), épices (18 %) | Nickel (25 %) | 2015 |
| Mali | Or (65 %), coton (15 %) | Or (65 %) | 2012 |
| Maroc | Voitures (12 %), mélange d'engrais minéraux ou chimiques (7,6 %), acide phosphorique (4,4 %) | Voitures (12 %) | 2016 |

| Pays | Produits exportés | Avantages comparatifs | Année de référence |
|--------------|---|----------------------------------|--------------------|
| Mauritanie | Poisson congelé non-filet (12 %), mollusques (10 %), minerais de cuivre (8,3 %) | Poisson congelé non-filet (12 %) | 2016 |
| Niger | Uranium (51 %), produits pétroliers (18 %) | Uranium (51 %) | 2015 |
| Rwanda | Or (20 %), produits pétroliers (15 %) | Or (20 %) | 2015 |
| Centrafrique | Bois brut (27 %), camions de livraison (13 %) | Bois brut (27 %) | 2016 |
| Sénégal | Produits pétroliers (13 %), or (10 %) | Produits pétroliers (13 %) | 2015 |
| Tchad | Pétrole brut (82,4 %), or (11 %) | Pétrole brut (82,4 %) | 2016 |
| Togo | Or (31,1 %), ciment (6,13 %) | Or (31,1 %) | 2016 |
| Tunisie | Fil isolé (11 %), costumes pour hommes et femmes (8,9 %) | Fil isolé (11 %) | 2016 |

Sources : UN Comtrade et site web de l'Observatory of Economic Complexity (OEC).

La structure des avantages comparatifs des pays africains francophones suggère que leurs productions nationales ne sont pas assez complémentaires. Or, cette complémentarité est nécessaire pour augmenter le volume des échanges et renforcer l'intégration économique régionale. La solution à la faiblesse de l'intégration économique (des pays africains en général et des pays francophones en particulier) passe donc nécessairement par le développement de nouvelles filières de production en dehors des secteurs agricoles et miniers.

Environnement des affaires

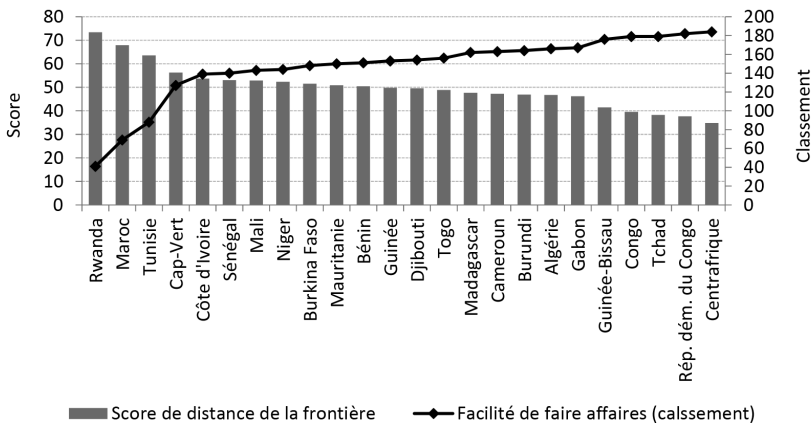
La figure 6 ci-dessous présente l'indice *Doing Business* calculé pour l'année 2018 par pays africain francophone. Seuls le Rwanda (41^e rang), le Maroc (69^e) et la Tunisie (88^e) se classent parmi les 100 économies les plus performantes au monde au chapitre de la qualité de l'environnement des affaires. Parmi les pays les moins performants, on retrouve la Guinée-Bissau (176^e rang), le Congo (179^e), le Tchad (179^e), la République démocratique

du Congo (182^e) et la République centrafricaine (184^e). L'indice concerne 190 économies dans le monde.

Dans presque tous les pays francophones moins performants, la qualité de l'environnement des affaires s'est améliorée en 2018, mais cette amélioration n'est pas suffisante pour hisser ces pays en haut du classement.

De manière générale, l'Afrique francophone partage le sort de l'Afrique subsaharienne, laquelle affiche les scores minimum et moyen de l'environnement des affaires les plus bas comparativement aux autres régions du monde.

Figure 6 – Indice *Doing Business*



Notes : Le score de distance de la frontière est mesuré sur une échelle de 0 à 100, 100 étant la meilleure performance. Le classement au chapitre de la facilité de faire affaires inclut 190 économies à travers le monde.

Source : Banque mondiale (2018)

Gouvernance

Comparativement à leurs homologues non francophones et au reste du monde, les pays francophones d'Afrique peinent à faire bonne figure en matière de bonne gouvernance. La Banque mondiale évalue la bonne gouvernance à travers six points que sont la corruption, l'efficacité du gouvernement, la stabilité politique, la qualité de la réglementation, l'état de droit et la voix de la responsabilité.

Au niveau de la corruption, la meilleure performance francophone est réalisée par la Tunisie. Le Rwanda possède le gouvernement le plus efficace tandis que le Cap-Vert bat le record de la stabilité politique.

Tableau 8 – Indicateurs de gouvernance en 2017

| | Corruption | Efficacité du gouvernement | Stabilité politique | Qualité de la réglementation | État de droit | Voix de la responsabilité |
|---------------------------|------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|---------------|---------------------------|
| Afrique du Nord | | | | | | |
| Algérie | - 0,60 | - 0,48 | - 1,19 | - 1,28 | - 0,77 | - 0,82 |
| Maroc | - 0,27 | - 0,07 | - 0,45 | - 0,13 | - 0,07 | - 0,69 |
| Tunisie | - 0,04 | - 0,12 | - 0,85 | - 0,38 | - 0,11 | 0,19 |
| Afrique de l'Est | | | | | | |
| Burundi | - 1,26 | - 1,13 | - 0,78 | - 0,71 | - 0,97 | - 1,04 |
| Djibouti | - 0,60 | - 0,97 | - 0,77 | - 0,53 | - 0,87 | - 1,43 |
| Madagascar | - 0,84 | - 1,30 | - 0,56 | - 0,69 | - 0,74 | - 0,50 |
| Rwanda | 0,76 | - 0,03 | - 0,31 | 0,25 | 0,06 | - 1,11 |
| Afrique centrale | | | | | | |
| Cameroun | - 1,16 | - 0,79 | - 1,06 | - 0,88 | - 0,90 | - 0,94 |
| Centrafrique | - 1,16 | - 1,85 | - 2,70 | - 1,39 | - 1,70 | - 1,39 |
| Tchad | - 1,32 | - 1,50 | - 1,57 | - 1,16 | - 1,14 | - 1,33 |
| Congo | - 1,18 | - 1,11 | - 0,36 | - 1,21 | - 1,11 | - 1,11 |
| Rép. dém. du Congo | - 1,30 | - 1,56 | - 2,17 | - 1,36 | - 1,45 | - 1,29 |
| Gabon | - 0,69 | - 0,64 | 0,15 | - 0,79 | - 0,51 | - 0,87 |
| Afrique de l'Ouest | | | | | | |
| Bénin | - 0,67 | - 0,46 | 0,03 | - 0,59 | - 0,49 | 0,27 |
| Burkina Faso | - 0,46 | - 0,58 | - 0,79 | - 0,31 | - 0,55 | - 0,35 |
| Cap-Vert | 0,94 | 0,07 | 0,35 | - 0,18 | 0,63 | 0,96 |
| Côte d'Ivoire | - 0,42 | - 0,83 | - 1,04 | - 0,59 | - 0,59 | - 0,51 |
| Guinée | - 1,06 | - 1,23 | - 0,96 | - 1,06 | - 1,36 | - 0,86 |
| Guinée-Bissau | - 1,54 | - 1,58 | - 0,71 | - 1,19 | - 1,33 | - 0,85 |
| Mali | - 0,75 | - 1,10 | - 1,71 | - 0,60 | - 0,64 | - 0,16 |
| Mauritanie | - 0,93 | - 0,99 | - 0,59 | - 0,81 | - 0,86 | - 0,90 |
| Niger | - 0,69 | - 0,70 | - 1,18 | - 0,72 | - 0,65 | - 0,20 |
| Sénégal | 0,06 | - 0,40 | - 0,20 | - 0,22 | - 0,08 | 0,29 |
| Togo | - 0,89 | - 1,25 | - 0,17 | - 0,82 | - 0,86 | - 0,77 |

Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde », 2017.

Conclusion

En fonction des critères énoncés dans l'introduction, 24 pays africains sont retenus comme étant francophones. Ces pays sont repartis dans quatre régions d'Afrique : le nord, l'est, l'ouest et le centre. En Afrique du Nord et en Afrique centrale, le poids des pays francophones compte pour environ 50 % du PIB. Ces pays cumulent environ 80 % de la population d'Afrique centrale, 38 % de celle de l'Afrique du Nord, 36 % de l'Afrique de l'Ouest et 11 % de l'Afrique de l'Est.

Le PIB a tendance à croître plus vite dans la région francophone que dans les pays non francophones. En Afrique de l'Ouest notamment, la zone francophone a connu une croissance moyenne moins forte que la zone non francophone au cours de la période allant de 2000 à 2010. Ce résultat vaut toujours lorsqu'on examine le PIB par habitant, mais il pourrait ne plus être vrai si l'on considère les sous-périodes au cours desquelles les cours mondiaux des produits pétroliers étaient déprimés. La plupart des pays francophones maîtrisent leur inflation, qui a ralenti au cours de la dernière décennie.

Lorsqu'on examine les flux commerciaux entre les pays africains, on remarque une certaine tendance des pays francophones à échanger de plus en plus intensivement entre eux au fil du temps. Cela suggère que le fait d'avoir la langue française en partage affecte positivement les échanges commerciaux en Afrique.

Selon l'indice *Doing Business 2018*, la majorité des pays l'Afrique subsaharienne se trouve en arrière du peloton. Seuls le Rwanda (41^e rang), le Maroc (69^e) et la Tunisie (88^e) font bonne figure dans le classement qui a porté sur 190 économies dans le monde.

Enfin, en matière de gouvernance, les pays africains francophones peinent à faire bonne figure comparativement aux pays non francophones.

Bibliographie et sources de données

Banque africaine de développement (BAD). *Autonomiser les femmes : Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Gender_Equality_Index_2015-FR.pdf

Banque mondiale. *Indicateurs du développement mondial 2017*. <https://data.worldbank.org/indicator>

Banque mondiale (2018). Doing Business 2018. Reforming to Create Jobs. 15th edition. <http://www.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/media/Annual-Reports/English/DB2018-Full-Report.pdf>

Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). http://www.cepii.fr/CEPII/en/bdd_modele/bdd.asp

Observatory of Economic Complexity: <http://dataconomy.com/2014/07/observatory-economic-complexity/>

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). *Indicateurs de développement humain*. <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi>

UN Comtrade Database. *Base de données des statistiques sur le commerce des produits de base*. <https://comtrade.un.org/>

Chapitre 3

LA TRANSITION DES ÉTUDES AU MARCHÉ DU TRAVAIL CHEZ LES JEUNES DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE⁹

Brahim BOUDARBAT et Leslyne NDJABA, Université de Montréal

Introduction

Au cours des deux prochaines décennies, l'Afrique francophone connaîtra une croissance démographique enviable, ce qui représentera un potentiel de développement économique et social considérable. Ainsi, sa population devrait atteindre près d'un milliard d'habitants à l'horizon 2050, ce qui équivaudra à 10% de la population mondiale. De plus, le quart de cette population (26%) serait composé de jeunes de 15 à 29 ans, comparativement à un cinquième (20%) pour la population mondiale. L'Afrique francophone saura-t-elle tirer parti de ce potentiel démographique et concrétiser les opportunités que représentent ses jeunes? Il s'agit là d'un véritable défi, étant donné les difficultés qu'éprouvent les économies africaines d'aujourd'hui à intégrer les jeunes sur le marché du travail et à tirer profit de leur potentiel productif. Ces difficultés découlent, d'une part, du fait que les systèmes éducatifs ne parviennent pas à former des jeunes qui répondent adéquatement aux besoins du marché du travail, et d'autre part, des faibles performances des économies africaines en matière de création d'emplois productifs et de qualité au profit des nouveaux arrivants sur le marché du travail. La montée du chômage chez les jeunes diplômés, la faible participation des femmes au marché du travail en Afrique du Nord et la prédominance des activités informelles à faible valeur ajoutée en Afrique subsaharienne illustrent bien les difficultés en question.

D'après plusieurs rapports d'évaluation, l'Afrique francophone a néanmoins réalisé des progrès considérables sur le plan de la scolarisation des jeunes

⁹ Dans ce chapitre, l'espace africain francophone est composé des 30 pays africains membres (de plein droit et associés) de l'Organisation internationale de la Francophonie : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Tunisie.

(UNESCO, 2015; Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie, 2015; Barlet & d'Aiglepierre, 2017). Cela est imputable à diverses politiques gouvernementales visant à favoriser l'accès aux études primaires et secondaires, notamment chez les filles et chez les enfants qui vivent en milieu rural. Toutefois, les questions liées à l'équité et à la qualité de l'accès à l'éducation ainsi que les problèmes de décrochage scolaire, de progression et d'achèvement des cycles d'études persistent.

En effet, si l'inégalité d'accès à l'éducation entre les filles et les garçons tend à diminuer, un nombre important d'enfants, particulièrement en Afrique, sont toujours privés du droit à l'éducation, en raison de leur lieu de résidence ou de leur situation socioéconomique (UNESCO, 2015). De manière générale, les citadins et les enfants issus de familles aisées ont plus de chances d'être scolarisés.

Pour ce qui est de la qualité de l'éducation, une évaluation régionale des acquis scolaires menée par le PASEC¹⁰ (CONFEMEN, 2015) dans 10 pays de l'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo) révèle que la plupart des enfants couverts par l'enquête n'acquièrent pas les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul. Par ailleurs, à l'intérieur d'un même pays, on note des disparités d'accès à une éducation de qualité entre les zones rurales et les zones urbaines, les familles riches et les familles pauvres, les régions prospères et les régions défavorisées (UNESCO, 2015). Par exemple, au Bénin, au Cameroun et au Togo, les écarts sur le plan de la langue entre les élèves de dernière année du primaire dont les parents savent lire, écrire et compter et ceux dont les parents sont analphabètes sont très grands (CONFEMEN, 2015).

Bien évidemment, les insuffisances dont souffre le système éducatif en Afrique francophone compromettent l'accès des jeunes à un emploi décent. L'inégalité d'accès à l'éducation limite la possibilité, pour les personnes vulnérables, de trouver un emploi qui améliore leur bien-être et celui de leurs familles et de leur collectivité. Chez ceux qui ont reçu une éducation, les employeurs décrivent souvent un manque de compétences ou d'expertise

¹⁰ Créé en 1991, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) vise à nous informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs, afin d'aider à l'élaboration et au suivi des politiques dans le domaine de l'enseignement.

technique pour occuper les postes disponibles (BIT, 2014). Le manque d'opportunités en matière d'emploi et l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché des compétences entraînent des taux de chômage et de sous-emploi relativement élevés et des conditions de travail qui sont en deçà des aspirations des jeunes diplômés. En plus de réduire le retour sur l'investissement que génère l'éducation tant pour les individus que pour les collectivités, cette situation risque de raviver les tensions sociales et d'accentuer l'exode des compétences vers d'autres lieux.

La situation de l'emploi des jeunes en Afrique francophone comporte des défis majeurs pour les décideurs publics dans les pays à l'étude. Avant de relever ces défis, il importe de bien les identifier en dressant un portrait statistique fidèle de la situation sur le marché du travail. Le présent chapitre poursuit précisément cet objectif. En nous basant sur l'Enquête sur la Transition vers la Vie Active (ETVA¹¹), nous examinerons l'intégration des jeunes dans le marché du travail dans les six pays africains francophones qui ont fait l'objet de cette enquête: le Bénin, l'Égypte, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Togo et la Tunisie. Ces pays, les seuls de l'Afrique francophone qui ont fait partie du champ de l'ETVA, sont assez représentatifs de la situation qui règne dans cette région du monde.

L'ETVA, une enquête qui cible les jeunes de 15 à 29 ans (voir la section 2), a été instaurée par le Bureau international du Travail pour aider les États membres à se constituer une base de connaissances sur l'emploi dans cette partie de la population. Cette initiative fait suite à la décision de la Conférence internationale du Travail de juin 2012 de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la crise de l'emploi chez les jeunes.

Le présent chapitre comprend quatre parties. Dans la section 1, nous présentons un portrait succinct du marché du travail dans les 30 pays de l'Afrique francophone. Cette partie puise essentiellement dans la base de données «Indicateurs du développement dans le monde» de la Banque mondiale. Dans les deux sections suivantes, nous mettons à contribution les données de l'ETVA, afin de décrire les résultats scolaires et le marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans dans ces mêmes pays. La dernière section présente une discussion à la lumière des résultats des analyses précédentes.

¹¹ School-to-Work Transition Survey (SWTS) en anglais (voir la section 2).

1. Aperçu du marché du travail en Afrique francophone

1.1 Une croissance démographique soutenue

L'Afrique francophone connaît une croissance démographique soutenue qui entraîne une augmentation importante de sa main-d'œuvre constituée de jeunes. Sa population totale a plus que quadruplé entre 1960 et 2017, passant de près de 120 à près de 500 millions d'habitants; d'ici 2050, elle devrait doubler et atteindre le milliard, ce qui représentera 10% de la population mondiale (Tableau 1). En plus de cette forte croissance, la population de l'Afrique francophone a préservé son caractère «jeune», plus du quart de sa population (26,5%) se trouvant dans la tranche des 15-29 ans. Cette proportion ne devrait pas changer d'ici 2050. Qui plus est, 40% de la population était âgée de moins de 15 ans en 2017, contre 25% dans le monde (Figure A.1, en annexe). Ainsi, au total, les deux tiers de la population de l'Afrique francophone ont moins de 30 ans, comparativement à la moitié de la population mondiale. Ces chiffres reflètent bien l'importance des défis que doivent relever les pays de l'Afrique francophone pour répondre aux aspirations de leurs jeunes, notamment en matière d'accès à une éducation de qualité et à des emplois productifs.

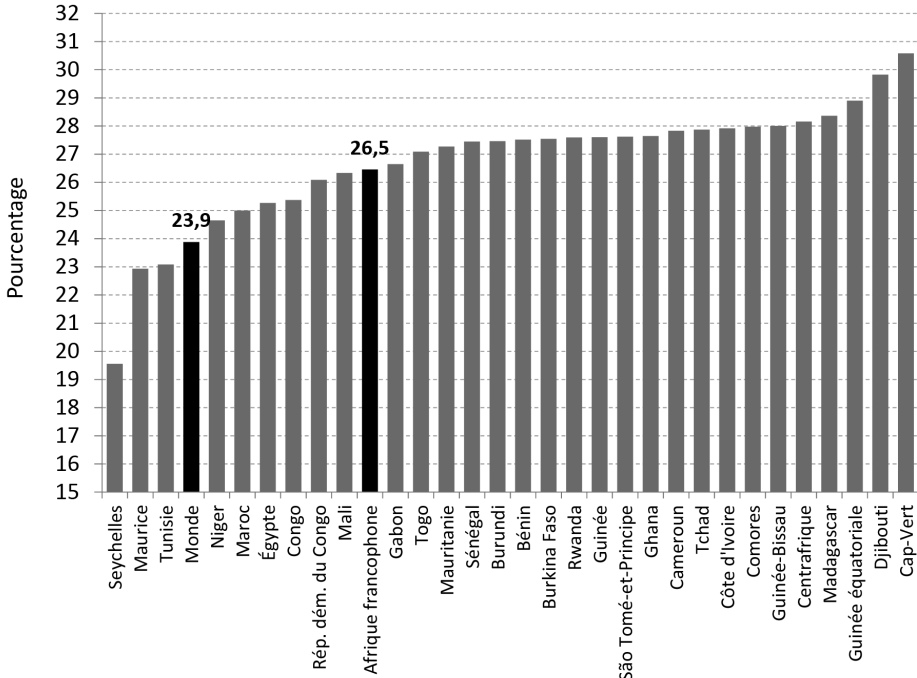
Tableau 1 – Évolution de la taille de la population en Afrique francophone, 1960-2050

| | 1960 | 2017 | 2050 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Population totale de l'Afrique francophone | 118 248 398 | 497 019 942 | 998 213 507 |
| Part dans la population mondiale (%) | 3,9 | 6,6 | 10,2 |
| Population des 15-29 ans en Afrique francophone | 29 691 204 | 131 521 485 | 260 511 704 |
| Part dans la population totale de l'Afrique francophone (%) | 25,1 | 26,5 | 26,1 |
| Part dans la population mondiale des 15-29 ans (%) | 4,0 | 7,3 | 13,0 |

Source: calculs des auteurs à partir des données acquises sur le site web des Nations unies. *Perspectives de la population mondiale: la révision de 2017*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2017.

La figure 1 permet de constater que la situation est loin d'être la même dans tous les pays de l'Afrique francophone. Par exemple, les jeunes de 15 à 29 ans ne représentaient que 19,6% de la population des Seychelles en 2017, comparativement à 30,6% pour le Cap-Vert. On remarque aussi que certains pays de l'Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie) affichent des proportions de jeunes relativement moins élevées que les pays de l'Afrique subsaharienne.

Figure 1 – Part des jeunes de 15 à 29 ans dans la population totale en 2017 par pays (%)

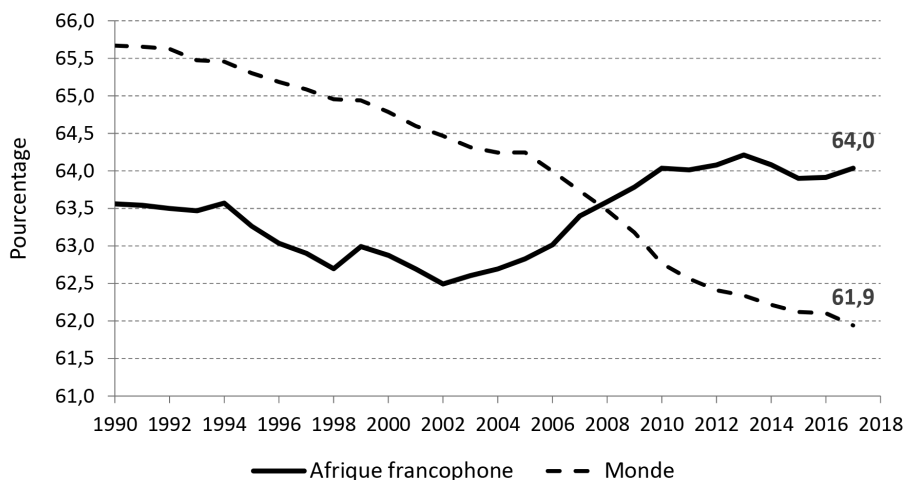


Source : calculs des auteurs à partir des données acquises sur le site web des Nations Unies. *Perspectives de la population mondiale: la révision de 2017*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017).

1.2 Des taux d'activité à la hausse

Longtemps resté en dessous de la moyenne mondiale, le taux d'activité¹² en Afrique francophone a augmenté de 1,5 point de pourcentage entre 2002 et 2017, avec un pic atteint en 2013. Ce taux s'inscrit dans une tendance à la hausse et se situe depuis 2008 au-dessus du taux d'activité dans le monde qui, lui, est en baisse constante.

Figure 2 – Évolution du taux d'activité des 15 ans et plus, 1990-2017

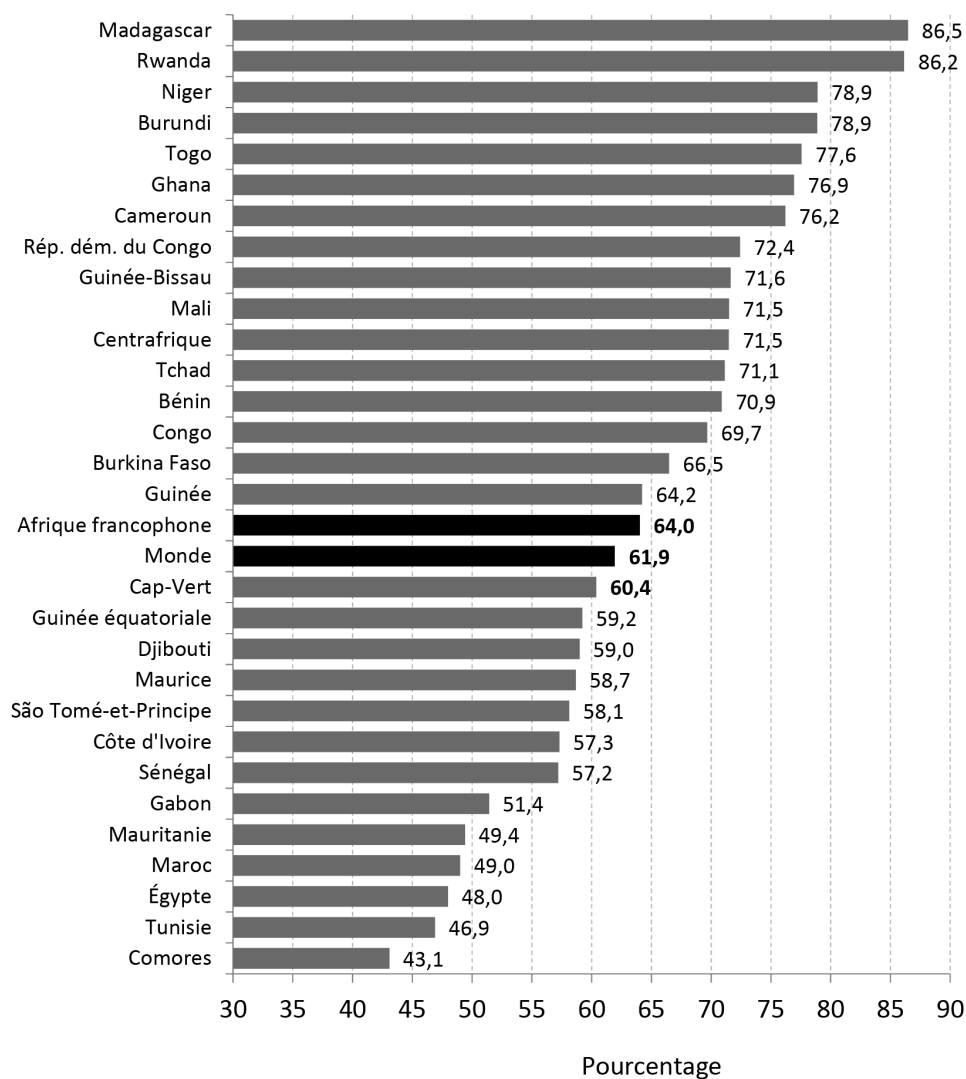


Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT). Les taux pour l'Afrique francophone ont été calculés par les auteurs en considérant la moyenne pondérée des taux par pays.

Les taux élevés de participation à la population active en Afrique francophone sont majoritairement attribuables aux pays de l'Afrique subsaharienne. Dans les pays de l'Afrique du Nord francophone (Égypte, Maroc et Tunisie), on observe un désengagement de la population à l'égard du marché de travail ; les taux d'activité y sont inférieurs à 50% (Figure 3). C'est le cas également de la Mauritanie et des Comores.

¹² Correspond au nombre total d'actifs (personnes occupées et chômeurs) dans un groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

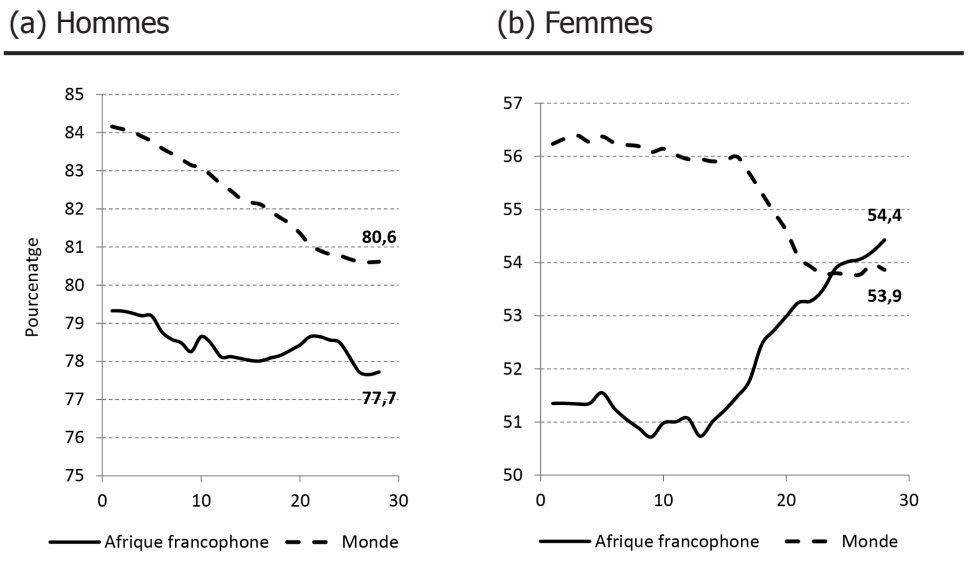
Figure 3 – Taux d'activité des 15 ans et plus en 2017, par pays



Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT).

Une analyse selon le genre montre que la hausse du taux d'activité en Afrique francophone est essentiellement due à la progression de la participation des femmes au marché du travail (Figure 4). Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans a progressé de près de 3,4 points de pourcentage au cours de la période 2002-2016, pendant que celui des hommes augmentait légèrement de 2007 à 2011 avant de renouer avec sa tendance à la baisse. Malgré ces données contrastées, les femmes sont toujours moins présentes que les hommes sur le marché du travail.

Figure 4 – Évolution du taux d'activité chez les 15-64 ans, selon le sexe (1990-2017)

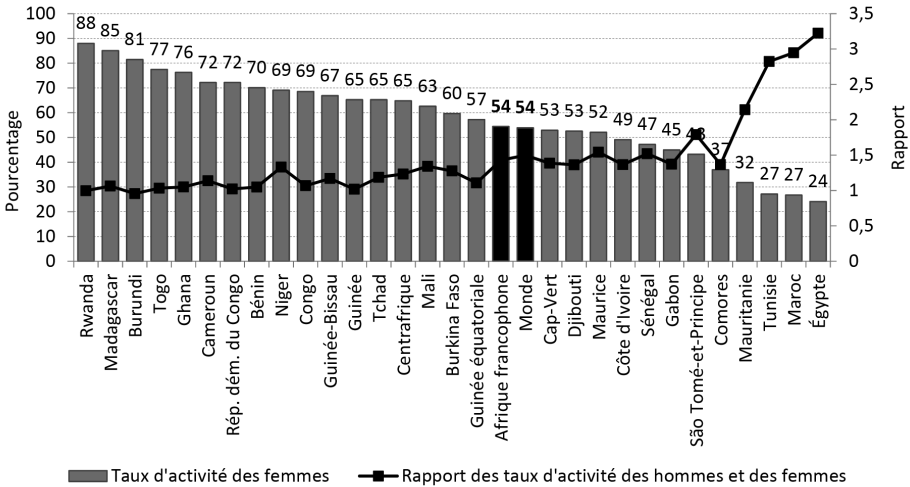


Source: calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT). Les taux de l'Afrique francophone sont des moyennes pondérées des taux par pays.

La place des femmes sur le marché du travail varie beaucoup d'un pays à l'autre, comme le montre la figure 5. Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans va de 24% en Égypte à 88% au Rwanda. Les taux très élevés à cet égard dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne ne peuvent être interprétés comme une évolution positive et s'expliquent plutôt par une pauvreté élevée et par la structure économique de cette région. Si la culture y est favorable au travail des femmes, il n'en demeure pas moins que ces dernières doivent se rabattre sur des emplois précaires

pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. En 2007, le ratio emploi-population des femmes en Afrique subsaharienne était le deuxième plus élevé du monde, derrière l'Asie de l'Est (BIT, 2008). Contrairement à l'Afrique subsaharienne francophone, les taux de participation des femmes en Afrique du Nord et en Mauritanie sont – et de loin – les plus faibles. En 2017, le pourcentage de femmes de 15 à 64 ans qui participaient au marché du travail était de 32% en Mauritanie, de 27% au Maroc et en Tunisie, et de 24% en Égypte. Le ratio emploi-population des femmes en Afrique du Nord figure parmi les plus faibles au monde. Cette situation pourrait s'expliquer par des traditions sociales encore bien ancrées. Dans ces mêmes pays, le taux d'activité chez les hommes est environ trois fois celui des femmes qui ont entre 15 et 64 ans (Figure 5).

Figure 5 – Taux d'activité des femmes et rapport des taux d'activité chez les hommes et les femmes de 15 à 64 ans en 2017

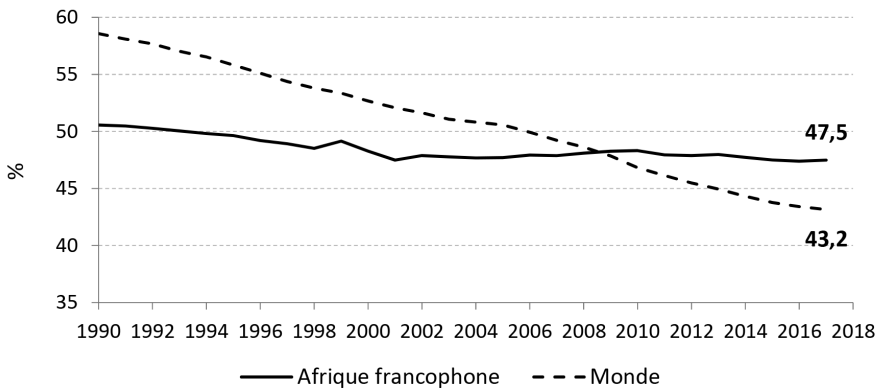


Source : calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde » (estimations modélisées de l'OIT). Le taux de l'Afrique francophone est une moyenne pondérée des taux par pays.

Comme l'indique le tableau 1, la population des jeunes de 15 à 29 ans en Afrique francophone a plus que triplé entre 1960 et 2017; d'ici 2050, elle aura augmenté de 98% et dépassera les 260 millions. Cependant, contrairement à la population active totale en Afrique francophone, le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans¹³ qui participent au marché du travail a peu augmenté entre 2002 et 2017 (Figure 6). Cette situation peut s'expliquer par la croissance du taux de scolarisation de ce groupe de la population, mais aussi par les difficultés liées à l'accès à l'emploi – notamment pour les diplômés – et le découragement qui en découle.

On note toutefois que, dans l'ensemble, le taux d'activité des 15-24 ans en Afrique francophone affiche une bonne évolution contrairement à la moyenne mondiale, bien que celle-ci cache de grandes disparités entre les pays. Le Niger, le Rwanda et Madagascar se démarquent, avec des taux d'activité chez leurs jeunes qui dépassent 70%, comparativement à une moyenne de 47,5% en Afrique francophone (Figure 7).

Figure 6 – Évolution du taux d'activité chez les jeunes de 15 à 24 ans (1990-2017)

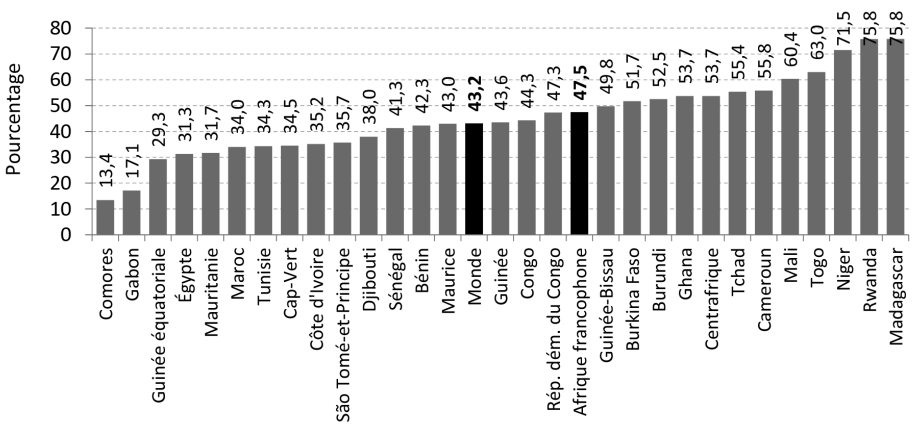


Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT). Les taux de l'Afrique francophone sont des moyennes pondérées des taux par pays.

¹³ Les données pour le groupe des 15-29 ans ne sont pas disponibles.

Certains pays comme la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée et le Bénin affichent des taux d'activité totaux au-dessus de la moyenne en Afrique francophone, mais les taux d'activité des 15-24 ans y sont en dessous de la moyenne. Cette situation peut s'expliquer par un nombre élevé de jeunes étudiants qui ne combinent pas travail et emploi. Encore une fois, les pays francophones de l'Afrique du Nord se trouvent dans le peloton de queue. Les Comores et le Gabon affichent une situation tout à fait particulière, avec moins d'un jeune sur cinq qui est actif.

Figure 7 – Taux d'activité chez les jeunes de 15 à 24 ans en 2017

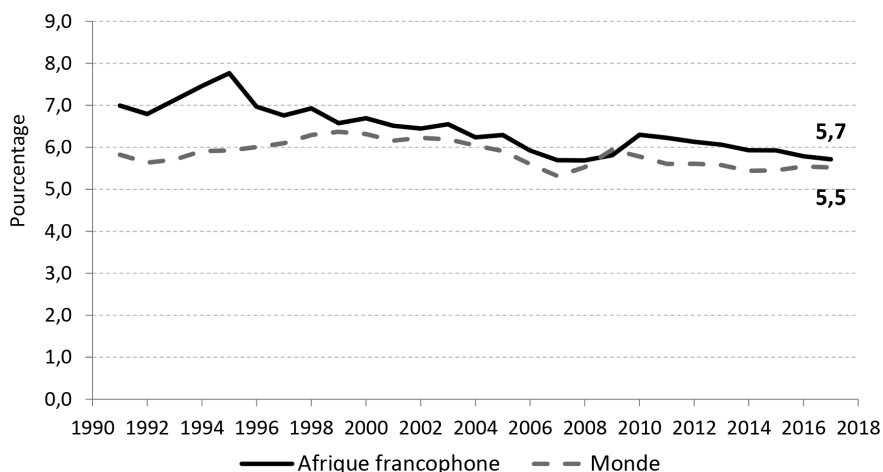


Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT). Le taux de l'Afrique francophone est une moyenne pondérée des taux par pays.

1.3 Un fort taux de chômage chez les jeunes et une prépondérance des activités informelles

En 2017, le taux de chômage était estimé à 5,7% dans l'ensemble de l'Afrique francophone, soit un taux comparable à celui observé ailleurs dans le monde (5,5%). En général, depuis la fin des années 1990, l'Afrique francophone performe bien sur le plan du taux de chômage et les tendances de cet indicateur avoisinent maintenant celles de la moyenne mondiale (Figure 8). Cette performance cache toutefois de fortes disparités entre les pays qui composent l'Afrique francophone (Figure 9).

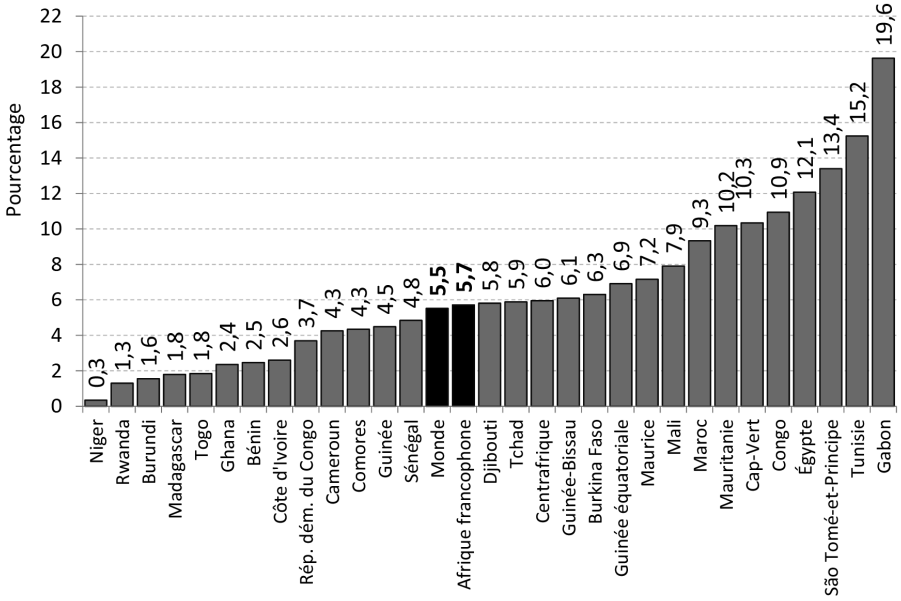
Figure 8 – Évolution du taux de chômage total entre 1991 et 2017



Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l'OIT). Les taux de l'Afrique francophone sont des moyennes pondérées des taux par pays.

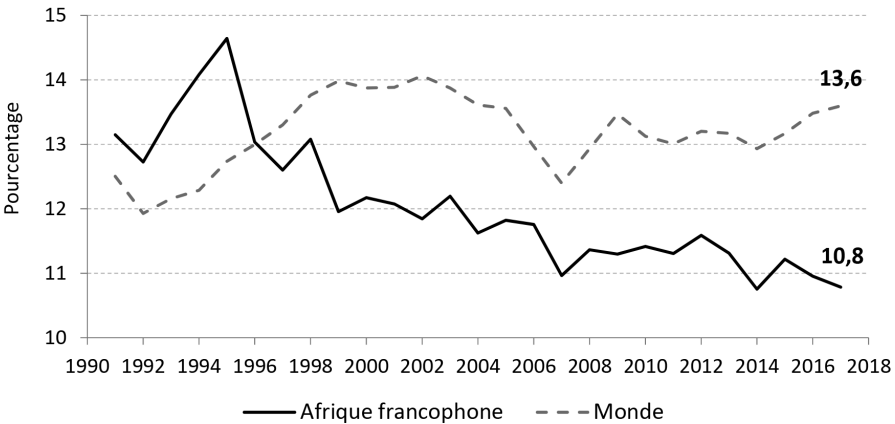
Les pays où le taux de participation à la population active est faible sont pour la plupart ceux qui ont des taux de chômage au-dessus de la moyenne. Le Gabon affiche le taux de chômage le plus élevé: 19,6%. Les pays de l'Afrique du Nord et la Mauritanie font eux aussi partie des pays où le chômage sévit, avec un taux à deux chiffres dans la plupart des cas. Si on combine ces taux de chômage élevés avec des taux d'activité relativement faibles (comme le montre la figure 3), on réalise à quel point les pays concernés se privent de ressources importantes qui pourraient contribuer à leur développement.

Figure 9 – Taux de chômage par pays en 2017



Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l’OIT). Le taux de l’Afrique francophone est une moyenne pondérée des taux par pays.

Figure 10 – Évolution du taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans



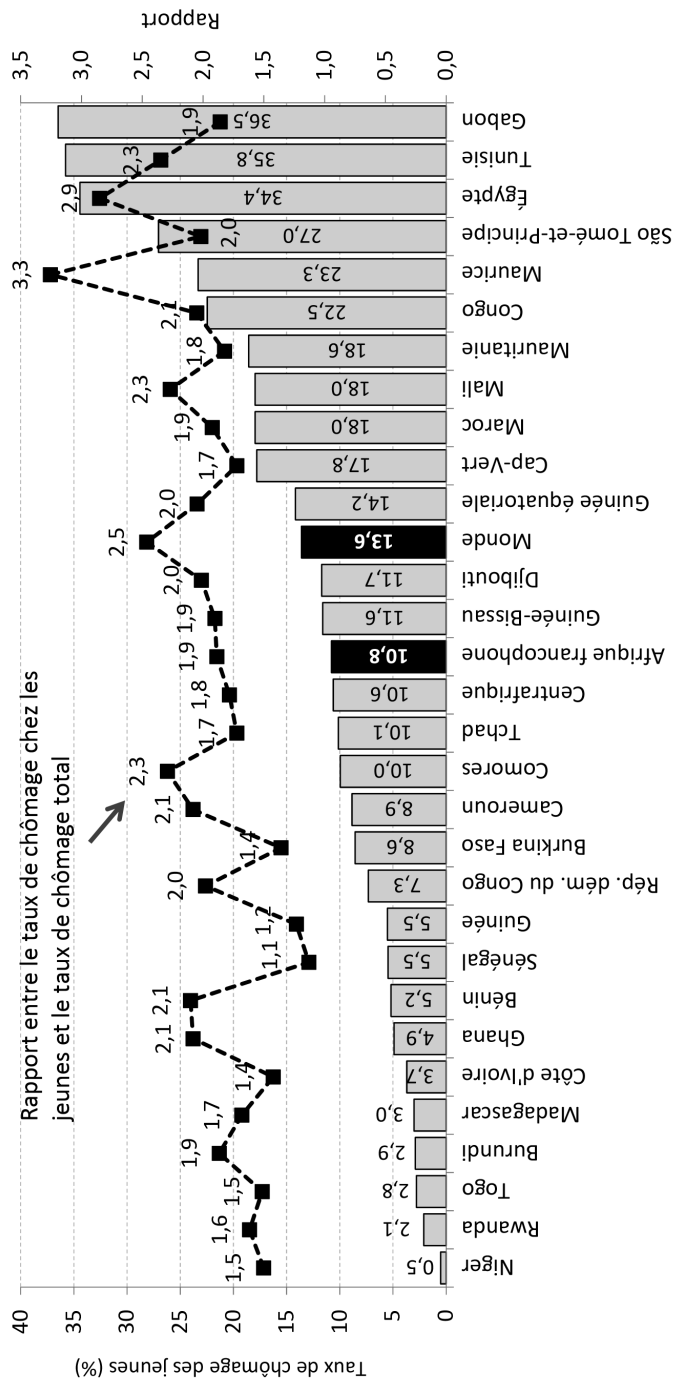
Source: Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde» (estimations modélisées de l’OIT). Les taux agrégés de l’Afrique francophone sont des taux pondérés calculés par les auteurs à partir de données par pays.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont plus susceptibles d'être touchés par le chômage que les 25 ans et plus. La situation est toutefois moins problématique en Afrique francophone, où le taux de chômage chez les jeunes baisse au fil des ans ; ainsi, depuis 1996, ce taux est en dessous de la moyenne mondiale (Figure 10).

L'Égypte, la Tunisie et le Gabon sont les pays qui affichent les taux de chômage les plus élevés parmi les jeunes de 15 à 24 ans. Cette situation est loin de s'expliquer par un surnombre de jeunes à la recherche d'un emploi ; en effet, comme l'indique la figure 7, les taux d'activité des jeunes dans ces pays sont parmi les plus faibles.

Dans plusieurs pays, les inégalités en matière d'accès à l'emploi selon l'âge se font sentir. Ainsi, c'est en Maurice que le rapport entre le taux de chômage chez les jeunes et le taux de chômage total est le plus élevé : le taux de chômage chez les jeunes équivaut à trois fois la moyenne du pays. Dans la plupart des pays, ce ratio avoisine 2. Les inégalités en matière d'accès à l'emploi sont moins marquées au Sénégal et en Guinée.

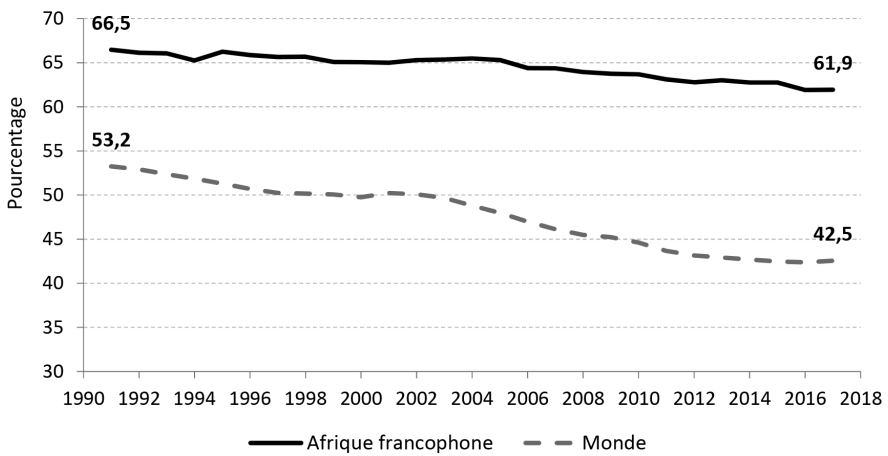
Figure 11 – Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et rapport entre le taux de chômage chez les jeunes et le taux de chômage total par pays en 2017



Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde » (estimations modélisées de l'OIT). Le taux de l'Afrique francophone est une moyenne pondérée des taux par pays.

La prédominance des emplois vulnérables demeure une préoccupation majeure, puisqu'elle limite les chances d'une intégration professionnelle réussie pour les jeunes et, par ricochet, d'un vrai développement économique. En 2017, 62% des travailleurs en Afrique francophone occupaient un emploi vulnérable, c'est-à-dire qu'ils étaient des travailleurs familiaux non rémunérés ou qu'ils travaillaient à leur compte. Ce taux était de 42,5% ailleurs dans le monde, faisant de l'Afrique un endroit où il est difficile de décrocher un emploi de qualité. La situation ne s'est que très peu améliorée au cours des trois dernières décennies et l'écart avec la moyenne mondiale s'est creusé au cours de cette période (Figure 12).

Figure 12 – Évolution de la fréquence des emplois vulnérables *



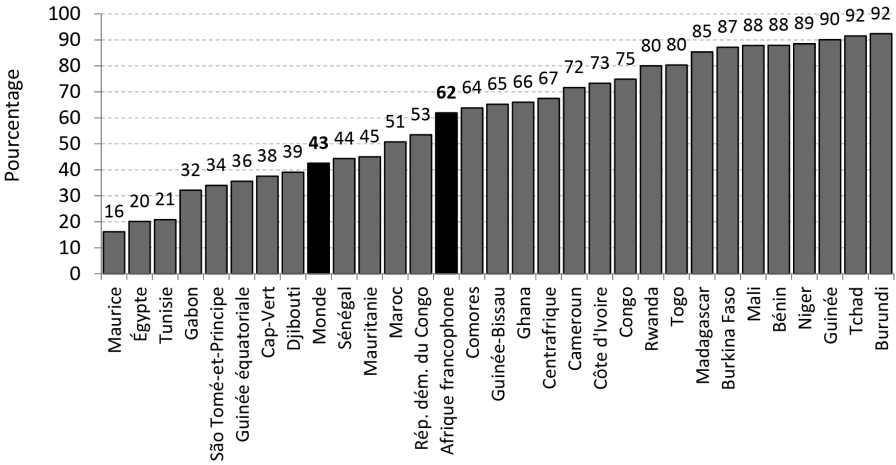
* Les emplois vulnérables sont ceux des travailleurs familiaux non rémunérés et des personnes qui travaillent à leur compte.

Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde ». Les taux agrégés de l'Afrique francophone sont des moyennes pondérées des taux par pays.

Le taux de chômage relativement faible observé dans les pays de l'Afrique francophone subsaharienne serait dû à une prépondérance des emplois vulnérables dans ces pays, mais aussi à la prédisposition des travailleurs à occuper ces emplois. Le Niger, le Rwanda, le Burundi, Madagascar et le Togo sont les cinq pays de l'Afrique francophone où les taux de chômage sont les plus faibles et où les emplois vulnérables dépassent 80% (Figure 13). Ces pays sont donc loin de tirer le meilleur parti de la richesse que constitue leur main-d'œuvre. La Guinée, le Tchad et le Burundi ont une fréquence d'emplois vulnérables encore plus élevée, puisqu'ils représentent

plus que 90 % de tous les emplois. Les taux les plus faibles sont enregistrés en Maurice, en Égypte et en Tunisie (respectivement 16, 20 et 21 %). Dans ces pays, l'emploi salarié semble être la norme, mais les taux de chômage y sont souvent assez élevés.

Figure 13 – Fréquence des emplois vulnérables * par pays (% des emplois)



* Les emplois vulnérables sont ceux des travailleurs familiaux non rémunérés et des personnes qui travaillent à leur compte.

Source : Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde ». Les taux agrégés de l'Afrique francophone sont des moyennes pondérées des taux par pays.

Encadré 1 – Prévalence des bons et des très bons emplois en Afrique francophone

Gallup (2016) distingue un bon emploi (ou emploi réel) d'un très bon emploi (emploi de qualité). Un bon emploi fait référence à « ce à quoi aspire le monde entier : environ 30 heures de travail cohérent et rémunéré par semaine ». Un très bon emploi est celui que l'employé aime ; l'amour pour un emploi est mesuré par l'engagement de l'employé au travail. En effet, « ceux qui sont engagés utilisent leurs forces, savent ce que l'on attend d'eux et croient en leur boulot ».

En fonction de ces définitions, Gallup (2016) estime que 1,3 milliard d'adultes sur cinq dans le monde avaient un bon emploi entre 2013 et 2015, et que seulement 14% de ces personnes étaient engagées dans leur travail. La proportion de personnes engagées dans leur travail constitue 6% de la main-d'œuvre mondiale, soit 183 millions d'individus.

| | Bons emplois (%) | Très bons emplois (%) | Total (%) |
|---------------------------------|------------------|-----------------------|-----------|
| Burkina Faso | 6 | 1 | 7 |
| Tchad | 8 | 1 | 9 |
| Ghana | 8 | 2 | 10 |
| Cameroun | 9 | 1 | 10 |
| Mauritanie | 8 | 2 | 10 |
| Congo | 9 | 3 | 11 |
| Rép. dém. du Congo | 10 | 1 | 11 |
| Madagascar | 9 | 2 | 11 |
| Bénin | 9 | 2 | 11 |
| Sénégal | 9 | 2 | 11 |
| Côte d'Ivoire | 11 | 2 | 13 |
| Maroc | 11 | 2 | 14 |
| Rwanda | 12 | 3 | 14 |
| Gabon | 17 | 2 | 20 |
| Égypte | 20 | 3 | 22 |
| Tunisie | 20 | 2 | 22 |
| Afrique subsaharienne | 10 | 2 | 11 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 19 | 3 | 21 |
| Amérique latine et Caraïbes | 20 | 7 | 27 |
| Asie | 23 | 2 | 25 |
| Europe | 30 | 4 | 35 |
| Ancienne Union soviétique | 32 | 9 | 41 |
| Amérique du Nord | 32 | 11 | 43 |
| Monde | 23 | 4 | 26 |

Source : Gallup (2016).

La proportion d'adultes qui occupent un bon emploi en Afrique francophone varie de 6 à 20 %, et on note une grande disparité entre les pays de l'Afrique subsaharienne et ceux de l'Afrique du Nord. Ce sont la Tunisie, l'Égypte et le Gabon qui affichent les proportions les plus élevées. Dans les pays couverts par l'étude, seulement 1 à 3 % des individus ont des emplois qui peuvent être considérés comme « très bons ». Compte tenu des résultats des autres régions, il paraît évident que c'est en Afrique subsaharienne que les bons emplois se font plus rares.

Selon les auteurs de l'étude Gallup (2016), la faible proportion de « très bons emplois » signifie qu'un très grand nombre de travailleurs sont émotionnellement déconnectés de leur milieu de travail, ce qui nuit à leur productivité. Cette situation est susceptible de constituer un obstacle à la croissance de l'emploi et à la prospérité économique et personnelle. Les gouvernements ont donc tout intérêt à redresser la situation.

2. Transition de l'école au marché du travail en Afrique francophone

2.1 Enquête sur la Transition vers la Vie Active (ETVA)¹⁴

Dans le cadre du programme Emploi des jeunes, en partenariat avec la Fondation MasterCard, l'OIT a mis en œuvre le projet Work4Youth, dont l'objectif est de « promouvoir les possibilités de travail décent pour les jeunes hommes et femmes à travers le savoir et l'action ». Pour répondre à l'un des objectifs de ce projet, l'ETVA (en anglais, School-to-Work Transition Survey ou SWTS) a été créée. Il s'agit d'un instrument d'enquête unique qui produit des informations pertinentes sur le marché de travail, notamment sur la transition de l'école vers la vie active des jeunes âgés de 15 à 29 ans.

L'ETVA poursuit donc plusieurs objectifs :

- Détecter les caractéristiques individuelles qui désavantagent les jeunes sur le marché du travail ;
- Contribuer à l'élaboration de mesures politiques visant à prévenir l'apparition de facteurs de risque, ainsi que de mesures visant à corriger celles qui ont des effets négatifs sur la transition vers un travail décent ;
- Identifier les caractéristiques de la demande de travail des jeunes ;
- Produire des données fiables pour l'élaboration des politiques et pour contrôler le progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Cette enquête a été menée dans 34 pays répartis sur cinq continents au cours de la période 2012-2016 :

- Asie et Pacifique : Bangladesh, Cambodge, Népal, Samoa et Vietnam.

¹⁴ Sources : BIT 2014 et 2016, OIT 2018.

- Europe de l’Est et Asie centrale : Arménie, Kirghizistan, Macédoine, Monténégro, République de Moldavie, Fédération de Russie, Serbie et Ukraine.
- Amérique latine et Caraïbes : Brésil, Colombie, République dominicaine, El Salvador, Jamaïque et Pérou.
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte, Jordanie, Liban, Territoire palestinien occupé et Tunisie.
- Afrique subsaharienne : Bénin, Libéria, Madagascar, Malawi, Ouganda, République du Congo, Sierra Leone, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie.

Dans cette section, nous utilisons les données de l’ETVA pour dresser un état des lieux sur le plan des caractéristiques éducatives et des conditions d’emploi des jeunes de 15 à 29 ans dans les six pays africains francophones qui ont été couverts : le Bénin, l’Égypte, la République du Congo, Madagascar, le Togo et la Tunisie. Dans ces pays, l’ETVA a été mise en œuvre par les instituts statistiques nationaux et les données sont représentatives à l’échelle nationale.

Au total, 23 622 jeunes ont participé à l’ETVA dans les six pays retenus. Ils se répartissent selon les groupes d’âge indiqués dans le tableau 2.

Tableau 2 – Répartition de l’échantillon retenu de l’ETVA, selon le sous-groupe d’âge par pays (%)

| | Année de réalisation | Nombre de participants | Répartition selon le groupe d’âge (%) | | |
|------------------------------|----------------------|------------------------|---------------------------------------|-----------|-----------|
| | | | 15-19 ans | 20-24 ans | 25-29 ans |
| Bénin | 2014-2015 | 4 306 | 44,0 | 29,3 | 26,7 |
| Congo | 2015 | 3 276 | 38,5 | 30,9 | 30,6 |
| Égypte | 2014 | 5 758 | 39,9 | 31,8 | 28,3 |
| Madagascar | 2015 | 5 044 | 46,8 | 30,1 | 23,1 |
| Togo | 2014 | 2 238 | 37,2 | 33,5 | 29,3 |
| Tunisie | 2013 | 3 000 | 35,0 | 34,8 | 30,2 |
| Nombre total de participants | | 23 622 | 9 702 | 7 416 | 6 504 |

2.2 Des inégalités énormes et persistantes dans l'accès des enfants à l'éducation

Depuis le Forum mondial sur l'éducation en 2000 et le Cadre d'action de Dakar, des progrès ont été réalisés dans l'ensemble des pays en ce qui concerne l'accès des enfants à l'école primaire et la réduction de la proportion de jeunes qui n'ont jamais été scolarisés. L'Afrique francophone a réalisé des progrès considérables sur le plan de la scolarisation des jeunes au primaire : dans la plupart des pays, on recense une augmentation du taux net ajusté de scolarisation primaire¹⁵ de plus de 20 points de pourcentage entre 1999 et 2012 ; ceci est particulièrement vrai au Burundi, où ce taux est passé de 41 à 94 %. Les taux nets de scolarisation sont passés de 27 à près de 64 % au Niger et de 42 à 76 % en Guinée. Au Burkina Faso, où la population d'âge scolaire a plus que doublé entre 1999 et 2012, les taux nets de scolarisation ont augmenté de plus de 66 % (UNESCO, 2015). En 2000, le Burundi et la République centrafricaine comptaient au moins 20 % d'enfants qui n'étaient jamais allés à l'école ; en 2010, cette proportion a été réduite de moitié. Malgré ces progrès quantitatifs, un nombre élevé d'enfants ne peuvent toujours pas exercer leur droit à l'éducation. Par ailleurs, une évaluation plus fine de l'éducation en Afrique francophone fait ressortir des disparités en matière d'accès à l'école entre les jeunes qui vivent en zone rurale et ceux qui vivent en zone urbaine, entre les jeunes issus de familles aisées et ceux issus de familles pauvres, et entre les jeunes filles et les jeunes garçons. Cette évaluation fait également ressortir des lacunes sur le plan de la qualité de l'éducation ; en effet, celle-ci ne permet pas aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail.

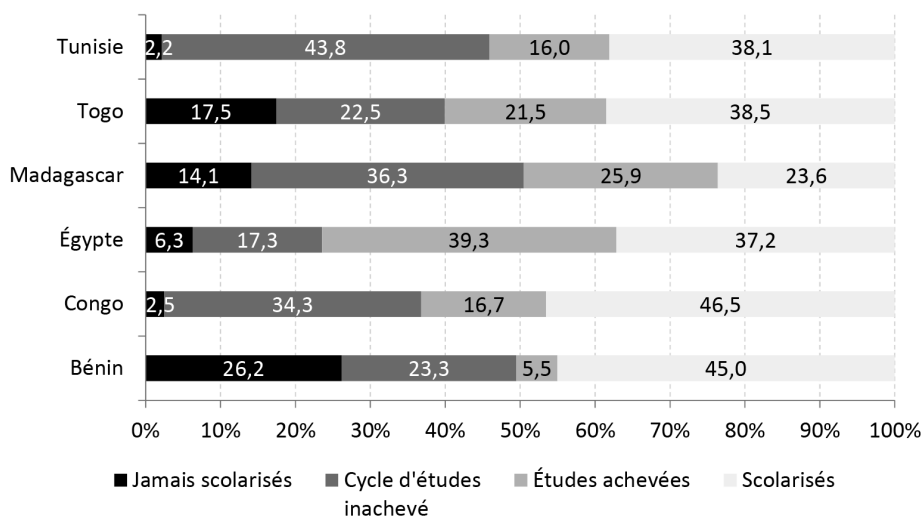
Les données de l'ETVA indiquent que la proportion de jeunes qui ne sont pas scolarisés ou qui abandonnent leurs études est très élevée en Afrique francophone. Dans les six pays à l'étude, la part des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés va de 2,2 % en Tunisie à 26,2 % au Bénin (Figure 14).

Si on prend en compte les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études (décrocheurs), la part des jeunes qui n'ont pas bénéficié du système éducatif varie entre 24 % en Égypte et 50 % à Madagascar et au Bénin.

¹⁵ Selon l'UNESCO, c'est le nombre d'élèves de la tranche d'âge correspondant officiellement au primaire qui sont inscrits au primaire ou au secondaire, exprimé en pourcentage de la population totale de cette tranche d'âge.

C'est l'Égypte qui affiche la proportion la plus élevée de jeunes qui ont terminé leurs études (39,3%), suivie de Madagascar (25,9%) et du Togo (21,5%).

Figure 14 – Niveau de scolarisation des jeunes de 15 à 29 ans

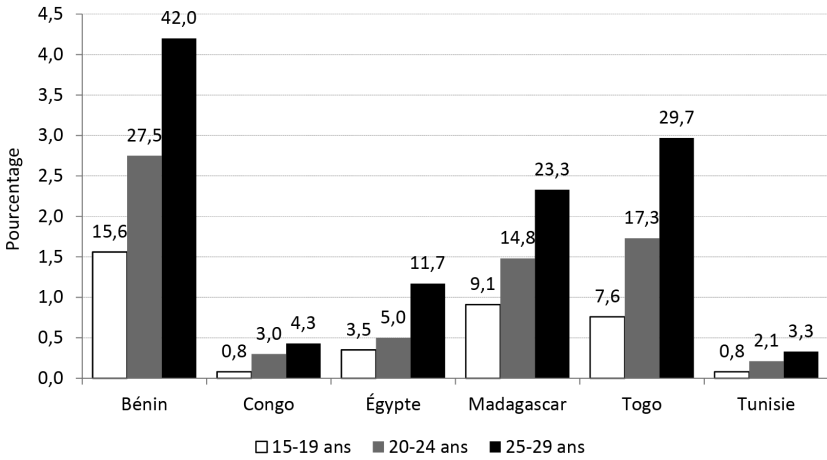


Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

On constate, toutefois, que dans tous les pays, des efforts considérables ont été déployés pour favoriser l'accès des enfants à l'éducation. En effet, comme le montre d'ailleurs la figure 15, le pourcentage de jeunes qui n'ont jamais été scolarisés est beaucoup moins élevé chez les 15-19 ans que chez les 25-29 ans, et ce, dans tous les pays observés. Par exemple, au Bénin, où le taux de scolarisation est le plus faible, le taux de non-scolarisation est de 42% chez les 25-29 ans, par rapport à moins de 16% chez les 15-19 ans. Ce dernier taux demeure néanmoins très élevé comparativement à celui des autres pays, de sorte qu'un grand nombre de jeunes ont été privés d'une instruction qui aurait pu les aider à améliorer leurs perspectives d'avenir et à sortir de la spirale de la pauvreté et de l'exclusion. Par ailleurs, étendre la scolarisation n'aura qu'un effet limité, en raison du décrochage scolaire précoce.

En moyenne, les jeunes qui ont été scolarisés mais qui n'ont pas terminé leurs études ont quitté l'école à l'âge de 13 ans en Égypte et à Madagascar, à 15 ans au Togo et à 16 ans dans les trois autres pays.

Figure 15 – Taux de non-scolarisation par pays, selon le sous-groupe d'âge

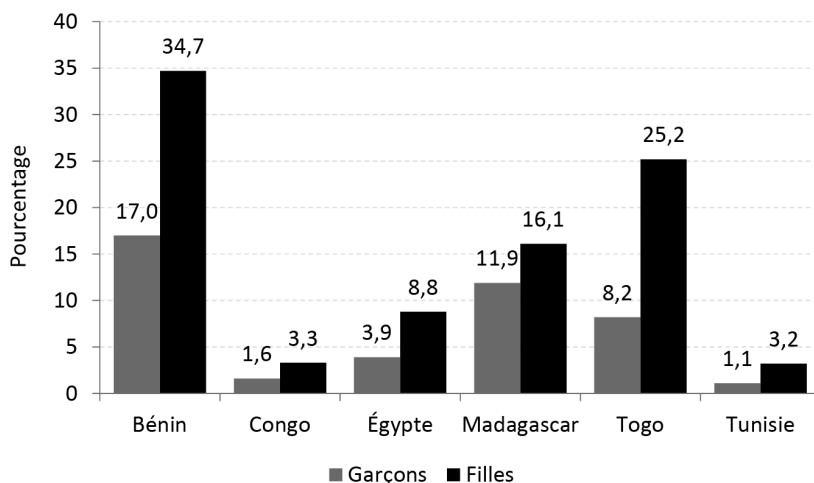


Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Le sexe de l'enfant, ses conditions socioéconomiques et son lieu de résidence font partie des principaux obstacles à la scolarisation. Dans tous les pays à l'étude, le taux de non-scolarisation est plus élevé chez les filles (Figure 16) et chez les jeunes qui vivent en milieu rural (Figure 17). L'inégalité d'accès à l'éducation entre les garçons et les filles et entre les lieux de résidence est plus importante au Bénin et au Togo. Au Bénin, une fille de 15 à 29 ans sur trois n'a jamais été scolarisée (une fille sur quatre au Togo). Les écarts entre le milieu rural et le milieu urbain sont plus grands que ceux que l'on observe entre les filles et les garçons. La majorité des économies de l'Afrique francophone reposent sur l'agriculture ; or, on trouve moins d'écoles en région rurale, et les jeunes qui y vivent doivent parcourir de longues distances pour se rendre à l'école.

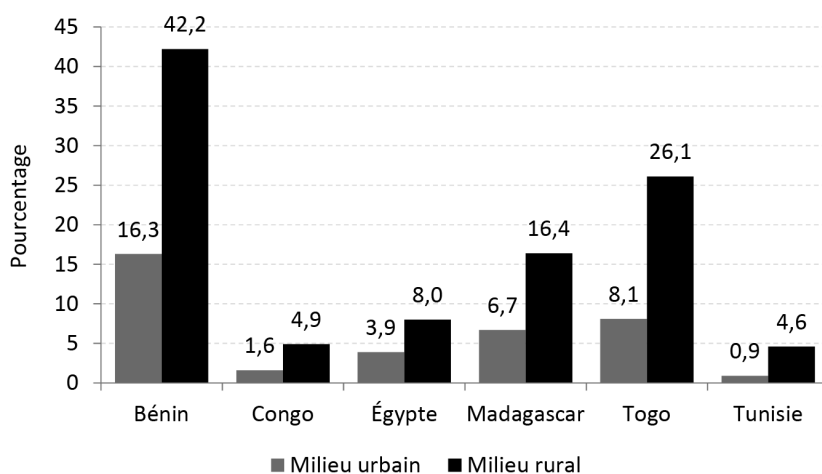
La République du Congo et la Tunisie affichent les meilleurs taux d'accès à l'école chez les jeunes et les écarts les moins grands entre les filles et les garçons et entre les jeunes qui vivent en milieu rural et en milieu urbain.

Figure 16 – Pourcentage de jeunes non scolarisés, selon le sexe



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Figure 17 – Pourcentage de jeunes non scolarisés, selon le lieu de résidence



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Pour réussir dans notre lutte contre la non-scolarisation des enfants et le décrochage scolaire, il faudrait d'abord en connaître les raisons. Le facteur économique constitue la principale raison, comme le montre le tableau 3. Lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar du 26 au 28 avril 2000, les États se sont engagés à offrir un « enseignement primaire gratuit et obligatoire conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et autres engagements internationaux ». Cependant, certains pays de l'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas adopté de législation visant à supprimer les frais de scolarité. Et même si les frais de scolarité étaient supprimés, les frais annexes (droits d'inscription, manuels et fournitures scolaires, uniformes...) subsistent; de plus, le nombre d'écoles publiques est insuffisant et les établissements existants sont vétustes.

D'après l'UNESCO (2015), la suppression des frais de scolarité au primaire a entraîné une augmentation des effectifs scolarisés et amélioré le taux de scolarisation des groupes défavorisés; dans les pays qui l'avaient mise en place, cette mesure s'est accompagnée d'une forte baisse du pourcentage d'enfants d'âge primaire qui n'avaient jamais été à l'école. La suppression des frais de scolarité au primaire a des retombées positives sur le nombre d'enfants scolarisés, mais la suppression des frais de scolarité au secondaire pourrait avoir une incidence importante sur les inégalités en matière d'accès à l'éducation, sur la durée de la scolarité et sur la formation du capital humain dans les pays d'Afrique en général. Ces frais représentent une dépense importante pour les personnes les plus vulnérables de la société, et celles qui ne peuvent y faire face sont susceptibles d'être renvoyées en cours d'année.

Tableau 3 – Raisons principales de la non-scolarisation des enfants (%)

| | Aucun intérêt pour l'école | Refus des parents | Raisons économiques | Aucune école à proximité | Autres raisons |
|------------|----------------------------|-------------------|---------------------|--------------------------|----------------|
| Bénin | 19,3 | 20,6 | 39,9 | 12,7 | 7,6 |
| Égypte | 31,9 | 26,8 | 27,5 | 0,3 | 13,5 |
| Madagascar | 12,6 | 18,0 | 44,0 | 20,7 | 4,6 |
| Togo | 9,4 | 39,2 | 34,1 | 9,2 | 8,2 |

Note : Les résultats pour le Congo et la Tunisie ne sont pas présentés, en raison des très faibles taux de non-scolarisation dans ces pays (2,5 et 2,2% respectivement).

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Le refus des parents est la deuxième raison de non-scolarisation des jeunes la plus souvent mentionnée. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les parents, notamment les mères, n'ont jamais été scolarisés et ne sont donc pas en mesure de réaliser les bienfaits à long terme d'une éducation pour leurs enfants. L'alphabétisation des adultes, et particulièrement des femmes, a une incidence positive sur l'éducation des enfants et sur les chances des filles et des femmes de trouver un emploi, en plus de réduire le nombre de mariages et de grossesses précoces.

Par ailleurs, on constate que 32% des jeunes en Égypte et 19,3% au Bénin n'ont pas été scolarisés par manque d'intérêt. Ces taux, assez élevés, remettent en question le rôle des parents et de la collectivité pour veiller au bien-être des enfants. Ces derniers ne sont pas en mesure de prendre les bonnes décisions et il serait déraisonnable de les tenir responsables des conséquences du choix de leurs parents.

La non-proximité d'une école constitue un frein particulièrement fort à la scolarisation des enfants à Madagascar, au Bénin et au Togo, d'où la nécessité d'investir dans des écoles de proximité.

Le statut économique est également un facteur déterminant du décrochage scolaire, surtout en Afrique subsaharienne (Tableau 4). Le décrochage est aussi favorisé par l'échec scolaire et le manque d'intérêt, ce qui appelle à plus de soutien et d'accompagnement pour les enfants. Ces deux facteurs sont principalement évoqués en Égypte et en Tunisie. Le manque d'intérêt pour les études de la part des enfants pourrait être la conséquence de l'image négative véhiculée dans la société à propos de l'éducation, dont on dit qu'elle ne constitue pas un investissement rentable puisqu'elle ne garantit pas l'accès à un emploi décent.

Le mariage est un autre facteur non négligeable de décrochage scolaire chez les jeunes, notamment chez les filles. À Madagascar, 10% des filles ont évoqué ce facteur pour expliquer l'abandon de leurs études. Cette proportion est de 7 à 9% au Bénin, au Congo en Égypte et au Togo, et de 5% en Tunisie.

Tableau 4 – Raisons principales de l'arrêt des études (%)

| | Échecs | Aucun intérêt pour l'école | Travail | Mariage | Décision des parents | Raisons économiques | Autres raisons |
|------------|--------|----------------------------|---------|---------|----------------------|---------------------|----------------|
| Bénin | 20,8 | 15,2 | 5,2 | 4,8 | 4,4 | 38,6 | 11,0 |
| Congo | 16,5 | 4,2 | 4,6 | 4,2 | 4,7 | 45,1 | 20,7 |
| Égypte | 29,7 | 28,3 | 1,2 | 3,8 | 3,3 | 20,7 | 13,1 |
| Madagascar | 13,0 | 18,0 | 3,5 | 6,6 | 2,3 | 49,4 | 7,3 |
| Togo | 22,1 | 8,6 | 4,9 | 6,5 | 3,9 | 47,2 | 6,8 |
| Tunisie | 33,0 | 23,9 | 10,9 | 2,4 | 2,7 | 21,5 | 5,6 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

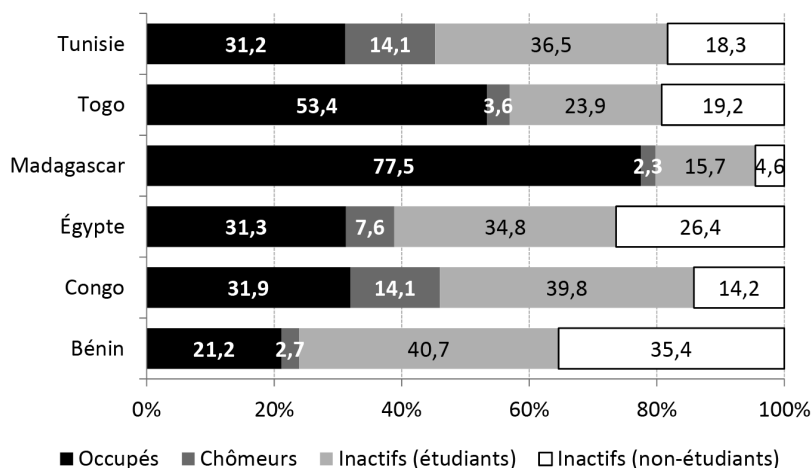
2.3 Le difficile passage du milieu des études au marché de l'emploi

Plusieurs paramètres rendent difficile le passage du milieu des études au marché de l'emploi. Tout d'abord, les défaillances du système éducatif ne permettent pas aux jeunes d'acquérir les compétences élémentaires indispensables à l'insertion professionnelle et à une participation active dans la société. À ces défaillances s'ajoutent le manque d'assistance dans la recherche d'emploi et, pour ceux qui ont atteint un niveau d'études avancé, une insuffisance sur le plan de l'offre d'emploi. On observe alors une inadéquation entre l'offre et la demande de travail sur les plans quantitatif et qualitatif, un taux de chômage élevé chez les jeunes très instruits et, de manière générale, une sous-utilisation du capital humain dont la formation a nécessité des investissements importants de la part de la société et des individus. Dans cette section, l'accent sera mis sur la qualité de l'emploi.

2.3.1 Beaucoup de jeunes sans emploi et hors de l'école

Alors que le taux d'emploi chez les jeunes est de 77,5% à Madagascar, il n'est que de 21% au Bénin et de 31 à 32% au Congo, en Égypte et en Tunisie. Ce taux atteint 53% au Togo (Figure 18). Le taux d'emploi élevé à Madagascar reflète un pays dominé par les zones rurales et par la pauvreté des travailleurs établis dans ces zones (BIT, 2014). Le taux d'inactivité élevé s'explique par une proportion importante de jeunes qui sont aux études ou qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Sauf à Madagascar et au Togo, environ un tiers des jeunes sont des étudiants inactifs. Au Bénin, les jeunes inactifs qui ne sont pas aux études constituent un tiers des 15-29 ans ; ils représentent 26,4% des jeunes Égyptiens, ce qui est beaucoup.

Figure 18 – Situation des jeunes de 15 à 29 ans sur le marché du travail



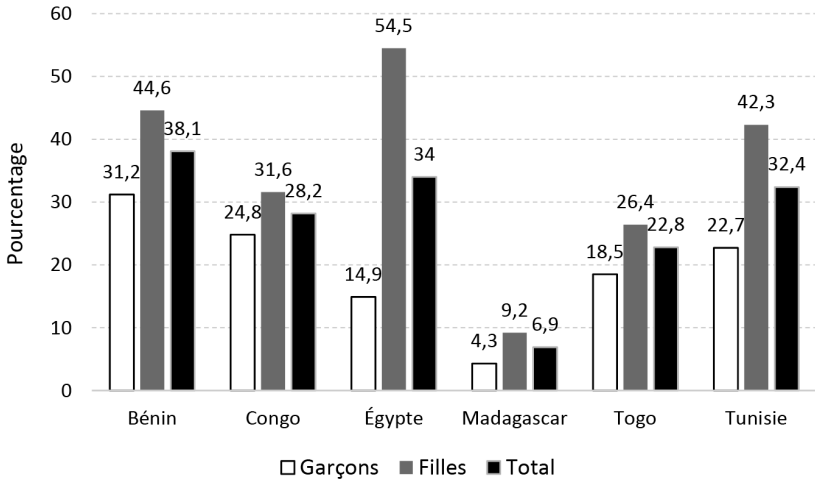
Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Parmi les indicateurs qui sont utilisés pour évaluer l'intégration des jeunes dans le marché du travail, on trouve la proportion de jeunes qui ne sont ni des étudiants, ni en formation, ni des employés. Il s'agit d'un indicateur relativement récent qui a été développé initialement en Grande-Bretagne pour prévenir les risques de découragement, de désengagement et d'exclusion sociale chez les jeunes (Marshall, 2012). Comme on peut le voir dans la figure 19, l'exclusion des jeunes est très forte dans tous les pays, à l'exception de Madagascar. C'est le cas notamment du Bénin, de l'Égypte et de la Tunisie, où un jeune sur trois n'est ni un étudiant, ni un employé. À titre de comparaison, cette proportion varie entre 12 et 14% au Canada (Marshall, 2012).

Dans les six pays observés, les filles sont plus susceptibles d'être exclues du marché de l'emploi et des études que les garçons. L'Égypte affiche le taux d'exclusion des filles le plus élevé (54,5%), alors que ce même pays performe très bien par rapport aux autres au chapitre de l'embauche des garçons. Les résultats obtenus reflètent le rôle très limité que jouent les femmes africaines dans le développement de leur pays. En Afrique du Nord (UNDP, 2016) et dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, cette tendance peut s'expliquer par des normes culturelles. En effet, à cause du contexte socioculturel, les jeunes filles, malgré leurs excellents résultats académiques, s'excluent volontairement ou subissent de la discrimination sur le marché de l'emploi. Cette exclusion représente un gaspillage de

capital humain et un manque à gagner pour l'économie en termes de productivité, en plus d'hypothéquer le bien-être des femmes, des familles et des communautés.

Figure 19 – Proportion de jeunes qui ne sont ni des étudiants ni des employés



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Les jeunes qui souhaitent intégrer le marché de l'emploi n'ont pas toujours la tâche facile. La fréquence du chômage de longue durée (un an ou plus) est en effet très élevée et va de 28 % à Madagascar à 65,5 % en Égypte (Tableau 5). La difficulté à trouver un emploi rend les jeunes vulnérables sur le plan financier, en plus de les exposer à une dépréciation de leur capital humain et au découragement. En fin de compte, c'est leur passage à la vie adulte et leur indépendance financière qui sont compromises. Alors que le potentiel que représentent les jeunes devrait être mis à profit pour atteindre des objectifs de développement socioéconomique en Afrique, il semble qu'ils ont plutôt tendance à constituer un fardeau pour la société. La situation des jeunes au Bénin, en Égypte et en Tunisie est particulièrement problématique. Dans les pays où l'accès à l'emploi semble relativement facile, comme Madagascar, la contribution des jeunes est limitée par la prédominance des activités informelles et les emplois précaires peu productifs.

Tableau 5 – Durée de la période de chômage chez les jeunes disponibles pour travailler qui cherchent activement un emploi (%)

| | Bénin | Congo | Égypte | Madagascar | Togo | Tunisie |
|------------------------------|-------|-------|--------|------------|------|---------|
| Moins de 3 mois | 44,5 | 15,7 | 12,1 | 33,8 | 47,3 | 17,8 |
| De 3 à moins de 6 mois | 13,6 | 15,2 | 13,7 | 15,1 | 5,4 | 6,0 |
| De 6 mois à moins d'un an | 10,9 | 14,0 | 8,6 | 23,3 | 10,3 | 18,2 |
| Un an ou plus | 31,0 | 55,2 | 65,5 | 27,8 | 37,0 | 58,1 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

2.3.2 Une prépondérance de l'emploi précaire

La proportion de jeunes qui sont des travailleurs indépendants et des travailleurs non rémunérés est très élevée dans les pays de l'Afrique francophone subsaharienne (Tableau 6). En Afrique du Nord, trois jeunes travailleurs sur quatre occupent un emploi rémunéré. À Madagascar, 55,2 % des jeunes sont des travailleurs familiaux non rémunérés, comparativement à 30,6 % au Togo et à 26,9 % au Bénin. La bonne performance de Madagascar en matière d'intégration des jeunes en emploi doit être nuancée : dans les faits, plus de la moitié de ces jeunes occupent des emplois qui ne leur procurent aucun gain matériel.

En Tunisie et en Égypte, la prédominance de l'emploi rémunéré pourrait indiquer une préférence des jeunes – notamment les plus scolarisés – pour ce type d'emploi et leur tendance à prolonger leur période de chômage pour réussir à en trouver.

Tableau 6 – Situation des jeunes en emploi (%)

| | Bénin | Congo | Égypte | Madagascar | Togo | Tunisie |
|---|-------|-------|--------|------------|------|---------|
| Employé (contre rémunération) | 19,9 | 30,2 | 77,0 | 12,8 | 14,6 | 76,0 |
| Employeur (embauche un ou plusieurs salariés) | 5,6 | 5,4 | 3,5 | 2,5 | 1,4 | 2,7 |
| Travailleur indépendant (aucun salarié) | 35,9 | 53,2 | 5,7 | 28,6 | 41,3 | 5,1 |
| Membre d'une coopérative de producteurs | 1,4 | 0,5 | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,0 |
| Travailleurs familiaux non rémunérés | 26,9 | 8,0 | 13,3 | 55,2 | 30,6 | 15,9 |
| Autres | 10,4 | 2,8 | 0,5 | 0,9 | 12,0 | 0,4 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Le manque d'emplois de qualité et le besoin de gagner un revenu forcent les jeunes à revoir leurs attentes à la baisse et à accepter d'exercer des activités, peu importe leur niveau de précarité. Beaucoup de jeunes travaillent dans des fermes et des ménages privés. Le secteur public n'est accessible qu'à moins de 10% d'entre eux (Tableau 7). C'est au Togo que le taux d'embauche dans le secteur public est le plus faible (1,7% de jeunes). Dans ce pays, comme au Congo et au Bénin, plus d'un tiers des jeunes travaillent dans des ménages privés (respectivement 42,4%, 44,8% et 34,8%). À Madagascar et en Égypte, les entreprises privées et les fermes embauchent 83,5% des jeunes. Nonobstant cette similitude, ces deux pays diffèrent fortement au chapitre des types d'emplois occupés dans ces entreprises et ces fermes : en Égypte, il s'agit pour l'essentiel d'emplois rémunérés, tandis qu'à Madagascar, la tendance est à l'emploi autonome ou non rémunéré (Tableau 6).

Tableau 7 – Secteurs d’emploi des jeunes (%)

| | Bénin | Congo | Égypte | Madagascar | Togo |
|-------------------------------|-------|-------|--------|------------|------|
| Secteur public | 4,4 | 6,3 | 8,8 | 9,2 | 1,7 |
| Entreprise privée ou ferme | 42,6 | 48,5 | 83,5 | 83,5 | 41,0 |
| Ménage privé | 34,8 | 44,8 | – | 6,2 | 42,4 |
| Autres secteurs | 18,3 | 0,4 | 7,7 | 1,1 | 15,0 |

Note : l’information sur le secteur d’emploi n’est pas disponible pour la Tunisie.

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l’ETVA.

En Tunisie et en Égypte, 67% des employeurs qui embauchent des jeunes comptent moins de 10 salariés; dans les pays de l’Afrique subsaharienne, cette proportion est supérieure à 83% et atteint 94% au Togo et à Madagascar (Tableau 8).

Tableau 8 – Nombre d’employés dans une entreprise, une ferme ou une autre unité d’emploi (%)

| | Bénin | Congo | Égypte | Madagascar | Togo | Tunisie |
|----------------|-------|-------|--------|------------|------|---------|
| Moins de 5 | 74,4 | 76,4 | 50,9 | 84,8 | 85,2 | 56,6 |
| Entre 5 et 9 | 11,3 | 7,2 | 15,8 | 11,5 | 9,0 | 10,5 |
| Entre 10 et 19 | 5,8 | 3,5 | 8,8 | 1,6 | 2,8 | 6,1 |
| Entre 20 et 49 | 5,9 | 5,6 | 7,3 | 0,9 | 0,9 | 6,6 |
| 50 et plus | 2,7 | 7,4 | 17,2 | 1,3 | 2,1 | 20,3 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l’ETVA.

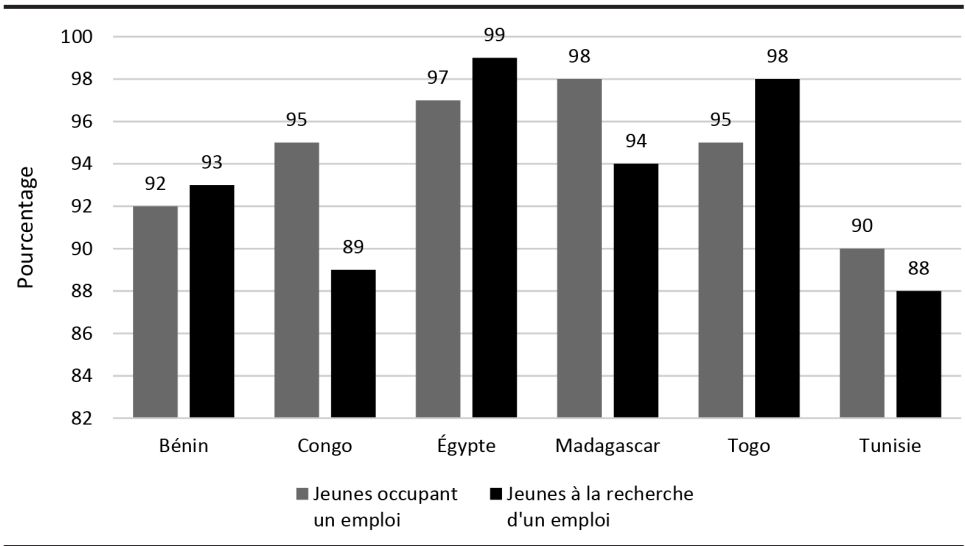
2.3.3 Débrouillardise face au manque d’assistance dans la recherche d’emploi

En Afrique francophone, les services de placement ne sont pas d’une grande aide pour la recherche d’emploi ou sont peu développés. Dans presque tous les pays à l’étude, plus de 90% des jeunes ont déclaré n’avoir reçu aucune aide de la part de ces services dans leurs démarches de recherche d’emploi. On doit donc compter sur sa débrouillardise et sur la mobilisation des réseaux informels pour accéder au marché du travail. En effet, pour trouver un emploi, les travailleurs salariés ont privilégié le recours aux membres de leur famille et à leurs connaissances. Entre 46,5 et 76% des jeunes ont agi ainsi, ce qui n’est pas sans nuire à la qualité de

leur emploi. Au total, moins de 5% des jeunes ont trouvé du travail à l'aide d'une agence de placement.

Les services de conseil et d'assistance en matière de recherche d'emploi sont plus qu'importants pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes tout en tenant compte de la réalité des économies où se fait cette insertion. En effet, il pourrait y avoir un écart entre les attentes des jeunes et la situation sur le marché du travail dans leur pays, ce qui pourrait retarder leur accès à l'emploi. Sans expérience et souvent à la recherche d'un premier emploi, les jeunes ont besoin d'être informés, préparés et guidés dans leurs démarches. Par exemple, on note que malgré la petite place qu'occupe le secteur public dans l'emploi des jeunes, ce secteur est le préféré des deux tiers des jeunes en quête de travail (Tableau 9). Trois facteurs pourraient expliquer ce comportement : le statut social, la sécurité et les avantages sociaux qu'un tel poste procure (BIT, 2014).

Figure 20 – Proportion de jeunes qui n'ont reçu aucune aide de la part des services de placement



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Après le secteur public, les jeunes préfèrent travailler à leur propre compte ou dans le secteur privé. En Tunisie et en République du Congo, 23 et 20% respectivement de jeunes sans emploi désirent travailler dans le secteur privé et 10 et 12% d'entre eux souhaitent créer leur propre entreprise. Au Togo et au Bénin, 23 et 16% respectivement des jeunes sans emploi souhaitent créer leur propre entreprise, par rapport à 13 et

12% qui désirent travailler dans le secteur privé. Dans un contexte où les pays cherchent à développer l'initiative privée chez les jeunes, il y a lieu de tirer profit de cette volonté des jeunes en faisant de l'entrepreneuriat une composante importante des programmes d'aide à l'intégration dans le marché du travail.

Tableau 9 – Secteurs d'emplois préférés des jeunes sans emploi (%)

| | Bénin | Congo | Égypte | Madagascar | Togo | Tunisie |
|----------------------------|-------|-------|--------|------------|------|---------|
| Créer sa propre entreprise | 16,2 | 11,7 | 13,1 | 14,2 | 22,6 | 10,0 |
| Secteur public | 68,7 | 66,1 | 72,0 | 72,7 | 64,3 | 65,6 |
| Secteur privé | 12,0 | 19,9 | 9,6 | 10,8 | 10,7 | 22,9 |
| Autres | 3,2 | 2,2 | 5,4 | 2,2 | 2,5 | 1,5 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

3. Discussions et recommandations

L'Afrique francophone connaît une croissance démographique soutenue qui se traduit par une population à la fois nombreuse et très jeune. Au total, les deux tiers de la population de l'Afrique francophone ont moins de 30 ans et un quart ont entre 15 et 29 ans. La jeunesse représente un moteur de développement économique important, mais il semble que l'Afrique francophone ne puisse en tirer profit en raison de lacunes sur le plan de la scolarisation, de l'acquisition de compétences et de la création d'emplois productifs.

Comme tous les jeunes du monde, les jeunes Africains ont des ambitions et aspirent à une carrière et à une vie meilleure. L'emploi joue un rôle de premier plan dans la réalisation de ces aspirations. En effet, la carrière professionnelle contribue à façonner l'identité et le bien-être des individus. En ce sens, la satisfaction des individus à l'égard de leur vie et la perception qu'ils ont de leur avenir sont fortement associées à la qualité des emplois qu'ils occupent (Gallup, 2016).

Les défis que doivent relever les pays de l'Afrique francophone pour répondre aux aspirations de leurs jeunes sont de taille, étant donné que c'est dans cette région du monde que l'on trouve le moins d'emplois de qualité. Le fait que des jeunes soient exclus du marché du travail ou contraints à accepter des activités précaires pourrait provoquer un désengagement de ces jeunes envers leur milieu de travail et la société en général. Cette situation est

susceptible de freiner la croissance économique et la prospérité individuelle et collective, ce qui risque de raviver les tensions sociales et d'accentuer l'exode des compétences.

Il convient de signaler que les pays africains francophones constituent un bloc très hétérogène où les défis ne sont pas nécessairement les mêmes pour tout le monde. On note surtout une dichotomie entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. En Afrique du Nord, beaucoup de progrès ont été réalisés sur le plan de l'accès à l'éducation, mais des mesures devront être prises pour améliorer la qualité de l'enseignement, l'adéquation formation-emploi, la participation au marché du travail – notamment chez les femmes – et l'accès à l'emploi.

L'accès à l'éducation, notamment pour les enfants issus du milieu rural et de familles pauvres, est toujours problématique dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne. De plus, même si les taux d'emploi y sont très élevés, y compris chez les femmes, la contribution des individus au développement de leur pays est limitée. En effet, force est de constater que les personnes arrivent souvent sur le marché du travail avec peu de qualifications et se retrouvent généralement dans des emplois précaires qui, parfois, ne comportent aucune rémunération. Des efforts doivent être maintenus pour assurer une participation soutenue au marché du travail, mais on doit aussi permettre aux jeunes d'acquérir les bonnes compétences grâce à un système éducatif de qualité et accessible à toutes et à tous, sans exception. Il s'agit également d'adopter des politiques afin que l'économie génère suffisamment d'emplois où les jeunes pourront mettre en valeur les compétences acquises et réaliser leurs aspirations.

On note également le faible rôle joué par les services *d'intermédiation sur le marché du travail* dans tous les pays. En effet, très peu de jeunes en quête d'un emploi bénéficient de l'aide d'une agence de placement, qu'elle soit publique ou privée. Ils doivent plutôt compter sur leurs propres initiatives et sur l'intervention de leurs amis et des membres de leur famille. *L'investissement dans les services d'intermédiation aidera à rapprocher l'offre de la demande et à réduire la durée du chômage.*

Enfin, on constate que la culture entrepreneuriale chez les jeunes est moins développée dans certains pays, mais en général, une proportion significative de jeunes souhaite créer sa propre entreprise. Il y a lieu de tirer parti de cette volonté, afin de réduire la pression sur l'emploi salarié et d'accélérer l'insertion professionnelle des jeunes.

Voyons maintenant un certain nombre de politiques que nous jugeons à même de permettre à l'Afrique francophone de tirer avantage de la richesse que constitue sa démographie et d'améliorer le passage des jeunes de l'école au marché du travail.

La scolarité gratuite et obligatoire pour toutes et tous

Les gouvernements devraient garantir une éducation à tous les enfants, quels que soient leur âge, leur sexe, leur lieu de résidence ou le niveau de revenu de leurs parents. Cela passe premièrement par la suppression des frais de scolarité et des frais annexes (droits d'inscription, manuels et fournitures scolaires, uniformes...) au primaire, mais aussi au secondaire, afin d'assurer le passage des élèves d'un niveau à l'autre. En outre, un âge officiel d'entrée à l'école et une durée minimale de scolarisation devraient être imposés aux enfants et aux adolescents. La pauvreté des ménages est le facteur le plus important d'exclusion des jeunes du système éducatif et la scolarité tardive augmente le risque de décrochage scolaire. Les gouvernements pourraient même accorder des incitatifs financiers aux familles démunies pour les encourager à scolariser leurs enfants. Il y a lieu également de les sensibiliser aux retombées positives de l'éducation pour les enfants eux-mêmes, mais aussi pour leurs parents et pour les autres membres de la société.

Il faut aussi lutter contre le décrochage scolaire qui caractérise les pays africains francophones. De telles politiques permettraient donc d'inclure dans le système éducatif les personnes les plus vulnérables de la société et de garantir à tous les jeunes un niveau de compétences nécessaire à leur épanouissement social et professionnel.

Des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail

Il est capital de réformer le système éducatif de manière à tenir compte du dynamisme de la société et des besoins évolutifs du marché du travail. Les gouvernements doivent promouvoir des programmes de formation adaptés à la situation économique de leur pays. En effet, plusieurs programmes de formation sont offerts dans des domaines où les débouchés sont quasi inexistants. La coopération entre le milieu éducatif et les employeurs pourrait aider à mieux cibler les compétences recherchées et à adapter la formation des jeunes aux besoins du marché. Par ailleurs, la formation professionnelle doit être valorisée et développée au même titre que la

formation générale. Les établissements professionnels doivent disposer de moyens financiers, d'infrastructures et d'équipements appropriés à la formation technique des jeunes.

Des services d'orientation et de placement accessibles et efficaces

Les services d'orientation professionnelle et de placement dans les établissements scolaires visent à renseigner les élèves sur les professions, les compétences, les carrières, les tendances et les conditions du marché du travail, afin qu'ils soient mieux outillés pour choisir leur formation et définir leurs objectifs et leurs aspirations professionnelles. Ils fournissent également un guide méthodologique pour faciliter la recherche d'emploi. Les services de placement servent d'intermédiaires entre les employeurs et les diplômés.

À l'extérieur du monde de l'enseignement, le fonctionnement des agences nationales de placement et des autres services publics et privés d'aide à l'emploi doit être bien expliqué aux jeunes et aux entreprises. Beaucoup de jeunes ne savent pas comment chercher du travail ni vers qui se tourner. Ces services devront par ailleurs : assurer la formation des jeunes tout au long de la vie par la mise en place d'une base de connaissances et de compétences répondant aux besoins du marché, réduire les décalages entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, s'attaquer au chômage et améliorer la mobilité de la main-d'œuvre, et couvrir les groupes qui sont exclus dans les programmes de formation généraux et les services relatifs au marché du travail (BIT, 2011).

Un système d'information sur le marché du travail fiable et à jour

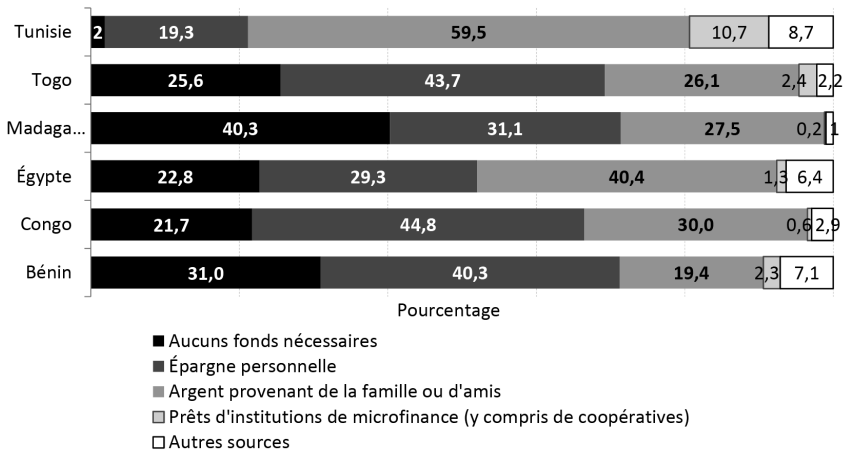
La mise en place de systèmes d'information permettrait d'identifier les besoins réels du marché du travail en matière de compétences et constituerait une base solide pour la formulation de politiques d'embauche. Ces systèmes permettront d'outiller les jeunes adéquatement pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées au moment de choisir leur carrière. De leur côté, les établissements s'en serviront pour adapter leurs programmes de formation de manière à assurer une meilleure employabilité à leurs finissants.

Des mesures doivent donc être mises en œuvre afin de promouvoir la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information pertinente sur le marché du travail.

Accès au financement

Le manque d'accès au financement des jeunes entrepreneurs limite les occasions d'investissement et d'expansion en Afrique francophone. Les données de l'ETVA indiquent que dans 90% des cas, les jeunes ont financé leur travail autonome soit à l'aide de leurs propres économies, soit sans fonds ou à l'aide d'argent provenant de leur famille ou de leurs amis.

Figure 21 – Principales sources de financement du travailleur autonome



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers de l'ETVA.

Le secteur bancaire est peu développé et n'avantage pas les jeunes et les débutants, ce qui pousse ceux-ci à abandonner leurs projets ou à opter pour des activités informelles à faible valeur ajoutée. Le manque de financement constitue le premier obstacle à la création d'entreprises, notamment en Afrique subsaharienne. Les gouvernements doivent s'activer pour augmenter et faciliter l'accès des jeunes femmes à un financement approprié qui leur permettrait de s'intégrer dans le secteur formel.

Conclusion

Les économies de l'Afrique francophone peinent à créer des emplois susceptibles de soutenir la croissance importante de leur jeune main-d'œuvre.

Le système éducatif ne profite pas à tous les enfants et les diplômés n'ont pas toujours les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail. En effet, un nombre important d'enfants ne peuvent exercer leur droit à l'éducation en raison de leur lieu de résidence ou de la famille à laquelle ils appartiennent. De plus, la scolarisation tardive et le décrochage scolaire sont très courants dans de nombreux pays de l'Afrique francophone. Les raisons économiques constituent la principale raison de la non-scolarisation ou de l'arrêt des études des enfants.

On observe également un manque dans la création d'emplois de qualité et une prédominance des emplois informels. Les jeunes diplômés doivent parfois choisir entre un emploi précaire et le chômage. Le manque d'emplois appropriés pousse des jeunes diplômés à accepter n'importe quel travail qui génère un revenu, peu importe le niveau de précarité. D'autres jeunes préfèrent prolonger leur période de chômage dans l'espoir de décrocher un emploi satisfaisant. Beaucoup de jeunes diplômés considèrent que cet emploi se trouve dans le secteur public. Or, ce secteur compte peu sur le marché du travail.

L'emploi vulnérable touche en particulier les femmes, qui occupent très souvent des emplois non rémunérés. En Afrique du Nord francophone, elles sont exclues ou s'auto-excluent du marché du travail en raison des normes culturelles.

Par ailleurs, les nouveaux arrivants sur le marché du travail ne bénéficient que très peu de l'assistance des services de placement, que ceux-ci soient privés ou publics. La règle consiste donc à recourir à son réseau de contacts personnels pour trouver un emploi.

L'effet conjugué des lacunes du système éducatif et des difficultés liées à la recherche d'un emploi satisfaisant se répercute sur la participation des jeunes au marché du travail. Cette exclusion est surtout visible dans les pays de l'Afrique du Nord, où les emplois vulnérables sont peu nombreux, mais où les bons emplois ne semblent pas facilement accessibles.

Dans les pays où il y a beaucoup d'emplois vulnérables, le taux d'activité est élevé et le taux de chômage est faible. Cet effet conjugué est également problématique et résulte en un gaspillage du capital humain, car les jeunes n'occupent pas des emplois pour lesquels ils ont été formés ou qui offrent une forte valeur ajoutée.

On préconise que l'Afrique instaure diverses politiques afin de tirer avantage de la richesse que lui offre sa démographie et facilite le passage

des jeunes du monde de l'éducation au marché de l'emploi, notamment par une scolarité gratuite et obligatoire pour tous, la création d'une adéquation entre les programmes de formation et les besoins de la société, la promotion des services d'orientation professionnelle et de placement, la promotion des systèmes d'information sur le marché du travail et le financement du secteur privé.

Bibliographie

Barlet, S., & d'Aiglepierre, R. (2017). *Les dispositifs d'appui à l'insertion*. AFD.

BIT (2008). *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*. Genève.

BIT (2011). *Orientation professionnelle – Manuel didactique à l'intention des pays à revenu faible ou moyen*. Genève, Organisation internationale du Travail.

BIT (2014). *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Afrique Sub-Saharienne*. Genève.

BIT (2016). *Labour market transitions of young women and men in the Middle East and North Africa*. Genève.

Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie. (2015). *Programme d'analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN. Education system performance in francophone sub-saharian africa competencies and Learning factors in primary education*. Dakar.

Gallup (2016). *2016 Global Great Jobs Report*. Gallupc.

Marshall, K. (2012). *Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés*. n°75-001-X au catalogue : Statistique Canada.

OIF (2014). *Étude sur l'état des lieux de la formation*.

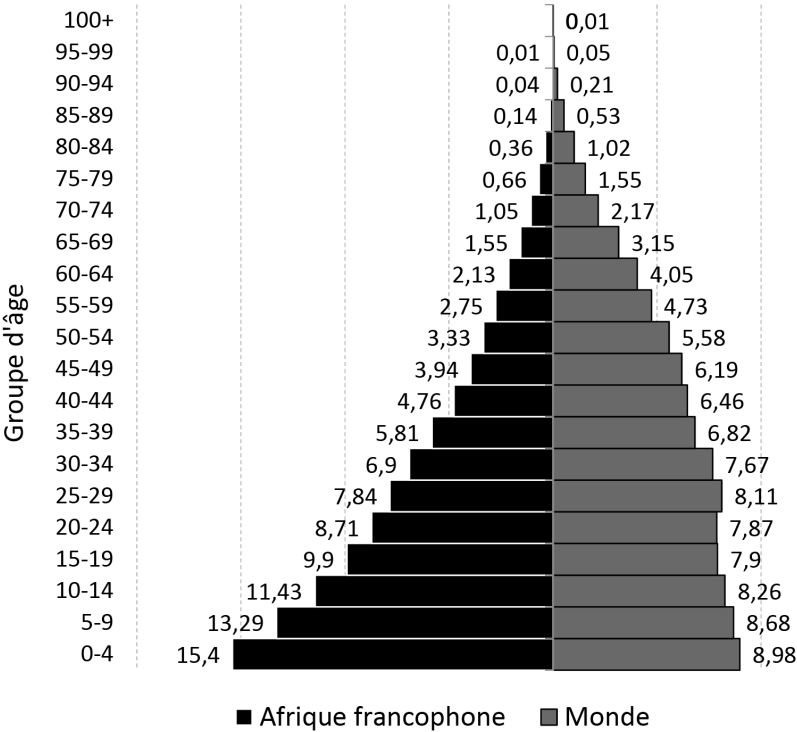
OIT (2018). *School-to-Work Transition Survey (SWTS)*. Repéré sur Work4Youth : http://www.ilo.org/employment/areas/youth-employment/work-for-youth/WCMS_191853/lang-en/index.htm

UNESCO (2015). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous – Éducation pour tous 2000-2015 – Progrès et enjeux*. Paris, UNESCO.

United Nations Development Program (2016). *Arab Human Development Report 2016, Youth and the Prospects for Human Development in a Changing Reality*. New York : Regional Bureau for Arab States (RBAS).

Annexe

Figure A.1 – Pyramide des âges en Afrique francophone et dans le monde en 2017



Source : Nations unies (2017). *Perspectives de la population mondiale : la révision de 2017*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

Chapitre 4

POURQUOI LES PERFORMANCES ET LES ACQUIS COGNITIFS DES ÉLÈVES DES PAYS DU MAGHREB SONT-ILS FAIBLES ?

Mohamed AYADI, Abdelali BEN MBARKA et Sourour RAMZI, ISG,
Université de Tunis

Introduction

Dans tous les pays du monde, les parents croient aux avantages de l'éducation pour eux-mêmes et pour leurs enfants. L'éducation constitue la forme essentielle d'épanouissement des ressources humaines, selon Schutz (1961), Becker (1964) et Mincer (1974).

À l'aube de leur indépendance, la majorité des pays en voie de développement (PVD), en l'occurrence les pays du Maghreb, ont intensifié leurs efforts en vue de scolariser les enfants, notamment en construisant des écoles dans différentes villes. Dans les pays du Maghreb, cette généralisation de l'accès des enfants à l'éducation s'est produite dans les années 1960 et 1970, faisant passer les taux de scolarisation de moins de 20% avant l'indépendance à plus de 80% à la fin des années 1970 et à près de 100% à la fin des années 1990.

En 2010, les dépenses publiques en éducation dans les pays du Maghreb dépassaient 4% du PIB (6,6% en Tunisie, 5,5% au Maroc et 4,4% en Algérie ; UIS, 2012). Ces dépenses sont élevées par rapport aux autres pays dans le monde, mais l'économie des pays du Maghreb souffre d'un manque de compétences. Selon le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2014), la pénurie de compétences qui touche les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la plus forte des huit régions étudiées. Une réflexion s'impose afin d'offrir aux jeunes Maghrébins un enseignement et un apprentissage de qualité. Au début des années 1980, le système éducatif américain se trouvait dans la même situation (National Commission on Excellence in Education, 1983¹⁶). Or, les dépenses publiques consenties au domaine de l'éducation ne mènent pas

¹⁶ National Commission on Excellence in Education (1983). "A Nation at Risk: The Imperative for Educational Reform – A Report to the Nation and the Secretary of Education". United States Department of Education.

toujours à un enseignement de meilleure qualité. L'accès à un enseignement élémentaire est une condition nécessaire mais non suffisante pour acquérir les compétences requises pour accroître la productivité.

Dans le langage courant, on a tendance à confondre «éducation» et «scolarisation». L'utilisation moderne du terme «éducation» correspond à la notion «d'acquisition de connaissances» ou «d'acquis cognitif». Le nombre d'années d'études ne suffit pas à quantifier l'acquis cognitif. Un élève bien éduqué doit être en mesure d'apprendre par lui-même, d'assimiler les particularités de son environnement et de résoudre les problèmes complexes qui le conditionnent (OCDE, 2016).

Les récentes mesures des «capacités cognitives» sont résumées par des «scores» établis en fonction d'enquêtes effectuées auprès d'échantillons représentatifs d'élèves des écoles d'un pays. Les enquêtes PISA¹⁷ et TIMSS¹⁸ sont les plus couramment adoptées pour évaluer les acquis cognitifs. Les données fournies par ces enquêtes permettent un classement international des pays selon ce score et révèlent l'aptitude des systèmes éducatifs des différents pays à fournir un acquis cognitif suffisant pour assurer de futures compétences.

De nos jours, dans les pays du Maghreb, les scores d'acquis cognitifs, qui sont évalués par les enquêtes PISA et TIMSS, s'avèrent faibles par comparaison à ceux des pays de l'OCDE et du Sud-Est asiatique. Une des explications de ce mauvais classement est la baisse de la qualité des ressources du système éducatif. Cependant, d'autres facteurs «intangibles» affectent les acquis scolaires tels que la procédure de gestion de ces ressources, la motivation des intervenants qui participent au processus et la structure du système éducatif lui-même. Ce qui attire l'attention, c'est la comparaison avec certains pays en développement du Sud-Est asiatique, notamment le Vietnam. En effet, les scores en matière d'acquis cognitifs dans ce pays sont nettement plus élevés que ceux des pays du Maghreb, bien qu'au

¹⁷ PISA (*Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves*) est un ensemble d'études menées par l'OCDE visant la mesure des performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Leur publication est triennale. Les enquêtes sont menées tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans et aboutissent à un classement dit «classement PISA».

¹⁸ TIMSS (*Trend in International Mathematics and Science Study*) est une étude menée par l'Institut Européen des Affaires (IEA). Il est réalisé tous les quatre ans auprès des élèves de quatrième année (écoles primaires) et ceux de la huitième année (collèges).

Vietnam, les dépenses engagées dans l'éducation et le revenu moyen des ménages soient moins élevés.

Une première contrainte à la formation que subissent les écoles publiques des pays en développement tient entre autres à la prédominance du «syndrome du diplôme» dans leur système éducatif (Dore, 1976). En effet, les écoles des pays du Maghreb et de plusieurs autres pays en développement n'accordent pas la priorité à la diffusion des connaissances et des compétences, mais se préoccupent davantage de certifications. Le processus éducatif repose en grande partie sur les notes obtenues aux examens nationaux pour déterminer les aptitudes des élèves à poursuivre des études plus avancées ou à se trouver un emploi. «Les PVD jugent fréquemment les aptitudes d'une personne au travail d'après les références scolaires ou universitaires qu'elle possède» (Dore, 1976). La sacralisation des examens a amené les enseignants à centrer leurs efforts en classe sur la préparation de ces derniers. De plus, de longues heures de bachotage se font à l'extérieur de l'école dans le but d'obtenir son diplôme (Gillis *et al.*, 1996).

Une deuxième contrainte a été révélée par les enquêtes PISA: dans plusieurs pays en développement, l'évaluation des niveaux d'éducation se fait en fonction de l'aptitude des élèves à maîtriser des faits, des lois et des théories. Les professionnels de l'éducation avaient tendance à identifier ceux qui pouvaient poursuivre des études scientifiques après leur scolarité obligatoire, plutôt qu'à encourager tous les élèves à s'intéresser aux sciences (OCDE, 2016).

Le niveau de chômage actuel des diplômés dans les pays du Maghreb tient en partie à un problème de non-employabilité des travailleurs. En 1983, la Commission nationale sur l'excellence en éducation a publié son rapport sur l'état des écoles américaines intitulé «A Nation at Risk: The Imperative for Educational Reform»¹⁹. Cette publication a été un important événement qui a marqué l'histoire moderne du système éducatif américain. En réponse à ce constat d'échec du système éducatif américain, plusieurs études mentionnées dans ce rapport recommandent d'instaurer «un enseignement et un apprentissage de qualité» dans tous les cycles d'enseignement du système éducatif américain. Pritchett (2001)

¹⁹ National Commission on Excellence in Education (1983). "A Nation at Risk: The Imperative for Educational Reform – A Report to the Nation and the Secretary of Education" United States Department of Education.

s'est demandé « où est allée l'éducation ? » Il a attiré l'attention sur le fait qu'un niveau élevé de dépenses publiques en éducation ne résulte pas toujours en un enseignement de meilleure qualité qui pourrait stimuler la croissance économique.

L'éducation dispensée dans les pays du Maghreb pêche également par un manque d'équité entre des élèves issus de régions ou de milieux socioéconomiques différents. Ainsi, l'enfant qui vit dans une grande ville ou qui est issu d'un milieu favorisé aura beaucoup plus de chances de bénéficier d'une formation scolaire et jouira de chances encore plus grandes de recevoir une éducation de qualité que l'élève qui vient d'une région rurale ou d'un milieu socioéconomique plus modeste (Ayadi, 2016a et 2016b). Coleman (1968a et 1968b) a été le premier à développer le concept d'inégalité d'opportunité pour circonscrire ce type de problème. Bourguignon *et al.* (2007) ainsi que Ferreira *et al.* (2011) ont respectivement utilisé ce concept pour évaluer les effets des inégalités sur le plan des opportunités en matière d'éducation au Brésil et en Turquie.

Les « nouvelles politiques de l'éducation » se donnent de plus en plus comme devise que « la pauvreté ne devrait plus être une fatalité ». Dans certains pays, les élèves issus de milieux pauvres devraient bénéficier d'une éducation de qualité qui améliorerait leurs acquis cognitifs. À titre d'exemple, au Canada, aux États-Unis et au Vietnam, les politiques éducatives ont fait de sorte que le statut socioéconomique n'est plus le facteur clé de la performance scolaire (OCDE, 2016). Entre 2006 et 2015, dans neuf pays où le score moyen en sciences est resté stable, le niveau socioéconomique est devenu une variable prédictive moins probante de la performance des élèves. C'est aux États-Unis que le degré d'équité a connu la progression la plus remarquable au cours de cette période (OCDE, 2016). Le pourcentage d'« élèves résilients »²⁰ a atteint 75 % au Vietnam en 2015, alors que dans les pays du Maghreb, ce taux ne dépasse pas 11 %.

Le statut socioéconomique est déterminant pour la performance et l'excellence scolaire dans les pays du Maghreb. Les coûts exorbitants d'une

²⁰ Dans l'enquête PISA, des élèves sont dits « résilients » lorsqu'ils arrivent à surmonter l'obstacle que constitue leur situation socioéconomique difficile et réussissent à l'école (OCDE, 2016). Ils arrivent à avoir un important score d'acquis cognitifs (se classent dans le quartile supérieur de la performance évalué sur la base des scores d'acquis cognitifs), bien que leurs parents soient pauvres et se situent dans le quartile inférieur de « l'indice mesurant le statut économique, social et culturel » de leur pays.

éducation de qualité sont un sérieux fardeau pour les familles pauvres. Pour contourner ces manques, on doit d'abord comprendre les différents niveaux et déterminants des inégalités scolaires dont souffrent les systèmes éducatifs de ces pays. En fonction des résultats de ces investigations, on pourrait instaurer ensuite des politiques éducatives qui aideront à lutter contre ces inégalités.

Dans ce contexte, nous avons étudié, dans la première partie de ce chapitre, la différence entre scolarisation et éducation. Dans la deuxième partie, nous avons procédé à une évaluation des niveaux d'acquis cognitifs dans les pays du Maghreb en nous basant sur les résultats des enquêtes PISA et TIMSS. Les inégalités sur le plan des acquis cognitifs dans les pays du Maghreb sont mises en évidence dans la troisième partie, dans laquelle nous analysons les déterminants des inégalités en ce qui a trait à l'accès à l'éducation et à la connaissance. Pour ce faire, nous avons utilisé une régression économétrique des scores d'acquis cognitifs sur les ressources des familles et des écoles fréquentées par les élèves touchés par notre étude. La dernière partie traite de certaines politiques d'enseignement qui ont réussi dans d'autres pays et qui peuvent être instaurées dans les pays du Maghreb pour améliorer la performance des élèves.

1. Scolarisation versus éducation : quels indicateurs faut-il adopter ?

Selon l'enquête *Entreprise Survey*²¹ menée par la Banque mondiale auprès de chefs d'entreprises, un des problèmes du chômage actuel est la non-employabilité des travailleurs, qui n'ont pas les qualifications exigées par le marché de l'emploi. Le système éducatif des pays du Maghreb a permis un accès universel à l'école, mais n'a pas réussi à générer une main-d'œuvre qualifiée et compétente. Le manque de qualifications des diplômés s'explique en partie par l'inefficacité des différentes institutions d'enseignement au Maghreb. Il faudrait savoir différencier scolarisation et éducation, pour s'assurer que les élèves acquièrent les connaissances appropriées lors de leur scolarisation.

²¹ Cette enquête, menée entre septembre 2013 et novembre 2014, portait sur un échantillon de 592 chefs d'entreprise de plus de cinq salariés en Tunisie ; au Maroc, l'enquête reposait sur un échantillon de 407 chefs d'entreprise. Sur ce thème, nous n'avons pu accéder à des enquêtes nationales plus larges.

1.1 La scolarisation des enfants

Historique

Une étude de l'UNESCO (Tawil *et al.*, 2010) sur l'éducation au Maroc montre que la généralisation de l'enseignement primaire constituait le deuxième principe de la politique éducative formulée par la Commission royale de 1957. Par la suite, on a rapidement élargi l'accès à l'enseignement primaire aux enfants de sept ans : le taux d'accès est alors passé de 18 % en 1956 à 53 % en 1965. À la fin des années 1990, on a assisté à une véritable avancée dans l'accroissement de l'accès à l'enseignement primaire et dans la réduction des disparités entre les régions et les sexes. L'accès au primaire est maintenant quasi généralisé à la fois en milieu urbain et rural, tant pour les filles que pour les garçons (Ibourk, 2012).

La Tunisie se situe parmi les pays qui accordent la part la plus importante de leurs ressources budgétaires au secteur de l'éducation : en 2010, elle y consacrait près de 22,7 % du budget de l'État, ce qui représentait 6,6 % de son PIB (UIS, 2012 ; ministère de l'Éducation, 2016). Entre 2002 et 2012, le taux de scolarisation des jeunes de 6 à 16 ans a augmenté de 3,3 points de pourcentage – pour atteindre 93,4 % – et celui des 12-18 ans a progressé de 7,4 points de pourcentage, pour atteindre 81,1 % (OIT, 2013 ; ministère de l'Éducation, 2016 ; INS, 2016).

L'étude de Nekkhal (2015) sur la mutation du système éducatif en Algérie a révélé que dans ce pays, la dernière réforme a permis aux enfants en âge de scolarisation d'accéder à l'école. Les taux de scolarisation à l'école primaire étaient de 95 % entre 2007 et 2009 et avoisinaient 100 % entre 2007 et 2010.

Évolution des taux de scolarisation

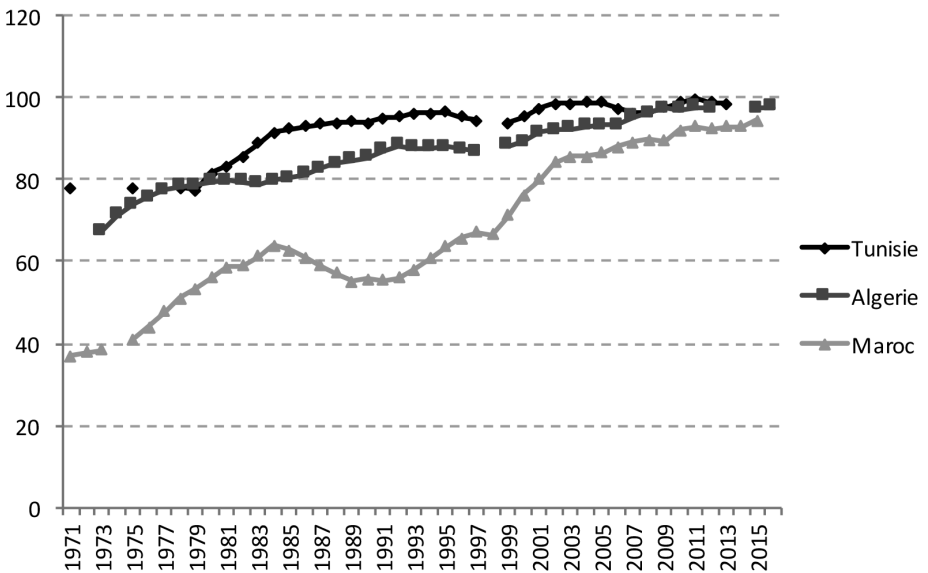
Tous les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) ont réussi à atteindre l'objectif du millénaire pour ce qui est du développement de la scolarisation. Les efforts entrepris par ces pays depuis leur indépendance ont permis de scolariser presque tous les enfants en âge d'aller à l'école. En 2012, ces taux dépassent 96 % au primaire et 82 % dans les lycées et les collèges.

Tableau 1 – Taux moyens de scolarisation dans les pays du Maghreb, 2012

| | Taux de scolarisation au primaire | Taux de scolarisation au secondaire |
|---------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Algérie | 96 % | 95 % |
| Tunisie | 98 % | 90 % |
| Maroc | 96 % | 82 % |

Source : UNESCO. Institute for Statistics Database (UIS, 2012).

Figure 1 – Évolution du taux net de scolarisation dans les pays du Maghreb (1971-2016)



Source : Banque mondiale. World Development Indicators, 2016.

L'évolution du taux net de scolarisation présentée dans la figure 1 confirme la convergence des politiques d'éducation dans les pays du Maghreb vers l'objectif du millénaire, qui consistait à généraliser l'accès à l'école pour les enfants de six ans avant 2015. La figure 1 montre également que pour la période allant de 1975 à 2007, les taux de scolarisation des enfants de six ans étaient plus élevés en Tunisie qu'au Maroc ou en Algérie. Cependant, à partir de 2007, les taux de scolarisation dans les trois pays du Maghreb se situaient à près de 98 %.

1.2 Qualité et équité d'accès aux compétences – Outils d'évaluation

Depuis septembre 2015, les pays du Maghreb ont opté pour le développement durable. Ils ont annoncé l'adoption d'une nouvelle conception de la croissance économique qui privilégie une perspective de long terme et qui intègre les contraintes liées au respect de l'environnement et au bon fonctionnement de la société. Toutefois, le quatrième objectif en matière de développement durable est « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'équité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout le long de la vie » (OCDE, 2016). Le développement durable accorde la priorité à la qualité de l'éducation et au rendement de l'apprentissage.

Outils d'évaluation : les enquêtes PISA et TIMSS

Afin d'avoir des données sur la performance des élèves, l'OCDE et l'IEA ont mis sur pied des procédures d'évaluation des acquis cognitifs des élèves qui reposent sur les résultats de leurs enquêtes et programmes PISA²² et TIMSS²³. Ces derniers ont lieu périodiquement dans plusieurs pays des cinq continents depuis plus de cinq décennies. Les programmes PISA et TIMSS ont permis de mieux évaluer les qualités des résultats des systèmes éducatifs et de mieux apprécier les acquis cognitifs des élèves. Ils ont fait leurs preuves dans l'analyse des politiques de l'éducation et dans la réalisation des perspectives de développement durable.

²² Le programme PISA (*Program for International Student Assessment* ou Programme international pour le suivi des acquis des élèves) mené par l'OCDE sélectionne, avec des organismes compétents de chaque pays participant, un échantillon aléatoire composé de 4 500 à 10 000 élèves qui ont entre 15 ans et 3 mois et 16 ans et 2 mois) issus d'établissements scolaires publics ou privés. L'échantillon est représentatif des différents milieux socioculturels du pays (OCDE, 2016).

²³ L'évaluation TIMSS (*Trends in International Mathematics and Science Study*) est menée par l'Institut européen des affaires (IEA). Elle est réalisée auprès de deux groupes d'élèves de quatrième année (école primaire) et de huitième année (collège). TIMSS se base sur un échantillonnage à deux niveaux : au premier niveau, on sélectionne un échantillon de 150 écoles. Par la suite, on sélectionne une ou plusieurs classes dans chaque école, ce qui crée un échantillon de plus de 4 000 élèves (IEA, 2012).

Les enquêtes PISA et TIMSS se basent sur des échantillons représentatifs de plus de 4 500 élèves par pays participant. Ces enquêtes « ne cherchent pas simplement à évaluer la faculté des élèves à reproduire ce qu'ils ont appris, mais elles visent aussi à déterminer dans quelle mesure ils sont capables de se livrer à des extrapolations à partir de ce qu'ils ont appris et d'utiliser leurs connaissances dans des situations qui ne leur sont pas familières, qu'elles soient ou non en rapport avec l'école » (OCDE, 2016). Pour ce faire, elles font passer des tests aux élèves afin d'évaluer leurs compétences en lecture, en mathématiques et en sciences. Ces tests permettent d'évaluer l'acquisition de « savoir et savoir-faire » essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarisation obligatoire. Un score test (ou *valeur plausible*) est évalué en fonction des réponses des élèves et permet de mesurer les niveaux des acquis cognitifs de ces derniers.

Les enquêtes collectent également des informations sur les conditions de vie et sur le patrimoine des familles des élèves qui constituent leurs échantillons; elles recueillent des informations sur les ressources et les modes de gouvernance des écoles et sur les caractéristiques de leurs enseignants. Ces informations permettent d'établir les effets du statut socioéconomique des familles et des caractéristiques des écoles sur les acquis cognitifs des élèves.

Participation des pays du Maghreb aux enquêtes pour évaluer la performance de leurs élèves

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont participé à plusieurs enquêtes PISA et TIMSS (Tableau 2). Nous menons une analyse comparative à partir des fichiers des enquêtes PISA 2015, afin de comparer les spécificités des systèmes éducatifs algérien et tunisien à ceux de plusieurs pays francophones de référence (Canada, Qatar et Vietnam) qui ont participé à PISA 2015. D'un autre côté, nous menons une analyse comparative des enquêtes TIMSS 2011 pour mettre en évidence les spécificités des systèmes éducatifs marocain et tunisien par comparaison à celles des pays et de la province francophones à l'étude (Québec²⁴, Liban et Qatar) qui ont participé à TIMSS 2011.

²⁴ L'enquête TIMSS ne porte pas sur tout le Canada. Elle donne des informations statistiques pour chaque province canadienne. Nous avons choisi le Québec, qui est la province canadienne dont la majorité de la population est francophone.

Tableau 2 – Participation des pays du Maghreb aux enquêtes PISA et TIMSS

| Année | Enquêtes PISA | Enquêtes TIMSS |
|-------|--------------------|---------------------------|
| 2007 | – | Algérie, Maroc et Tunisie |
| 2009 | Tunisie | – |
| 2011 | – | Maroc et Tunisie |
| 2012 | Tunisie | – |
| 2015 | Algérie et Tunisie | Maroc |

Les résultats des différentes enquêtes PISA et TIMSS auxquelles ont participé l'Algérie, le Maroc et la Tunisie permettront d'analyser les acquis cognitifs dans ces trois pays. On pourra ainsi évaluer la qualité de leur éducation. Les données statistiques sur les acquis cognitifs des élèves que fournissent ces deux enquêtes permettent également d'analyser les degrés d'équité entre les différentes régions géographiques et entre des élèves issus de familles dont les conditions socioéconomiques diffèrent.

2. Performance et compétences des élèves dans les pays du Maghreb

Les données statistiques des enquêtes PISA et TIMSS serviront de base pour évaluer la performance et les compétences des élèves. Nous comparons les scores moyens des pays du Maghreb à ceux des autres pays nommés précédemment. À partir des résultats de ces enquêtes, nous analyserons également la ventilation des élèves selon les catégories de scores et les seuils de compétence.

2.1 Scores moyens d'acquis cognitifs

Comme nous l'avons mentionné, les programmes PISA et TIMSS font passer des tests aux élèves pour mesurer leur compétence en lecture, en mathématiques et en sciences. Un *score test* (ou valeur plausible) permet ensuite d'évaluer les niveaux des acquis cognitifs de ces derniers.

Scores moyens des enquêtes PISA

La comparaison des niveaux moyens des scores d'acquis cognitifs que révèlent les enquêtes PISA 2015 montre une faiblesse au chapitre de la qualité des enseignements dispensés par les systèmes éducatifs au Maghreb par rapport au Vietnam et au Canada.

Tableau 2a – Scores d’acquis cognitifs selon l’enquête PISA 2015

| | Tunisie | Algérie | Canada | Vietnam | Qatar |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Sciences | 386 | 376 | 528 | 525 | 418 |
| Mathématiques | 367 | 360 | 516 | 495 | 402 |
| Lecture | 361 | 350 | 527 | 487 | 402 |
| Score moyen | 371 | 362 | 524 | 502 | 407 |

Source : OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I) : *L’excellence et l’équité dans l’éducation*.

Scores moyens des enquêtes TIMSS

En comparant les élèves de l’école primaire (4^e année) et ceux du secondaire (8^e année), les enquêtes TIMSS 2011 révèlent un différentiel plus prononcé sur le plan de la qualité de l’éducation entre les écoles primaires des pays du Maghreb et ceux du Québec. Cependant, pour ce qui est des élèves du secondaire, seul le Maroc témoigne d’une certaine faiblesse dans la qualité des acquis cognitifs, particulièrement en sciences.

Tableau 2b – Scores des enquêtes TIMSS 2011

| | Tunisie | Maroc | Québec | Liban | Qatar |
|--------------------------------|---------|-------|--------|-------|-------|
| Élèves de 4 ^e année | | | | | |
| Sciences | 346 | 264 | 516 | 394 | – |
| Mathématiques | 359 | 335 | 533 | 413 | – |
| Élèves de 8 ^e année | | | | | |
| Sciences | 439 | 376 | 520 | 406 | 419 |
| Mathématiques | 425 | 371 | 532 | 449 | 410 |

Sources : IEA (2012). International Results in Mathematics and in Science, enquêtes IEA, TIMSS et PIRLS.

Dans les paragraphes qui suivent, nous nous pencherons sur les déterminants des faiblesses des acquis cognitifs au Maghreb, par rapport au Vietnam et au Canada.

2.2 Scores des élèves

Diagnostic des enquêtes TIMSS

Les enquêtes TIMSS 2011 révèlent la forte baisse de la qualité de l'éducation dans les pays du Maghreb, principalement au primaire. Au total, 65 % des élèves de la Tunisie et 74 % des élèves du Maroc ont obtenu des scores inférieurs à 400, comparativement à 1 % au Québec et à 45 % au Qatar.

La qualité de l'enseignement secondaire s'améliore surtout au Maroc, tout en restant plus faible que celle du Canada. À cet égard, la Tunisie performe mieux que le Qatar, puisque seulement 39 % des collégiens tunisiens obtiennent un score de moins de 400 ; au Maroc, le taux demeure élevé, à 64 %.

Tableau 3a – Pourcentage d'élèves par classe de scores en mathématiques (TIMSS 2011)

| Scores | Élèves de 4 ^e année | | | |
|----------------|--------------------------------|------------|-----------|------------|
| | Tunisie | Maroc | Québec | Qatar |
| >625 | 0 | 0 | 6 | 2 |
| >550 | 2 | 2 | 40 | 10 |
| >475 | 11 | 10 | 83 | 29 |
| >400 | 35 | 26 | 99 | 55 |
| <400 | 65% | 74% | 1% | 45% |

| Scores | Élèves de 8 ^e année | | | |
|----------------|--------------------------------|------------|-----------|------------|
| | Tunisie | Maroc | Québec | Qatar |
| >625 | 0 | 0 | 6 | 2 |
| >550 | 2 | 2 | 40 | 10 |
| >475 | 25 | 12 | 82 | 29 |
| >400 | 61 | 36 | 98 | 54 |
| <400 | 39% | 64% | 2% | 46% |

Sources : IEA (2012). TIMSS 2011 International Results in Mathematics, enquêtes IEA, TIMSS et PIRLS.

Diagnostic de l'enquête PISA

Pour comparer divers pays, le programme PISA examine les pourcentages d'élèves «compétents». Le «niveau 2» est considéré comme le «seuil de compétence», c'est-à-dire le niveau minimal à atteindre pour être

en mesure de participer pleinement à la vie de la société moderne (voir l'Annexe I pour plus d'informations sur les «Échelles de difficultés dans le questionnaire de fond de PISA»).

Tableau 3b – Pourcentage d'élèves sous le seuil de compétence (niveau 2)

| | Tunisie | Algérie | Canada | Vietnam | Qatar |
|---------------|---------|---------|--------|---------|-------|
| Mathématiques | 78 % | 86 % | 15 % | 19 % | 59 % |
| Sciences | 66 % | 71 % | 11 % | 6 % | 50 % |

Source : OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I) : *L'excellence et l'équité dans l'éducation*.

En sciences et en mathématiques, c'est au Canada et au Vietnam que l'on trouve les plus faibles taux d'élèves qui n'ont pas atteint le seuil de compétence défini par le programme PISA (entre 6 et 19 %). Dans les pays du Maghreb, près de 80 % des élèves n'ont pas atteint ce seuil. Ces pays sont également devancés par le Qatar (entre 50 et 59 %).

Les scores moyens de l'Algérie et de la Tunisie sont nettement plus faibles que ceux du Canada, qui accorde un budget plus important à son système éducatif. Cependant, c'est le Vietnam qui attire l'attention : en 2016, le revenu par habitant y était de 6 295 \$, comparativement à 15 013 \$ en Algérie et à 11 595 \$ en Tunisie²⁵, mais le Vietnam obtient tout de même de meilleurs scores que ces deux pays du Maghreb sur le plan des acquis cognitifs.

3. Déterminants des inégalités sur le plan de l'accès aux acquis cognitifs

Les systèmes éducatifs des pays du Maghreb ont permis d'éliminer les inégalités sur le plan de l'accès à l'éducation entre filles et garçons, contrairement à d'autres pays en développement. Cependant, la performance des élèves reste encore corrélée aux conditions socioéconomiques de leurs parents. Le statut socioéconomique est déterminant pour la performance et l'excellence scolaire au Maghreb et la pauvreté demeure une fatalité. Pourtant, on ne tient pas encore compte des inégalités sur le plan des opportunités qui en résultent. Dans la littérature, on accorde un intérêt particulier à la possibilité de dépasser ces inégalités par les élèves studieux, qu'on appelle «élèves résilients». Les politiques éducatives vis-à-vis des

²⁵ Banque mondiale, 2018.

écoles publiques ne pratiquent pas une discrimination positive, qui pourrait mener à l'abolition des inégalités sur le plan des opportunités.

3.1 Absence d'inégalités de genre

Les écarts filles-garçons ne sont pas significatifs, tant au primaire qu'au secondaire, selon les enquêtes TIMSS (Tableau 4a). En 2011, la Tunisie et le Maroc ont enregistré une légère avancée de la présence des filles dans les écoles, mais au collège, les garçons prennent le dessus en Tunisie.

Tableau 4a – Scores moyens en mathématiques (enquêtes TIMSS 2011)

| | Élèves de 4 ^e année | | | | |
|---------|--------------------------------|-------|--------|---------|-------|
| | Tunisie | Maroc | Québec | Turquie | Qatar |
| Filles | 363 | 338 | 527 | 470 | 420 |
| Garçons | 356 | 331 | 538 | 469 | 407 |
| | Élèves de 8 ^e année | | | | |
| | Tunisie | Maroc | Québec | Liban | Qatar |
| Filles | 417 | 371 | 531 | 444 | 415 |
| Garçons | 433 | 371 | 532 | 456 | 404 |

Sources: IEA (2012). TIMSS 2011 International Results in Mathematics, enquêtes IEA, TIMSS et PIRLS.

Le tableau 4b montre également que les écarts entre les scores des filles et des garçons en mathématiques sont assez faibles, selon les enquêtes PISA menées dans les cinq pays à l'étude. En ventilant les informations selon le seuil de compétence (faible et fort), les écarts précédemment évoqués entre les pays du Maghreb, d'une part, et le Canada et le Vietnam, d'autre part, existent toujours, mais les écarts sur le plan du genre sont faibles, excepté en Algérie et au Qatar, où ils sont plus prononcés. Comparativement aux garçons, les pourcentages de filles peu performantes sont plus faibles dans ces deux pays. En Algérie et en Tunisie, il y a très peu d'élèves performants, tant chez les filles que chez les garçons.

Tableau 4b – Performances scolaires ventilées par genre

| | | Algérie | Tunisie | Canada | Vietnam | Qatar |
|--------------------------------------|---------|---|---------|--------|---------|-------|
| | | Scores moyens par genre | | | | |
| Scores moyens | Garçons | 356 | 370 | 520 | 493 | 397 |
| | Filles | 363 | 364 | 511 | 496 | 408 |
| | | Ventilation (%) des élèves selon le niveau de compétences | | | | |
| Compétences faibles (Niveaux 1 et 2) | Garçons | 74,4 | 64,6 | 12,0 | 6,6 | 55,3 |
| | Filles | 66,8 | 67,0 | 10,1 | 5,3 | 44,1 |
| Compétences élevées (Niveaux 5 et 6) | Garçons | 0,0 | 0,1 | 13,4 | 8,5 | 1,9 |
| | Filles | 0,0 | 0,0 | 11,4 | 8,0 | 1,5 |

Source : OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I) : *L'excellence et l'équité dans l'éducation*.

3.2 Corrélation entre les niveaux de performance et les conditions socioéconomiques

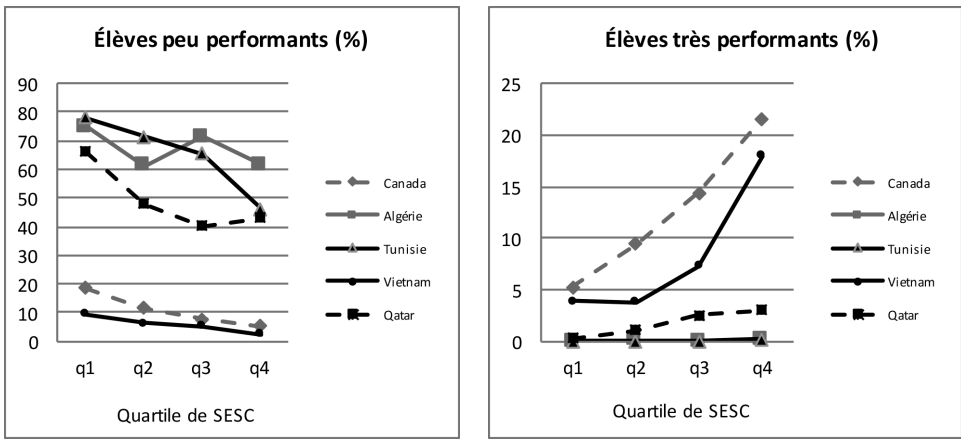
Depuis le début des années 1950, les enquêtes sociologiques n'ont cessé de montrer l'effet positif et significatif du statut socioéconomique (SSE) des élèves sur leur performance scolaire. Ainsi, ceux dont les parents ont un SSE inférieur sont généralement issus des milieux les plus défavorisés et accèdent moins souvent à une éducation de qualité que ceux dont les parents ont un statut élevé (Monseur et Crahay, 2008). Néanmoins, au 21^e siècle, les nouveaux défis que posent les politiques en matière d'éducation consistent à ne plus considérer la pauvreté comme une fatalité (OCDE, 2016). Au Canada, aux États-Unis et au Vietnam, on y est parvenu, grâce à des politiques prônant une discrimination positive réussie.

Les enquêtes PISA collectent des informations sur les caractéristiques des élèves et de leurs familles. Ces données permettent d'analyser l'éventuelle corrélation entre les niveaux de performance des enfants et les conditions socioéconomiques de leurs parents. Le statut socioéconomique des élèves est estimé par l'indice du Statut économique, social et culturel (SESC), lui-même dérivé d'indicateurs tels que le niveau de formation et le statut professionnel des parents, le nombre et le type d'éléments constituant leur patrimoine familial – qui sont considérés comme des indicateurs de

richesse – et le nombre de livres et autres ressources éducatives dont ils disposent dans leurs foyers.

Selon l’OCDE (2016), les élèves sont considérés comme « favorisés » sur le plan socioéconomique s’ils comptent parmi les 25 % d’élèves dont l’indice SESC est le plus élevé dans leur pays (q4 dans la figure 2). Ils sont considérés comme « défavorisés » s’ils figurent parmi les 25 % d’élèves dont l’indice SESC est le moins élevé (q1 dans la figure 2). Selon la même logique, les établissements sont classés comme favorisés, moyens ou défavorisés sur le plan socioéconomique en fonction de l’indice SESC moyen de leurs élèves.

Figure 2 – Évolution des pourcentages d’élèves selon le niveau de richesse de leur famille



Source : calculs des auteurs à partir des fichiers des enquêtes PISA 2015.

Exprimées en absolu, les inégalités sur le plan des acquis cognitifs varient selon le niveau de richesse des familles (Figure 2). Ainsi, le pourcentage des élèves non performants baisse et celui des élèves très performants augmente avec le niveau de richesse des familles. Ce qui attire l’attention, ce sont les écarts des scores des acquis entre la Tunisie et l’Algérie, d’une part, et ceux du Canada et du Vietnam, d’autre part. Au Qatar, les niveaux des scores d’acquis sont légèrement supérieurs à ceux des pays du Maghreb, tout en restant plus faibles que ceux du Canada et du Vietnam.

3.3 Faible résilience des élèves issus de familles pauvres

On qualifie de « résilients » les élèves dont les parents se situent dans le quartile inférieur de l’indice SESC (statut économique, social et culturel) de leur pays, mais qui parviennent à se classer dans le quartile supérieur

de la performance évaluée sur la base des scores d'acquis cognitifs. Dans l'enquête PISA, ces élèves sont dits « résilients » parce qu'ils surmontent l'obstacle que constitue leur situation socioéconomique défavorable et réussissent à l'école (OCDE, 2016).

Pour procéder à des comparaisons entre les différents pays, l'OCDE (2013, 2016) définit un « seuil de compétence ». Il s'agit du niveau 2 de l'échelle de compétence, considéré comme étant le niveau minimal à atteindre pour participer pleinement à la vie de la société moderne. Le tableau 5 compare les pourcentages des élèves sous le seuil de compétence en mathématiques et en sciences des cinq pays de notre analyse. Le tableau distingue également ces pourcentages pour les élèves issus de familles défavorisées. Ainsi dans notre analyse, le nombre d'élèves résilients correspond au nombre d'élèves issus de milieux défavorisés (dont la famille se situe dans le premier quartile du SESC) qui ont atteint le seuil de compétence (niveau 2).

Tableau 5 – Pourcentage d'élèves sous le seuil de compétence en mathématiques

| | Tunisie | Algérie | Canada | Vietnam | Qatar |
|---------------|---------------------------------------|---------|--------|---------|-------|
| | Total | | | | |
| Mathématiques | 78 % | 86 % | 15 % | 19 % | 59 % |
| Sciences | 66 % | 71 % | 11 % | 6 % | 50 % |
| | Élèves issus de familles défavorisées | | | | |
| Mathématiques | 89 % | 90 % | 25 % | 25 % | 78 % |
| Sciences | 80 % | 78 % | 20 % | 24 % | 68 % |

Source : OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I) : *L'excellence et l'équité dans l'éducation*.

Plus le système d'éducation est équitable, plus la corrélation entre le milieu socioéconomique des élèves et leur performance est faible. Selon l'OCDE (2016), environ 20 % des élèves des pays de l'OCDE se situent sous le niveau 2 en sciences. Le tableau 6 montre qu'au Canada, ce taux baisse à 11 % en mathématiques et à 15 % en sciences, mais qu'en Tunisie, il se situe à 66 % en mathématiques et à 78 % en sciences. En Algérie, ces taux sont de 86 % en mathématiques et de 71 % en sciences. Au Vietnam, la part des élèves non compétents est de 19 % en mathématiques et de 6 % seulement en sciences.

Tableau 6 – Pourcentage d'élèves résilients

| | Tunisie | Algérie | Canada | Vietnam | Qatar |
|---------------|---------|---------|--------|---------|-------|
| Mathématiques | 11 % | 10 % | 75 % | 75 % | 22 % |
| Sciences | 20 % | 22 % | 80 % | 76 % | 32 % |
| Lecture | 13 % | 15 % | 81 % | – | 32 % |

Source : OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I) : *L'excellence et l'équité dans l'éducation*.

Tant le Canada que le Vietnam se distinguent par des niveaux élevés de performance et par un système d'éducation plus équitable comparativement aux pays du Maghreb. Le tableau 6 montre qu'en plus de leurs scores élevés (supérieurs à 500), ces deux pays ont instauré en matière d'éducation des politiques qui leur ont permis d'augmenter le nombre d'élèves résilients et de s'assurer que la pauvreté ne soit plus une contrainte à la performance scolaire. Résultat : dans ces deux pays, les trois quarts des élèves issus de familles pauvres arrivent à se hisser au rang des élèves les plus performants. En comparaison, dans les pays du Maghreb, seulement un cinquième des enfants des familles démunies arrivent à franchir le seuil de performance en sciences (20 % en Tunisie et 22 % en Algérie); en mathématiques seulement un dixième de ces élèves franchissent ce seuil (11 % en Tunisie et 10 % en Algérie), de sorte que l'éducation ne peut pas être considérée comme un ascenseur social comme c'est le cas au Canada et au Vietnam.

3.4 Niveaux de performance et spécificités des écoles

Les données des enquêtes PISA révèlent des écarts entre les établissements favorisés et défavorisés, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, ce qui donne lieu à des milieux d'apprentissage radicalement différents. Les établissements d'enseignement défavorisés comptent moins de professeurs qualifiés et sont par conséquent susceptibles d'obliger les élèves à suivre des cours de soutien scolaire. Les élèves qui fréquentent ces établissements passent moins de temps en classe et reçoivent moins souvent un enseignement de qualité (OCDE, 2016).

Les principales sources d'inégalités scolaires sont de trois types. Le premier, évoqué précédemment, a trait au statut socioéconomique des élèves. Le deuxième est lié aux ressources matérielles mises à la disposition des écoles pour ce qui est de la disponibilité du matériel pédagogique et de la présence d'enseignants qualifiés dans chaque école. Enfin, le troisième type touche

aux modes de gouvernance des écoles : évaluation des performances et suivi des élèves défaillants, choix des techniques et modes de transmission des connaissances et du savoir-faire.

Tableau 7 – Valeurs moyennes des indices des ressources offertes par l'école

| Ensemble des élèves | | | | |
|---|---------|---------|--------|---------|
| | Algérie | Tunisie | Canada | Vietnam |
| <i>Ressources matérielles mises à la disposition des écoles</i> | | | | |
| Manque de matériel pédagogique et d'enseignants | 2,23 | 3,59 | 1,57 | 2,37 |
| Nombre d'élèves par ordinateur | 10,0 | 6,3 | 0,9 | 4,8 |
| <i>Modes de gouvernance des écoles</i> | | | | |
| Application de la discipline | 2,9 | 2,6 | 3,0 | 3,4 |
| Taux de redoublement | 70% | 34% | 5% | 4% |
| Élèves du premier quartile | | | | |
| | Algérie | Tunisie | Canada | Vietnam |
| <i>Ressources matérielles mises à la disposition des écoles</i> | | | | |
| Manque de matériel pédagogique et d'enseignants | 2,25 | 3,67 | 1,58 | 2,38 |
| Nombre d'élèves par ordinateur | 10,0 | 5,6 | 0,8 | 4,3 |
| <i>Modes de gouvernance des écoles</i> | | | | |
| Application de la discipline | 2,9 | 2,7 | 3,0 | 3,5 |
| Taux de redoublement | 78% | 51% | 10% | 8% |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers des enquêtes PISA 2015.

Le tableau 7 montre qu'au Canada, les ressources (matériel pédagogique, enseignants, ordinateurs) mises à la disposition des écoles sont considérables. Cependant, elles sont plus faibles au Vietnam qu'en Tunisie et en Algérie. Selon les données de l'enquête PISA (2015), la Tunisie se distingue par le plus grand nombre d'écoles qui souffrent d'un manque de matériel pédagogique. Comparativement à ces trois pays, le Canada offre aux élèves un meilleur accès au matériel informatique. Néanmoins, dans tous les pays, les élèves issus du premier quartile sur le plan de la richesse bénéficient de moins de ressources.

Fait intéressant, le tableau 7 montre les taux de redoublement dans les écoles des divers pays : il est de 70 % en Algérie et de 34 % en Tunisie, contre 5 % au Canada et 4 % au Vietnam. Ces pourcentages augmentent dans tous les pays si l'on considère les élèves qui appartiennent au premier quartile sur le plan de la richesse : les taux de redoublement atteignent alors 78 % en Algérie et 51 % en Tunisie, mais se limitent à 10 % au Canada et à 8 % au Vietnam.

Un dernier facteur qui attire l'attention, c'est la mise en application et le respect de la discipline dans les écoles. Cet aspect caractérise les écoles du Vietnam, mais est négligé dans les écoles tunisiennes.

3.5 Estimation des effets marginaux des déterminants de la performance des élèves

Nous effectuons des régressions économétriques des niveaux des scores d'acquis cognitifs en fonction des déterminants des inégalités de ces scores entre les élèves dont nous avons parlé précédemment. La régression permet de tester le niveau de signification des effets des principaux déterminants (Tableau 8). Elle permet aussi d'évaluer leurs effets marginaux respectifs et de procéder à des comparaisons entre les quatre pays étudiés. Ces effets n'étant pas identiques, nous aurons l'occasion de discuter de la pertinence de chaque déterminant pour chaque pays.

Tableau 8 – Ressources familiales (niveaux moyens des scores des pays)

| | Algérie | Tunisie | Canada | Vietnam |
|--|---------|---------|--------|---------|
| Statut socioéconomique des familles | | | | |
| Statut professionnel des parents | 45,0 | 42,3 | 56,9 | 30,7 |
| Patrimoine familial | 7,1 | 7,5 | 9,4 | 7,0 |
| Niveau d'éducation des parents ²⁶ | 10,7 | 13,1 | 15,3 | 9,4 |

Source : calculs des auteurs à partir des fichiers des enquêtes PISA 2015.

²⁶ Nombre d'années d'études le plus élevé des parents.

Les régressions économétriques sont faites par l'estimateur des moindres carrés ordinaires. La variable «score moyen d'acquis cognitifs», qui est une moyenne des valeurs plausibles en lecture, en sciences et en mathématiques, est régressée sur des variables spécifiques au statut socioéconomique des familles (statut professionnel, patrimoine et niveaux d'éducation des parents), aux ressources mises à la disposition des écoles (manque de matériel pédagogique et d'enseignants, nombre d'élèves par ordinateur) et aux modes de gouvernance des écoles (application de la discipline, taux de redoublement).

Le tableau 9 donne les résultats des régressions et leur niveau de signification sur le plan statistique. Toutes les statistiques de Fisher valident les niveaux de signification des régressions associées aux quatre pays. La plupart des effets marginaux des sept variables explicatives retenues sont significatifs sur le plan statistique. Toutefois, les signes et les magnitudes de certains effets marginaux diffèrent entre les quatre pays et méritent des commentaires spécifiques en lien avec les politiques éducatives de chacun de ces pays.

Le tableau 9 précise que dans les quatre pays, le patrimoine familial et le statut professionnel des parents ont des effets positifs et significatifs sur le niveau de scores moyen des enfants. Cependant, le niveau d'éducation des parents a un effet positif et significatif au Canada et au Vietnam, mais un impact négatif en Algérie et aucun effet significatif en Tunisie. Dans ces deux pays du Maghreb, c'est le patrimoine des parents et leur statut professionnel qui sont les plus significatifs. Cette information est révélatrice des systèmes éducatifs de ces pays, où l'on assiste à un recours intensif aux cours de soutien. Ayadi (2016b) et OCDE (2013) précisent que la Tunisie se classe en tête des pays où plus de la moitié des élèves suivent des cours de soutien et où les niveaux des résultats scolaires sont conditionnés par ces cours.

L'indice «discipline en classe» a un effet marginal positif et significatif d'une grande ampleur au Vietnam et au Canada, un effet significatif – mais plus faible – en Algérie et un effet non significatif en Tunisie. La discipline à l'école est primordiale au Vietnam et au Canada, mais ne semble pas avoir une grande importance dans les deux pays du Maghreb.

L'augmentation du nombre d'élèves par ordinateur nuit à la performance des élèves au Canada et au Vietnam. Cependant, en Tunisie, cette variable n'est pas significative sur le plan statistique et en Algérie, son effet est contre-intuitif (effet statistiquement significatif et positif). On peut supposer que les effets obtenus de cette variable dans les pays du Maghreb révèlent un problème crucial lié à un manque d'encadrement pédagogique adéquat pour l'utilisation des ordinateurs et à l'adoption de nouvelles pédagogies assistées par ordinateur.

Le redoublement, qui touche 70% des élèves algériens et 34% des élèves tunisiens mais moins de 5% des élèves vietnamiens et canadiens, a un effet significatif négatif dans ces quatre pays. Toutefois, ce qui attire l'attention, c'est l'absence de signification statistique des effets des ressources scolaires (manque de matériel pédagogique et d'enseignants) en Algérie et en Tunisie, alors que ces effets sont significatifs au Canada et au Vietnam. Ce résultat est contre-intuitif et ne peut s'expliquer que par la non-déclaration de certaines variables, comme le recours intensif aux cours de soutien en dehors des cours pour combler le manque de ressources dans les écoles publiques en Tunisie et en Algérie (Ayadi, 2016b).

Tableau 9 – Résultats de la régression (population totale)

| | Algérie | | Tunisie | | Canada | | Vietnam | |
|---|-------------|--------|-------------|--------|-------------|--------|-------------|--------|
| | Coefficient | t stat | Coefficient | t stat | Coefficient | t stat | Coefficient | t stat |
| <i>Statut socioéconomique des familles</i> | | | | | | | | |
| Statut professionnel des parents | 0,23*** | 5,2 | 0,56*** | 10,8 | 0,74*** | 21,3 | 0,51*** | 10,1 |
| Patrimoine des parents | 2,82*** | 3,5 | 10,32*** | 10,8 | 9,11*** | 12,9 | 12,85*** | 13,0 |
| Niveau d'éducation des parents | - 1,14*** | - 3,8 | - 0,38*** | - 1,3 | 1,94*** | 6,1 | 1,69*** | 5,6 |
| <i>Modes de gouvernance des écoles</i> | | | | | | | | |
| Discipline en classe | 4,07*** | 4,3 | 1,06 | 1,0 | 8,38*** | 13,7 | 8,62*** | 6,6 |
| Taux de redoublement | -52,37*** | -28,3 | -65,29*** | -30,6 | -70,29*** | -22,0 | -56,72*** | -10,8 |
| <i>Ressources matérielles mises à la disposition des écoles</i> | | | | | | | | |
| Manque de matériel pédagogique | - 0,26 | - 0,3 | - 1,58* | - 1,8 | - 3,29*** | - 4,1 | - 5,11*** | - 6,4 |
| Nombre d'élèves par ordinateur | 53,39*** | 5,4 | - 4,48* | - 1,8 | - 4,44*** | - 5,8 | - 21,15*** | - 7,1 |
| Constante | 404,79*** | 88,6 | 402,39*** | 80,4 | 452,67*** | 96,6 | 505,59*** | 119,8 |
| R ² | 0,237 | - | 0,403 | - | 0,144 | - | 0,194 | - |
| Statistique de Fisher | 152,45 | - | 275,48 | - | 321,91 | - | 172,43 | - |
| Nombre d'observations | 3439 | - | 2867 | - | 11399 | - | 5037 | 3439 |

*** : Significatif au niveau 1 % ; ** : significatif au niveau 5 % ; * : significatif au niveau 10 %.

Source : estimations des auteurs à partir des fichiers des enquêtes PISA 2015.

4. Les politiques éducatives au Maghreb peuvent être plus performantes

Cette étude ne se contente pas de déterminer les sources des inégalités sur le plan de l'accès à l'éducation et des connaissances dans les pays du Maghreb. Dans cette partie, nous proposons quelques politiques éducatives susceptibles de s'attaquer à ces inégalités afin de les réduire. Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, les principales sources des inégalités en matière d'accès à l'éducation et des connaissances transmises aux élèves sont le statut socioéconomique des jeunes, les ressources mises à la disposition des écoles et les modes de gouvernance de ces écoles. Les résultats de nos analyses ont montré que le pourcentage d'élèves non performants dépend du niveau de richesse des familles : ainsi, lorsque le niveau de richesse augmente, le pourcentage des élèves très performants augmente aussi. De même, les ressources des écoles agissent sur le niveau de performance des élèves.

Pour remédier à ces inégalités, une action concertée de tous les intervenants dans le système d'éducation semble nécessaire. Un contrôle régulier et strict des niveaux socioéconomiques des élèves et des écoles devient alors indispensable afin de mettre en place une politique de discrimination positive en faveur des élèves et des écoles les plus défavorisés. Il faut donc mettre en place des politiques de contrôle des statuts socioéconomiques des élèves et des écoles, afin de réduire efficacement la différenciation entre les établissements favorisés et défavorisés qui peut être à l'origine des inégalités des élèves sur le plan de la performance.

Comme nous l'avons montré à partir des résultats de la régression, l'effet des ressources sur la performance des élèves est très important. On propose donc de lutter contre les inégalités à cet égard en créant un équilibre sur le plan des caractéristiques éducatives des écoles et des ressources scolaires. Pour ce faire, on devra suivre un principe de compensation qui consiste à accorder plus de ressources humaines, pédagogiques et matérielles aux établissements scolaires qui comptent plus d'élèves en difficulté. Cette politique visera à assurer une égalité des chances en accordant aux élèves en retard et en difficulté plus de chances d'améliorer leurs compétences grâce à de meilleures conditions d'apprentissage et à un enseignement d'une meilleure qualité. Le principe à instaurer consiste à « donner plus à ceux qui ont le moins ». Il s'applique prioritairement aux écoles maternelles et primaires ainsi qu'aux collèges (Felouzis, 2014). Cette politique, appelée « Area-Based Initiatives », a fait son apparition dans les années 1960 en

Angleterre (Dyson *et al.* 2012) et correspond à la politique des zones d'éducation prioritaire (ZEP) en France. Dans ce contexte, «un élève scolarisé en ZEP bénéficie d'un effort financier supérieur de 10 à 15 % de celui dont bénéficie un élève hors ZEP, surcoût dont la plus grande part est consacrée à la diminution des effectifs moyens par classe, qui sont, en ZEP, inférieurs d'environ deux élèves à ce qu'ils sont hors ZEP» (Rochex, 2008, p. 150).

Les résultats de notre régression ont également fait ressortir l'importance de l'impact de la discipline sur la performance des élèves. Ils révèlent des effets marginaux positifs et significatifs d'une grande ampleur au Vietnam et au Canada, un effet significatif mais plus faible en Algérie et un effet non significatif en Tunisie. Une nouvelle politique de l'éducation dans les pays du Maghreb peut être recommandée et utile pour réduire les inégalités en améliorant la performance des élèves issus de milieux défavorisés. Cependant, cette politique ne peut porter fruit sans discipline. Il est temps d'instaurer dans les écoles une stratégie de discipline et de régularité stricte qui incitera les élèves à suivre les règlements et à respecter les règles en matière d'organisation des cours et de vie collective. Dans le cas du non-respect de ces règles, des sanctions seront imposées. Ces changements créeront pour les élèves un milieu favorable pour travailler sérieusement, en assurant une bonne transmission des connaissances et, partant, une amélioration de la performance et un enrichissement des compétences.

On peut aussi s'attaquer à ces inégalités en agissant sur les résultats des établissements scolaires. Pour cela, il faut mettre en place des stratégies qui visent à encourager l'efficacité et l'équité entre les établissements d'enseignement. Cette stratégie consiste à accorder des crédits aux écoles les plus efficaces et à celles qui réussissent à limiter les inégalités sur le plan des acquis cognitifs entre les groupes d'élèves. C'est ce que prône la politique «No Child Left Behind» mise en place aux États-Unis en 2002. L'originalité de cette politique réside dans le fait que l'on agit sur la mobilisation des écoles en conditionnant l'octroi des crédits à leur capacité d'améliorer les compétences de leurs élèves et leurs niveaux d'acquis cognitifs, et qu'on limite les inégalités scolaires entre les groupes d'élèves (Felouzis, 2014). Dans ce cas, le financement supplémentaire n'est pas réservé aux écoles les plus défavorisées, comme c'est le cas de la politique ZEP : il est lié à la capacité de ces écoles d'atteindre le niveau d'efficacité le plus élevé et de limiter les inégalités entre les groupes. En agissant de la sorte, on pourra augmenter le nombre d'élèves résilients dans les différentes écoles des pays du Maghreb. Dans l'application de ce type de

politique éducative, les enseignants et les directeurs sont directement responsables des acquis scolaires de leurs élèves (Felouzis, 2014).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons traité des raisons de la piètre performance des élèves maghrébins par comparaison aux élèves canadiens et vietnamiens. La première partie a été consacrée à la différenciation entre scolarisation et éducation. Puis, nous avons fait une évaluation des niveaux d'acquis cognitifs comme mesures de la performance des élèves dans les pays du Maghreb en nous basant sur les résultats des enquêtes PISA et TIMSS. Ensuite, nous avons mis en évidence les inégalités sur le plan des acquis cognitifs dans les pays du Maghreb et nous avons analysé les déterminants des inégalités d'accès à l'éducation et à la connaissance par une régression économétrique des scores d'acquis cognitifs sur les ressources offertes par les familles et par les écoles. Enfin, pour remédier à ces inégalités, nous avons proposé quelques expériences de politiques éducatives réussies que l'on pourrait instaurer dans les pays du Maghreb.

Nous avons démontré dans ce travail que l'école et le milieu socioéconomique des élèves ne sont pas étrangers à la construction des inégalités en matière d'accès à l'éducation et aux connaissances dans les pays du Maghreb. Ces inégalités prennent leur source au sein même des établissements scolaires et des milieux d'où les élèves sont issus. Il est donc nécessaire de suivre des politiques conçues pour lutter contre ces inégalités, afin de donner des chances égales aux élèves et d'offrir à ceux qui sont issus de milieux défavorisés la possibilité de réussir et d'améliorer leurs compétences indépendamment de leurs conditions socioéconomiques, comme c'est le cas au Canada et au Vietnam. Or, cette égalité des chances ne peut être atteinte sans que les élèves bénéficient d'une éducation de qualité et apprennent à résoudre des problèmes complexes. Les politiques en matière d'éducation dans les pays du Maghreb montrent leurs limites, puisque la formation acquise dans les écoles publiques est dominée par le « syndrome du diplôme ». De nos jours, l'habileté à résoudre des problèmes complexes est devenue indispensable pour vivre dans une société exposée à des défis de plus en plus complexes. Elle est aussi primordiale sur le marché du travail, qui nécessite des employés créateurs et capables de trouver des solutions efficaces aux difficultés qui se posent quotidiennement.

Mettre fin aux inégalités peut aussi se faire en créant des conditions favorables à la résilience des élèves au sein des écoles, comme nous l'avons

vu au Canada et au Vietnam. On parle alors d'écoles résilientes capables d'améliorer l'adaptation des élèves et de soutenir ceux qui souffrent de difficultés d'apprentissage parce qu'ils sont issus de milieux défavorisés. Rendre des élèves résilients aptes à surmonter tout type de handicap qui fait obstacle à leur réussite scolaire et à leur développement personnel peut se faire en développant chez ces enfants des compétences de résilience telles que la gestion du stress, la résolution de problèmes complexes, la capacité de prévision et d'anticipation, etc. Il ne faut pas se limiter à l'obtention d'une bonne note et d'un diplôme. Il est primordial d'accorder la priorité à la diffusion des connaissances et des compétences.

Bibliographie

- Ayadi, M. (2016a). «Des politiques actives sont nécessaires pour corriger les inégalités dans les performances éducatives», *Note de Politique Économique* No. 24, North Africa Bureau of Economic Studies (NABES), Tunisie, janvier 2016.
- Ayadi, M. (2016b). «Les cours extrascolaires sources d'inégalités d'opportunités entre les élèves», *Note de Politique Économique* No. 26, North Africa Bureau of Economic Studies (NABES), Tunisie, janvier 2016.
- Becker, G. (1964). *Human Capital theory, a theoretical and empirical analysis with special reference to education*" NBER, NY, Columbia University Press.
- Bourguignon, F., Ferreira, F. et Menendez, M. (2007). «Inequality of opportunity in Brazil", *Review of Income and Wealth*, 53(4): 585-618.
- Coleman, J.S. (1968a). "The concept of Equality of educational opportunity", *Harvard Educational Review*, 38(1):7-22.
- Coleman, J.S. (1968b). "Equality of Educational opportunity", *Integrated Education*, 6(5):19-28.
- Dore, R. (1976). *The diploma disease, education, qualification and development*. Berkley, University of California Press.
- Dyson, A., Kerr, K. et Raffo, C. (2012). «Area-Based Initiatives in England: Do They Have a Future?», *Revue française de pédagogie*, 178 :27-38.
- Felouzis, G. (2014). «Les inégalités scolaires», *Que sais-je?* , n° 3985.
- Ferreira, F., Giroux, J. et Meltem, A. (2011). «Measuring inequality of opportunity with imperfect data: the case of Turkey", *The Journal of Economic Inequality*, 9(4):651-680.

- Ibourk, A. (2012). «Les déterminants des acquis scolaires au Maroc – Analyse microéconomique appliquée aux enquêtes internationales TIMSS et PISA». *ERF Working Paper 702*.
- IEA (2012). *TIMSS 2011 International Results in Mathematics*. IEA, TIMSS & PIRLS.
- INS (2016). *Annuaire des Statistiques*, Institut National des Statistiques, Tunisie.
- Mincer, J. (1974). *Schooling Experience and Earning*. New York, National Bureau of Economic Research.
- Ministère de l'éducation (2016). *Statistiques de l'éducation*, Ministère de l'éducation, Tunisie.
- Monseur, C. et Crahay, M. (2008).. «Composition académique et sociale des établissements, efficacité et inégalités scolaires: une comparaison internationale», *Revue Française de Pédagogie*, 164: 55-66.
- National Commission on Excellence in Education, 1983. *A Nation at Risk: The Imperative for Educational Reform*, A Report to the Nation and the Secretary of Education, United States Department of Education.
- Nekkal, F. (2015). *Mutations structurelles du système éducatif algérien et refondement économique*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne.
- OCDE (2013). *Résultats du PISA 2012*, PISA, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016). Résultats du PISA 2015 (Volume I): *L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris.
- OIT (2013). *Analyse du système éducatif tunisien*. Document de l'OIT.
- Pritchett, L. (2001). «Where has all Education Gone”, *World Bank Economic Review*, 15:367-391.
- Rochex, J.-Y. (2008). «Vingt-cinq ans de politique d'éducation prioritaire en France: une spécificité incertaine et des résultats décevants», dans *Les Politiques d'éducation prioritaire en Europe*, Demeuse et al. (dir.), INRP.
- Shultz, W.T. (1961). «Investment in Human capital”, *American Economic Review*, 51:1-17.
- Tawil, S., Cerbelle, S. et Alama, A. (2010). *Éducation au Maroc – Analyse du Secteur*, UNESCO, Bureau multi-pays pour le Maghreb.

UIS (2012). *Institute for Statistical Database*, UNESCO. Repéré à http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?DataSetCode=edulit_ds.

WDI (2016). *World Development Indicators*, World Bank.

Annexe

Échelle de difficulté dans le questionnaire de fond de PISA (OCDE, 2013)

Pour étudier plus finement les performances des élèves, tous les items du test sont soumis à une analyse statistique qui permet de les hiérarchiser sur **une échelle de six niveaux**, en fonction de la proportion d'élèves qui y répondent correctement. Pour la culture scientifique, aux niveaux les plus élémentaires de l'échelle (niveaux 1 et 2), les contextes des items sont relativement connus et demandent peu d'interprétation de la situation. Aux niveaux intermédiaires (niveaux 3 et 4), les items exigent davantage d'interprétation de la part des élèves et cela, dans des situations qui peuvent leur être peu familières. Enfin, les niveaux élevés de l'échelle (niveaux 5 et 6) font généralement intervenir plusieurs éléments qui nécessitent un degré élevé d'interprétation. Les situations sont peu connues des élèves et requièrent plus de réflexion et d'analyse.

Exemples d'exigences selon les niveaux de difficulté en mathématiques :

Niveau 6 : Conceptualiser, généraliser et utiliser des informations se référant à des problèmes complexes et très complexes. Mettre en relation diverses sources d'informations et formes de représentation, puis combiner les divers éléments. Développer de nouvelles approches et stratégies permettant de gérer des situations inconnues.

Niveau 2 : Extraire d'une seule source les informations pertinentes et comprendre une forme de représentation isolée. Appliquer des algorithmes, formules, procédures ou conventions élémentaires. C'est le seuil de compétence définie par PISA sous lequel les élèves courent le risque de ne pas réussir à entrer sur le marché du travail et, plus généralement, de ne pas parvenir à s'intégrer dans la société.

Niveau 1 : Répondre à des questions formulées de manière familière qui renferment toutes les informations nécessaires et qui sont clairement définies. Exécuter des procédures de routine en suivant des instructions directes.

Chapitre 5

ENJEUX DE L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES ET LES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Théophile DZAKA-KIKOUTA, Université Marien Ngouabi de Brazzaville au Congo et Université Kongo en République démocratique du Congo

Catherine MABENGE, doctorante à l'Université de Strasbourg, France

Introduction

Nonobstant des performances macroéconomiques louables accomplies par les pays francophones de l'Afrique, spécialement en ce qui a trait à la croissance rapide de leur PIB – qui a souvent dépassé 5% durant la période allant de 2000 à 2015, dans le sillage du boom pétrolier et d'autres matières premières –, les jeunes et les femmes, qui représentent la majorité de la population, ont peu bénéficié de cette croissance non inclusive, d'où un taux de chômage élevé dans les pays à l'étude. Le chômage a créé de la pauvreté et entraîné des migrations économiques du Sud vers le Nord, les jeunes Africains voyant leurs chances de trouver du travail compromises par le manque d'emplois et par un accès insuffisant à des services d'éducation et de formation professionnelle de qualité.

Selon l'OIF (2016), en Afrique subsaharienne francophone, 12 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail; or, les jeunes représentent près de 60% de l'ensemble des chômeurs. Les femmes sont dans une situation plus vulnérable: 86% d'entre elles occupent un emploi précaire, car elles sont plus nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation et entrent dans la vie active à un âge plus précoce que les hommes. Comme elles sont plus entreprenantes, ces femmes développent des activités génératrices de revenus (AGR) en créant notamment des microentreprises ou en leur qualité de travailleuses indépendantes du secteur informel; elles se livrent essentiellement à des activités à faible valeur ajoutée.

Selon le FMI (2017)²⁷, l'économie informelle représenterait actuellement entre 20 et 40 % du PIB dans les pays africains subsahariens de « taille intermédiaire » et plus de 40 % de celui des pays de « grande taille ». En Afrique, en général, l'entrepreneuriat du secteur informel est souvent le fait des travailleurs indépendants, tant et si bien qu'en 2015, on estimait que 42,6 % de la main-d'œuvre de l'Afrique se composait de travailleurs indépendants et de 2,6 % d'employeurs (BAD, OCDE et PNUD, 2017).

Ainsi, on convient avec Pompa (2016) que « l'entrepreneuriat des jeunes peut jouer un rôle important pour faciliter le développement économique et la création d'emplois. Si les jeunes se mettent souvent à leur compte parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi ailleurs, l'entrepreneuriat peut leur insuffler des compétences précieuses telles que les capacités de réflexion critique, de prise de décision, de commandement, de travail en équipe et d'innovation qui, toutes, restent pertinentes tout au long de leur vie ». Plus généralement, l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, sous réserve de desserrer les principales contraintes qui pèsent sur lui – et spécialement le manque ou l'insuffisance des compétences entrepreneuriales – peut, y compris dans le contexte des pays francophones d'Afrique, constituer un véritable moteur de la transformation économique structurelle en vue du développement durable des pays africains.

La présente étude a pour objet d'analyser le développement de l'esprit d'entreprise dans les pays africains francophones, en mettant l'accent sur la compréhension des facteurs de blocage de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, ainsi que sur les principaux dispositifs de promotion et d'accompagnement susceptibles d'assurer une formation continue aux jeunes et aux femmes qui pourront, par la suite, contribuer au développement économique de leur pays.

Dans ce chapitre, nous répondrons à la question de recherche suivante : comment promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes et des femmes dans les pays africains francophones en développant leurs compétences entrepreneuriales ? Sur le plan méthodologique, nous avons utilisé la littérature pertinente qui porte sur les travaux conceptuels et empiriques

²⁷ Dans l'échantillon de pays africains subsahariens, l'économie informelle dans les pays francophones de « petite taille » représenterait de 0 à 20 % du PIB (Maurice), contre 20 à 40 % dans les pays de « taille intermédiaire » (Gabon, Cameroun) et plus de 40 % dans les pays de « grande taille » (RDC, Congo, Togo, Mali, Sénégal, Comores, Guinée, Mauritanie, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Burundi, Niger, Tchad, Madagascar). Voir FMI, 2017, p. 69.

par l'étude des cas dédiés à la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes; nous avons accordé une attention spéciale aux travaux des chercheurs affiliés aux réseaux de l'AUF et de l'OIF.

Pour la suite, la structure de notre chapitre se présente ainsi : la première partie est consacrée à l'entrepreneuriat chez les jeunes en Afrique francophone et la seconde traite de l'entrepreneuriat chez les femmes en Afrique francophone. Nous retenons la définition de l'entrepreneuriat qui s'inspire de la conception schumpétérienne, qui associe l'entrepreneur à l'innovation et mène à une définition – devenue dominante – en terme de « poursuite d'opportunités ». Dans ce registre, et selon Messeghem et Sammut (2011, p.24), l'entrepreneuriat se définit comme : a) un processus de recherche, d'évaluation et d'exploitation d'opportunités ; b) effectué par un entrepreneur ou une équipe entrepreneuriale qui ; c) dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'un développement d'activités ; d) développe une organisation mettant en œuvre une vision stratégique ; e) et contribuant à créer de la valeur. Plus concrètement, on peut aussi retenir, à l'instar du rapport publié par la Banque africaine de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations unies pour le développement (BAD, OCDE et PNUD, 2017), que l'entrepreneuriat est considéré comme l'exploitation d'occasions perçues de fournir un service ou un produit sur les marchés locaux ou mondiaux. Il peut être à but lucratif ou proposer des solutions à des problèmes sociaux. Les entrepreneurs sont soit des travailleurs à leur compte et sans employé (travailleurs indépendants), soit des employeurs qui embauchent un personnel et le rémunèrent.

1. L'entrepreneuriat chez les jeunes en Afrique francophone

Dans ce qui suit, nous présentons d'abord le cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat chez les jeunes (EJ). Puis, nous dégageons les faits stylisés liés à cet entrepreneuriat.

1.1 Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat chez les jeunes

La littérature disponible et récente en matière d'entrepreneuriat chez les jeunes est relativement rare, notamment dans le contexte des pays africains francophones. En effet, les travaux dans ce domaine ont tendance à traiter simultanément l'entrepreneuriat chez les jeunes et chez les femmes (OIF, 2016 ; ONU-OSAA, 2016 ; UA, 2016), probablement parce que les femmes et

les jeunes constituent la majorité de la population active et que ces derniers, y compris les jeunes diplômés, sont les plus exposés au chômage. Ainsi le taux chômage chez les jeunes avoisine les 30 % dans de nombreux pays, notamment dans l'Union européenne, dans les États arabes et en Afrique subsaharienne (Pompa, 2016). L'entrepreneuriat devra exploiter un vivier sans cesse croissant de jeunes Africains qui sont de plus en plus qualifiés ; en effet, on estime que d'ici 2030, près de 29 millions de ces jeunes entreront chaque année sur le marché du travail (BAD, OCDE et PNUD, 2015). Pour valoriser cet avantage démographique, il est indispensable de créer et de développer des activités entrepreneuriales qui pourraient occuper, sur le continent africain, cette main-d'œuvre croissante et, partant, contribuer à endiguer à la source la crise du phénomène d'émigration économique vers l'Europe. Néanmoins, la dynamique entrepreneuriale chez les jeunes Africains est manifeste, vu qu'actuellement : primo, 72 % des jeunes sont attirés par l'entrepreneuriat ; secundo, les trois quarts de la population en âge de travailler estiment que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière (OECD 2017) ; tertio, les entrepreneurs d'Afrique sont en moyenne plus jeunes (l'âge médian y est de 31 ans) qu'en Asie de l'Est (36 ans) et en Amérique latine et dans les Caraïbes, où il est de 35 ans (BAD, OCDE et PNUD, 2017).

Malgré l'absence d'une définition généralement acceptée de ce qu'est l'entrepreneuriat chez les jeunes, on peut néanmoins retenir, à la suite de Meda Adama *et al.* (2017), qu'un tel entrepreneuriat impliquerait le développement de comportements, de compétences et d'opportunités entrepreneuriales pour les jeunes dès l'école secondaire et jusqu'à l'âge adulte. Dans la même veine, Schnurr et Newing (1997) définissent cet entrepreneuriat comme étant « l'application pratique des qualités entrepreneuriales telles que l'initiative, l'innovation, la créativité et la prise de risques, dans un environnement de travail utilisant les compétences nécessaires pour réussir dans cet environnement ». Cette définition suppose qu'en décidant de créer une entreprise, les jeunes développent et utilisent pleinement leurs propres compétences, seuls ou en groupe. Ils définissent leurs propres problèmes, identifient des solutions et trouvent des ressources pour réaliser leur vision. Ils développent aussi leur niveau de confiance et occupent des rôles actifs dans leur communauté. Cependant, le niveau de l'entrepreneuriat chez les jeunes est nettement inférieur à celui que l'on trouve chez les adultes ; il a aussi tendance à varier en fonction de la tranche d'âge des jeunes et du sexe, comptant plus d'hommes que de femmes (Chingunta, 2002).

1.2 Faits stylisés sur l'entrepreneuriat chez les jeunes

Le succès des activités entrepreneuriales chez les jeunes dépend, pour l'essentiel, des programmes de promotion et d'accompagnement élaborés par les pouvoirs publics africains avec des partenaires internationaux ou avec des organismes privés locaux de soutien à l'entrepreneuriat chez les jeunes. Dans ce qui suit, nous présentons d'abord les principaux obstacles auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs en Afrique francophone ; puis, nous décrivons les caractéristiques des programmes de promotion et d'accompagnement de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

1.2.1 Principaux obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs

La contribution des jeunes entrepreneurs à la baisse du chômage, à la croissance économique et à l'innovation est de plus en plus reconnue. Cependant, ces entrepreneurs sont confrontés à plusieurs obstacles inhérents à leur jeune âge, et les principaux freins qui touchent les pays d'Afrique francophone (Agbodan, 1996 ; Dzaka-Kikouta et Bitemo, 2010 ; Bacali, Spence, Dzaka *et al.*, 2011 ; BIT, 2015 ; Dzaka-Kikouta et Kiangani, 2016 ; Meda Adama *et al.*, 2017) sont les suivants :

- **Le manque d'expérience professionnelle**, de compétences ou de connaissances entrepreneuriales.
- **La faiblesse du capital relationnel**: les jeunes entrepreneurs disposent d'un capital social et d'un réseau de contacts d'affaires fort limités, à l'exception notable des jeunes entrepreneurs immigrants qui travaillent dans les réseaux marchands et financiers du groupe des Ouest-Africains qui vivent en Afrique centrale, du groupe des Indo-Pakistanaïens, du groupe des Libanais et du groupe des Chinois, qui se trouvent dans les pays africains francophones et qui mobilisent les ressources de leur groupe comme sources de financement, de main-d'œuvre et d'approvisionnement (Kamavuako, 2009).
- **Les difficultés d'accès au crédit**: par insuffisance de garanties ou par manque d'antécédents en matière de crédit auprès d'une institution financière (spécialement une banque ou une institution de microfinance), les jeunes dirigeants de PME connaissent un taux de refus de crédit plus élevé que leurs homologues adultes. Ils ont donc tendance à privilégier les sources informelles de financement (argent personnel, emprunt auprès de la famille ou des amis ou au sein de leur communauté ethnique ou religieuse), notamment lors du démarrage de leur entreprise. Des travaux montrent que les difficultés

de financement et les procédures administratives constituent les deux obstacles majeurs à l'entrepreneuriat chez les jeunes en Afrique francophone (Confédération Suisse, 2018).

- **Les lourdeurs des procédures de l'administration publique**, malgré la création, dans la majorité des pays africains, d'un guichet unique pour les formalités en matière de création d'entreprises. Voilà pourquoi, exception faite de la Tunisie, du Maroc, de Maurice et du Rwanda, la majorité des pays africains francophones sont mal classés dans le *Doing Business* de la Banque mondiale et se classent au-delà du 100^e rang.
- **Les difficultés d'accès au marché**, qui surviennent dans les domaines des produits ou des services lorsque, par exemple, la clientèle se montre réservée quant à la qualité des produits ou des services offerts par de jeunes entrepreneurs.

On constate qu'en général, ces obstacles ressemblent pour beaucoup à ceux que connaissent les jeunes entrepreneurs de l'Union européenne (Commission européenne, 2012).

1.2.2 Programmes de promotion et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs

Ces programmes, qui ont tendance à se référer au modèle de l'OIF (2016), à celui de FuturPreneur Canada (2014) et au modèle de la Commission européenne (2012), font ressortir la grande importance de la formation des jeunes (de 18 à 35 ans) à l'entrepreneuriat pour le développement et permettent la levée progressive des principaux obstacles à la réussite des jeunes entrepreneurs.

Le Programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes de l'OIF

Ce programme (OIF, 2016) vise à aider les pays africains francophones à identifier les occasions de création d'emplois et les sources de revenus dans les filières locales à fort potentiel et dans les secteurs stratégiques pour la Francophonie, à savoir : l'économie numérique, l'économie verte et l'économie sociale et solidaire.

Le programme de l'OIF se déploie en trois axes d'intervention :

Les incubateurs d'entreprises, qui assurent l'accompagnement de porteurs de projets et d'entreprises par la mise en place d'incubateurs d'entreprises proposant des services d'appui à l'entrepreneuriat (formation,

tutorat, développement de plans d'affaires, appui comptable et juridique, formation aux outils numériques, recherche de financements innovants, etc.).

L'environnement entrepreneurial, qui appuie le renforcement de l'environnement entrepreneurial (institutionnel, normatif, stratégique et financier), afin de faciliter la création et le développement d'entreprises.

L'échange d'expériences, qui se traduit par le développement de plateformes d'échanges de bonnes pratiques sur l'emploi et l'entrepreneuriat, et la mise en réseau des acteurs.

Ce programme de l'OIF cible les institutions désireuses de développer ou de renforcer une offre d'accompagnement pour les porteurs de projets et les entrepreneurs. Il cible aussi les femmes et les jeunes de 18 à 35 ans dont les projets ont été sélectionnés et sont accompagnés par des incubateurs dans les pays partenaires.

Par ailleurs, le programme de l'OIF qui relève de la Francophonie économique et qui vise en priorité les pays francophones d'Afrique subsaharienne se développe en partenariat avec l'OCDE, l'OIT, la CNUCED, le CCI et l'OHADA.

Les programmes de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes en Tunisie et au Maroc: réseaux de pépinières et de technopôles

Maroc: Ce pays compte sur diverses structures d'appui et d'accompagnement pour encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise (CJD) est un réseau issu du patronat marocain; il existe depuis 2001 et est implanté dans les principales villes du Royaume pour promouvoir l'entrepreneuriat dans un libéralisme économique responsable. Il réunit plus de 4 500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants (Énergies Alternatives, 2014) et cible les jeunes dirigeants de moins de 45 ans qui ont déjà créé une entreprise et qui disposent d'une autonomie suffisante en management et en gestion. Ce réseau offre à ses membres les services suivants: formations collectives et à la carte, séminaires sur les problématiques économiques, parrainages et réseautage.

Le Réseau Entreprendre Maroc (REM) existe depuis 2005 et réunit les chefs d'entreprise qui font du monitoring et accompagnent les jeunes entrepreneurs porteurs d'emplois dans la plupart des secteurs d'activité (excepté la restauration et les métiers de proximité). Le REM accompagne les jeunes créateurs d'entreprise en leur offrant les services

suivants : un prêt d'honneur de 50 000 à 100 000 dirhams sur cinq ans ; un accompagnement individuel par le biais d'un parrainage de chefs d'entreprise confirmés pendant trois ans ; un club de lauréats (rencontres avec les nouveaux créateurs, ateliers avec des intervenants, etc.). Une convention règle les devoirs du mentor et du jeune entrepreneur. Enfin, le REM mobilise plusieurs partenariats avec l'Association des Femmes Chefs d'entreprise du Maroc (AFEM), le Centre Marocain de l'Innovation, l'OCP et le MNF (fonds d'investissement)²⁸.

Le Réseau de Pépinières d'entreprises, qui bénéficie du soutien du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Ce réseau renvoie surtout aux divers technopôles, notamment le Technopark de Casablanca ou celui de Tanger, qui ciblent les activités à forte valeur ajoutée dans les TIC et l'entrepreneuriat vert (*Green Business Incubator* lancé par *cluster* solaire et programme pour l'innovation dans les technologies propres et l'emploi vert ou «Cleantech Maroc»). Le *cluster* solaire a pour mission de définir une vision et un plan d'action collaboratif pour renforcer les capacités et les compétences sur le plan industriel, et vise à développer des applications qui valorisent l'énergie solaire. Le programme «Cleantech Maroc» est dédié à la promotion des emplois verts en soutenant les innovations en technologies propres et l'entrepreneuriat chez les jeunes par deux mécanismes : d'abord, l'organisation de concours annuels pour récompenser les projets innovants dans les domaines de l'environnement et du développement durable ; ensuite, le déploiement d'un programme d'accélération et d'accompagnement personnalisé (coaching, mentoring) au profit de jeunes porteurs de projet «Cleantech» innovants (Confédération Suisse, 2018). Créé en 2001, le Technopark de Casablanca est une communauté d'innovation qui a déjà hébergé des centaines d'entreprises pour une durée de 18 mois et qui accompagne chaque année plus de 50 nouvelles *start-ups* spécialisées dans les TIC et le développement durable ou «greentech». Il est géré par la Moroccan Information Technopark Company (MITC), une coentreprise qui regroupe les actionnaires suivants : l'État marocain (35%), la Caisse de dépôt et de gestion (17,5%), la Banque Attijariwafa (17,7%), la Banque centrale populaire (17,5%) et la BMCE Bank (12,3%). Ce technoparc héberge chaque année 1 500 salariés âgés en moyenne de 30 ans et bénéficie d'un écosystème d'accompagnement important : Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, Centre Marocain

²⁸ Site web du REM : www.reseau-entreprendre-casablanca.org.

de l'innovation, Réseau Entreprendre Maroc, Maroc Numeric Cluster, Maroc Numeric Fund, Association des Sociétés Technologiques, l'AFEM et Startup Maroc. Un Technolab est aussi ouvert aux jeunes *start-ups* (Énergies Alternatives, 2014).

Tunisie: Les structures d'appui et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs renvoient principalement au Réseau national des pépinières d'entreprises et au Réseau des technopôles.

Le Réseau national des pépinières d'entreprises (RNPE) est supervisé par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation, sous l'égide du ministère de l'Industrie. Il émane d'une convention de partenariat signée en 1999 entre le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Depuis 2005, le RNPE est installé dans tous les gouvernorats. De 12 en 2005, le nombre de pépinières d'entreprises est passé à 27 en 2016.

Le RNPE accompagne l'entrepreneuriat chez les jeunes en offrant les services ci-après (*Le Courrier de l'Industrie*²⁹, n°s131-132, mai 2016):

- Information relative à l'environnement de la création d'entreprises en Tunisie et au tissu industriel;
- Formation managériale qui permet au promoteur de comprendre les différentes étapes de l'élaboration d'un plan d'affaires et le processus de création de son entreprise;
- Incubation, qui renvoie aux séances d'assistance personnalisée du jeune promoteur avec des experts, pour valider l'idée de projet, préparer le plan d'affaires et l'appuyer dans la recherche de financement et dans la création de son entreprise;
- Hébergement, afin de permettre au jeune promoteur d'installer son entreprise innovante dans les locaux des pépinières d'entreprises et de jouir de conditions tarifaires avantageuses. La durée de l'hébergement est d'une année, renouvelable une fois; pendant l'hébergement, le jeune promoteur bénéficie des services logistiques (matériel de bureautique, télécopieur, Internet, etc.) et de l'expertise disponible.

De ce qui précède, on peut retenir, comme le font Tchouassi *et al.* (2018), que la pépinière d'entreprises procède d'un dispositif qui offre des compétences managériales; cette structure d'accompagnement et

²⁹ Revue publiée par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation.

d'appui aux jeunes porteurs de projets ou créateurs d'entreprise couvre la création de l'entreprise jusqu'à son autonomie. Elle favorise l'insertion des créateurs d'entreprise dans le tissu économique environnant, tout en jouant un rôle d'interface pour la mobilisation opportune de son réseau extérieur et environnemental. En ce sens, la pépinière d'entreprises constitue un outil de développement économique territorial local.

Le Réseau des technopôles comprend actuellement une dizaine de technopôles établis en Tunisie qui œuvrent notamment dans les activités à forte valeur ajoutée. À la suite de l'APII (*Le Courrier de l'Industrie*, nos 131-132, mai 2016), on peut définir le technopôle comme « un espace intégré et aménagé pour accueillir des activités dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique et technologique, d'une part, et les domaines de la production et du développement technologique d'autre part, dans un secteur ou un ensemble de secteurs, en vue de promouvoir la capacité concurrentielle de l'économie et de développer ses composantes technologiques ». Ceci s'opère par les incitations au profit des innovations technologiques, le soutien de la complémentarité et l'intégration entre ces activités en fonction des priorités nationales. La situation des technopôles en activité sur le territoire tunisien se présente ainsi: le Pôle de compétitivité Monastir/El Fejja Manouba (textile-vêtements); le Pôle industriel et technologique de Gabès (Pol. i. tech Gabès); BiotechPole Sidi Thabet (biotechnologie appliquée à la santé et industries pharmaceutiques); le Technopôle Borj Cédria (énergie renouvelable, eau et environnement, et biotechnologie végétale); le Pôle de compétitivité de Bizerte (industrie agroalimentaire); le Technopôle Elgazala (communication); le Technopôle de Sousse (mécanique, électronique et informatique); le Technopôle de Sfax (TIC et multimédia) et le Pôle de compétitivité de Gafsa.

En résumé, il convient de noter que le rapport publié par la Banque africaine de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations unies pour le développement (2017) relève que le programme tunisien de formation à l'entrepreneuriat, qui cible les jeunes diplômés universitaires, a eu des effets positifs sur la création d'entreprises. De plus, les programmes marocains et tunisiens d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes se révèlent en adéquation avec les activités que l'OIF juge actuellement stratégiques, à savoir l'économie numérique et l'économie verte.

Le programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Niger : le Centre Incubateur des PME (CIPMEN)

Le Centre Incubateur des PME au Niger a été créé en 2013 grâce à un partenariat public-privé, pour accompagner des dizaines de jeunes entrepreneurs œuvrant dans les domaines des TIC, de l'énergie renouvelable et de l'environnement. Ce partenariat, qui vise le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, associe l'État nigérien et des multinationales comme Orange RSE, Total, Veolia, Lunden Foundation, Bank of Africa et l'incubateur sénégalais CTIC. Pour ce faire, la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes passe notamment par des activités visant à sensibiliser ces derniers à l'importance de créer une *start-up*, d'innover par la créativité et de devenir autonomes grâce à des initiatives personnelles.

Dans cette optique, des initiatives comme Hack-4dev (*Hack For Development*) sont organisées chaque année dans les universités du Niger en vue de rassembler des développeurs répartis en équipes autour des porteurs de projets pour produire en quelques heures un prototype d'application dans les thématiques de la santé, de l'éducation et de l'agriculture lors d'un concours chronométré. Pour les universités, ce programme représente une occasion majeure de professionnalisation par le rapprochement entre professionnels et étudiants, afin de travailler sur les problématiques concrètes d'entreprises lancées par les jeunes. L'initiative Hack4dev est précédée de Code4dev (*Code For Development*), une formation de trois semaines sur le développement d'applications mobiles pour les jeunes (Meda Adama *et al.*, 2017).

Le programme d'appui à l'entrepreneuriat jeunesse de la Fondation Perspectives d'Avenir (FPA) au Congo-Brazzaville

Créée en 2012 à Brazzaville par Denis Cristel Sassou-Nguesso, homme d'affaires et homme politique congolais, la Fondation Perspectives d'Avenir (FPA) se consacre en priorité à l'éducation ainsi qu'à la formation professionnelle et qualifiante des jeunes, en particulier ceux qui sont issus de milieux défavorisés. L'objectif stratégique en matière d'insertion et de réinsertion professionnelle des jeunes consiste à favoriser notamment l'insertion professionnelle et socioéconomique des jeunes Congolais de l'intérieur et de la diaspora par le biais de deux actions prioritaires : a) favoriser la création de microentreprises ; b) appuyer l'insertion socioéconomique des jeunes qui sont à l'extérieur du système scolaire.

L'approche stratégique de la FPA (www.perspectivesvenir.org) prévoit principalement :

- L'identification des besoins prioritaires de l'économie nationale ;
- Le ciblage des formations à haute employabilité ;
- L'élaboration de modules flexibles de formation courte en alternance ;
- Le recours à une approche « faire faire » ;
- La sélection des opérateurs de formation dans les secteurs formel et informel ;
- La certification des apprentissages ;
- La facilitation pour l'obtention de microfinancements en tant que groupement de jeunes entrepreneurs ;
- La facilitation pour monter une affaire et accéder au microcrédit ;
- La facilitation de l'accès aux savoir-faire les plus récents ;
- Le suivi annuel du devenir des jeunes formés ;
- L'établissement d'un réseau d'échanges entre les anciens bénéficiaires de la formation.

En résumé, la FPA permet, dans le contexte du Congo-Brazzaville, de lever les principaux obstacles que rencontre l'entrepreneuriat jeunesse, à savoir, comme nous l'avons mentionné plus haut : le manque d'expérience professionnelle, de compétences ou de connaissances entrepreneuriales, la faiblesse du capital relationnel et la difficulté d'accès au crédit.

À ce jour, des centaines des jeunes âgés de 18 à 35 ans ont bénéficié du soutien de la FPA, spécialement grâce à un mécanisme d'apprentissage des jeunes qui a fait ses preuves ailleurs, notamment en République démocratique du Congo (Dzaka-Kikouta et Kiangani, 2016) et qui a réussi à créer des microentreprises dans divers secteurs d'activité de transformation et agricoles (menuiserie, soudure-tôlerie, couture, production de jus de fruits tropicaux, etc.), ainsi que dans le secteur des services, y compris ceux à valeur ajoutée (restauration et hôtellerie, transport, mécanique automobile, électricité, plomberie, coiffure, stylisme, TIC, messageries financières, etc.). Cette réussite a été rendue possible grâce notamment aux partenariats établis par la FPA avec diverses sociétés privées étrangères, entre autres des industriels et des financiers installés au Congo-Brazzaville comme CIB Olam, un groupe européen qui œuvre dans l'industrie du bois.

Le programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans l'agrobusiness du Centre Songhaï, au Bénin

Le Centre Songhaï du Bénin a été fondé en 1985 par un physicien formé aux États-Unis, frère Godfrey Nzamujo. Il s'agit d'un centre d'incubation pour agro-entrepreneurs qui a initié à ce jour des milliers de jeunes Africains à la pratique d'une agriculture écologique et qui assure la promotion de l'écotourisme. Selon l'initiateur de cet incubateur qui en est aussi le directeur, à Songhaï, «on passe de la logique de demandeur d'emploi à celle d'offreur de métiers et de solutions». Le Centre Songhaï a ainsi mené à la création, au Bénin, d'une communauté entrepreneuriale dite «startup community», une institution novatrice caractérisée par les quatre composantes suivantes (BIT, 2015) :

- Un parc technologique où les nouvelles idées et techniques sont conçues, développées, partagées et intégrées dans leur milieu ;
- Un parc industriel où les techniques et les idées sont transformées en entreprises et où de nombreuses activités de production sont regroupées pour produire une synergie et une intégration. Ce système est conçu pour être rémunérateur et compétitif, de manière à le rendre attractif pour les jeunes qui peuvent ainsi produire des produits bio et des matières premières pour l'agroindustrie ;
- Un centre d'incubation des jeunes agro-entrepreneurs, véritable espace où les nouvelles compétences sont développées. Grâce au parc technologique et au parc industriel, le centre produit des jeunes entrepreneurs et des individus fonctionnels ou opérationnels ;
- Un centre de services ou de réseautage où des services comme le marketing, l'approvisionnement en intrants, les services d'accueil et de réseautage, les services financiers (prêts) et des services consultatifs sont fournis pour rendre autonomes les jeunes entrepreneurs.

Le programme d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes en République démocratique du Congo, l'incubateur I&F Entrepreneuriat

Cet incubateur d'affaires a été créé en 2007 par le professeur d'université Val Masamba Mpanda Lulendo, docteur en sciences de la gestion de l'Université de Bordeaux, en France, avec l'appui de l'Université Kongo (située à 150 kilomètres de Kinshasa, dans la ville de Mbanza-Ngungu, province du Kongo central, République démocratique du Congo) et le soutien des partenaires techniques et financiers suivants : la Wallonie

Bruxelles Internationale (WBI), la Fondation Roi Baudoin (FRB), l'incubateur Régional d'Aquitaine, l'Université de Bordeaux et l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat.

I&F Entrepreneuriat vise la promotion de l'esprit d'entreprise par la création de sociétés en RDC grâce à l'accompagnement de porteurs de projets innovants – notamment des jeunes – pendant 12 mois. Le réseau des activités d'I&F Entrepreneuriat couvre actuellement plusieurs provinces de la RDC, outre la province du Kongo central, où se trouve son siège social. L'accompagnement entrepreneurial se déploie dans trois champs d'activité prioritaires – l'agroalimentaire, la construction et le BTP – et dans les TIC, conformément aux besoins locaux et nationaux en matière de transformation économique en RDC. L'incubation cible notamment les jeunes diplômés des universités désireux de s'établir à leur compte et d'échapper ainsi au chômage qui frappe majoritairement les jeunes en RDC, comme ailleurs en Afrique francophone, y compris les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. L'incubation cible aussi tous les porteurs de projets de microentreprises et des ONG de développement (dont plusieurs sont créées par des jeunes), en vue de les aider à migrer vers les PME et les PMI capitalistes modernes du secteur formel.

L'accompagnement entrepreneurial d'I&F Entrepreneuriat offre en substance les services suivants (I&F Entrepreneuriat, 2014 ; www.ifentrepreneuriat.org):

- L'hébergement physique et juridique ;
- Le développement de la capacité de production des entreprises incubées ;
- Le coaching et le tutorat ;
- La formation entrepreneuriale et managériale, ainsi que des stages de perfectionnement ;
- L'élaboration des modèles et des plans d'affaires ;
- La recherche de financement ;
- L'insertion dans les réseaux d'affaires ;
- Le suivi post-crédation d'entreprise.

En 2012, une pépinière d'entreprises a été établie dans la localité de Kisantu, située à 30 kilomètres de Mbanza-Ngungu, en vue d'accueillir

les entreprises sortant de l'incubation et de les aider à mieux s'implanter dans les milieux d'affaires et de se constituer progressivement des fonds propres, afin d'assurer, à terme, leur équilibre financier. Depuis 2017, un quartier – ou « district industriel » au sens de « cluster » ou regroupement d'entreprises (voir l'encadré I) – est opérationnel dans la ville de Mbanza-Ngungu et héberge une dizaine de PME–PMI en activité.

Depuis sa création, I&F Entrepreneuriat a sensibilisé à l'entrepreneuriat plus 2 200 personnes – en majorité des jeunes – et contribué à la création de 148 entreprises qui sont en activité et qui vendent 86 produits, tant sur le marché intérieur que sur les marchés transfrontaliers des pays voisins (Angola, Congo-Brazzaville).

En résumé, I&F Entrepreneuriat aide à lever les obstacles majeurs à l'entrepreneuriat chez les jeunes: l'accès difficile au financement des entreprises, le manque de capital relationnel, le manque de compétences entrepreneuriales et d'expérience professionnelle et l'accès difficile au marché (d'où, en particulier, la formation sur la maîtrise des normes internationales de production ISO).

Encadré I – L'impact des *clusters* sur le développement des entreprises africaines

En Afrique, les regroupements d'entreprises (*clusters*) sont susceptibles d'abattre certains obstacles auxquels celles-ci sont toujours confrontées et qui pèsent sur leur croissance, et donc, de servir de catalyseurs pour l'industrialisation. Ils peuvent aider les pays qui ne disposent que de faibles ressources à définir leurs priorités et à résoudre divers problèmes de façon globale. En effet, les regroupements d'entreprises peuvent permettre aux pays dont le budget est limité de concentrer leurs ressources sur des infrastructures spécifiques. Ils rendent ainsi possibles les interactions entre entreprises, fournisseurs, prestataires de services et organismes associés, grâce à l'exploitation des économies externes.

Ainsi, les regroupements d'entreprises offrent quatre avantages :

1. La proximité des entreprises permet le transfert du savoir-faire, des idées et des technologies, un processus susceptible de dynamiser l'innovation et la croissance ;
2. Les entreprises peuvent profiter d'infrastructures communes et de services partagés, ce qui leur permet de réduire leurs coûts de transactions ;

3. La mutualisation du savoir-faire, des matières premières et des fournisseurs permet aux entreprises de se concentrer sur les activités qui constituent leur avantage compétitif ;

4. Un regroupement d'entreprises permet d'accéder à de vastes marchés.

Source : adapté du rapport publié par BAD, OCDE et PNUD, 2017.

1.3 Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes

Les défis qui se posent aux jeunes entrepreneurs en Afrique francophone ne diffèrent pas beaucoup de ceux auxquels sont confrontés leurs homologues dans les pays du Nord ou dans les pays émergents (Bacali, Spence, Dzaka *et al.*, 2011). Les enjeux renvoient notamment aux performances financières et à l'accès au capital, ainsi qu'aux soutiens gouvernementaux.

Performances financières et accès au financement

On note principalement que les entreprises détenues par des jeunes ont souvent une croissance plus forte, du fait que ces entrepreneurs ciblent les créneaux porteurs et innovants (TIC, électronique et autres services à valeur ajoutée) et qu'ils ont un niveau élevé de capital humain – c'est le cas des diplômés de l'enseignement supérieur. On constate par ailleurs que le taux de rendement des actifs est légèrement plus bas et que le taux de rendement des capitaux propres est également plus faible. Cette situation résulte du fait que les jeunes entrepreneurs rencontrent davantage d'obstacles que leurs homologues des pays développés, spécialement en raison d'un contexte économique africain marqué par une forte incertitude (Lévy-Tadjine et Dzaka-Kikouta, 2016) par un risque plus élevé sur le plan de la sécurité nationale et, partant, par une moindre attractivité pour le milieu des affaires au sens du *Doing business* de la Banque mondiale. Ces obstacles sont, notamment : le manque d'expérience, le manque d'antécédents en matière de crédit auprès d'une institution financière et le manque d'actifs réels ou financiers sur lesquels s'appuyer pour rendre finançables leurs dossiers de demande de crédit. Voilà pourquoi les jeunes propriétaires de PME et de PMI enregistrent un taux de refus élevé de leur demande de financement auprès des institutions classiques. En conséquence, ils se tournent souvent vers d'autres solutions de financement, notamment les sources informelles (argent personnel, aide des parents, apport des réseaux ethniques ou religieux, tontines, transferts financiers de la diaspora, etc.).

Aide gouvernementale

Il ressort de nombreux travaux que les jeunes entrepreneurs ont davantage recours aux programmes gouvernementaux de financement que leurs aînés. C'est le cas, par exemple, du Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) lancé au Sénégal en 2014, au coût global de 100 milliards de francs CFA. Ce programme est financé par le gouvernement sénégalais au profit de jeunes techniciens diplômés de l'enseignement supérieur qui travaillent dans les agropoles pour leur insertion socioprofessionnelle dans les métiers de l'agriculture et les disciplines connexes (BIT, 2015). On peut aussi citer le Fonds National de Microfinance (FNM), créé en RDC en 2011 par l'État congolais et destiné à financer spécialement les jeunes micro-entrepreneurs par le biais du microcrédit à taux préférentiel, pour un montant moyen de 1 000 dollars américains par client ; à terme, ce financement cible 13 millions de clients susceptibles de bénéficier de l'inclusion financière rendue possible par le prolongement, à l'échelle domestique, du réseau du FNM, parallèlement au système bancaire (Banque Centrale du Congo-Microfinance, <http://microfinance.bcc.cd/fnm/>).

Néanmoins, pour maximiser les effets bénéfiques de tels programmes d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes, il nous semble indispensable de renforcer leurs compétences entrepreneuriales. Cela suppose que les États africains, de concert avec des partenaires techniques et financiers et des partenaires du secteur privé, définissent et mettent en place des programmes de formation dédiés au personnel des réseaux d'appui et d'accompagnement (incubateurs, pépinières, technopôles, villages artisanaux, etc.). En effet, le perfectionnement des formateurs et des professionnels de l'accompagnement devrait se faire en synergie avec les universités et les centres de recherche scientifique (R-D) et constitue le principal enjeu auquel les décideurs devront faire face dans un proche avenir, pour renforcer les compétences entrepreneuriales des jeunes Africains francophones.

Encadré II – La stratégie du Fonds National de la Microfinance en RDC

La stratégie d'offre de services financiers et non financiers du FNM concerne essentiellement le renforcement des capacités techniques et financières des Institutions Financières de Proximité (IFP) et leur refinancement.

– Pour améliorer les capacités, le FNM encadre à ce jour 32 institutions, dont 18 ont fait l'objet d'un accord de partenariat. Les efforts d'amélioration portent sur la gestion des institutions de microfinance, l'analyse du risque, la préparation d'un plan d'affaires, le marketing...

– Pour le refinancement et la mise à disposition de lignes de crédit aux IFP partenaires, le FNM dispose d'une enveloppe de 2,5 millions de dollars américains. Le Fonds propose aux IFP des ressources de refinancement à un taux de 10 % l'an qui seront transférées aux bénéficiaires à 15 % l'an. Pour des publics spécifiques cibles (jeunes, femmes), il met à disposition des lignes de crédit à un taux annuel de 6 %.

– Pour la sécurisation des prêts et le suivi-évaluation des IFP, le Fonds offre une assistance aux institutions partenaires.

Sources: ONUDI (2016), Rapport final RDC, *La promotion de l'entrepreneuriat et la création des entreprises*, p. 24.

2. L'entrepreneuriat féminin en Afrique francophone

Dans ce qui suit, on présente d'abord le cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat féminin en Afrique; puis, on met en relief les faits stylisés ainsi que les programmes de promotion et d'accompagnement de cet entrepreneuriat.

2.1 Cadre conceptuel et théorique sur l'entrepreneuriat féminin

Jusqu'aux années 1980, l'entrepreneuriat dans le secteur formel était une activité principalement exercée par les hommes. Comme l'illustrent les statistiques des multiples rapports de la Banque africaine de développement, dans les années 1970, le monde ne comptait que 5 % de femmes entrepreneures. Cependant, depuis le début du XXI^e siècle, la proportion des femmes entrepreneures s'est accrue et représente maintenant environ 25 % de l'ensemble de créateurs d'entreprises dans le monde (BIT, 2016). Dès lors, l'entrepreneuriat féminin intéresse aussi

bien les organisations œuvrant en faveur de la promotion de la femme que la communauté scientifique. De plus, considérant le rôle non négligeable des femmes dans le processus de croissance et de création de richesse, divers débats se sont orientés vers le potentiel, les défis et les enjeux de la création des entreprises par les femmes africaines. Les principaux travaux sur le sujet reposent sur les différentes visions du féminisme qui permettent de cerner les atouts et les contraintes des femmes en matière de création et de développement de leurs entreprises.

La conception libérale (égalitaire) du féminisme estime que les femmes sont aussi logiques que les hommes et explique le faible taux d'entreprises créées par les femmes par le manque de formation et d'expérience qui résulte des nombreuses discriminations que subissent la majorité des femmes africaines (Richer et St-Cyr, 2007). À cette première difficulté s'ajoute une autre forme de discrimination associée aux difficultés d'accès au financement bancaire, ce qui restreint les chances d'expansion et de pérennisation desdites entreprises. Ainsi, la part la plus importante de ces activités demeure informelle et est essentiellement financée soit par des contributions et l'aide des familles, soit par le microcrédit accordé par des institutions de microfinance ou encore par des tontines (Manika Manzongani, 2012 ; Dzaka-Kikouta et Bitemo-Ndiwulu, 2010).

La conception radicale (sociale) du féminisme estime que les différences observées entre l'entrepreneuriat masculin et l'entrepreneuriat féminin ne découleraient plus des discriminations envers les femmes, mais plutôt des différences innées qui confèrent à chaque genre une rationalité spécifique et distincte de celle de l'autre (Richer et St-Cyr, 2007). Les principaux atouts de l'entrepreneuriat féminin découlent donc du caractère relationnel inné de la femme comme facteur explicatif de l'importance du réseautage des femmes entrepreneures et de l'orientation sociale des affaires des femmes. En effet, dans toutes les études menées en Afrique francophone, la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, scolarisation des enfants, aide aux parents, etc.) des ménages et l'amélioration des conditions de vie des familles sont des objectifs prioritaires pour la femme entrepreneure. Cette situation apporte une autre explication aux difficultés éprouvées par les femmes entrepreneures pour progresser en affaires (Onana, 2006 ; Manika Manzongani, 2012 ; Dali, 2014).

2.2 Faits stylisés de l'entrepreneuriat féminin

Nous verrons d'abord quels sont les obstacles majeurs à l'entrepreneuriat féminin. Ensuite, nous traiterons des programmes représentatifs de la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les pays francophones d'Afrique et des particularités de cet entrepreneuriat.

2.2.1 Principaux obstacles que rencontrent les femmes entrepreneures

Selon Biloa Fouda (2014), Masamba Lulendo (2017) et le BIT (2016), les obstacles auxquels font face les femmes entrepreneures peuvent être perçus selon plusieurs dimensions, ciblant des variables et des indicateurs correspondants, comme le montre l'exemple camerounais présenté dans le tableau 1.

Tableau 1 – Obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures en Afrique – Le cas du Cameroun

| Dimensions | Variables | Exemples d'indicateurs |
|----------------------------|---|--|
| Dimension institutionnelle | Développement et coordination de politiques | <ul style="list-style-type: none">– Rareté des forums formels incitant au partage des « meilleures pratiques » ;– Rareté des mécanismes formels pour discuter des besoins et des préoccupations des femmes comme chefs d'entreprises. |
| | Cadre réglementaire et juridique | <ul style="list-style-type: none">– Inaccessibilité au Code des investissements ;– Régime foncier discriminatoire ;– Lourdeur de la fiscalité. |
| | Procédures et formalités administratives | <ul style="list-style-type: none">– Multiplicité des formalités de conformation et conflits permanents avec l'administration fiscale ;– Manque d'information et de compréhension du système d'enregistrement. |
| Dimension socioculturelle | Préjugés sociaux | <ul style="list-style-type: none">– Attitude négative vis-à-vis du statut de la femme entrepreneure. |

| Dimensions | Variables | Exemples d'indicateurs |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Dimension socioculturelle (suite) | Coutumes et traditions | <ul style="list-style-type: none"> – Prédominance de certains droits coutumiers, surtout pour l'accès à la propriété foncière et la succession ; – le conjoint est à la fois un frein et un soutien pour la femme entrepreneure ; – La pression familiale a tendance à nuire à la femme entrepreneure. |
| Dimension économique | Accès aux ressources | <ul style="list-style-type: none"> – Insuffisance des fonds propres ; – Difficulté d'accès au crédit institutionnel ; – Absence ou insuffisance d'organismes de financement appropriés ; – Manque ou faiblesse en matière d'éducation et de formation en entrepreneuriat ; – Insuffisance ou manque de moyens de production adéquats ; – Prédominance des activités de survie du secteur informel par rapport aux activités à forte croissance et durables, ce qui entraîne une accumulation du capital dans le secteur formel ; – Difficulté d'accès à l'information utile ; – Méconnaissance de l'appui-conseil et des circuits de financement ; – Soutien insuffisant de la part des banques ; – Le microcrédit, qui est le produit phare des programmes de financement de l'entrepreneuriat féminin, offre une couverture insuffisante de la clientèle cible, notamment en milieu rural ; – Manque de qualifications du personnel ; – Manque ou rareté d'un réseau structuré et fonctionnel. |
| | Accès aux marchés et à la technologie | <ul style="list-style-type: none"> – Manque d'informations concernant le marché et les occasions d'affaires ; – Mauvaise organisation et insuffisance des structures d'encadrement (insuffisance d'infrastructures de transport et de communication) ; – Pressions fiscales, policières et douanières (mauvaise application des textes, ignorance des lois fiscales) ; |

| Dimensions | Variables | Exemples d'indicateurs |
|--|---|--|
| Dimension économique (<i>suite</i>) | Accès aux marchés et à la technologie (<i>suite</i>) | <ul style="list-style-type: none"> – Discrimination et prédation des services administratifs vis-à-vis des femmes d'affaires impliquées dans des échanges transfrontaliers; – Manque ou rareté de mesures incitatives gouvernementales pour la participation aux foires commerciales et coût élevé des services; – Faible accès des femmes chefs d'entreprise aux TIC qui crée principalement un manque de <i>start-ups</i> dirigées par des femmes dans le domaine des TIC, sauf au Maroc où, grâce au programme <i>Cloud Start-up Academy</i> initié en 2014, un partenariat entre l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise (AFEM) et les groupes Microsoft et Inwi a permis de lancer 50 <i>start-ups</i> dirigées par des Marocaines (BIT, 2016, p. 52). |
| Dimension personnelle | Attitude | <ul style="list-style-type: none"> – Perception négative de soi; – Manque de détermination; – Peur du risque; – Allergie aux TIC (manque de curiosité, refus de l'innovation). |
| | Capacités | <ul style="list-style-type: none"> – Manque ou faiblesse des qualifications (formation de base insuffisante, manque de documentation et d'information, insuffisance des structures spécialisées); – Incapacité à rechercher des partenaires techniques et financiers. |

Source : adapté de Biloa Fouda (2014), *Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises – Études de cas de développement de l'entreprise*. Thèse en sciences de la gestion, Université de Bordeaux, p. 79. Masamba Lulendo (2017), *Incubateur d'entreprises : facteur déterminant de la promotion de l'entrepreneuriat féminin*, Kinshasa. Journées scientifiques, 1^{er} au 3 mars, Wallonie-Bruxelles et I&F Entrepreneuriat, p. 3. BIT (2016). Évaluation du développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc. BIT, Genève.

2.2.2 Programmes de promotion et d'accompagnement des femmes entrepreneures en Afrique francophone et spécificités de l'entrepreneuriat féminin

- **L'Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM)**, un réseau d'incubateurs dédiés aux femmes entrepreneures Depuis 2000, l'AFEM a pour objectif la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le renforcement de la position des femmes chefs d'entreprise au Maroc. Dans cette optique, l'AFEM, qui accompagne des sociétés morales, a créé en 2006 le premier incubateur de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord et probablement de toute l'Afrique francophone. Selon le BIT (2016), l'AFEM a installé un réseau d'incubateurs dans six villes du Maroc (Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Tanger et El Jadida). Entre 2012 et 2015, ces incubateurs ont organisé, au profit des femmes, 8 856 activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat et 1 062 manifestations d'intérêt qui ont abouti à la sélection de 440 projets préincubés. Finalement, 175 entreprises ont été créées. Durant cette même période, 55 entreprises préexistantes ont bénéficié d'un accompagnement de la part du réseau d'incubateurs AFEM pour leur développement.

L'AFEM offre des services aux femmes entrepreneures en mobilisant un certain nombre de partenariats³⁰ :

- Un hébergement et une domiciliation commerciale, pendant 18 mois ;
- Une logistique matérielle gratuite adaptée aux besoins de l'entrepreneure ;
- Une connexion au réseau de partenaires afin de faciliter les démarches administratives pour créer l'entreprise ;
- Un accompagnement personnalisé avant la création et un suivi après la création pour assurer la viabilité de l'entreprise (avec un crédit possible de 1 million de dirhams grâce à la Caisse Centrale de Garantie) ;
- Un accès à un réseau national et international de femmes entrepreneures.

³⁰ L'AFEM mobilise plusieurs partenariats, notamment : le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle, l'Ambassade des Pays-Bas, l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation (coopération Belge), le ministère du Commerce et de l'Industrie, l'Office Chérifien des Phosphates, la Caisse Centrale de Garantie (programme garantissant à 80 % un crédit de 1 million de dirhams pour les femmes chefs d'entreprise accompagnées par l'AFEM), le ministère de l'Emploi (voir Énergies Alternatives, 2014, p. 17).

Le réseau d'incubateurs AFEM a pour cibles les TPE et les microentreprises gérées par des femmes et porteuses de projets innovants créateurs d'emplois – y compris dans le domaine des TIC – grâce au programme Cloud Start-up Academy lancé en 2014 au terme d'un partenariat entre l'AFEM et les groupes Microsoft et Inwi. Après la période d'incubation, les femmes peuvent continuer de bénéficier de l'accompagnement en devenant membres de l'AFEM moyennant une cotisation statutaire de 1 500 dirhams par an.

- **L'Association pour le soutien des femmes entrepreneurs (ASAFE) au Cameroun**

Il s'agit d'une ONG à but non lucratif dont le premier objectif est la promotion et le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes camerounaises. Son centre d'intérêt se situe dans les initiatives d'entreprises et la production à petite échelle sous la direction de femmes, ainsi que dans les jeunes, hommes et femmes. L'ASAFE travaille sur le plan individuel ou avec des groupes et des institutions, dans le but d'assurer la durabilité environnementale et financière de leurs projets et de leurs initiatives. L'ASAFE s'occupe avant tout de répondre aux besoins des femmes les plus vulnérables dans les secteurs urbains et ruraux, mais elle vise également à affranchir les jeunes cherchant du travail, qu'ils aient fait ou non leur cours secondaire ou des études supérieures.

L'ASAFE a pour cible les jeunes du secteur informel et ceux qui ont été licenciés d'entreprises souffrant de la crise économique. Elle cherche à stimuler le potentiel humain pour l'amener à créer de la richesse dans sa lutte constante contre la pauvreté. Elle cible les sociétés qui comptent au moins dix employés et qui concentrent leurs activités dans les produits agricoles, les textiles, l'art et le commerce. Vu que ces activités se déroulent à l'extérieur du Cameroun, un grand nombre de femmes font des voyages à l'étranger, à la recherche de produits et d'équipements. Certaines ont des activités commerciales au Tchad, au Gabon, au Nigeria et en République centrafricaine. L'ASAFE entretient une corrélation dynamique entre les besoins toujours actuels de ses 5 000 membres et le déroulement de ses activités. Les membres de l'ASAFE sont originaires des dix provinces du Cameroun et certains viennent d'autres pays tels que le Tchad, le Bénin, le Gabon, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire et la Zambie. (Biloua Fouda, 2014).

- **La Caisse Féminine de Crédit Mutuel (CFCM): une institution confessionnelle au service de l'entrepreneuriat féminin au Congo-Brazzaville**

À l'origine, la Caisse féminine de crédit mutuel était une tontine-pilote constituée de 30 femmes membres de la communauté protestante de l'Église évangélique du Congo-Brazzaville. Ces rapports de proximité sociologique qui renvoient à l'éthique protestante, base de la confiance, semblent avoir joué un rôle majeur dans les performances de cette organisation qui deviendra, en 1992, la première IMF féminine du Congo-Brazzaville dirigée entièrement par des femmes. Actuellement, la CFCM compte plus de 1 000 sociétaires (dont une minorité d'hommes), alors qu'elle en comptait à peine une centaine au début des années 1990. Ses services financiers couvrent l'épargne et le crédit (solidaire et individuel); elle offre également des services autres que financiers, notamment la formation des femmes à la gestion des microentreprises. Les droits d'adhésion ont été fixés à 12 500 francs CFA (soit 19 €) par membre et, pour lutter contre la thésaurisation et les risques qui s'y rattachent, presque toutes les adhérentes ont ouvert un compte d'épargne individuel à la CFCM. Son champ d'implantation est resté limité à Brazzaville, la capitale, pendant la première décennie de ses activités, mais, depuis le milieu des années 2000, la CFCM a cherché à diversifier son implantation géographique vers l'arrière-pays, au profit de la seconde ville du pays, Pointe-Noire, et des départements de la Bouenza et du Pool.

Au terme d'un accord de partenariat entre le PNUD et la CFCM, celle-ci a bénéficié, en 1992, d'une première subvention de 3 711 500 francs CFA (56 577 €). Cette somme a été affectée au Fonds relatif au crédit (85%) et au financement du fonctionnement de la Caisse (15%). L'appui du PNUD a été conditionné par : 1) l'accès à la CFCM des autres femmes congolaises non protestantes et 2) la constitution d'un fonds d'épargne solidaire, gage de l'esprit d'entreprise des acteurs à la base. L'octroi du crédit est subordonné à la constitution d'une épargne préalable représentant le tiers du montant sollicité. Les résultats concluants de l'évaluation de ce premier accord de partenariat avec le PNUD ont mené ce bailleur international à reconduire à l'identique le contrat en 1995.

L'appui financier et technique du PNUD à la CFCM a fait partie intégrante d'un vaste projet lancé par le PNUD au profit de quatre pays africains (Burkina Faso, Zambie, Gambie et Congo-Brazzaville) pour résoudre les problèmes qui freinent le développement des activités

socioéconomiques des femmes en milieu urbain et rural. Lors de cet accord de partenariat, la CFCM a bien assuré sa médiation entre le PNUD et les femmes micro-entrepreneures, étant donné que ces dernières ont atteint un taux de remboursement des crédits de 98 %, conformément au schéma désormais célèbre de la Grameen Bank en matière de microcrédit solidaire. Dans une étude portant sur 20 IMF féminines opérant au Congo-Brazzaville (Dzaka-Kikouta et Bitemo, 2010), on a montré qu'en raison de la mutualisation du risque, les prêts de groupe accordés aux femmes entrepreneures par les IMF affichent en général un meilleur taux de remboursement que les prêts individuels, ce qui suppose que les membres du groupe subissent une pression sociale qui tend à réduire le risque de non-paiement (Bacali, Spence, Dzaka-Kikouta et Cordos, 2011).

Néanmoins, nous devons préciser que la portée des programmes cités plus haut est relativement limitée à cause des coûts et de la prédominance des activités informelles de subsistance. En particulier, la pérennité de ces programmes n'est pas assurée en cas de suppression ou de réduction des subventions gouvernementales et surtout celles des partenaires stratégiques extérieurs, qu'il s'agisse de partenaires techniques et financiers bi et multilatéraux (PNUD, Banque mondiale, BAD, AFD, etc.) ou de groupes privés des pays de l'OCDE, qui sont en général des multinationales industrielles, bancaires et de services (notamment les groupes des TIC comme Orange, Google, Microsoft, etc.).

2.2.3 Spécificités de l'entrepreneuriat féminin en Afrique francophone

Les spécificités suivantes (Tchouassi, 2003 ; Bacali *et al.*, 2011 ; Mbaye, 2015 ; Rachdi, 2016) ressortent des programmes de soutien et d'accompagnement de l'entrepreneuriat :

- *Au regard du profil de l'entrepreneuriat féminin*, on observe les tendances suivantes : d'une part, les femmes semblent plus confinées aux petites activités du secteur informel, spécialement le commerce de détail et les services à faible valeur ajoutée. Elles n'occupent qu'une position marginale dans les PME du secteur formel (moins de 20 % en général, contre 80 % pour les PME dirigées par des hommes) ; d'autre part, elles manifestent une plus grande résilience face à un environnement hostile, au point que, nonobstant leur statut souvent informel, elles ont un niveau de remboursement des emprunts relativement plus satisfaisant que les hommes, à l'exception notable du cas de la RDC, où le modèle de la Grameen Bank de Yunus

ne semble pas donner les résultats escomptés (Masamba Lulendo, 2017), probablement du fait de la forte dollarisation de l'économie de ce pays.

– Au regard du style de management stratégique des femmes, on peut dégager dans ce domaine les spécificités suivantes qui, au-delà du contexte marocain, sont dans une large mesure applicables aux femmes entrepreneures du reste de l'Afrique francophone (Rachdi, 2016):

a) Concernant l'orientation générale de l'entreprise, les femmes entrepreneures ont des objectifs modestes sur le plan des profits; elles favorisent la satisfaction personnelle et préfèrent que leur entreprise demeure de petite taille.

b) Concernant les stratégies :

- ✓ *Marketing*: elles vendent des produits qui demandent une offre de services personnalisés et restent dans les petits marchés locaux ou marchés «de niche».
- ✓ *Finance*: elles se lancent dans les affaires qui n'exigent pas des capitaux importants.
- ✓ *Les structures et les systèmes*: la structure est non formelle, décentralisée et petite, le contrôle est faible et l'enregistrement est limité ou inexistant.
- ✓ *Le personnel et les compétences*: l'effectif demeure réduit. Les femmes n'embauchent pas de personnes bien éduquées et ne recherchent pas de conseils professionnels. Elles préfèrent embaucher des femmes et la gestion n'est pas solide, surtout en finance et en planification.
- ✓ *Le style de leadership* est personnel, «team-oriented» et non formel. L'entreprise demeure petite pour garantir la satisfaction du personnel; les décisions sont intuitives et émotionnelles.
- ✓ *La performance*: les profits sont plus bas et la croissance est faible.

2.3 Enjeux des femmes entrepreneures

À la lumière de ce qui précède, si l'enjeu majeur de l'entrepreneuriat féminin en Afrique francophone demeure l'autonomisation de la femme,

il serait important de faciliter l'accès de cette dernière au financement. Pour y arriver, on pourrait, lors de la création d'une entreprise, augmenter sensiblement le microcrédit – produit emblématique de financement des TPME dirigées par les femmes – et le taux de couverture des femmes visées, tant en milieu urbain que rural, et faire en sorte que ce microcrédit soit distribué par des institutions de microfinance (IMF) ou par des tontines, qui sont des associations rotatives d'épargne et de crédit.

Les tontines jouent encore un rôle majeur dans le financement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, les femmes étant pour la plupart caractérisées par un faible niveau d'éducation. Les institutions bancaires et les IMF du secteur formel leur sont difficilement accessibles en raison des garanties exigées, mais aussi des formalités administratives. Dans les pays francophones, au sud du Sahara notamment, les tontines (tontines d'affaires et tontines de solidarité) constituent un levier du financement de l'entrepreneuriat féminin, car les femmes entrepreneures accaparent plus de 80 % des ressources tontinières pour financer la création et le développement de leur entreprise, et pour gérer leur trésorerie. Par exemple, au Cameroun, dans la communauté des Bamiléké, reconnue pour le dynamisme entrepreneurial de ses membres, le bénéficiaire du prêt de la tontine d'affaires peut mobiliser un montant élevé de l'ordre de 25 000 euros (Djoumessi Teufack *et al.*, 2017).

Par ailleurs, l'autonomisation des femmes entrepreneures suppose aussi qu'on leur facilite l'accès aux marchés – notamment en mettant en place des mécanismes d'appui gouvernemental à l'entrepreneuriat féminin lors des appels d'offres – et qu'on améliore la prise en charge des PME et des TPE dirigées par des femmes et des coopératives pour leur participation aux foires et aux salons régionaux et internationaux, y compris en leur offrant un accompagnement de dispositifs de « villages artisanaux »³¹. L'autonomisation suppose aussi qu'on aide les entrepreneures à accéder à la technologie (en

³¹ Les « villages artisanaux » sont des dispositifs implantés en Afrique, en général, par les collectivités territoriales décentralisées et dans le cadre de partenariats public-privé. Il s'agit d'espaces de création, de production et de vente de produits issus de l'artisanat des jeunes et des femmes. Ces espaces sont venus combler un vide en créant une structure moderne qui représente et commercialise en permanence des produits artisanaux. De ce fait, les « villages artisanaux » qui existent déjà dans nombre de pays africains francophones sont un creuset de l'innovation et des talents, et constituent une plateforme qui permet aux artisans d'accéder aux marchés nationaux et régionaux. Pour aller plus loin, lire Tchouassi, *et al.*, 2018, p. 70.

particulier en augmentant l'accès des femmes entrepreneures aux TIC, tout en promouvant les programmes d'accompagnement entrepreneurial des femmes dans l'économie numérique et l'économie verte, etc.) et à la formation de son capital humain et de son capital relationnel.

En plus des réseaux d'affaires féminins, on devrait prêter une attention particulière au développement de réseaux d'affaires entre entrepreneurs féminins et masculins, en vue de favoriser une acquisition plus rapide d'expérience en matière de pratiques commerciales et des échanges constructifs entre entrepreneurs des deux genres; ce partage d'expérience devrait exister dès le départ, pour accompagner les nouvelles entrepreneures dans la préparation de leur plan d'affaires. C'est dans cette perspective que nombre d'auteurs (Rajemison, 1995; Tchouassi, 2003; Biloa Fouda, 2014; Masamba Lulendo, 2017; BIT, 2016) préconisent le renforcement des compétences entrepreneuriales des femmes pour leur permettre d'évoluer sur le plan économique et social.

Dans le même registre, nous voulons souligner, à la suite du rapport BAD, OCDE et PNUD (2017), que les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions financières et les autres acteurs clés de l'environnement des affaires en Afrique devraient respecter le droit des femmes à accéder aux ressources et à les utiliser. Dans cette optique, l'ONG africaine Grow Movement constitue un excellent exemple d'une organisation qui propose aux femmes entrepreneures des formations en gestion d'entreprise à la fois innovantes et inclusives qui favorisent l'autonomisation.

En outre, en matière de structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin, l'étude récente de Duchemin (2016) réalisée en France selon la théorie de l'intention entrepreneuriale met en évidence la nécessité de mettre en place des incubateurs d'affaires spécifiquement dédiés aux femmes entrepreneures ou porteuses de projets entrepreneuriaux. En effet, l'engagement des femmes dans des incubateurs mixtes serait un frein à leur épanouissement entrepreneurial pour de nombreuses raisons, notamment de nature socioculturelle.

Au regard du poids des obstacles socioculturels qui existent sur le continent africain, nous recommandons que les gouvernements africains francophones, en partenariat avec les organisations privées de soutien à l'entrepreneuriat, promeuvent des incubateurs d'affaires réservés aux femmes. Pour y arriver, ils peuvent s'inspirer du réseau d'incubateurs marocain mis en place sous l'impulsion de l'Association des Femmes

Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM), lequel semble réussir sa mission (BIT, 2016).

Conclusion

En Afrique francophone, les femmes et les jeunes constituent des ressources importantes qu'il convient de mettre en valeur grâce à un entrepreneuriat dynamique qui favoriserait la croissance et la transformation économique des pays de la région, ce qui correspond à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à son premier plan décennal de mise en œuvre, qui sont tous deux centrés sur les femmes et les jeunes. En effet, comme le soulignent l'ONU et l'Union africaine (2016), l'aspiration 6 de l'Agenda 2063 appelle de ses vœux une Afrique où le développement est axé sur les populations et s'appuie notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes, tandis que son *Premier Plan décennal de mise en œuvre* vise à réduire le taux de chômage en Afrique à 25 % d'ici 2023 et plus spécifiquement à faire baisser le taux de chômage des femmes et des jeunes de 2 % par an jusqu'en 2023.

Or, l'entrepreneuriat est un moteur de la transformation économique structurelle telle que décrite dans les programmes de développement de l'ONU et de l'Union africaine. Grâce à cet esprit d'entreprise, des millions d'emplois pourraient être créés, des innovations, notamment dans les domaines de la technologie, de l'agriculture, des transports et des TIC, pourraient voir le jour, et les femmes comme les jeunes Africains pourraient être émancipés sur le plan économique et social. Néanmoins, l'atteinte de tels objectifs exige une levée progressive des principaux obstacles auxquels demeure confronté l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique, en particulier la faiblesse des compétences nécessaires aux entrepreneurs pour le développement. Réussir ces objectifs suppose au préalable une autonomisation que l'on considère « comme un processus par lequel des individus acquièrent la maîtrise des connaissances, des capacités et des moyens qui leur permettent de mieux utiliser leurs ressources intellectuelles, professionnelles et techniques pouvant faire croître et renforcer leurs activités entrepreneuriales » (Tchouassi *et al.*, 2018).

Le renforcement des compétences entrepreneuriales au profit des jeunes et des femmes en Afrique constitue donc la clé de voûte permettant de faire de l'entrepreneuriat un moteur de la transformation économique du continent. C'est précisément dans cette perspective que l'Union africaine a signé en 2016 un mémorandum d'accord avec la Fondation E4Impact – un partenariat entre l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan et

de grandes entreprises italiennes – et conclu une Alliance universitaire panafricaine pour la formation et l’accompagnement professionnel d’entrepreneurs africains qui sauront faire la différence (voir en annexe le tableau qui illustre la réussite entrepreneuriale des jeunes Africains dans l’économie numérique).

Dans la même veine, et toujours dans le contexte africain francophone, ce travail nous a permis d’établir que le modèle de l’OIF basé sur les trois piliers d’intervention – incubateurs d’entreprises, environnement entrepreneurial et échange d’expériences – qui est en cours de mise en œuvre dans plusieurs pays demeure pertinent pour relever le défi majeur qui consiste à renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes en Afrique.

Références bibliographiques

AGBODJAN, J.P. (1996). Les activités informelles des diplômés universitaires sans emploi formel : un petit pas vers l’entrepreneuriat privé dans la ville de Cotonou, p. 189-201. Dans HAUDEVILLE, B. et LELART, M. (dir.), *Entreprises et dynamique de croissance*. AUPELF-UREF/Service, Tunis.

BACALI, L., SPENCE, M., DZAKA-KIKOUTA, T. et CORDOS, R.C. (2011). Les défis des PME du Sud et du Nord : vers leur développement durable. Les Presses de l’Université d’Ottawa.

BAD/OCDE/PNUD (2017). Perspectives économiques en Afrique 2017 : Entrepreneuriat et industrialisation. Repéré à www.africaneconomicoutlook.org/fr.

BILOA FOUDA, C.N. (2014). Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : étude de cas de développement d’entreprise. Thèse en sciences de la gestion, Université de Bordeaux, 254 p.

BIT (2015). Emploi des jeunes en Afrique de l’Ouest : quelles solutions ? *Travail Décent*, n° 1, février, Bureau international du Travail.

BIT (2016). Évaluation du développement de l’entrepreneuriat féminin au Maroc. Genève, 126 p.

CHIGUNTA, F. (2002). Youth Entrepreneurship : Meeting the Key Policy Challenge Wolfson College, Oxford University, England.

Commission européenne–OCDE (2012). Synthèse sur l’entrepreneuriat des jeunes, Commission européenne, Luxembourg, 28 p.

Confédération Suisse (2018). Jeunesse et entrepreneuriat vert en Afrique francophone. Direction du Développement et de la Coopération(DDC), juin, 44 p.

DALIC. (2014). L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans le processus de développement local en milieu rural : le cas de la sous-préfecture de Gadouan en Côte d'Ivoire. Thèse en développement régional, Université du Québec à Rimouski, Université du Québec à Chicoutimi, 479 p.

DJOUMESSI TEUFACK, M., MOSKOLAI, D.D. ET MYEDE, M. (2017). Structures d'accompagnement informelles et financement de la petite entreprise camerounaise en phase de démarrage : le cas de la femme entrepreneure. *Revue Africaine de Management*, 2(1), p. 22-38.

DUCHEMIN DROUINEAU, M.H. (2016). L'accompagnement collectif au féminin en phase ante-crédation : son impact sur l'intention entrepreneuriale. Thèse en sciences de la gestion, Université de Caen Normandie, 412 p.

DZAKA-KIKOUTA, T. et BITEMO-NDIWULU, X. (2010). Entrepreneuriat féminin, coût d'intermédiation dans les prêts de groupe et performances des IMF féminines au Congo-Brazzaville : entre recherche de pérennité et gestion des risques. *Techniques Financières et Développement*, n° 101, décembre, p. 43-60.

DZAKA-KIKOUTA, T. et KIANGANI, C. (2016). Éducation et accompagnement entrepreneurial à la création des microentreprises : cas des jeunes du Centre de Formation Professionnelle de Mvuzi à Matadi, en RDC. Dans Ndeko, G. et Mbandza, J. *et al.*(dir.), Population, éducation et développement au Congo-Brazzaville. L'Harmattan, Paris, p. 251-278

LEVY-TADJINE, T. et DZAKA-KIKOUTA, T. (2016). Faut-il changer de modèle(s) et de cadres d'analyse pour appréhender l'entrepreneuriat en Afrique? *Revue Internationale des Sciences de l'Organisation(RISO)*, n° 2, décembre, p. 15-40.

ÉNERGIES ALTERNATIVES (2014). Étude d'adaptation du concept d'entreprise collective partagée au contexte de la région Tanger Tétouan, juillet, 24 p.

FMI (2017). Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Washington.

FUTURPRENEUR CANADA (2014). Libérer le pouvoir de l'entrepreneuriat jeunesse. Plan d'Action pour le Canada 2014, 26 p.

KAMAVUAKO DIWAVOVA, J. (2009). Problématique de l'entrepreneuriat immigré en République démocratique du Congo : essai de validation d'un

modèle. Thèse de doctorat en sciences de la gestion, Université de Reims Champagne Ardenne, juin, 277 p.

MANIKA-MANZONGANI, J.P. (2012). Les déterminants du financement des femmes entrepreneures par la microfinance en RDC, 11^e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Brest, UBO.

MASAMBA LULENDO, V. (2017). Incubateur d'entreprises: facteur déterminant de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, Kinshasa, 1^{er} au 3 mars, Journées scientifiques, Wallonie-Bruxelles et I&F Entrepreneuriat, p. 3.

MEDA ADAMA, T.Y., MOCTAR, N. B. et MOUSTAPHA, M. (2017). Promotion et accompagnement des activités entrepreneuriales des jeunes au Niger: le rôle de l'incubateur CIPMEN. *Revue Africaine de Management*, 2(1), p. 39-51. Repéré à www.revues.imist.ma/Journal.

OECD/OCDE (2017). Small Business Acts: catalyseurs de l'entrepreneuriat africain. Repéré à www.oecd-development-matters.org.

OIF (2016). Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes, 4 p. Repéré à www.francophonie.org.

ONANA F.X. (2006). Motivations et modes de gestion des femmes entrepreneurs au Cameroun: une étude exploratoire. Thèse de doctorat en sciences de la gestion, Bordeaux 4, novembre.

ONU/UA (2016). L'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes en Afrique: le rôle de la formation à l'entrepreneuriat pour le développement. Note d'information, ONU, Union africaine, New York, 13 juin 2016, 3 p. Repéré à www.un.org/fr/africa.

ONU/OSAA(2016). L'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes en Afrique. Réunion de haut niveau, Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique, 13 juin 2016.

POMPA, C. (2016). Faire de l'entrepreneuriat des jeunes une voie viable. Conférence virtuelle, UNESCO, UNEVOC, 18-29 juillet, 5 p.

RACHDI, E.F. (2016). L'entrepreneuriat féminin au Maroc: une approche par le réseau personnel. Thèse de doctorat en sciences de la gestion, ISCAE, Casablanca, 303 p.

RAJEMISON, S. (1995). Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale: le cas de Madagascar. Dans AGBODAN, M.M. et

AMOUSSOUGA, F.G.(dir.), Les facteurs de performance de l'entreprise, éd. AUPELF-UREF et John Libbey, Paris, p. 227-236.

RICHER, F. et ST-CYR, L. (2007). L'entrepreneuriat féminin au Québec: 10 études de cas. Presses de l'Université de Montréal, p. 43-69.

SCHNURR, J. et NEWING, A. (1997). A conceptual and analytical framework for youth enterprise and livelihood skills development: defining an IDRC niche, Canada.

TCHOUASSI, G. (2003). Entreprendre au féminin au Cameroun : possibilités et limites. ISH, Université de Lyon2.

TCHOUASSI, G., NGWEN, N., TEKAM OUMBE, H. et TEMFACK, S. (2018). Connaissances entrepreneuriales des jeunes et des femmes et développement économique. *Revue internationale des sciences de l'organisation*, 1(5), p. 57-79.

Annexe – Quelques incubateurs de *start-ups* actifs dans les pays d’Afrique francophone et qui attestent de la réussite des jeunes entrepreneurs en économie numérique

| Pays | Noms du dispositif | Activités principales |
|--------------------|--|--|
| Algérie | Pépinières d’entreprises (relevant du ministère de l’Industrie et des Mines) | |
| Bénin | e-TRILABS, Jokkolabs Cotonou | Espace de co-travail destiné à : – favoriser la créativité sur les bases de l’innovation ouverte et du logiciel libre ; – renforcer l’esprit d’entreprise et la création de <i>start-ups</i> numériques. |
| Burkina Faso | Yam Pukri, Jokko Labs Ouagadougou | Espace de co-travail destiné à : – favoriser la créativité sur les bases de l’innovation ouverte et du logiciel libre ; – renforcer l’esprit d’entreprise et la création de <i>start-ups</i> numériques. |
| Cameroun | ActivSpaces Douala | Espace de co-travail et incubateur de projets : – encourage l’entrepreneuriat et l’innovation au Cameroun par l’aide au prototypage (labos et mentorat), la mise en réseau et la confrontation d’idées ; – recourt aux experts étrangers et de la diaspora qui viennent coacher les jeunes créateurs de <i>start-ups</i> en leur apportant leur réseau et des conseils techniques. |
| Congo | BantuHub | |
| Rép. dém. du Congo | Mwasi Tech Hub ; Imani Hub | |
| Côte d’Ivoire | Jokko Labs Abidjan, W Hub, Akendewa | Espace de co-travail destiné à : – favoriser la créativité sur les bases de l’innovation ouverte et du logiciel libre ; – renforcer l’esprit d’entreprise et la création de <i>start-ups</i> numériques. |
| Madagascar | I-Hub Malagasy, Habaka, INCUBONS, Centre d’excellence en entrepreneuriat | |

| Pays | Noms du dispositif | Activités principales |
|---------|---|---|
| Mali | JokkoLabs Bamako | Espace de co-travail destiné à : – favoriser la créativité sur les bases de l'innovation ouverte et du logiciel libre ; – renforcer l'esprit d'entreprise et la création de <i>start-ups</i> numériques. |
| Maurice | Ebene Accelerator | |
| Maroc | JokkoLabs Casablanca, New Work Lab, Espace Bidaya, Pitch Lab, Dare inc. | |
| Niger | Incubateur CIPMEN Niamey | Sourcer et accompagner les <i>start-ups</i> nigériennes portées par des talents de la diaspora tech de retour dans trois domaines : TIC, énergies renouvelables et environnement. |
| Rwanda | KLab, The Office, 42Kura | |
| Sénégal | JokkoLabs Dakar, CTIC Dakar, Africa Living Lab, E-Cover | CTIC est un incubateur spécialisé dans les TIC qui se définit comme une pépinière chargée de doper la croissance des jeunes entreprises en leur fournissant de l'accompagnement (coaching, conseils techniques, appui marketing et formation en préparation de plans d'affaires) du réseautage et du service logistique. |
| Togo | WoeLab, Eco Hub, Innov'Up | WoeLab est un incubateur qui accompagne les jeunes promoteurs de projets dans le Web et les TIC (imprimante 3D Open source «Made in Africa», techniques de micro-arrosage automatisé, R-D dans l'agromobile, etc.), puis leur offre une formation en matière de design, de source ouverte, de prototypage et de programmation informatique. |
| Tunisie | Wiki Start-Up | |

Source : adaptation par les auteurs de BAD, OCDE et PNUD (2017, p. 251) et des données de la presse spécialisée.

Chapitre 6

LES FACTEURS D'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE FRANCOPHONE SUBSAHARIENNE

Henri ATANGANA ONDOA, Université de Yaoundé II, Cameroun

Introduction

Aucun pays ne peut véritablement amorcer son développement sans une industrie forte et dynamique. C'est dans cette perspective que le président de la Banque africaine de développement a, en 2018, attribué plusieurs objectifs à l'industrie africaine. Il s'agit, entre autres, de nourrir l'Afrique, de l'éclairer et de l'alimenter en énergie, de l'intégrer et d'améliorer la qualité de vie des populations (Akinwumi, 2018). Il en est ainsi parce que l'industrie assure la transformation des matières premières et contribue au développement du secteur tertiaire. La transformation structurelle qui est à ce jour la clé du développement du continent africain passera par l'industrialisation. Il s'agit en fait d'accroître la contribution relative des industries au PIB ou la proportion de personnes embauchées dans le secteur secondaire.

Pourtant, les pays francophones de l'Afrique subsaharienne n'ont pas tous réussi à développer leurs industries. En effet, selon les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2018), le taux moyen d'industrialisation pour la période 2002-2016 est de 28,2%. Toutefois, ce taux est particulièrement élevé dans les pays riches en ressources naturelles comme la République démocratique du Congo (70,1%), le Gabon (56,1%), le Congo (37,8%) et la Mauritanie (36,3%), et relativement faible dans les pays comme Madagascar (14,2%), la Guinée-Bissau (14,6%), le Niger (16,2%) et le Burundi (16,9%). Au cours de la même période, la contribution de l'industrie manufacturière en pourcentage du PIB était évaluée à 11,26% en Afrique francophone et celle des industries extractives et minières était de 12,2%. Selon la Banque africaine de développement (2018), les industries du continent noir ne génèrent que 700 dollars américains de PIB par habitant, soit trois fois moins qu'en Amérique latine (2 500\$ US) et cinq fois moins qu'en Asie de l'Est (3 400\$ US); de plus, l'Afrique exporte davantage de produits manufacturés à faible intensité technologique.

Par ailleurs, depuis la décennie 1990, la croissance économique a repris, mais sans effet significatif sur la création d'emplois dans le sous-secteur manufacturier. Entre 2000 et 2015, plusieurs pays africains ont même enregistré une baisse du taux d'industrialisation (- 2,3%) dans ce sous-secteur. En d'autres termes, la désindustrialisation se produit à des niveaux de revenus beaucoup plus faibles que ceux des pays développés. L'industrialisation a, par exemple, atteint son apogée dans des pays comme la Suède, le Royaume-Uni et l'Italie, où les niveaux de revenus par habitant s'approchent de 14 000 dollars américains contre à peine 1 500 dollars américains en Afrique francophone (CEA, 2017).

On observe ces faits au moment où les pays africains traversent une période de mutations profondes. En effet, les pays asiatiques en voie de développement s'intéressent de plus en plus à l'Afrique avec leurs ressources financières et surtout leurs produits manufacturiers. Par ailleurs, les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont en négociation avec l'Union européenne en vue de signer des accords de libre-échange. Dans ces circonstances, il convient d'identifier les facteurs qui pourraient contribuer au développement industriel en Afrique francophone.

Un tel exercice est d'autant plus pertinent qu'il permet de dégager les principaux défis qui se posent à l'industrie africaine francophone. En effet, l'ouverture commerciale constitue peut-être une réelle occasion pour les économies africaines. Cependant, elle représente aussi un risque si les entreprises industrielles sont moins aptes à affronter la concurrence étrangère. Il convient de rechercher les facteurs qui, à un moindre coût, sont susceptibles de renforcer la compétitivité des industries en Afrique francophone. De ce fait, cette étude se propose d'identifier les facteurs d'industrialisation en Afrique francophone. Pour cela, le travail est organisé en quatre parties. La première présente les stratégies d'industrialisation, la deuxième se focalise sur les autres facteurs d'industrialisation, la troisième partie développe la méthodologie et la dernière est consacrée aux résultats de l'étude.

1. Les stratégies d'industrialisation

Le développement du secteur industriel passe par la mise en œuvre de l'une ou l'autre des différentes stratégies théoriques suivantes : l'industrialisation par la substitution des importations, l'industrialisation par la promotion des industries industrialisantes, l'industrialisation par la substitution des

exportations et l'industrialisation par la transformation des produits de base (Ngoa *et al.*, 2017).

a) L'industrialisation par la substitution des importations

Cette stratégie, qui consiste à remplacer les importations par des produits locaux en instaurant des barrières commerciales, se développe en deux phases. Dans la première phase, les industries de biens de consommation s'implantent et la fabrication fait appel à des techniques relativement normalisées et facilement accessibles. Dans la seconde phase, les pays ont le choix entre deux options : s'orienter vers l'exportation ou entamer une deuxième phase de substitution dans les industries de biens intermédiaires, de biens d'équipement et de biens de consommation durables où l'intensité capitalistique et l'échelle de production sont plus élevées.

b) L'industrialisation par la promotion des industries industrialisantes

L'idée à la base de cette stratégie est qu'il est important, pour un pays, d'épargner et d'investir afin de relancer la croissance économique. De ce fait, cette stratégie accorde la priorité au développement des industries qui ont des effets d'entraînement sur les autres afin d'aboutir, à terme, à l'autonomie du pays. L'objectif est d'accroître les échanges interindustriels en profitant des effets d'entraînement générés par les industries lourdes telles que la sidérurgie, la chimie et l'énergie.

c) La substitution des exportations

Il s'agit de remplacer les exportations traditionnelles par de nouvelles exportations en profitant de la dynamique des avantages comparatifs. Ainsi, dans un premier temps, le pays met à profit sa main-d'œuvre bon marché pour produire et exporter des produits à faible valeur ajoutée (textile). Par la suite, il entreprend une diversification par branche et une remontée de filières vers la production de biens à plus forte valeur ajoutée.

d) La transformation des produits de base

La transformation des produits de base peut entraîner l'accumulation de facteurs supplémentaires de production par le biais des investissements étrangers, de l'épargne intérieure, du travail et du personnel qualifié. Cela favorise l'émergence de nouveaux secteurs de production exportatrice dans l'industrie mère ou dans des industries connexes, d'un grand nombre de nouveaux créneaux et de liaisons en aval et en amont. Les liaisons en aval

représentent des situations dans lesquelles la croissance d'une industrie (celle du chocolat, par exemple) stimule la production intérieure d'un intrant en amont (cacao). Toutefois, les liaisons en aval ne fonctionnent qu'à trois conditions : (i) petites unités de production utilisant des techniques simples ; (ii) progression régulière de l'industrie ; (iii) taille suffisante pour entraîner d'autres secteurs (Hirschman, 1997).

2. Les expériences en matière d'industrialisation en Afrique francophone

Après leur indépendance, les pays africains francophones, à l'instar des autres pays en voie de développement, ont choisi la politique de substitution des importations pour soutenir leurs industries locales. Ils ont appliqué cette politique pendant plus de 20 ans, car, à partir de la deuxième moitié de la décennie 1980, les gouvernements africains, en accord avec le FMI et la Banque mondiale, ont décidé d'ouvrir leurs économies à la concurrence sans définir les grandes orientations des politiques industrielles (Soludo *et al.*, 2004). Toutefois, UNIDO/UNCTAD (2011) ont démontré que les stratégies de lutte contre la pauvreté mises sur pied par les États africains intégraient certains éléments de la politique industrielle. L'ouverture commerciale et la politique de substitution des importations n'ont toutefois pas produit les effets escomptés, car les industries africaines restent moins compétitives. Actuellement, les nouvelles priorités de la politique industrielle dans l'espace francophone s'organisent autour de la promotion de la bonne gouvernance, de la réduction des déficits énergétiques, de l'exploitation et de la transformation des produits de base.

Selon le nouveau plan directeur d'industrialisation présenté le 15 mars 2017 à Yaoundé, le Cameroun voudrait augmenter son taux d'industrialisation. Pour cela, il entend agir sur les filières suivantes : l'agroindustrie, l'énergie, le numérique, la transformation du bois et du coton, les minerais, les hydrocarbures, la métallurgie, la sidérurgie, la pétrochimie et la chimie (MINMIDT, 2017). Ce pays a adopté trois des quatre stratégies d'industrialisation que nous venons de présenter. Il s'agit notamment de *la stratégie de substitution des exportations traditionnelles par de nouvelles exportations* – puisqu'il veut diversifier son économie et produire des biens à plus forte valeur ajoutée comme le numérique –, de *la stratégie d'industrialisation par la promotion des industries industrialisantes* – c'est le cas avec l'énergie – et enfin, de *la transformation des produits de base* – c'est le cas des agropoles.

Au Sénégal, la nouvelle politique industrielle poursuit trois objectifs : améliorer la compétitivité, développer les activités à forte valeur ajoutée et densifier le tissu industriel. Pour cela, les autorités veulent améliorer le climat des affaires et relancer l'investissement (Diagne, 2016).

En Côte d'Ivoire, l'accent est mis sur la modernisation des infrastructures physiques, la formation du capital humain et la diversification des partenaires commerciaux (ONUUDI, 2012).

Au Mali, la politique industrielle ambitionne de relancer la transformation des produits de base tels que les cuirs et les peaux, la pomme de terre, l'hibiscus, le soja, le coton, la gomme arabique, le thé et les matériaux de construction (Kouriba, 2015).

Le Gabon, quant à lui, veut diversifier son secteur secondaire avec un accent particulier sur les mines, le bois et l'agroindustrie. Pour cette raison, il valorisera localement 35% de la production de minerai de manganèse, développera les infrastructures stratégiques comme les ports, les chemins de fer et les barrages, et bâtira un grand pôle minier et métallurgique. Il voudrait aussi développer les hydrocarbures et la pétrochimie, transformer localement son bois et assurer le développement de l'agriculture intensive (MINID, 2013).

3. Les autres facteurs d'industrialisation

Ces facteurs tournent autour des effets potentiels des facteurs internes et externes sur les performances des industries.

Les facteurs internes

Dans les premières phases de développement, il est généralement admis que l'agriculture doit utiliser ses surplus pour contribuer au développement de l'industrie, mais cet apport dépend du niveau de productivité du secteur agricole. Si le transfert des ressources du secteur agricole à l'industrie s'opère avant que des progrès considérables soient accomplis sur la productivité du secteur agricole et si l'industrie est surtout financée par le surplus du secteur agricole, le secteur secondaire serait voué à l'échec.

En effet, le développement du secteur secondaire s'appuie sur des investissements qui ne peuvent pas être financés par les seuls profits du secteur agricole. Dans cette logique, Clark (1957) avait démontré qu'au fur et à mesure qu'une économie se développe, la demande de produits agricoles diminue alors que celle des produits manufacturiers augmente.

Parallèlement, les prix relatifs des produits manufacturiers baissent au fur et à mesure que l'économie se développe. Ceci, en retour, entraîne une substitution entre les produits manufacturiers et les autres biens, surtout les services qui connaissent, à ce stade du développement, une augmentation des coûts de production, parce que la productivité du secteur tertiaire s'améliore très lentement. La substitution ainsi évoquée devrait relancer la demande et la production du secteur manufacturier dans les pays pauvres (Rowthorn et Ramaswamy, 1999).

Cependant, la demande de produits manufacturiers diminue en termes relatifs lorsque le revenu national atteint un certain niveau. La relation qui existe entre le PIB et le taux d'industrialisation peut donc être représentée par une courbe en U inversé (Figure 1). Toutefois, selon Baumol (1967), Baumol *et al.* (1985), Rowthorn et Wells (1987) ainsi que Nickel, Redding et Swaffield (2008), la désindustrialisation s'expliquerait par la différence de productivité entre les secteurs secondaire et tertiaire, et non par le revenu. En effet, la productivité du travail croît plus vite dans le secteur manufacturier et l'élasticité revenue de la demande de produits manufacturiers est élevée dans les pays pauvres et relativement faible dans les pays développés. Ceci explique pourquoi la contribution relative des industries au PIB augmente d'abord puis décroît avec le PIB par habitant.

Alderson (1999) distingue deux types de désindustrialisation : la désindustrialisation positive et la désindustrialisation négative. Lorsqu'un pays fait face à une désindustrialisation positive³², son taux de croissance de la productivité du secteur secondaire est supérieur à celui du secteur tertiaire, la proportion des emplois dans le secteur secondaire diminue et celle des services augmente. Ce type de désindustrialisation n'est pas mauvais en soi ; il est plutôt perçu comme la conséquence d'une expansion économique.

En revanche, la désindustrialisation négative³³ est un phénomène problématique qui empêche une économie de réaliser ses grands équilibres macroéconomiques. Les performances des entreprises manufacturières sont alors piètres et l'économie se dirige vers une stagnation.

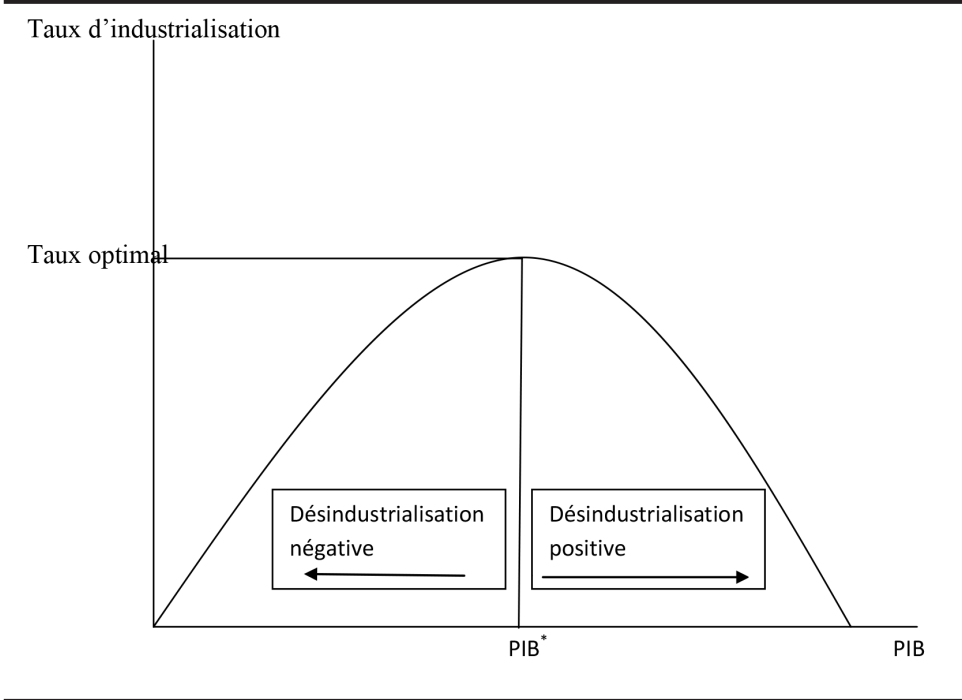
³² C'est le cas de certains pays africains comme le Cameroun, le Sénégal et le Congo, en raison de la montée des TIC et de la création d'établissements scolaires et d'hôpitaux en milieu rural.

³³ Ce fut notamment le cas des pays africains au cours de la décennie 1980, avec la chute des prix des matières premières et l'échec de plusieurs entreprises agroindustrielles.

Dans la figure ci-dessous, le taux optimal d'industrialisation désigne le taux à partir duquel la contribution des industries à la croissance économique commence par diminuer à cause de la baisse de la productivité des employés du secteur secondaire. Si le taux d'industrialisation et le PIB par habitant baissent au même moment, le pays connaît une désindustrialisation négative. Cependant, si, à court terme, le taux d'industrialisation baisse quand le PIB par habitant augmente, on parlera de désindustrialisation positive qui mènera à la baisse du PIB par habitant à long terme (Figure 1).

Elbadawi (1999) a testé trois thèses généralement avancées pour expliquer les performances de l'industrie manufacturière en Afrique. Il s'agit de la thèse de Collier (1997), selon laquelle l'Afrique perd ses avantages comparatifs dans le secteur manufacturier à cause de l'ampleur des coûts de transaction. À ce sujet, Collier propose deux solutions pour améliorer la performance de l'industrie manufacturière en Afrique: intégrer les économies africaines à l'économie mondiale et réduire les risques-pays.

Figure 1 – Relation entre le PIB et le taux d'industrialisation



Source : Clark (1957).

La deuxième thèse qui est soutenue par Wood (1998) précise ceci : à l'ère de la globalisation, les ressources humaines et les ressources naturelles sont les principaux facteurs qui déterminent l'avantage comparatif des exportations manufacturières. À ce sujet, l'Afrique ne peut pas développer le volume de ses exportations manufacturières, parce qu'elle a plus de ressources naturelles que de ressources humaines. La troisième thèse est proposée par Elbadawi et Helleiner (1998). Selon ces deux auteurs, les économies africaines sont moins performantes et ne peuvent pas affronter la concurrence des firmes étrangères. Pour cette raison, elles doivent modifier leur taux de change effectif réel pour améliorer la compétitivité de leurs industries.

Les tests économétriques effectués par Elbadawi (1999) ont montré que la thèse de Collier est la plus plausible. En outre, selon UNIDO/UNCTAD (2011), les facteurs structurels tels que l'absence d'infrastructures, l'étroitesse des marchés, le manque d'entrepreneurs qualifiés et le faible niveau du capital humain retardent le développement industriel en Afrique. Une véritable industrialisation ne peut s'amorcer que si le pays est mieux doté en capital humain et en capital physique, et s'il est relativement urbanisé (Brady, Kaya et Gereffi, 2011).

Dans la même veine, Wood et Mayer (1998) expliquent la relative désindustrialisation observée en Afrique par le déficit infrastructural, les mauvaises politiques économiques et la sous-scolarisation. Ces auteurs ont établi une corrélation positive entre le nombre moyen de lignes téléphoniques par travailleur, la production de l'énergie électrique par travailleur et la densité routière, d'une part, et les exportations des produits manufacturiers, d'autre part. Ils ont démontré que l'effet de la production énergétique sur les performances de l'industrie manufacturière était plus robuste.

Selon Clark (2005), les caractéristiques internes des entreprises du secteur manufacturier comme la taille, l'origine des capitaux et la formation des dirigeants pourraient expliquer la contre-performance des industries manufacturières en Afrique.

Les facteurs externes

Les effets du commerce international sur le développement industriel sont perçus différemment par les auteurs. Dans certains travaux (Rowthorn et Coutts, 2004 ; Wood, 1994), le commerce Nord-Sud serait bénéfique

pour les industries manufacturières des pays du Sud. Selon Wood (1994), la libéralisation commerciale, le désenclavement et les technologies de l'information et de la communication ont amélioré la compétitivité des économies des pays en voie de développement dans le commerce des produits manufacturiers à haute intensité de main-d'œuvre (c'est le cas de la Chine et de l'Inde). La désindustrialisation observée dans les pays développés serait expliquée en partie par le commerce Nord-Sud. Les pays pauvres bénéficient en fait d'un avantage comparatif sur le facteur travail (Rowthorn et Coutts, 2004; Sung et Hongshik Lee, 2011). L'importation des produits manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre devrait donc mener à une désindustrialisation dans les pays développés. Selon Rowthorn et Coutts (2004), les importations de produits manufacturiers dans les pays en voie de développement comme la Chine ou l'Inde ont entraîné des pertes d'emplois dans les secteurs manufacturiers de l'ordre de 1,5 à 5% en 40 ans, notamment 3% aux États-Unis et 2,3% dans les pays de l'OCDE. Cependant, au cours de la même période, le commerce entre les pays en voie de développement et les pays développés a créé de 0,3 à 0,4% des emplois au sein de l'OCDE. L'effet net du commerce Nord-Sud sur les emplois dans le secteur manufacturier est donc négatif. Ce type de commerce a toutefois relancé l'activité industrielle dans certains pays du Sud.

Plusieurs auteurs expriment des doutes sur la thèse ci-dessus développée. Selon Sung et Hongshik (2011), le commerce entre les pays développés et les pays en voie de développement améliore la productivité dans les pays du Nord non seulement parce qu'il peut entraîner une baisse des prix – les produits importés étant plus compétitifs –, mais aussi parce que les entreprises nationales pourront trouver d'autres stratégies pour améliorer leur productivité. Toutefois, les facteurs externes peuvent modifier la structure interne des économies, puisqu'un pays qui réalise un surplus commercial extérieur sur les produits manufacturiers peut se spécialiser dans ce domaine pour financer son déficit commercial. Un pays peut même se spécialiser à l'intérieur du secteur manufacturier parce qu'il jouit d'un avantage comparatif sur le travail qualifié « indispensable » pour produire des biens à haute intensité technologique (Rowthorn et Ramaswamy, 1999).

Hausmann et Rodrik (2006) s'appuient sur la théorie de Heckscher-Ohlin pour expliquer l'échec du secteur industriel dans les pays en voie de développement. Selon eux, les pays exportent les biens dont la production

nécessite l'usage des *inputs* dont ils disposent le plus. Or, lorsqu'un pays se développe, il accumule un volume important de capital physique et de capital humain, et améliore la qualité de ses institutions. Les ressources ainsi accumulées peuvent être utilisées pour produire des biens destinés à l'exportation. Pour cette raison, la diversification des exportations suit le développement économique et social d'un État. Ainsi, les pays pauvres exportent les biens moins revalorisés parce qu'ils disposent de structures de production peu adaptées.

La libéralisation du commerce a exposé les industries locales des pays les moins avancés (PMA) à une concurrence à laquelle elles étaient mal préparées. En conséquence, de vastes pans du secteur manufacturier ont disparu ces vingt dernières années en Afrique. Ce processus de désindustrialisation a été plus marqué dans les pays ayant un faible niveau de développement. À ce jour, les pays les moins avancés ont, en moyenne, des économies moins diversifiées et des exportations plus concentrées. Au lieu de réduire leurs vulnérabilités structurelles, la libéralisation du commerce les a accentuées. Bref, cette libéralisation était prématurée dans les pays les moins avancés, vu leur bas niveau de développement (CNUCED, 2010).

De plus, les théoriciens de la dépendance soutiennent les politiques protectionnistes. Selon eux, les pays en voie de développement exportent leurs matières premières et importent des produits manufacturiers. Voilà pourquoi l'ouverture commerciale ne peut mener qu'à une désindustrialisation au Sud (Cardoso et Faletto, 1979). En effet, le libre-échange a causé la fermeture d'industries naissantes dans certains pays en voie de développement. La seule forme d'ouverture qui peut relancer la production industrielle dans ces pays est l'intégration régionale, parce que la taille des marchés est grande dans des économies intégrées. Elle assure aussi la formation du capital physique à l'intérieur et entre les États. Cependant, l'effet de l'intégration sur l'emploi dans le secteur manufacturier peut être négatif, car elle expose les jeunes entreprises, jadis protégées, à la concurrence d'entreprises régionales plus compétitives (Brady, Kaya et Gereffi, 2011).

Il n'existe aucune relation statistiquement significative entre la part des produits manufacturiers dans les exportations, l'ouverture commerciale et d'autres indicateurs de la politique commerciale tels que les tarifs douaniers (Wood et Mayer, 1998). Déjà, Akyz et Gore (2001) ont observé que les économies africaines sont plus ouvertes par rapport aux économies

asiatiques. Toutefois, les pays africains exportent plus de matières premières et moins de produits manufacturiers. Morrissey et Mold (2006) expliquent ce constat par les inefficiences et le déficit d'investissement approprié dans des techniques de production dont souffrent les entreprises manufacturières. Dans le même ordre d'idées, Elbadawi (1999) avait démontré que les pays africains n'ont pas réussi à tirer un grand avantage de la libéralisation commerciale, parce que leurs entreprises n'ont aucun avantage comparatif dans le domaine technologique.

Les réformes de marché engagées depuis la crise de la dette du début des années 1980 n'ont pas réussi à corriger les défaillances du secteur manufacturier dans la plupart des pays les moins avancés. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2009), quant à elle, explique ce retard par les caractéristiques du secteur manufacturier de ces pays. Selon cette institution, la plupart des pays les moins avancés possèdent très peu de grandes industries nationales : le secteur manufacturier est largement composé d'industries manufacturières légères et d'autres activités à forte intensité de main-d'œuvre et organisées en petites entreprises, y compris dans le secteur informel.

4. La méthodologie

Cette étude porte sur 19 pays de l'Afrique francophone subsaharienne et couvre la période 2002-2016. Elle fait appel à des régressions pour identifier les facteurs d'industrialisation dans ces pays. Le choix de la période observée se justifie par la disponibilité des données secondaires. Les données utilisées proviennent de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et de la Banque mondiale.

Tableau 1 : Définition des variables

| Nom de la variable | Mesure | Source |
|--------------------------|--|--------|
| Ouverture commerciale | (Total des exportations + total des importations)/PIB | |
| Taux d'industrialisation | Valeur ajoutée moyenne du secteur secondaire en pourcentage du PIB par pays au cours de la période | CNUCED |

| Nom de la variable | Mesure | Source |
|--|---|--|
| PIB réel par habitant au cours de la période | En dollars américains constants de 2010 | Banque mondiale, «Indicateurs du développement dans le monde». |
| PIB réel par habitant au carré | En dollars américains constants de 2010 | |
| Taux d'urbanisation | Proportion de la population qui vit en milieu urbain | |
| Logarithme du taux d'investissement | En dollars américains constants | |
| Taux de scolarisation en enseignement supérieur | En pourcentage de la population en âge de faire des études universitaires | |
| Logarithme de l'ouverture commerciale entre un pays africain et les pays en voie de développement asiatiques | Somme des importations d'un pays africain et des exportations du même pays vers tous les pays en voie de développement asiatiques divisée par le PIB en dollars américains constants | |
| Taux d'accès à Internet | Nombre de personnes sur mille qui utilisent le téléphone | |
| Contrôle de la corruption | Mesure l'utilisation des pouvoirs publics à des fins d'enrichissement personnel, y compris la grande et la petite corruption, ainsi que «la prise en otage» de l'État par les membres de l'élite et les intérêts privés. Prend des valeurs de - 2,5 à 2,5. Des valeurs élevées indiquent plus d'efforts de bonne gouvernance. | |

| Nom de la variable | Mesure | Source |
|----------------------------------|---|--|
| Stabilité politique | Mesure la perception de la probabilité d'une déstabilisation ou d'un renversement de gouvernement par des moyens inconstitutionnels ou par la violence, y compris le terrorisme. Elle prend les valeurs de - 2,5 à 2,5. Des valeurs élevées indiquent plus d'efforts de bonne gouvernance. | Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde ». |
| Régulation | Mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer de bonnes politiques et une réglementation favorables au développement du secteur privé. Elle prend les valeurs de - 2,5 à 2,5. Des valeurs élevées indiquent plus d'efforts de bonne gouvernance. | |
| Voix citoyenne et responsabilité | Mesure la manière dont les citoyens d'un pays participent à la sélection de leurs gouvernants, ainsi que les libertés d'expression, d'association et de presse. Elle prend les valeurs de - 2,5 à 2,5. Des valeurs élevées indiquent plus d'efforts de bonne gouvernance. Cette variable est notre indicateur de la démocratie. | |

| Nom de la variable | Mesure | Source |
|--------------------|--|--|
| État de droit | Mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles conçues par la société et la manière dont ils s'y conforment et, en particulier, le respect des contrats, les compétences de la police et des tribunaux, ainsi que la perception de la criminalité et de la violence. Elle prend les valeurs de – 2,5 à 2,5. Des valeurs élevées indiquent plus d'efforts de bonne gouvernance. | Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde ». |

Le taux d'industrialisation en Afrique

À la lecture du tableau ci-dessous, il apparaît que les pays de l'Afrique centrale sont ceux qui sont le plus industrialisés, à l'instar de la RDC (70,1%), du Gabon (56,17%) et du Congo (37,79%), en raison du dynamisme des industries extractives et minières en RDC (62,34%), au Gabon (46,22%) et au Congo (15,84%). Les pays les moins industrialisés sont Madagascar (14,19%), la Guinée-Bissau (14,64%) et le Rwanda (15,84%), parce que ces pays sont particulièrement pauvres en ressources extractives et minières. La contribution moyenne des industries extractives et minières au PIB pour la période 2002-2016 était de 1,72% à Madagascar, de 0,56% en Guinée-Bissau et de 3,15% au Rwanda.

Même en valeurs absolues, les pays de l'Afrique centrale (Congo, 8 439,1 millions de dollars américains; RDC, 8 068,7 millions de dollars américains; Cameroun, 7 335,6 millions de dollars américains) créent plus de valeur ajoutée que les autres pays. Le même constat est également presque établi pour les industries manufacturières. En effet, en valeurs absolues, les industries manufacturières les plus dynamiques se trouvent au Congo, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Il faut noter que les industries extractives et minières sont celles qui créent le plus de valeur ajoutée (12,21%) du secteur secondaire en Afrique francophone. Elles sont suivies par les industries manufacturières (11,27%), alors que la contribution du sous-secteur des constructions au PIB est encore relativement faible (4,7%).

Tableau 2 : Valeur ajoutée du secteur secondaire par pays

| | Valeur ajoutée moyenne du secteur secondaire en millions de dollars américains par pays pour la période 2002-2016 | | | | Valeur ajoutée moyenne du secteur secondaire en pourcentage du PIB par pays pour la période 2002-2016 | | | |
|---------------|--|----------------------------|------------|--------------|--|----------------------------|------------|--------------|
| | Total | Industries manufacturières | Extraction | Construction | Total | Industries manufacturières | Extraction | Construction |
| Bénin | 1 622,8 | 1 065,9 | 90,3 | 466,6 | 26,32 | 17,51 | 1,20 | 7,61 |
| Burkina Faso | 1 689,1 | 724,7 | 595,4 | 369,1 | 20,44 | 9,55 | 5,94 | 4,95 |
| Burundi | 293,8 | 207,3 | 21,5 | 65,0 | 16,89 | 11,43 | 1,36 | 4,11 |
| Cameroun | 7 335,6 | 3 840,4 | 2 401,6 | 1 093,5 | 29,51 | 15,79 | 8,64 | 5,08 |
| RCA | 410,6 | 316,6 | 51,5 | 42,4 | 22,74 | 16,55 | 3,65 | 2,54 |
| Tchad | 3 544,9 | 645,0 | 2 424,9 | 475,0 | 32,84 | 7,61 | 20,18 | 5,06 |
| RDC | 8 068,7 | 423,4 | 7 293,6 | 351,8 | 70,10 | 4,35 | 62,34 | 3,41 |
| Congo | 8 439,1 | 4 052,9 | 3 483,8 | 902,4 | 37,79 | 17,80 | 15,84 | 4,15 |
| Côte d'Ivoire | 5 870,0 | 3 840,8 | 1 598,8 | 430,3 | 26,43 | 16,53 | 6,84 | 3,06 |
| Gabon | 6 903,0 | 591,6 | 5 683,0 | 628,4 | 56,17 | 5,59 | 46,22 | 4,36 |
| Guinée | 2 204,3 | 778,0 | 1 026,2 | 400,0 | 33,76 | 10,79 | 14,97 | 8,00 |
| Guinée-Bissau | 109,9 | 95,3 | 4,4 | 10,2 | 14,64 | 12,74 | 0,56 | 1,34 |
| Madagascar | 1 899,9 | 1 128,4 | 279,7 | 491,8 | 14,19 | 8,52 | 1,72 | 3,96 |
| Mali | 2 254,6 | 1 528,3 | 117,8 | 608,5 | 24,01 | 15,51 | 1,47 | 7,03 |
| Mauritanie | 1 740,1 | 333,4 | 1 113,7 | 293,0 | 36,34 | 8,28 | 20,98 | 7,08 |
| Niger | 1 043,8 | 323,3 | 585,5 | 134,9 | 16,19 | 5,99 | 7,41 | 2,79 |
| Rwanda | 914,1 | 349,7 | 202,6 | 361,8 | 15,84 | 6,43 | 3,15 | 6,26 |
| Sénégal | 2664,7 | 1 558,0 | 578,4 | 528,4 | 23,99 | 14,26 | 4,72 | 5,00 |
| Togo | 567,3 | 283,6 | 137,1 | 146,7 | 17,23 | 8,87 | 4,84 | 3,53 |
| Moyenne | 3030,3 | 1 162,5 | 1 457,4 | 410,5 | 28,18 | 11,27 | 12,21 | 4,70 |

Source : calculs de l'auteur à partir des données de CNUCED, WDI et WGI (2018).

³⁴ VA : valeur ajoutée.

Le PIB réel moyen par habitant des pays africains francophone pour la période 2002-2016 est évalué à 1 658 dollars américains. Au cours de la même période, les 19 pays ont présenté un taux d'ouverture commerciale de 68,8%. Le taux brut de scolarisation en enseignement supérieur reste assez faible, à 5,83%. Les pays de notre échantillon sont relativement riches en ressources naturelles, puisqu'ils tirent en moyenne 17,21% de leur PIB de l'exploitation de ressources naturelles. Dans certains pays, la contribution des ressources naturelles au PIB dépasse 60%.

Le tableau 3 montre que la gouvernance ne s'est pas améliorée en Afrique francophone, puisque les six indicateurs s'y rapportant ont des valeurs négatives. Les indicateurs qui se sont le moins améliorés sont, dans l'ordre : l'efficacité des administrations publiques (- 0,95), la promotion de l'État de droit (- 0,91), le contrôle de la corruption (- 0,82), la stabilité politique (- 0,78), la voix citoyenne et la responsabilité (- 0,77), et la régulation (- 0,76).

Tableau 3 : Autres statistiques descriptives, période 2002-2016

| Variables | Observations | Moyenne | Écart type | Min. | Max. |
|---|--------------|---------|------------|--------|----------|
| VA ³⁴ agriculture (en millions\$ US constants 2010) | 285 | 2074,60 | 1684,62 | 300,74 | 7990,36 |
| VA agriculture en% du PIB | 285 | 27,49 | 11,83 | 3,61 | 52,20 |
| VA industr. (en millions\$ US constants 2010) | 285 | 3030,33 | 2913,21 | 90,35 | 14126,99 |
| VA ind. extr., minière, manuf. eau, gaz et électric. | 285 | 2619,82 | 2692,12 | 82,62 | 13099,50 |
| VA ind. manuf. (en millions\$ US constants 2010) | 285 | 1162,46 | 1295,50 | 80,05 | 5601,44 |
| VA construction (en millions\$ US constants 2010) | 285 | 410,52 | 319,83 | 5,46 | 1717,12 |
| VA extractive (en millions\$ US constants 2010) | 285 | 1457,36 | 2117,59 | 2,26 | 8639,11 |
| VA industr. (% du PIB) | 285 | 28,18 | 14,74 | 7,93 | 78,65 |
| VA ind. extr., minière, manuf., eau, gaz et électricité en% PIB | 285 | 23,48 | 14,65 | 6,21 | 75,67 |
| VA ind. extr., minière, eau, gaz et électricité (% du PIB) | 285 | 12,21 | 16,45 | 0,00 | 72,12 |
| VA industrie manufacturière (% du PIB) | 285 | 11,27 | 4,68 | 3,34 | 23,17 |

| Variables | Observations | Moyenne | Écart type | Min. | Max. |
|--|--------------|---------|------------|--------|----------|
| VA construction (% du PIB) | 285 | 4,70 | 2,10 | 0,61 | 11,80 |
| Population urbaine (% de la population totale) | 285 | 39,30 | 17,03 | 8,68 | 87,37 |
| Taux d'accès à la téléphonie mobile | 284 | 39,90 | 36,17 | 0,00 | 156,35 |
| Ouverture commerciale | 273 | 68,85 | 27,78 | 21,67 | 165,65 |
| Rente des ressources naturelles (% du PIB) | 285 | 17,22 | 12,88 | 2,43 | 60,12 |
| Taux brut de scolarisation en enseignement supérieur | 189 | 5,83 | 3,64 | 0,90 | 17,41 |
| Contrôle de la corruption | 285 | -0,8211 | 0,45 | -1,56 | 0,76 |
| Efficacité des administrations publiques | 285 | -0,9495 | 0,43 | -1,85 | 0,11 |
| Stabilité politique | 285 | -0,7800 | 0,80 | -2,70 | 0,82 |
| Régulation | 285 | -0,7587 | 0,40 | -1,68 | 0,34 |
| Rôle de la loi | 285 | -0,9075 | 0,46 | -1,84 | 0,07 |
| Voix citoyenne et responsabilité | 285 | -0,7659 | 0,52 | -1,697 | 0,50 |
| PIB par habitant (\$ US) | 285 | 1657,85 | 2814,07 | 13,00 | 19190,70 |

Source : calculs de l'auteur à partir des données de la CNUCED, de la Banque mondiale et des WGI (2018).

Analyse économétrique

Pour analyser le processus d'industrialisation en Afrique francophone, nous adoptons, à quelques différences près, l'approche utilisée par Hossein et Weiss (1999). Ces auteurs évaluent les évolutions observées dans le secteur industriel en termes absolus (en millions de dollars américains constants de 2010). En d'autres termes, ils ont identifié les déterminants de la valeur ajoutée du secteur secondaire. Dans leur étude, l'industrialisation est expliquée par les facteurs internes tels que le PIB, la population et les ressources naturelles, et par des facteurs externes, notamment l'ouverture commerciale. Cette démarche est certes intéressante, mais elle nous semble incomplète, car elle ignore l'influence sur l'industrialisation de certains facteurs tels que la formation du capital physique, la scolarisation et la qualité des institutions. Certaines de ces variables ont été utilisées par Rowthorn et Coutts (2004), Brady *et al.*, (2011) ainsi que Rowthorn et Ramaswamy (1999) pour analyser le processus d'industrialisation en Europe et en Amérique latine. Notre approche se propose donc de compléter celle

de Hossein et Weiss (1999), afin d'identifier d'autres facteurs qui pourraient expliquer l'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne. Notre modèle se présente comme suit :

$$INDUS_{i,t} = \theta_i + \phi X_{i,t} + \varphi Y_{i,t} + \Psi_{i,t} \quad (1)$$

Dans la relation (1), i représente le pays, t le temps (l'année), X un vecteur spécifiant les facteurs internes et Y un vecteur qui spécifie les facteurs externes ; θ , φ et ϕ sont des paramètres à estimer et ψ un terme d'erreur. $INDUS$ est un indicateur de la valeur ajoutée par habitant du secteur secondaire (en millions de dollars américains).

Dans le cadre de cette étude, nous allons considérer plusieurs types d'industries, à savoir : les industries extractives et minières, l'eau, le gaz et l'électricité, les industries manufacturières et les entreprises du secteur de la construction.

Les variables internes retenues sont le PIB réel par habitant, le PIB réel par habitant au carré, pour tester la relation U inversée entre le PIB et l'industrialisation ou la désindustrialisation postulée par Clark (1957). Le niveau d'urbanisation du pays, approximé par la proportion de la population du milieu urbain, sera utilisé comme un indicateur de la modernité. En outre, la formation du capital physique en pourcentage du PIB est une autre variable explicative qui permettra d'évaluer l'influence de la modernité sur l'industrialisation. La production des biens manufacturiers est généralement à haute intensité capitalistique et toute variation du taux d'investissement influe sur la demande de produits industriels (Rowthorn et Coutts, 2004). Brady *et al.* (2011) ont démontré que le processus d'industrialisation nécessite un niveau minimal de modernité qui peut être approximé par des facteurs tels que l'urbanisation, la scolarisation et la formation du capital physique.

Les variables telles que le taux de scolarisation en enseignement supérieur et le taux d'accès à Internet seront aussi utilisées comme indicateurs de la modernité, mais surtout, ils permettront d'évaluer l'effet des infrastructures sur l'industrialisation (l'accès à Internet nécessite certaines infrastructures comme l'énergie électrique et des routes). Les théories de l'économie du développement ont démontré que l'agriculture fournit des matières premières au secteur secondaire et que la productivité du secteur agricole accroît le revenu des agriculteurs et, par conséquent, la demande de produits industriels (Duranton, 1998). De ce fait, la valeur ajoutée par habitant du secteur agricole sera utilisée comme une autre variable explicative.

Les indicateurs de la bonne gouvernance seront également utilisés. Les facteurs externes sont mesurés par l'ouverture commerciale, c'est-à-dire la somme de la valeur totale des exportations de biens et services et de la valeur totale des importations de biens et services par rapport au PIB.

Dans la terminologie de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le secteur secondaire est constitué de trois catégories d'industries : les industries extractives (mines, hydrocarbures et entreprises qui produisent des biens de nécessité comme l'eau, le gaz et l'électricité), les industries manufacturières et les entreprises qui interviennent dans la construction (bâtiments et travaux publics). Nous allons, d'une part, identifier les facteurs qui expliquent la contribution du secteur secondaire (les trois types d'industrie) au PIB, et d'autre part, identifier les facteurs d'industrialisation des entreprises manufacturières, celles des industries extractives et minières, et celles des entreprises du sous-secteur de la construction.

Pour estimer l'équation (1) ci-dessus, on peut utiliser la méthode des moments généralisés (MMG) consacrée aux données de panel. Cette méthode a été développée par Arellano et Bond (1991), qui proposent de passer de l'équation de référence à une équation en différences premières pour éliminer les effets fixes pays. En revanche, cette différenciation pose un autre problème, le terme d'erreur étant, par construction, corrélé avec la variable endogène retardée. En outre, les instruments sont moins pertinents si le processus autorégressif va au-delà de l'ordre 1. De ce fait, nous allons utiliser la méthode des doubles moindres carrés appliquée aux panels³⁵ à effets fixes.

Les variables utilisées dans cette étude sont présentées dans le tableau 1 ci-dessus. Cependant, il y a un problème de double causalité entre certaines variables indépendantes (le PIB par habitant, les investissements, les ressources naturelles, l'ouverture commerciale) et les variables dépendantes (la valeur ajoutée des industries). En effet, dans la littérature ci-dessus, il a été par exemple démontré que le commerce international peut contribuer au développement industriel et que les industries contribuent au développement des échanges internationaux. Notons aussi que certains indicateurs de la

³⁵ Arellano et Bover (1995) ont développé une méthode qui permet d'utiliser les variables retardées mais différenciées comme instruments. L'avantage de cette méthode, c'est qu'elle identifie les variables endogènes du modèle et, par conséquent, les instruments, et fixe la limite des retards des variables endogènes différenciées utilisées comme instruments.

gouvernance sont parfois mesurés avec des erreurs, ce qui peut causer les problèmes d'endogénéité. Pour résoudre cette difficulté, nous avons utilisé les valeurs retardées des variables indépendantes ci-dessus comme instruments. Ces variables retardées sont de bons instruments, parce que le terme d'erreur du modèle estimé ne pose plus de problème de corrélation. En fait, le test de Hansen démontre que les instruments ne sont pas corrélés avec le terme d'erreur et la statistique de Kleibergen-Paap rk LM permet de rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle la première étape de l'estimation est sous-identifiée. Pour ces raisons, nous pouvons affirmer que nos instruments sont valides. En outre, le problème de corrélation sérielle va se poser. De ce fait, les variables muettes pour les différentes années seront également utilisées.

5. Les résultats

Les résultats de l'estimation du modèle (1) sont présentés dans le tableau 4. Dans l'ensemble, le taux d'industrialisation croît avec le carré du PIB par habitant et avec le PIB par habitant. Pour l'industrie manufacturière, le taux d'industrialisation croît avec le PIB et diminue avec le carré du PIB par habitant. Ainsi, pour l'industrie manufacturière, la relation qui existe entre le PIB par habitant et le taux d'industrialisation peut être représentée par une courbe en U inversée (Clark, 1957).

La désindustrialisation négative ou pathologique postulée par Alderson (1999) est donc encore vérifiée en Afrique francophone subsaharienne dans le sous-secteur manufacturier. La désindustrialisation pathologique observée par Hossein et Weiss (1999) entre les années 1975 et 1993 dans des pays comme le Burkina Faso, le Burundi, le Ghana, le Rwanda, la Sierra Leone et la Tanzanie est à nouveau établie. Selon McMillan et Harttgen (2011), cette désindustrialisation négative du sous-secteur manufacturier est en partie causée par l'accroissement de la concurrence mondiale.

Dans cette étude, le coefficient de l'ouverture commerciale a une valeur négative, ce qui veut dire que le commerce international retarde le développement des industries manufacturières en Afrique francophone subsaharienne. À cause des importations, certaines entreprises manufacturières ont subi des pertes et d'autres ont licencié des travailleurs pour réduire les coûts. En plus de cette concurrence, on peut ajouter le déficit infrastructurel (notamment les barrages, les routes et les chemins de fer), qui a été accentué par la crise des années 1980 et 1990 et a affecté la compétitivité des entreprises manufacturières en Afrique francophone.

Tableau 4 : Les déterminants de l'industrialisation en Afrique francophone

| Variables | Ensemble des industries | Industries extractives | Industries manufacturières | Construction |
|---|-------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Ouverture commerciale | - 0,103 (0,126) | - 0,773** (0,393) | - 0,574*** (0,149) | - 0,457* (0,246) |
| Ressources naturelles | 0,1436*** (0,042) | 0,472*** (0,0975) | - 0,0445 (0,0439) | 0,1789** (0,085) |
| PIB par habitant | 3,518*** (0,176) | 4,44*** (0,632) | 3,303*** (0,269) | 2,811*** (0,567) |
| PIB par habitant au carré | 0,365*** (0,0819) | 1,371*** (0,253) | - 0,569*** (0,0946) | 0,478*** (0,184) |
| Valeur ajoutée du secteur agricole par habitant | - 0,480*** (0,152) | - 0,469 (0,290) | 0,249** (0,108) | - 0,317 (0,322) |
| Taux d'urbanisation | 0,916*** (0,336) | 2,986*** (0,810) | 0,0638 (0,332) | 1,172** (0,580) |
| Taux de scolarisation en enseignement supérieur | 0,0209 (0,0449) | 0,118 (0,122) | 0,0224 (0,0559) | 0,00440* (0,00243) |
| Taux d'accès à Internet | 0,0458** (0,0188) | 0,0208 (0,0517) | 0,0347* (0,0193) | 0,0754** (0,0351) |
| Formation brute du capital fixe | 0,0211 (0,0163) | 0,0308 (0,0547) | 0,0779*** (0,0196) | 0,0873*** (0,0285) |
| Contrôle de la corruption | 0,163* (0,0946) | 0,202 (0,144) | 0,143** (0,0651) | 0,122 (0,152) |
| État de droit | 0,0322 (0,0576) | 0,0283 (0,178) | 0,0750 (0,0782) | 0,514*** (0,159) |
| Régulation | 0,0293 (0,0731) | 0,422** (0,181) | 0,276*** (0,0547) | 0,105 (0,148) |
| Stabilité politique | 0,0640** (0,0285) | 0,175** (0,0685) | 0,0x 654** (0,0271) | 0,0310 (0,0655) |
| Voix citoyenne et responsabilité | 0,00427 (0,0654) | | 0,150*** (0,0581) | 0,0417 (0,145) |
| Observations | 275 | 275 | 275 | 271 |
| R ² | 0,951 | 0,924 | 0,93 | 0,915 |
| Nombre de pays | 19 | 19 | 19 | 19 |
| Test de Kleibergen-Paap rk LM | 22,351 (0,003) | 16,963 (0,004) | 16,512 (0,005) | 22,083 (0,005) |

| Variables | Ensemble des industries | Industries extractives | Industries manufacturières | Construction |
|----------------|-------------------------|------------------------|----------------------------|------------------|
| Test de Hansen | 2,762 (0,6192) | 2,712 (0,675) | 5,326 (0,2525) | 5,566 (0,228) |

*** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,10$

Source : estimations de l'auteur à partir des données de CNUCED, WGI et WDI (2018).

Les résultats de nos estimations indiquent également que les pays qui s'industrialisent vite sont fortement urbanisés et présentent un taux de croissance de la formation brute du capital fixe élevé. Les effets de la formation brute du capital fixe et ceux de l'urbanisation contribuent particulièrement plus au développement des industries manufacturières. Ce résultat avait déjà été établi par Hausmann et Rodrik (2006) et Brady, Kaya et Gereffi (2011), qui ont mis en évidence l'importance de facteurs comme les infrastructures publiques et l'urbanisation sur l'industrialisation.

Par ailleurs, la contribution des industries extractives et minières au PIB est assez élevée dans les pays riches en ressources naturelles. En fait, dans les pays comme la République démocratique du Congo, le Congo et le Gabon, qui tirent plus de 33 % de leurs ressources de la vente de matières premières (voir Tableau 2), la contribution du secteur du bâtiment et des travaux publics au PIB est également élevée. Il en est ainsi parce que les autorités de ces pays utilisent souvent les recettes pétrolières et minières pour financer la production des infrastructures publiques comme les routes, les écoles, les hôpitaux et les bâtiments administratifs.

Cependant, les ressources primaires exercent une influence négative mais insignifiante sur le développement des industries manufacturières, à cause de la maladie hollandaise et de la volatilité des cours des matières premières (CEA, 2017). En fait, dans les pays riches en ressources naturelles, la compétitivité des sous-secteurs non miniers souffre de l'appréciation des taux de change réels par rapport à celui de leurs concurrents, provoquée par les exportations de matières premières suivant les mécanismes du syndrome hollandais. Ceci est d'autant plus vrai que les autorités de ces pays utilisent généralement ces excédents commerciaux pour financer les dépenses à caractère social, ce qui provoque de l'inflation et entraîne une appréciation de la monnaie locale (BAD, 2011).

Pour ce qui est de la gouvernance, notre étude montre que les pays qui s'industrialisent rapidement en Afrique francophone subsaharienne

appliquent les principes de l'État de droit et de la régulation, et sont stables sur le plan politique. En d'autres termes, lorsque les citoyens ont confiance aux règles conçues par la société et à la manière dont ils s'y conforment et, surtout, lorsque les contrats signés sont respectés et les compétences de la police et des tribunaux établies, la contribution des industries au PIB est assez élevée. La démocratie, par exemple, améliore la crédibilité des États et attire les investissements étrangers dans le secteur secondaire grâce à des principes tels que la séparation des pouvoirs et la transparence. En outre, dans des régimes démocratiques, les leaders politiques sont responsables de leurs engagements. Si les gouvernements passent des accords avec des entreprises multinationales et renient ces contrats après la réalisation de l'investissement, les dirigeants élus démocratiquement risquent d'en subir les contrecoups. L'existence de ces coûts électoraux améliore la crédibilité des dirigeants et attire des investisseurs étrangers dans le secteur secondaire (Robertson et Teitelbaum, 2011).

Conclusion et recommandations

L'objectif de cette étude était d'identifier les facteurs d'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne. Après une revue de la littérature qui nous a permis de classer les facteurs d'industrialisation en deux groupes – les facteurs internes et les facteurs externes –, nous avons procédé à une analyse économétrique à partir des données de la Banque mondiale et de celles de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Au terme de l'étude, nous avons conclu que les ressources naturelles, l'urbanisation, le PIB par habitant, l'investissement et la promotion de la bonne gouvernance contribuent à l'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne. Ainsi, contrairement aux pays développés qui s'industrialisent en adoptant les technologies avancées, les pays de notre échantillon développent leurs industries en s'appuyant sur leurs ressources naturelles. Une telle situation ne pourrait pas mener à une véritable industrialisation : ces pays doivent chercher les stratégies qui leur permettront de passer d'une industrialisation tirée des ressources naturelles à une industrialisation tirée de la technologie. L'Afrique francophone doit réussir cette transition pour promouvoir son développement. De ce fait, les pouvoirs publics doivent soutenir les industries naissantes, c'est-à-dire diversifier les tissus industriels. Les politiques industrielles doivent aussi subventionner la recherche et développement, qui est au cœur des innovations technologiques. Il faudrait par ailleurs attirer les

investissements étrangers, qui peuvent jouer un rôle majeur pendant la période de désindustrialisation.

L'industrialisation de l'agriculture est également essentielle, car cette dernière reste la principale source de revenu de la majeure partie de la population en Afrique francophone. L'amélioration de la productivité dans le secteur agricole grâce à des méthodes de production industrielle et à l'expansion des chaînes de valeur pour l'agroindustrie et l'agroalimentaire aidera à fournir des intrants agricoles et de la main-d'œuvre à l'industrie. L'industrie peut également favoriser l'utilisation de la technologie et l'expansion de la production agricole lorsqu'elle contribue à l'augmentation de la demande de produits alimentaires (CEA, 2017).

Références

Akinwumi, A.A. (2018). *Industrialiser l'Afrique, Les High 5*.

Akyz, Y. et Gore, C. (2001). "African economic development in comparative perspective", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 20, p.265-288.

Alderson, A. (1999). "Explaining deindustrialisation : globalisation, failure, or success?", *American Sociological Review*, Vol. 64, n°5, p. 701-721.

Arellano, M. et Bond, S. (1991). "Some tests of specification for panel data : Monte Carlo evidence and an application to employment equations", *Review of Economic Studies*, vol. 58, p. 277-297.

Arellano, M. et Bover, O. (1995). "Another look at the instrumental-variable estimation of error-components models", *Journal of Econometrics*, vol. 68, p. 29-52.

Atoumane, D. (2016). *Autour des politiques industrielles au Sénégal. Rapport de recherche ENSAE*, HAL Id : hal-01351103. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01351103>.

BAD (2010). *Perspectives économiques en Afrique*, BAFD/OCDE.

BAD (2011). *Perspectives économiques en Afrique*, BAFD/OCDE.

Baumol, W. J. (1967). "Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crisis", *American Economic Review*, vol. 57, n°3, p. 415-426.

Baumol, W.J., Blackman, S.A.B. et Wolff, E.N. (1985). "Unbalanced Growth Revisited : Asymptotic Stagnancy and New Evidence", *American Economic Review*, n° 75, p. 806-817.

- Brady, D., Kaya, Y. et Gereffi, G. (2011). "Stagnating industrial employment in Latin America", *Work and Occupations*, vol. 38, n°2, p. 179-220.
- Cardoso, F. et Faletto, E. (1979). *Dependency and development in Latin America*, University of California Press.
- CEA (2017). *Rapport économique sur l'Afrique 2017: L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*, Nations Unies, Addis-Abeba, Éthiopie
- Chenery, H.B (1960). "Patterns of industrial growth", *American Economic Review*, vol. 50, p. 624-654.
- Clark, C. (1957). *The Conditions of Economic Progress*, Londres, Macmillan.
- Clark, G. (2005). *Beyond Tariffs and Quotas: Why Don't African Manufacturers Export More?*, WPS3617.
- CNUCED (2006). *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, Nations unies, New York et Genève.
- CNUCED (2008). *Le rapport 2008 de la CNUCED sur les pays les moins avancés (PMA) – Croissance, pauvreté et modalités du partenariat pour le développement*, Nations unies, New York et Genève.
- CNUCED (2009). *Les pays les moins avancés, rapport 2009 – L'État et la gouvernance du développement*, Conférence des Nations unies sur la recherche et le développement, New York et Genève.
- CNUCED (2010). *Les pays les moins avancés, rapport 2010 –Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA?* Conférence des Nations unies sur la recherche et le développement, New York et Genève..
- CNUCED (2018). Repéré à http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_ChosenLang=fr
- Collier, P. (1997). "Globalization: What should be the African Policy Response?", Mimeo, CSAE, University of Oxford, novembre.
- Duranton, G. (1998). "Agricultural Productivity, Trade, and Industrialisation", *Oxford Economic Papers*, vol. 50, n°2, p. 220-236.
- Elbadawi, I.A. (1999). "Can Africa export manufactures? The role of endowment, Exchange rates, Transaction costs", The World Bank Development Research Group, Public Economics.

Elbadawi, I.A. et Helleiner, G. (1998). "African Development in the Context of New World Trade and Financial regimes: The Role of WTO and Its Relationship to the World Bank and the IMF", présenté à l'AERC Workshop on Africa and the New World Trade System, Mombasa, Kenya, avril, p. 27-29.

Hausmann, R. et Rodrik, D., (2006). "Doomed to choose: industrial policy as predicament", Harvard University Press, John F. Kennedy School of Government.

Hirschman, A.O. (1997). *The Passions and the Interests: Political Arguments for Capitalism before Its Triumph Twentieth Anniversary*, Princeton University Press, 180 p.

Hossein, J. et Weiss, J. (1999). "De-industrialisation in Sub-Saharan Africa: Myth or Crisis?", *Journal of African Economics*, vol. 9, n° 1, p. 24-43.

Kouriba D., (2015). *Défis d'industrialisation au Mali: l'OPI dans la dynamique d'un Mali émergent*, Tjikan.

Lawrence, R.Z. (1987). "Trade Performance as a Constraint on European Growth", dans R. Lawrence et C. Schultze (dir.), "Barriers to European Growth: A Transatlantic View", Washington, DC: Brookings Institution, p. 303-83.

McMillan, M. et Harttgen. K. (2011). "Globalization, Structural Change and Productivity Growth", dans M. Bacchetta et M. Jansen (dir.), *Making Globalization Socially Sustainable: p. 49-84*. Genève, Organisation internationale du Travail.

MINID (2013). *Plan stratégique Gabon émergent – Stratégie Nationale d'industrialisation*, Libreville.

MINMIDT(2017). *Le nouveau plan directeur d'industrialisation du Cameroun*, Yaoundé.

Morrissey, O. et Mold, A. (2006). "Explaining Africa's export performance taking a new look". Repéré à <https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/download/2643.pdf>.

Ngoa, T.H., Atangana Ondo, H., Okoh-Efogo, F. et Soumtang BIME, V. (2017). «La modernisation du secteur industriel», dans *Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi – Comment atteindre une croissance à deux chiffres?*, p. 95-165. Repéré à https://www.researchgate.net/profile/Henri_Atangana_Ondo

Nickel, S., Redding, S. et Swaffield, J. (2008). "The Uneven Pace of Deindustrialisation in the OECD", *The World Economy*. doi:10.1111/j.1467-9701.2008.01125.x

ONUDI (2012). *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire, Phase I: Diagnostic du secteur industriel et du cadre institutionnel*, Centre international de Vienne.

Robertson, G.B. et Teitelbaum, E. (2011). "Foreign Direct Investment, Regime Type, and Labor Protest in Developing Countries", *American Journal of Political Science*, vol. 55, n° 3, p. 665-677.

Rowthorn, R. et Coutts, K. (2004). "De-industrialisation and the balance of payments in advanced economies", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 28, n°5, p. 767-790.

Rowthorn, R. et Ramaswamy, R. (1999). "Growth, trade and deindustrialization", *IMF Staff Papers*, vol. 46, n°1, p. 18-40.

Rowthorn, R. et Wells, J. (1987). *Deindustrialization and Foreign Trade*, Cambridge, Cambridge University Press.

Soludo C., Ogbu, O. et Chang, H. (2004). *The Politics of Trade and Industrial Policy in Africa*, Africa World Press, Trenton.

Sung J. K. et Hongshik, L. (2011). "Foreign Direct Investment and De-industrialisation", *The World Economy*. doi: 10.1111/j.1467-9701.2010.01324.x

UNIDO/UNCTAD (2011). *Economic Development in Africa – Fostering Industrial Development in Africa in the New Global Environment*, Genève.

WDI (2010). World Development Indicators, Banque mondiale.

Wood, A. (1994). *Nord-South Trade, Employment, and inequality*, Oxford, England, Oxford University Press.

Wood, A. et Mayer, J. (1998). "African export structure: a comparative perspective", Institute of Development Studies and UNCTAD.

Synthèse et conclusion

ENJEUX, DÉFIS ET PISTES POUR L'AVENIR

Brahim BOUDARBAT, directeur de l'OFE

Les pays de l'Afrique francophone, comme ceux du reste de ce continent, doivent relever de grands défis pour créer de la prospérité et en faire profiter tous leurs habitants. Or, atteindre des taux élevés de croissance économique ne suffit pas : il faut surtout permettre à tous de jouir d'un niveau de vie acceptable, peu importe leur situation sur le plan socioéconomique.

L'Afrique francophone connaît une croissance démographique soutenue qui se traduit par une population à la fois nombreuse et très jeune. On y compte un demi-milliard d'habitants; ce nombre devrait doubler et atteindre le milliard à l'horizon 2050, ce qui représenterait alors 10% de la population mondiale. La jeunesse constitue la force de cette population, dont 40% sont âgés de moins de quinze ans et 26,5% ont entre 15 à 29 ans. Les jeunes sont le moteur de la croissance économique, mais l'Afrique francophone saura-t-elle en profiter ?

Mis ensemble, les pays africains francophones constituent une force économique potentielle de taille. Cette synergie aura un effet multiplicateur et sera un tremplin vers la constitution d'un bloc fort qui prend son avenir en main. Le fait d'avoir reçu la langue française en partage pourrait faciliter cette synergie.

Les études présentées dans ce premier rapport de l'OFE ont permis d'identifier un ensemble de défis que doit relever l'Afrique francophone dans sa quête pour offrir un avenir décent à ses habitants. Ces défis se résument à une croissance économique durable et inclusive qui exige une bonne gouvernance, un système éducatif accessible et efficace, une création soutenue d'emplois convenables qui correspondent aux aspirations et aux qualifications des jeunes, une culture entrepreneuriale développée et un environnement des affaires favorable, une véritable industrialisation, des échanges commerciaux plus intenses et une utilisation accrue des nouvelles technologies.

La croissance économique

Jean-Damascène Habarurema dresse de la croissance économique en Afrique francophone depuis le milieu des années 1990 un portrait plutôt positif qu'il attribue à des facteurs internes comme les réformes structurelles, l'amélioration du climat des affaires et la baisse du nombre de conflits armés, mais aussi à des facteurs externes comme la hausse des cours des matières premières et la rentrée massive de capitaux à la recherche de rendements élevés.

Les perspectives de croissance économique sont par ailleurs bonnes. En effet, le PIB de l'ensemble des pays africains francophones devrait croître de 4,7% en 2018, comparativement à 4,1% en 2017 et à 3,5% en 2016. Cependant, cette croissance n'a qu'un faible impact sur le niveau de vie des populations africaines francophones, car une grande partie des pays affichent un PIB par habitant – mesuré en parité de pouvoir d'achat – inférieur à 5 000 dollars américains. De plus, il semblerait que la forte croissance économique ne s'est pas accompagnée de changements structurels significatifs de l'économie.

L'auteur s'inquiète du creusement des déficits budgétaires et de l'alourdissement de la dette, qui risquent de compromettre les perspectives de croissance. La hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées et l'intensification des mesures protectionnistes sont à craindre également. Il souligne aussi la vulnérabilité des économies africaines francophones face aux catastrophes naturelles comme les inondations, les sécheresses et les épidémies. Enfin, le climat d'incertitude qui règne en ce qui a trait à la politique et à la sécurité dans plusieurs pays pourrait nuire à la confiance des ménages et des investisseurs.

L'auteur suggère aux gouvernements des pays africains francophones de poursuivre les réformes qui favorisent davantage la diversification économique, la stabilité macroéconomique et l'investissement. Une bonne gouvernance, le redressement des finances publiques et la prévention des conflits armés font également partie des conditions nécessaires à une croissance durable.

Caractérisation de l'espace économique de l'Afrique francophone

Dans son chapitre, Rachidi Kotochoni analyse un ensemble d'indicateurs en vue de faire ressortir les principales caractéristiques de l'Afrique francophone. Pour réaliser son étude, il a observé 24 pays africains qui ont le français comme langue officielle ou comme langue d'usage courant.

Le poids démographique de ces pays francophones varie grandement d'une région à l'autre : il est de 81 % en Afrique centrale, comparativement à seulement 12 % en Afrique de l'Est. Malgré leur poids démographique important, les pays francophones de l'Afrique centrale comptent pour moins de 50 % du PIB de cette région.

La croissance du PIB réel est relativement stable dans toutes les régions de l'Afrique francophone par rapport au reste du continent, où l'on observe plus de volatilité. La stabilité politique, la discipline monétaire, les cours des matières premières et les conditions climatiques figurent parmi les facteurs qui pourraient affecter la croissance économique de l'Afrique en général et de l'Afrique francophone en particulier.

On note toutefois que le PIB croît à des rythmes variables selon les pays. La Côte d'Ivoire, Djibouti, le Rwanda, la République démocratique du Congo et le Niger sont ceux qui ont affiché les taux de croissance les plus élevés au cours de la période allant de 2012 à 2016.

Lorsqu'on examine le PIB par habitant, on constate que les pays francophones de l'Afrique du Nord sont relativement plus riches que les autres pays de la même région. Le contraire se produit en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, où le niveau de vie des populations des pays francophones est plus faible que celui des autres pays.

Les données sur le commerce international indiquent une tendance à la hausse des échanges entre les pays africains francophones au détriment du reste de l'Afrique. En 2013, ces échanges représentaient 60 % des exportations totales vers l'Afrique et 47 % des importations totales en provenance de l'Afrique. Qui plus est, la part des exportations et des importations entre les pays africains francophones et le reste de l'Afrique diminuent avec le temps. Selon Rachidi Kotochoni, ces tendances suggèrent que le fait d'avoir le français en partage influe positivement sur les échanges commerciaux.

Toutefois, on remarque que les exportations des pays francophones africains ne sont pas assez diversifiées et sont surtout constituées de matières premières telles que le coton, l'or, le pétrole, le cacao, le cuivre, l'or et l'uranium. Cette situation soumet les économies de ces pays aux risques climatiques et à la volatilité des cours mondiaux des matières premières.

Au chapitre de l'environnement des affaires, l'indice *Doing Business* pour l'année 2018 montre que la plupart des pays africains francophones se classent parmi les pays les moins performants au monde. Le Rwanda

(41^e rang parmi 190 économies) et le Maroc (69^e) font exception en réussissant à se hisser dans le peloton de tête. Faire des affaires dans ces pays est aussi bon que dans certains pays de l'Union européenne. Les autres pays francophones pourraient s'inspirer de l'expérience de ces deux pays.

Enfin, l'indicateur de développement humain (IDH) produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) permet de mesurer la performance des pays francophones au chapitre de la santé, du niveau de vie et de l'éducation. Les données pour 2010 et 2015 indiquent que Maurice et la Tunisie sont les deux pays de l'Afrique francophone qui performant le mieux et qui se placent respectivement au deuxième et au troisième rang sur ce continent. Sur une note positive, la situation s'est nettement améliorée dans presque tous les pays francophones africains, bien qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire.

L'éducation et la transition vers l'emploi

Brahim Boudarbat et Leslyne Ndjaba se sont intéressés à l'éducation et à l'emploi des jeunes dans les pays francophones d'Afrique, afin de vérifier dans quelle mesure ces pays mettent en valeur le potentiel de leurs jeunes. En effet, forte d'une population en croissance continue dont le quart (26,5%) a entre 15 et 29 ans, l'Afrique dispose d'un atout formidable pour son développement économique.

Comme tous les jeunes du monde, les jeunes Africains nourrissent des ambitions et aspirent à une carrière et à une vie meilleure. La réalisation de ces ambitions passe par une bonne éducation et par un emploi de qualité, ce dont les pays de l'Afrique francophone semblent manquer cruellement.

L'étude met en évidence des différences marquées entre ces pays en matière d'éducation et d'emploi, de sorte que les défis qui se posent à chacun ne sont pas toujours les mêmes.

On note, par exemple, que le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans varie de 24% en Égypte à 88% au Rwanda. Si, en Afrique du Nord, un long chemin reste à parcourir pour assurer une participation convenable des femmes au marché du travail, l'apport de la main-d'œuvre féminine dans les économies subsahariennes se trouve grandement affaibli par le fait que les femmes se rabattent souvent sur des emplois précaires dans le secteur informel.

En matière d'accès à l'emploi, le taux de chômage en Afrique francophone (5,7% en 2017) est comparable à la moyenne mondiale (5,5%). On observe toutefois des différences importantes entre les pays de cette région du monde. Étonnamment, ceux qui affichent de faibles taux de participation à la population active sont pour la plupart ceux qui ont des taux de chômage au-dessus de la moyenne. C'est le cas des pays de l'Afrique du Nord et de la Mauritanie, qui se trouvent ainsi privés d'un grand bassin de main-d'œuvre potentielle.

Les pays qui affichent des taux de chômage relativement bas se caractérisent souvent par la prédominance d'emplois précaires. De manière générale, l'Afrique est un endroit où il est difficile de décrocher un emploi de qualité et la situation ne s'améliore que très peu dans le temps.

Les données de l'Enquête sur la Transition vers la Vie Active (ETVA ou SWTS en anglais) permettent d'observer la situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en matière d'éducation et d'emploi. Six pays africains francophones ont participé à cette enquête : le Bénin, l'Égypte, la République du Congo, Madagascar, le Togo et la Tunisie.

Ainsi, on apprend qu'un fort pourcentage de jeunes n'ont jamais été scolarisés ou ont quitté l'école avant terme. C'est le cas, en particulier, à Madagascar et au Bénin. C'est dire combien de jeunes Africains francophones sont encore privés de leur droit à une éducation qui pourrait améliorer leurs perspectives d'avenir et assurer leur intégration dans la société moderne.

Les taux de non-scolarisation sont plus élevés chez les filles et chez les jeunes qui vivent en milieu rural. Parmi les raisons principales de non-scolarisation des enfants et du décrochage scolaire, notons le facteur économique, la décision des parents et l'éloignement de l'école. Des pistes de solution pourraient être élaborées à la lumière de ces constats.

La proportion de jeunes qui ne sont ni des étudiants, ni en formation, ni des employés est un indicateur qui renseigne sur les risques de découragement, de désengagement et d'exclusion sociale. Cette proportion est importante dans la plupart des pays observés et elle l'est davantage chez les jeunes filles. En Égypte, plus de la moitié des jeunes filles se trouvent dans cette situation, ce qui constitue un véritable gaspillage de ressources humaines et un manque à gagner pour l'économie sur le plan de la productivité et du bien-être des femmes, mais aussi pour les familles et les communautés.

Les jeunes qui souhaitent trouver un emploi n'ont pas toujours la tâche facile, notamment en raison de problèmes d'employabilité, de longs délais

avant de décrocher un emploi convenable et de la précarité des emplois disponibles. On note également la quasi-absence de services pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi. Pour accéder au marché du travail, on cède plutôt la place à la débrouillardise et à la mobilisation des réseaux informels.

Point positif, la culture entrepreneuriale est en général développée chez les jeunes Africains francophones. Les gouvernements devraient profiter de cette volonté afin d'accélérer l'insertion professionnelle des jeunes.

Bref, l'accès des jeunes à l'éducation et leur transition vers un emploi de qualité sont problématiques. Cette situation hypothèque leur avenir et les condamne à l'exclusion. Un certain nombre de politiques sont proposées pour redresser la situation.

La première consiste à faire en sorte que les gouvernements redoublent d'efforts pour garantir une éducation à tous les jeunes, quels que soient leur statut socioéconomique, leur lieu de résidence, leur âge ou leur sexe. Dans certains pays, cela se traduit d'abord par la suppression des frais de scolarité et des frais annexes au primaire (droits d'inscription, manuels et fournitures scolaires, uniformes...), mais également au secondaire. Aussi, à l'instar d'autres pays dans le monde, une durée minimale de scolarisation devrait être imposée aux enfants et aux adolescents avant qu'ils aient légalement le droit de quitter l'école.

Pour minimiser le rôle des facteurs économiques dans les décisions à prendre en matière de scolarisation des enfants, les gouvernements devraient songer à fournir des incitatifs financiers aux familles dans le besoin en contrepartie de la scolarisation de leurs enfants. Tout investissement dans le domaine de l'éducation est très avantageux et doit être soutenu, afin de profiter à tous les membres de la société.

Il faut aussi améliorer la qualité de l'éducation et adapter le mieux possible les programmes de formation aux besoins du marché du travail. À l'heure actuelle, on finance plusieurs programmes de formation dans des domaines où les débouchés sont quasi inexistantes.

Les autres politiques préconisent le développement de services d'orientation professionnelle et de placement au sein des établissements d'enseignement et à l'extérieur, mais recommandent aussi de les rendre accessibles à tous les jeunes.

Enfin, on doit faciliter l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs. Le secteur bancaire étant peu développé et peu accessible aux jeunes et aux débutants, les personnes désireuses de se lancer en affaires sont soit découragées, soit condamnées à financer leurs activités par leurs propres moyens.

La qualité de l'éducation

Dans leur chapitre, Mohamed Ayadi et ses coauteurs s'intéressent à la performance scolaire des élèves du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) en les comparant aux jeunes du Vietnam et du Canada.

Ainsi, on apprend que les pays du Maghreb ont déployé beaucoup d'efforts pour scolariser leurs enfants, ce qui leur a permis d'éliminer les inégalités d'accès à l'éducation entre filles et garçons et d'atteindre l'objectif du Millénaire, à savoir «la généralisation de l'accès à l'école des enfants de 6 ans avant 2015». Cette réussite cache toutefois une réalité décevante qui a trait à la faible qualité de l'éducation. En effet, au Maghreb, le niveau des acquis cognitifs des élèves, notamment au primaire, est plus faible que celui d'autres pays, dont le Vietnam. Pourtant, ce dernier affiche un PIB par habitant beaucoup moins élevé que les pays du Maghreb. Au final, les avantages que procure l'investissement consenti par la société dans l'éducation se trouvent réduits. Cette situation se répercute également sur l'employabilité des diplômés, parmi lesquels les taux de chômage sont excessifs.

Une autre question importante et préoccupante a trait à la relation que les auteurs établissent entre la performance scolaire des élèves et le niveau de vie de leurs familles.

La question de l'équité devrait être au centre des préoccupations des sociétés inclusives qui prônent l'égalité des chances pour tous leurs membres. Un système éducatif est considéré comme équitable sur le plan de l'acquisition des connaissances lorsque la performance d'un élève n'est pas associée à ses conditions socioéconomiques – ou ne l'est que faiblement. Or, au Maghreb, à peine un élève sur dix issus de familles démunies parvient à franchir le seuil de performance minimal, c'est-à-dire à atteindre le niveau minimal requis pour participer pleinement à la vie de la société moderne. Par comparaison, ce rapport est de trois sur quatre au Canada et au Vietnam. L'éducation est loin d'être un facteur de mobilité sociale dans les pays du Maghreb. Les gouvernements de ces pays doivent

donc s'activer pour neutraliser le lien qui existe entre la performance des élèves et leur statut socioéconomique.

On découvre ensuite que les inégalités observées sur le plan de la performance scolaire des élèves sont pour beaucoup dues au manque de ressources dont souffrent les écoles et à leurs modèles de gouvernance.

Pour remédier à la situation, on propose d'instaurer des politiques qui méritent une attention particulière de la part de tous les acteurs du milieu de l'éducation au Maghreb. Il s'agit, pour l'essentiel, de politiques qui favorisent les personnes issues de milieux défavorisés, afin que leur performance scolaire s'affranchissent de leurs contraintes économiques.

Ainsi, on suggère un principe de compensation ou encore de « donner plus à ceux qui ont le moins », de manière à attribuer davantage de ressources humaines, pédagogiques et matérielles aux établissements scolaires qui regroupent plus d'élèves en difficulté. À cet égard, la politique des « zones d'éducation prioritaire » (ZEP) appliquée en France serait un exemple à suivre.

Ensuite, on recommande d'imposer aux élèves des règles de conduite et une assiduité strictes, en exigeant qu'ils suivent des cours sur la discipline et respectent les règles en matière d'organisation des cours et de vie collective. Cette stratégie, qui devrait assurer un milieu d'apprentissage sérieux et productif, semble donner de bons résultats au Vietnam.

Enfin, on préconise l'adoption de mesures incitatives afin de favoriser l'excellence et une saine concurrence entre les écoles. On pourrait alors accorder des avantages financiers aux écoles les plus efficaces et à celles qui réussissent à réduire les inégalités d'acquis entre les groupes d'élèves (écoles résilientes). Les gouvernements du Maghreb pourraient s'inspirer de la loi « No Child Left Behind », qui a été mise en place aux États-Unis en 2002.

L'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes

Théophile Dzaka-Kikouta et Catherine Mabenge partent du constat que les pays de l'Afrique francophone ont enregistré une bonne croissance économique depuis le tournant du siècle, mais que celle-ci n'a que peu profité aux jeunes et aux femmes de ces pays. C'est ce que montre le taux de chômage élevé chez les jeunes, les conditions de travail précaires chez les femmes et le phénomène de l'émigration économique. On constate

également des lacunes sur le plan de l'accès à l'éducation, de la qualité de celle-ci et de la formation professionnelle.

En Afrique, les jeunes et les femmes ont une culture entrepreneuriale développée, mais ce potentiel n'est que peu exploité pour contribuer au développement économique de leurs pays, en raison de lacunes sur le plan de la formation et de l'accompagnement ainsi que de contraintes en matière de financement. En conséquence, les personnes qui aspirent à se lancer en affaires sont souvent reléguées à l'arrière-plan et se retrouvent cantonnées dans des activités informelles à faible valeur ajoutée.

Or, l'entrepreneuriat peut jouer un rôle important non seulement dans l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, mais aussi dans le développement économique de l'Afrique francophone. Si les pays concernés savent comment capitaliser sur la volonté entrepreneuriale de leurs jeunes et des femmes, ils pourraient s'engager dans une véritable transformation économique qui mènerait à un développement durable. Pour y arriver, ils devraient s'attaquer aux obstacles qui s'opposent à l'initiative privée.

Pour comprendre comment les gouvernements pourraient s'y prendre, Théophile Dzaka-Kikouta et Catherine Mabenge se sont fixé comme objectif principal de déterminer quels sont les principaux facteurs qui bloquent l'entrepreneuriat chez les jeunes et chez les femmes. Ils analysent également les principaux programmes et dispositifs de promotion et d'accompagnement dont bénéficient les porteurs de projet en Afrique francophone.

Dans le cas des jeunes, les principaux obstacles rencontrés sont au nombre de cinq : manque d'expérience professionnelle, de compétences ou de connaissances entrepreneuriales, faiblesse du capital ou du réseau relationnel, difficultés d'accès au financement, lourdeur des procédures administratives et difficultés d'accès au marché.

Il existe un grand nombre de programmes d'aide aux jeunes entrepreneurs en Afrique francophone, mais leurs effets sont limités. Les auteurs proposent aux gouvernements et aux acteurs concernés de mettre en œuvre des formations destinées aux employés chargés de la mise en œuvre des programmes en question, afin qu'ils soient capables d'assister et d'accompagner efficacement les jeunes entrepreneurs.

Du côté des femmes, plusieurs facteurs les ralentissent dans leur quête entrepreneuriale. On cite, par exemple, la complexité des procédures et

des formalités administratives, les préjugés sociaux à l'égard des femmes entrepreneures, la peur du risque, le problème d'accès à la propriété foncière, le manque de fonds et la difficulté d'accès au crédit, la méconnaissance des services d'appui-conseil et des réseaux de financement, et les lacunes sur le plan de la formation en entrepreneuriat.

Plusieurs mesures pourraient favoriser l'entrepreneuriat féminin. La première serait d'augmenter et de faciliter l'accès des femmes au financement, notamment de la part des institutions de microfinance (IMF) du secteur formel et du système bancaire. La deuxième mesure consisterait à aider les entreprises dirigées par des femmes à accéder aux marchés. Cela pourrait se faire en les favorisant lors de l'attribution des contrats publics et en prenant en charge leur participation à des événements promotionnels (foires, salons, etc.).

La formation des femmes entrepreneures et leur intégration dans les réseaux d'affaires sont également nécessaires pour leur permettre de développer leur capital humain et relationnel. Au chapitre de l'accompagnement, on préconise la mise en place, en partenariat avec le secteur privé, d'incubateurs spécifiquement dédiés aux femmes porteuses de projets. À cet égard, l'expérience du Maroc pourrait servir d'exemple.

L'industrialisation

Henri Atangana Ondoa amorce sa réflexion sur une assise selon laquelle aucun pays ne peut véritablement amorcer son développement sans une industrie forte et dynamique. Il s'est fixé comme objectif d'identifier les facteurs d'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne en utilisant des travaux existants et en analysant les données de 19 pays de la région, pour la période allant de 2002 à 2016.

Son principal constat : les pays les plus industrialisés de l'échantillon sont ceux qui sont particulièrement riches en ressources extractives et minières, comme la République démocratique du Congo, le Gabon et le Congo. En fait, contrairement aux pays développés qui s'industrialisent en adoptant les technologies avancées, les pays africains s'appuient plutôt sur leurs ressources naturelles, ce qui ne leur permet pas d'entreprendre une véritable industrialisation.

Si l'investissement et la promotion d'une bonne gouvernance sont essentiels à l'industrialisation comme le montrent les analyses empiriques, les pays

de l'Afrique francophone devraient surtout entamer une transition vers une industrialisation qui tire parti des technologies.

Pour réussir cette transition, on suggère que les pays concernés soutiennent les industries naissantes en variant leur tissu industriel et en investissant massivement dans la recherche et développement, qui se trouve au cœur des innovations technologiques. Et puisque l'agriculture est la principale source de revenu de la majeure partie des populations de cette partie du monde, ce secteur aurait intérêt à adopter des méthodes de production industrielle qui soient à même d'améliorer sa productivité. Par ailleurs, les gouvernements devraient soutenir l'agroindustrie.

Conclusion

Les pays francophones ont réalisé des progrès notables en matière de croissance économique. Leur grand défi est maintenant de rendre cette croissance durable et inclusive. Ils pourraient y arriver par une politique budgétaire saine, une bonne gouvernance, un environnement des affaires attrayant, une plus grande diversification de leurs économies, une utilisation accrue de nouvelles technologies et la prévention de conflits armés. Il y a aussi lieu d'accroître les échanges commerciaux et la coopération économique entre les pays africains francophones en mettant à profit leurs avantages comparatifs.

Cependant, le principal défi consiste à mettre en valeur le riche potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes en Afrique francophone pour accélérer et soutenir le développement. Pour y arriver, il faudra se doter d'un système éducatif de qualité qui profite à toutes et à tous sans exception et qui répond aux besoins de l'économie du savoir, tout en permettant de développer la capacité de s'adapter au changement et l'aptitude à apprendre. L'investissement dans l'éducation est un pari gagnant.

Autre défi de taille : capitaliser sur la culture entrepreneuriale des jeunes et des femmes tout en mettant à leur disposition l'information, l'aide et l'accompagnement nécessaires, et en éliminant les obstacles qui se dressent devant eux et les empêchent de réaliser et de développer leurs projets.

Bref, l'Afrique francophone a les moyens nécessaires pour se prendre en main et elle est en mesure d'y arriver.

Observatoire de la
Francophonie économique

Université 
de Montréal
et du monde.

Université de Montréal | Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, bureau C-7077 | Montréal (Québec) H3T 1N8, Canada
Courriel : ofe@umontreal.ca | Téléphone : +1 514 343-7320

ofe.umontreal.ca